TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11705 — JEUDI 16 SEPTEMBRE 1982

LA CRISE POLONAISE

- **Nouveaux incidents dans plusieurs villes**
- **Accord sur le rééchelonnement la dette pour 1982**

(LIRE PAGES 8 ET 40.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'assassinat de Bechir Gemayel

Retour à la case « départ » ?

Rares étaient ceux qui croyaient que Bechir Gemayel accomplirait son mandat présidentiel, tant étaient grandes les oppositions passionnées et les haines inexpiables qu'il avaient suscitées, à gauche mais aussi à droite, y compris parmi les chrétiens « modérés ». Mais qui aurait cru qu'il serait tué avant même son investiture dans *son fief de Beyrouth-Est* et dans la « forteresse » que constituait le siège de son parti ?

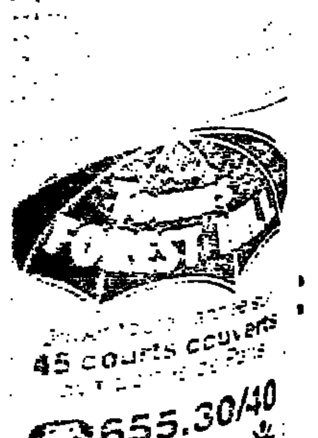
Bechir Gemayel voulait être le « président de tous les Libanais ». Il avait proposé, à cet effet, un dialogue aux musulmans, représentés partiellement par M. Saeb Salam, qui l'avait accepté davantage par réalisme que par conviction profonde. La gauche, dans la plupart de ses composantes, *était dans la même disposition* d'esprit, mais ne se faisait pas beaucoup d'illusions. Le président élu entendait desarmer ce qu'il appelait les « milices privées » et intégrer la sienne dans l'armée régulière, aggravant ainsi les méfiances à son égard.

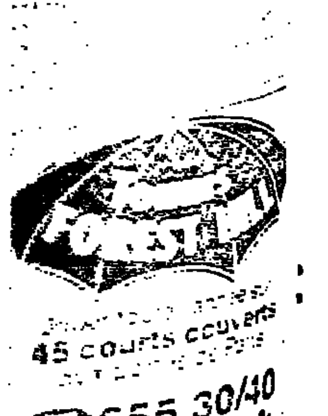
Même ceux qui étaient prêts à lui donner sa chance suivaient avec un scepticisme, mêlé d'espoir, ses efforts pour concilier ce qui paraissait inconciliable. Le dilemme *était* de taille : si Bechir Gemayel avait dû conclure une paix séparée avec Israël, il aurait perdu le soutien de l'islam libanais et d'une partie de la communauté chrétienne, soucieuse de ne pas couper le pays de son « hinterland » arabe ; s'il avait dû renoncer à un tel règlement, il aurait pris le risque de retarder singulièrement l'évacuation des troupes israéliennes.

Bechir Gemayel avait choisi un langage « équilibré » qui n'enchantait pas non plus le gouvernement de Jérusalem. Il s'était prononcé en faveur du retrait de « toutes les forces étrangères » du Liban, et répondait évasivement aux questions concernant l'avenir des relations israélo-libanaises. Il n'était manifestement pas pressé de conclure la paix, jugée prématurée également par le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, qui soutenait récemment qu'« un traité ne peut être signé sous la menace des baïonnettes ». MM. Begin et Sharon ont tenté, à plus d'une reprise, de compromettre le président élu du Liban, notamment en faisant savoir qu'ils l'avaient rencontré secrètement, mais en vain. Bechir Gemayel prenait manifestement ses distances avec Jérusalem pour assurer la « réconciliation nationale » qu'il appelait de ses vœux.

L'assassinat du chef phalangiste a étouffé, du même coup, l'espoir d'une normalisation qui animait une grande partie du peuple libanais, et ouvre peut-être un nouveau chapitre sanglant dans l'histoire tragique de ce pays. Une guerre civile pourrait être évitée dans deux hypothèses : celle de la réconduction, pour une période limitée, du mandat de M. Elias Sarkis, et celle — plus problématique — de l'élection d'un « président du consensus » que souhaitaient les musulmans, des personnalités de la droite chrétienne et la gauche. Mais dans les deux cas, le Liban ne conclurait pas une paix séparée avec Israël, retardant ainsi le retrait des forces du général Sharon et, par conséquence, des Syriens et des fedayin palestiniens qui demeurent dans le nord du Liban.

On en reviendrait ainsi à la case « départ », en constatant, une fois de plus, qu'il est bien difficile de séparer le problème libanais du conflit israélo-arabe.





- L'aviation israélienne multiplie les survols de Beyrouth et l'armée pénètre dans le secteur ouest de la capitale
- L'attentat a fait plusieurs dizaines de victimes
- Vives inquiétudes à Jérusalem et à Washington

Des unités de l'armée israélienne ont pénétré dans certains quartiers de Beyrouth-Ouest, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 septembre, peu après l'annonce officielle de la mort du président élu libanais, M. Bechir Gemayel, tué dans un attentat au début de l'après-midi de mardi. Un communiqué militaire, publié à Jérusalem, indiquait que l'avance de l'armée israélienne avait comme objectif *« d'assurer le maintien de la paix et de prévenir tout incident grave »*. Le communiqué soutient que les soldats *« n'ont rencontré aucune résistance »*, affirmation démentie à Beyrouth-Ouest, où l'on signalait dans la matinée de mercredi de violents affrontements avec les milices progressistes libanaises.

L'avance des troupes du général Sharon s'effectuait dans la matinée sur deux axes : dans le quartier de la cité sportive, à l'entrée des camps palestiniens, interrompant ainsi la circulation entre les deux secteurs de la capitale libanaise aux points de passage du musée et de Sodeco ; d'autre part, les Israéliens ont progressé sur le front de mer vers le nord de Beyrouth-Ouest.

Tandis que l'aviation israélienne poursuivait ses survols de Beyrouth à basse altitude et que l'on observait des concentrations de blindés, des explosions étaient entendues et des colonnes de fumée aperçues sans que les observateurs sur place puissent suivre les combats en cours.

M. Begin, dans un message de condoléances, s'est déclaré *« choqué »* par la disparition du *« grand patriote »* qu'était Bechir Gemayel. Le chef de l'opposition israélienne, M. Shimon Pérès, a pour sa part mis en garde le gouvernement contre *« toute intervention dans les affaires intérieures libanaises, ne serait-ce que par des voies détournées »*. Un appel analogue a été lancé par le gouvernement égyptien à *« toutes les parties non libanaises »*.

Tandis que Moscou annonçait sans commentaire la mort de Bechir Gemayel, Washington dénonçait *« le lâche assassinat »* d'un *« jeune dirigeant plein de promesses qui avait apporté une lueur d'espoir au Liban »*. Les Etats-Unis craignent que les efforts déployés pour rétablir la paix dans la région ne soient compromis, du moins momentanément.

Aucune organisation n'a revendiqué l'attentat qui a coûté la vie à Bechir Gemayel et fait plusieurs dizaines d'autres victimes. En revanche, M. Yasser Arafat, qui était sur le point de prendre l'avion de Tunis pour Rome, où il devait être reçu ce mercredi par le pape, s'est empressé de démentir *« toute responsabilité »* de l'O.L.P. dans ce forfait.

« Une catastrophe ! »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — *« Une catastrophe... »* Tout autour du salon, dix visages tendus, dix regards anxieux et las, acquiescent sans mot dire. Les images défilent d'un demain aussi sombre qu'hier, *d'un Liban éclaté, d'une capitale* déchirée et d'un front embrasé que l'on espérait à jamais éteint... Il n'est pas tout à fait minuit, ce mardi 14 septembre, et la radio phalangiste vient juste d'annoncer, interrompant Albinoni, l'interdiction faite aux miliciens chrétiens de circuler armés sans ordre de mission. Rien de plus, mais chacun a compris : *« Bechir est mort. »*

Une catastrophe pour eux aussi ? Ils sont à l'ouest, ces dix visages, ces dix regards druzes et chrétiens pour la plupart, souvent plus ou moins proches d'une gauche qui, hier encore, ne cachait guère son amertume et songeait, angoissée, au nouvel ordre qu'on lui promettait. Rien qui les prédispose à devancer la litanie des *regrets et pleurs à l'heure où*, brutalement, Cheikh Bechir Gemayel, président élu malgré eux, voire contre eux, disparaît avant de régner...

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

Pour défendre le franc, le Trésor lance un emprunt international de 4 milliards de dollars

Pour reconstituer, voire même accroître les réserves de devises de la Banque de France et lui permettre de continuer à défendre le franc, vivement attaqué ces dernières semaines sur le marché des changes, le Trésor va lancer sur le marché international un emprunt de 4 milliards de dollars (environ 28 milliards de francs) contracté auprès d'un ensemble de banques étrangères sous la direction de la Société générale, qui a offert les meilleures conditions : dix ans et 0,50 % en sus du taux interbancaire à six mois sur le marché de Londres (Libor), actuellement de 13 %. Il s'agit, en fait d'une ligne de crédit (Stand By) sur lequel le Trésor pourra tirer à volonté et dont la contrepartie, en francs, sera stérilisée dans les livres de la Banque de France ne pouvant servir à combler le déficit budgétaire.

Le cours du mark à Paris, qui avait battu mardi son record historique à 2,8325 F et atteint, pratiquement son niveau médian au sein du Système monétaire européen, a immédiatement fléchi, revenant aux alentours de 2,82 F.

Gagner du temps

par FRANÇOIS RENARD

Prendre de nouvelles mesures : il n'y avait vraiment plus que cela à faire face aux attaques dont le franc était victime depuis le 15 août, deux mois à peine après sa seconde dévaluation de juin. La Banque de France s'épuisait à soutenir sa monnaie jour après jour, consacrant plus de 10 milliards de francs à cette tâche sans en apercevoir la fin, et voyant ses réserves de devises fondre à nouveau, revenant de *33 milliards de francs fin juillet* à 22 ou 23 milliards de francs environ : de quoi tenir quelques mois, deux peut-être.

Le gouvernement et les autorités monétaires voyaient, avec appréhension, le cours du mark monter à Paris, grignotant lentement sa marge de fluctuation de 4,50 % depuis le *cours-plancher de 2,7709 F* jusqu'au plafond de 2,8985 F, et touchant presque, mardi 14 septembre, son niveau médian entre les deux limites, soit 2,8339 F. C'était la sonnette d'alarme, car, à l'étranger, le franchissement de ce niveau, le fameux cours-pivot, aurait été considéré comme le prélude à une baisse accélérée du franc, voué à faiblir encore et à atteindre rapidement son plafond, comme cela s'était produit au printemps dernier.

Il était donc urgent d'agir pour *stopper cette hémorragie* et essayer d'en supprimer les causes, à savoir les ventes de francs en provenance des milieux financiers internationaux, peu confiants dans le succès de la *politique du gouvernement*.

La palette des mesures à prendre était très large en théorie, très réduite en pratique.

(Lire la suite page 38.)

Le pouvoir et la rigueur

par ALAIN VERNHOLES

Le *plan de lutte contre l'inflation* mis en œuvre par MM. Mauroy et Delors à la mi-juin, en même temps qu'était annoncée la dévaluation du franc, aurait-il dû protéger notre monnaie contre de nouvelles attaques sur les marchés des changes ?

On pouvait effectivement penser qu'en annonçant un blocage *des prix et des revenus* il y a trois mois, puis en présentant au début de septembre un budget pour 1983 assez austère, le gouvernement se mettait à l'abri de la spéculation internationale, des gages importants de gestion économique et financière rigoureuse ayant été donnés. La faiblesse du franc a montré ces dernières semaines qu'il n'en était rien. Comment s'explique alors pareille évolution qui semble prendre notre ministre de l'économie et *des finances au dépourvu* ?

(Lire la suite page 37.)

M. Michel Rocard devra modifier son document d'orientation du IXe Plan

Lire page 12 l'article de J.-Y. LHOMEAU et un entretien avec M. BERNARD ATTALI, délégué à l'aménagement du territoire.

LA MORT DE GRACE DE MONACO

La princesse Grace de Monaco est morte mardi soir 14 septembre, vers 22 h 30, à l'hôpital de Monte-Carlo qui porte son nom, d'une hémorragie cérébrale. Celle-ci a été provoquée par l'accident de voiture dont elle avait été victime la veille, sur une route de la corniche méditerranéenne, non loin de la principauté.

L'annonce de son décès a provoqué la consternation à Monaco, où elle était très populaire, mais aussi la stupeur. Si les blessures causées à la princesse par l'accident étaient considérées comme sérieuses — fracture du fémur, de la clavicule et de plusieurs côtes, — elles ne paraissaient nullement, en effet, mettre ses jours en danger.

Une princesse de légende

Avec Grace Kelly, princesse de *Monaco, disparaît un personnage* deux fois légendaire, comme héroïne hollywoodienne qui décide un jour de rompre avec sa vocation de comédienne promise à une longue carrière pour épouser le prince charmant, et comme princesse en titre qui semble poursuivre par d'autres moyens ses aventures cinématographiques. *Hollywood, qui attira en* d'autres temps des aristocrates plus ou moins authentiques, entre par la grande porte dans la haute société européenne. La réussite sociale de *Grace Kelly est presque ressentie* comme une consécration de toute la profession.

Comédienne, Grace Kelly épouse idéalement le moule californien ; princesse, elle atteint à une célébrité universelle dont elle n'aurait *jamais pu rêver en tant qu'actrice de* cinéma. Avec son art du naturel, elle sait faire la transition entre deux univers en étonnante symbiose. Parfaite épouse et mère *de famille, elle perpétue un idéal* puritain que n'aurait pas renié le vieil Hollywood, à cheval sur les principes.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire page 9.)

AU JOUR LE JOUR

MÉMOIRE

Les mormons disposent, à Salt-Lake-City, d'un fabuleux fichier où sont répertoriées les identités de quatorze milliards de défunts, de quarante pays. La France, à elle seule, fournit quatre cents millions d'âmes mortes il y a cent ans et plus.

Immense mémoire du monde, cette nécropole sur microfilms fait vaciller l'imagination. Ce fichier du passé a un bel avenir devant lui. Nous sommes prévenus : puissants ou misérables, nous y finirons tous, fichus mais fichés.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Défense

La sécurité tourne à l'obsession, à l'idée fixe, comme le montre Jean Bacon. Mais l'assure-t-on mieux en s'en prenant à l'immoralité de la dissuasion ? Jean Laloy, qui est persuadé du contraire, répond à l'article que Mgr Pézeril avait consacré à cette question dans *le Monde* du 25 août. Dominique David expose, de son côté, la faiblesse de la notion d'équilibre nucléaire, tandis que Philippe Debas croit à la possibilité d'une organisation limitée de la sécurité européenne.

Un embryon de sécurité européenne

par PHILIPPE DEBAS (*)

L'EUROPE est défendue par les armées des États-Unis. Il y a bien les forces stratégiques française et britannique. Elles ne conjurent que la menace exercée sur leur pays par les mêmes armes. Il y a encore des forces classiques européennes : ce sont des supplétifs des Américains. Seuls, ceux-ci sont assez forts pour dissuader les Soviétiques d'attaquer.

Américaine, cette défense est incomplète. Elle fait front aux armées de campagne ; pas aux forces stratégiques. Il n'est même pas certain qu'elle soit à l'abri d'un tir préventif des armes de théâtre. Nos voisins n'ont pas mieux. Pour nous, elle est complémentaire de nos fusées ; alors que celles-ci contre-balancent les fusées de l'adversaire, elle contient l'invasion et préserve le *statu quo* en Europe. Elle permet en outre à nos doctrinaires d'échafander des théories où nos fusées arrêtent les armées de l'assaillant tandis que ses fusées à lui ne nous retiennent pas de tirer les nôtres. Puisque l'ennemi est contenu par nos alliés, nous pouvons feindre de croire qu'il l'est par nos rodomontades.

L'U.R.S.S. est une puissance européenne. Les États-Unis, point. Certes, leurs intérêts les engagent à entretenir des forces sur notre continent. Leur politique menée par un Sénat romain, il n'y aurait pas de risque de les voir partir. Mais ils sont une démocratie. Ils n'ont pas assez d'assurer leur avantage ; ils veulent encore de l'encens. Aujourd'hui, parmi les Européens, leurs contempteurs sont plus actifs que leurs thuriféraires. Une portion de l'opinion américaine trouve incongru de défendre des ingrats. Le Pacifique peut la consoler de l'Atlantique. Le maintien des armées américaines en Europe n'est pas une donnée intangible.

Une alternative

Quand même la logique de la puissance retiendrait ici les G.I's, ne peut-on espérer qu'un jour les États européens se mêlent d'exister ? Comme autrefois la Grèce, leurs pédagogues, rhéteurs et sophistes font prime ; pas leurs légions. Pourtant, ils ont de quoi compter. La prévoyance et la dignité les engagent à lever leurs armées pour leurs affaires. Il échoit à ceux qui maîtrisent l'atome, singulièrement à la France, de faire les premiers pas.

Voilà plus de vingt ans que d'aucuns imaginent des organisations achevées de défense européenne. Il n'y en a pas. Les États-Unis sont la plus amicale des puissances impériales. Pas au point de se battre afin de nous permettre de les congédier. Nos voisins préfèrent, sans doute, une force européenne à une caution américaine. Tout de même, ils ne lâcheront pas la proie pour l'ombre. Il faut faire avec les États-Unis, l'alliance atlantique et l'OTAN tels qu'ils sont. Et, vouloir ce que l'on peut, faute de pouvoir ce que l'on veut.

L'alliance atlantique est limitée dans l'espace. Elle est conçue en fonction de la menace des armées soviétiques.

Elle se repose de l'essentiel, l'armement nucléaire et le système cérébral, sur les États-Unis. Les pays européens sont libres de s'accorder sur l'action hors de la zone d'application de l'alliance, la défense contre les nouvelles formes d'agression, le système cérébral. La France et l'Angleterre peuvent offrir une alternative à la caution nucléaire des États-Unis.

Qu'il s'agisse de s'interposer au Liban, de libérer des otages à Kolwezi, de reconquérir les Malouines, de croiser ou d'intervenir dans l'océan Indien..., rien n'interdit de constituer un embryon de force multinationale. Bien sûr, nul, singulièrement la France et le Royaume-Uni, n'a intérêt à renoncer à son autonomie. On voit mal l'Espagne aider l'Angleterre contre l'Argentine, pour ne parler point de Gibraltar. Une intervention soumise à l'agrément de plusieurs États risque d'arriver après la bataille. Mais, il y a des cas plus faciles : présence dans l'océan Indien, sauvetage d'otages, concours aux organisations internationales... Et, avec le temps, l'embryon grandira.

La guerre ouverte n'est pas le seul type d'agression. Le terrorisme est quotidien. Nos ancêtres avaient fixé les Vikings en les faisant Normands. Avec une terre à garder, ceux-ci ne pouvaient plus frapper et partir. Les Palestiniens, eux, deviennent Vikings. Les Arméniens le sont depuis longtemps. Il y en a et il y en aura d'autres. Ils attaqueront leur ennemi partout et d'abord là où il est vulnérable. Ce n'est pas par hasard que les Vikings avaient une prédilection pour les couvents : les bonnes sœurs ne sont pas des guerriers redoutables. Quelque explicables que soient les raisons des « sans terre » et les prétextes de leurs affidés, nous ne sommes pas condamnés à leur fournir les champs de bataille et les victimes. Les forces antiterroristes, où qu'elles exercent leur talent, peuvent être européennes. L'efficacité n'y perdra pas. Au contraire, nos frontières n'entraveront plus leurs bras.

Aujourd'hui, les panoplies sont riches. Il y a une arme propre à chaque objectif, du couteau à la fusée à têtes multiples. Pour les puissants, la difficulté n'est pas d'avoir l'outil. Elle est de savoir quel est celui qui convient ; s'il est opportun de l'utiliser, et quand, et où, et comment. Qui ne possède pas un système de recueil et de traitement de l'information est aveugle. Ce système est très élaboré. Il demande, entre autres, la maîtrise de l'espace, la télématique, des équipes aptes à le diriger et à le faire évoluer. Les Européens peuvent l'édifier ensemble, le tout ou les éléments. Il n'est pas sans intérêt commercial. Cette qualité est de nature à faciliter les discussions. D'ailleurs, avec Ariane, le départ est pris.

Le nœud du problème

Voir n'est pas tout. Il faut tirer. L'armement nucléaire est le nœud du problème. Seule des Européens de l'Ouest, la France construit aujourd'hui les armes et les lanceurs. C'est une autre affaire d'en avoir un nombre tel qu'il offre une alternative à la caution américaine. L'Angleterre ne serait pas de trop.

En attendant, seule la France est en posture de concentrer là ses efforts. L'OTAN assure sa couverture. Elle est en deuxième ligne. Sur le théâtre « Centre-Europe », elle peut ne garder de forces classiques que ce qu'elle estime nécessaire à manifester son engagement au côté de nos alliés. De même, la protection des arrières sur son territoire n'a pas besoin d'être considérable. Les économies faites ici serviront à développer les forces nucléaires des armées et des flottes. Cela ne suffira pas. La suite dépendra de nos voisins. Selon la part qu'ils prendront à la mise sur pied des systèmes communs, ils libéreront ou non nos crédits pour l'atome.

Européenne, cette défense n'en sera pas pour autant complète. Les forces stratégiques française et anglaise ne garantiront pas plus nos voisins que celles des Américains ne le font aujourd'hui. Le tir des armes nucléaires de théâtre et tactiques restera, comme devant, soumis à la décision de leurs propriétaires reconnus. Nos voisins ne trouveront pas mauvais alors d'avoir deux fers au feu. Si l'Angleterre tarde à assumer sa part du fardeau, le passé fera soupçonner la France. L'éloignement rend les États-Unis moins formidables. L'amorce de la construction n'est pas garante de son achèvement. La volonté se relâchera si lui manquent la nécessité et l'occasion.

(*) Auteur de *l'Armée de l'atome*, éditions Copernic.

L'idée fixe

par JEAN BACON (*)

LE rideau tombe sur le sanglant épisode libanais. Il reste levé sur les affrontements d'Irak et d'Afghanistan, qui durent respectivement depuis vingt-quatre et trente-trois mois.

En dépit de profondes différences, on peut trouver à ces trois conflits — pour ne citer que ceux-là — un trait commun : la hantise de la sécurité. Les Soviétiques n'ont envahi l'Afghanistan que, disent-ils, pour protéger le pays contre la subversion fomentée par le Pakistan et l'Amérique. Un des objectifs de Saddam Hussein a été d'empêcher la révolution islamique de mettre en péril le régime irakien. Israël, enfin, a déclenché l'opération du Sud-Liban et de Beyrouth pour écarter la menace que représentaient, pour la Galilée, les forces palestiniennes et les éloigner de ses frontières.

En politique internationale, où la méfiance tous azimuts est la règle d'or, il est courant de mettre en doute la sincérité des déclarations officielles. Toutefois, même si d'autres considérations moins avouables les sous-tendent, il est certain que la recherche de la sécurité est l'idée fixe de tous les chefs d'Etat sans exception.

Or cette recherche est un leurre. Dans un essai humoristique et pourtant sérieux (1), j'ai essayé de montrer que l'accumulation frénétique des moyens de défense est typiquement une réaction d'angoisse, et que cette course universelle à la sécurité, suprême ironie, a seulement réussi à provoquer l'insécurité générale. Ce qui, on en conviendra, est un comble.

Nous aurions mauvaise grâce à méconnaître le souhait légitime d'Israël d'avoir *« des frontières sûres et reconnues »*, mais le gouvernement hébreu a-t-il choisi le bon moyen d'y parvenir ? L'histoire ne nous apprend-elle pas que la tentation est grande d'élargir indéfiniment les zones-tampons, et de transformer les glacis en conquêtes ? Ce qui ne fait qu'accroître les inquiétudes des voisins, exacerber les antagonismes, et rallumer les guerres.

Il existe une autre voie vers la sécurité. Elle exige la rupture du cercle infernal méfiance-réarmement. Elle suppose les révisions déchirantes qui remplacent le règne du coup de poing par le dialogue, les ultimatums par les concessions réciproques. En établissant un climat de confiance avec les Etats qui l'entourent, en entretenant avec eux des relations commerciales et culturelles, un pays fait davantage pour sa sécurité qu'en brandissant à tout bout de champ ses armes.

De telles vérités sont aveuglantes. C'est probablement la raison pour laquelle personne ne semble les voir. Il faudrait pourtant que l'opinion publique, si friande de « réalisme », se débarrasse des vieux mythes et fasse preuve de lucidité. La guerre ne se fait pas dans le cerveau des stratèges et des savants, à coups de statistiques, d'évaluations, d'abstractions. La guerre, c'est la mort des hommes : des militaires, et, de plus en plus, des civils (13 % en 1914-1918, 80 % aujourd'hui). La « vérité » de la guerre, ce sont les larmes des épouses et des mères, les souffrances des blessés, le désespoir des infirmes. A moins de croire encore à la nécessité de sacrifices humains périodiques, nous devons enfin, chacun pour notre compte, nous pénétrer de cette vérité.

C'est par cette prise de conscience individuelle que nous pourrons alors, au terme d'une longue marche, forcer nos dirigeants — qui ne méritent que rarement ce noble titre — à réviser leur désastreuse politique.

C'est la seule solution. Tout le reste n'est que rêves et vœux pieux.

(1) *Les Saigneurs de la guerre* (Les Presses d'aujourd'hui).

(*) Journaliste et écrivain.

Gare à l'équilibre nucléaire !

par DOMINIQUE DAVID (*)

LES débats sur la guerre et pour la paix, comme d'autres, s'inspirent des modes, changent de références dominantes, s'enthousiasment pour tels concepts ou nouvelles manières d'une vieille idée. Aujourd'hui, c'est la recherche de l'*équilibre* qui occupe le devant de la scène.

Or parler d'équilibre, exiger l'équilibre, dénigrer l'équilibre des forces militaires, c'est bien sûr affirmer une conception particulière de la guerre et de la paix de notre époque. Ceux qui manient, ces temps-ci, ce concept complexe en ont-ils toujours conscience ?

Le premier drame de l'*équilibre*, c'est qu'il ressemble à la justice. *A priori*, l'opinion publique est prête à admettre qu'un monde connaissant un équilibre de forces militaires serait un monde *juste*, sinon pacifié. Or cette évidence *morale* passe sous silence la mutation fondamentale qu'a connue le monde nucléaire de l'après-guerre. Alors que les mégatonnes françaises ou britanniques peuvent détruire une bonne partie du tissu urbain de tout adversaire potentiel, que signifie l'équilibre entre des forces — américaines ou soviétiques — qui multiplient cette puissance plusieurs dizaines de fois ?

Dissuasion tournée

Le grotesque calcul du nombre de morts successives qu'on est capable d'infliger à chaque citoyen du pays adverse montre dans quel monde d'irréalité se meut l'idée d'*overkill* (ou de sur-mort...). L'impératif moral qui conduirait à rechercher le sempiternel équilibre de ces morts « en excès » (c'est-à-dire inexistants, tout le monde ayant déjà été tué) pourrait, pour le moins, être questionné.

En bonne logique nucléaire : si chacun des adversaires dispose de moyens de détruire l'autre, cette dissuasion réciproque ne peut être mise en échec que si l'un des « joueurs » peut geler le potentiel de l'adversaire. Soit en le détruisant préventivement, soit en rendant son utilisation peu crédible.

Prenons deux exemples simples. Si l'ennemi pouvait détruire d'un coup *tous* les systèmes nucléaires français, notre dissuasion n'existerait plus. S'il pouvait, par un coup précis, détruire, par exemple, l'ensemble de nos systèmes basés à terre, sans pertes civiles, l'ennemi nous mettrait aussi dans une position difficile : c'est *nous* qui devrions alors tirer sur ses villes, exposant en retour les nôtres : la dissuasion aurait ainsi été tournée, inversée.

Ces deux hypothèses, parmi de nombreuses autres, pourraient être actualisées par les Deux Grands, par telle ou telle percée technologique. Et nous retrouvons ici l'un des principaux paradoxes de la course à l'équilibre : cet équilibre qui existe, bon an mal an, mesuré par l'absence de guerre, serait rompu par une percée technique ; mais c'est justement la course aux armements, qui se justifie de la recherche des équilibres, qui pourrait déboucher sur une telle percée.

Pour résumer d'une formule lapidaire : on peut se demander si, dans l'état de surarmement nucléaire que connaît aujourd'hui la planète, ce n'est pas l'exigence de l'équilibre qui produit le mieux sa propre négation, les conditions de sa disparition.

D'autant que si l'équilibre est difficile à cerner « moralement », il est tout aussi impossible à définir matériellement, mathématiquement. Le monde nucléaire croit vivre depuis trente-deux ans dans un équilibre de la terreur qui n'est au vrai qu'une gigantesque course au déséquilibre, appuyée sur une accélération technologique que nul responsable, politique ou industriel, ne maîtrise plus. Autrefois, un système d'armes pouvait durer des siècles. Dans la première moitié du vingtième siècle, il pouvait encore régner pendant plusieurs décennies. Aujourd'hui, un système d'armes est déclassé *avant* que l'arme elle-même ne se trouve périmée. Nous avons ainsi connu et déclassé sans les utiliser — heureusement — plusieurs générations d'armements nucléaires.

Ce rythme de renouvellement technique a un effet simple : il interdit la fixation de niveaux techniques comparables, qui, seuls, pourraient fonder, dans le temps, un équilibre. On ne répond plus à l'avance de l'adversaire en se haussant au même niveau que lui, mais en le surclassant, en attendant soi-même d'être dépassé sous cinq ans, etc.

Le *temps politique*, nécessaire au constat de l'équilibre, ne correspond plus au *temps technique*, au rythme de renouvellement des systèmes de mort ; plus exactement, le second a mangé le premier. On peut bien dénoncer le cannibalisme technique, mais il n'y a même plus de cannibales : qui maîtrise et impulse cette dérive ? Renvoyer seulement aux politiques et aux marchands de canons, c'est encore s'illusionner sur leur pouvoir.

C'est donc cette gigantesque course au déséquilibre qui dévalue, en soi, la recherche d'équilibre entre les armes, si « morale », si « évidente », si « nécessaire » qu'elle puisse paraître. Faut-il donc ranger cet équilibre au magasin des accessoires politiques ? Pas si vite.

La paix, surtout à l'heure de l'enchevêtrement des « dissuasions » nucléaires, dépend de facteurs multiples au nombre desquels le facteur psychologique tient une large place. L'équilibre, c'est aussi la manière dont les responsables politiques et les peuples pensent le rapport, égal ou inégal, des forces. Il est donc impossible de camper sur les seuls raisonnements logiques, imparables mais impuissants s'ils demandent aux Deux Super-Grands de jeter aux orties 95 % de leurs engins de mort.

Sauver le nucléaire ?

Entre le respect dévot d'une notion — l'équilibre — qui, à l'heure nucléaire, a perdu la plus grande partie de sa signification stratégique et le désintérêt total vis-à-vis de l'évolution des potentiels adverses, il faut trouver une voie médiane. Cette recherche ne peut s'appuyer que sur quelques constats découlant des remarques précédentes.

Il faut que les opinions publiques sachent — sans panique mais sans aveuglement — que l'*équilibre de la terreur* n'existe pas, qu'il n'a existé que fugitivement, à la fin des années 50, quand les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont arrivés à la parité nucléaire, et que nous vivons depuis une gigantesque course à la déstabilisation nucléaire, qui a pour effet de confondre de plus en plus la recherche de l'équilibre *et celle de la supériorité*.

Le nucléaire militaire pourra être « sauvé » dans la seule mesure où les partenaires internationaux s'accorderont pour en revenir à sa spécificité : par son énorme pouvoir destructeur, l'atome est la première arme depuis des siècles à pouvoir casser l'infernale spirale des accumulations d'armes.

Est-il encore temps ? Nul ne le sait. Mais ce que nous savons, c'est que nous vivons à la merci de la découverte qui ferait s'effondrer tout notre édifice de sécurité psychologique : demain, il sera encore plus tard.

Les Français qui, par raison et nécessité, semblent s'accorder sur une conception de défense radicalement différente de celle des géants américain et soviétique, ont sans doute un rôle majeur à jouer dans cette réflexion pour fonder la sécurité sur moins de mythe et plus de poids humain.

(*) Directeur adjoint de l'Institut français de polémologie.

RÉPLIQUE A... Mgr PÉZERIL

Les évêques américains et le défi atomique

Le point de vue de Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, sur la lutte de l'épiscopat catholique américain contre les armements nucléaires (le Monde *du 25 août) a inspiré les réflexions suivantes à M. Jean Laloy, de l'Institut :*

On voudrait, comme Mgr Pézeril, espérer qu'une éventuelle protestation des évêques américains contre la stratégie de dissuasion de leur gouvernement aura pour effet d'amener un jour les Etats-Unis et le parti communiste soviétique à se *« faire confiance »*. Mais que d'obstacles ! Comment, en effet, à partir d'une règle morale abstraite (il est *« immoral »* de tuer des innocents), aboutir à des recommandations touchant la réalité, cet entrecroisement de forces, d'intérêts, d'engagements et de valeurs, qui, aujourd'hui comme hier, est le terrain de l'action temporelle.

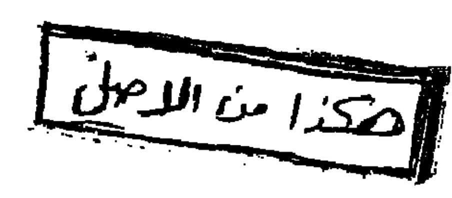
Dès qu'on entre dans ce fourré, on voit que le choix n'est pas entre le bien et le mal, mais entre plusieurs maux, les uns moindres, les autres pires. La stratégie de dissuasion a de nombreux défauts mais son but n'est pas la guerre atomique ; il est de l'empêcher. Pour cela, dans l'état actuel du monde, il faut être au moins deux. Est-il probable que le parti communiste de l'U.R.S.S. voie dans le geste éventuel des évêques un motif pour ouvrir les bras aux dirigeants américains et leur faire confiance ? N'y trouvera-t-il pas des raisons de penser que le mouvement pacifiste va peser de plus en plus sur les gouvernements des pays démocratiques, alors qu'en U.R.S.S. c'est le parti et le gouvernement qui contrôlent le mouvement pour la paix ?

Il est clair que le péril atomique pèse sur l'humanité pour toujours. On peut supprimer l'arme, non la capacité de l'inventer. Prométhée, pour avoir ravi le feu non du ciel mais de la terre, est devenu Sisyphe retenant son rocher. Peut-être pourra-t-on un jour dépasser la politique de dissuasion telle qu'elle existe, mais le chemin n'est pas encore tracé.

Condamner les aspects *« immoraux »* de la dissuasion, manifester son indépendance à l'égard de son propre gouvernement, est une chose. Contribuer à affaiblir ainsi les fondements de cette dissuasion en est une autre qui risque de rouvrir la porte aux guerres *« limitées »*, aux victoires sans guerre, à l'élargissement de la zone du monde dans laquelle les innocents, quand ils ne sont pas massacrés, sont opprimés sans espoir. La réalité polonaise actuelle, pour ne prendre qu'un seul exemple, est-elle plus supportable pour la conscience que l'éventualité d'une catastrophe que la dissuasion a pour but d'éviter ?

Souhaitons donc que l'épiscopat des Etats-Unis, avant de se prononcer (s'il il y a quelque position définitive en un tel domaine), s'efforce de saisir le problème dans toutes ses dimensions.

RECTIFICATIF. — Une coquille a rendu incompréhensible une phrase de l'article de Maurice Duverger (*le Monde* du 9 septembre, p. 2). Il fallait lire (cinquième colonne, treizième ligne) : *« Elle* (la violence) *n'y sert jamais la cause de la liberté. »*



Le Monde

étranger

L'ASSASSINAT DE BECHIR GEMAYEL

« Une catastrophe ! »

(Suite de la première page.)

Pourtant, au même instant, ils ont tous redouté le retour du pire. Cette fois, l'interminable ligne de ruines lépreuses n'a pas coupé Beyrouth entre joie et sanglots, vivats et deuil, Est et Ouest, gauche et droite... Des deux côtés du « front », tout au long de la nuit, les mêmes rues désertes, le même silence lourd d'angoisse étouffée. Non que la douleur soit vraiment partagée. Mais la peur, à coup sûr. Peur du vide, peur de l'inconnu, *peur que ne se déchaînent*, sous le seul poids d'une fatalité, de longtemps éprouvée, toutes ces passions qu'on s'efforce de croire apaisées

Beyrouth, en ce milieu de nuit, *ne dort guère. Ils sont des milliers*, à l'est comme à l'ouest, l'oreille collée au transistor, fébriles, passant d'une station à l'autre pour n'entendre bientôt qu'une musique classique. Ils cherchent à savoir mais sentent déjà ce qu'on ne leur dit pas. Enfin, peu après minuit, le premier ministre, M. Chafic Wazzan, rompt le silence par un communiqué qui confirme le décès du président élu et met ainsi un terme à huit heures de totale confusion. Ne l'avait-on, en effet, point vu, et même entendu, Cheikh Bechir, sortant tout poussiéreux de l'immeuble presque effondré où ses ennemis avaient voulu le tuer ?

Mais un trop long silence vint aussitôt semer doutes et craintes : les dizaines de kilos d'explosifs qui, à 16 h. 10, avaient soufflé le siège du parti phalangiste à Achrafieh n'avaient pas épargné leur seule véritable cible.

Bechir Gemayel était venu là, au cœur même de son fief, un peu pour des adieux. Moins en président qu'en frère d'armes, pour saluer les Kataeb du quartier avec lesquels, chaque mardi depuis bientôt dix ans, il se retrouvait. Folle imprudence que de conserver ainsi des habitudes connues de tous, dans les mêmes milieux, à la même heure que de coutume ?

Une énorme explosion lui a donné tort. En un seul souffle, trois étages du local kataeb se *sont en partie* effondrés. L'un des murs est éventré. De tout le quartier, une foule approche, difficilement contenue par des miliciens effarés qui doivent tirer en l'air pour donner le passage aux *premiers secours*. De *tous côtés*, la rumeur court : « *Il était là.* » La tension grandit. Une petite unité israélienne vient prendre position sur les lieux, et les « *hommes de Bechir* » bouclent tout le quartier.

A cet instant sans doute naît l'énorme confusion qui durera jusqu'au milieu de la nuit. De l'immeuble, près d'une heure après l'explosion, « *on* » a vu sortir le président élu, soutenu par des sauveteurs, mais bien debout. « *On* » l'a entendu dire quelques mots avant de s'engouffrer dans une ambulance. Ce « *on* » devient, comme une traînée de poudre, des centaines de voix, et vite, très vite, autant de cris de joie.

Sur les pentes d'Achrafieh, des cortèges de voitures fleurissent, noyées sous des grappes de jeunes gens qui arborent des posters *géants du « héros » et hurlent de* soulagement. Devant le siège détruit du parti, les sauveteurs s'activent derrière un bulldozer. Mais c'est déjà presque... secondaire. Agences de presse et radios ont annoncé la bonne nouvelle : Cheikh Bechir est vivant, sorti miraculeusement indemne de l'enfer...

Mais, en fait, nul ne sait où il est. On le cherche de tous côtés. Son frère Amine, son épouse, son père, cherchent aussi. A l'Hôtel-Dieu, où l'« on » assure qu'il est allé « *juste pour subir un contrôle* », et puis, bientôt, dans tous les hôpitaux de l'Est. Rien. Les dirigeants kataeb interrogent rapidement ces « *on* » qui juraient l'avoir vu. Tout juste maintenant l'ont-ils « *entraperçu de loin* » ou « *de dos* ». Vers 20 heures, les radios chrétiennes cessent de diffuser. Une demi-heure plus tard, *la télévision* assure encore que le président élu est vivant, mais limite son journal à quelques nouvelles brèves.

Vers 22 heures, la rumeur laisse entendre qu'« il » est seulement *contusionné et légèrement blessé* à la jambe. Mais, dans les cercles dirigeants, aux sièges des journaux, le doute s'est installé. Une heure plus tard, enfin, les sauveteurs, qui travaillent à la lueur *de gros projecteurs, sortent* des décombres un corps presque méconnaissable qu'il pensent néanmoins pouvoir être celui de Cheikh Bechir. Quelques responsables phalangistes se précipitent et *confirment. Ils* ont reconnu l'alliance, portée à l'annulaire...

Le président Elias Sarkis, sitôt informé, se rend à Bickfaya, le berceau de la famille dans la montagne chrétienne, pour présenter *ses condoléances. Le* premier ministre officialise le décès par un communiqué où il exprime sa « *profonde douleur* » et flétrit « *cet acte criminel, inscrit dans la chaîne du complot qui se poursuit contre le Liban, au moment où le pays commence à recouvrer sa santé et entame la marche vers la paix* ».

Qui l'a tué ?

Çà et là, déjà, le Liban des factions se réunit. Moins stupéfait sûrement qu'anxieux devant le gouffre qui s'ouvre, on s'interroge pour l'immédiat, on suppute pour la suite. Plus de questions que de réponses, plus de doutes que de certitudes. Illusoire de se rassurer en constatant seulement qu'il n'y a point pour l'heure de vide *institutionnel*, le *président* Sarkis étant en fonctions jusqu'au 23 septembre. Mais après ? Une prolongation de son mandat ? De nouvelles élections d'ici là ? Mais qui élire ? Nul ne s'était présenté *hier contre Cheikh Bechir... Qui* voudrait, aujourd'hui, dans l'inconnu total, lui « succéder » ?

Reste surtout, pour tous, à découvrir qui, en cet après-midi d'été, sur la colline d'Achrafieh, a *soudain décidé de bouleverser* la donne, de rendre soudain mort-né un processus qui, malgré tant d'obstacles, semblait redonner au Liban une vraie chance de vivre...

Il a fallu, pour transporter au cœur du bastion chrétien, pour installer dans un local plus que *sévèrement gardé*, quelque 300 kilos de T.N.T., une folle audace ! Ou bien plutôt une grande *connaissance des lieux et* habitudes, une large liberté de circuler et finalement de solides complicités.

Certains des plus hauts dirigeants phalangistes n'ont sans doute pas *été étonnés, qui disaient* en privé ces derniers jours redouter un attentat. Des rumeurs avaient même circulé sur deux tentatives depuis le jour de l'élection... Mais personne encore, d'aucun côté, n'a osé ou voulu désigner un coupable. Chacun se borne, le plus souvent, à égrener la liste, certes longue, des ennemis d'hier et d'aujourd'hui de celui qui, le 23 septembre, devait présider au destin du pays.

Il y a le « *clan Frangié* », celui des maronites du Nord, qui n'ont pas oublié le massacre d'Ehden. Sinistre jour que ce 13 juin 1978, qui vit un commando phalangiste tuer dans leur sommeil Tony, fils de l'ancien président de la République, sa femme, sa fille, et trente-deux de ses partisans, punis pour avoir partie liée avec l'« *ennemi syrien* ». Mais, même soutenu *dans l'ombre* par le « *frère de Damas* », le « *clan du Nord* » pouvait-il s'infiltrer si loin ?

Il y a le « clan Chamoun », maronite lui aussi. Il n'a pas oublié *la tuerie de Safra, en ce* 7 juillet 1980, qui vit les fidèles de Bechir anéantir en un rien de temps la milice de l'allié concurrent, accusé de semer trop de troubles et, sans doute, châtiée *pour n'avoir point voulu faire* totale allégeance ou disparaître devant plus fort qu'elle. Mais le vieux président Chamoun n'avait pas pour autant rompu l'alliance chrétienne, et son fils Dany, en demi-exil en Europe, était lui-même, dit-on, promis à un ministère, symbole de réconciliation...

Que reste-t-il dans l'autre camp ? Les milices de la gauche. Elles ont perdu, avec l'allié palestinien, l'essentiel de leur force, et savent que sur leurs propres terres, à l'ouest, on aspire de toute part d'abord à l'ordre et à la paix. *Où seraient, qui seraient,* leurs complices ?

Alors ? Palestinienne, syrienne, cette main qui a brisé bien des espoirs ? Abou Ayad, numéro 2 du Fath, n'est-il pas venu il y a quelques jours menacer et gronder sur les terres mêmes du Liban ? Nul, pourtant, pas même les ultras du camp chrétien, n'a encore accusé Damas ou l'O.L.P.

La presse de Beyrouth, elle, curieusement, insiste surtout, ce mercredi matin, sans tirer pour autant d'imprudentes conclusions, sur les hiatus de plus en plus nombreux et graves apparus ces derniers temps entre le président libanais élu et ses « alliés » israéliens. On en murmurait, on les susurrait, depuis quelques jours, jusque dans les antichambres phalangistes. Les voilà noir sur blanc. « Après un moment de consternation », Israël parle déjà d'un partage d'influence avec la Syrie », titre *L'Orient-le Jour*, sous la grande manchette annonçant la mort de Bechir Gemayel.

Beyrouth, ce mercredi matin, s'est réveillée dans le vrombissement des chasseurs-bombardiers d'Israël venus survoler à très basse altitude la capitale. Bientôt, on a su que des chars israéliens progressaient à partir de la banlieue sud et pointaient leurs canons sur les camps palestiniens. Bien vite, les points de passages entre l'est et l'ouest se sont fermés. A l'ouest, les queues se formaient près des stations d'essence et aux portes des boulangeries. Beyrouth a peur. Sinistre jour que ce 14 septembre 1982...

DOMINIQUE POUCHIN.

LA CONSTITUTION HABILITE LE PARLEMENT A ÉLIRE UN NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT

La disparition du président élu, neuf jours seulement avant son investiture, ne crée pas de vide constitutionnel au Liban.

Elu le 23 août dernier, M. Bechir Gemayel devait prêter serment *le 23 septembre, date* à laquelle expire le mandat du président en exercice, M. Elias Sarkis.

Le président de la chambre, M. Kamel El-Assad, peut en principe convoquer le Parlement dès maintenant pour élire un nouveau chef de l'Etat. L'article 73 de la Constitution prévoit de toute façon que le Parlement se considère en session permanente au cours des dix jours qui précèdent « l'expiration du mandat » du président en exercice pour élire un nouveau chef de l'Etat, même si cette session n'est pas convoquée par son président.

La mort du président élu est toutefois un fait sans précédent dans les annales libanaises. De même, aucun président n'est mort ni n'a été assassiné en exercice.

La Constitution de 1926, modifiée pour la dernière fois en 1947 ne prévoit pas, comme on le croit souvent, la répartition confessionnelle des trois plus hautes charges de l'Etat (la présidence de la République à un chrétien maronite, la présidence du conseil à un musulman sunnite et la présidence de la Chambre à un musulman sunnite). C'est le « pacte national » non écrit de 1943, sorte de modus vivendi établi entre les différentes communautés libanaises, qui a établi ce système politique à base religieuse.

Défense d'espérer !

par ANDRÉ FONTAINE

Parmi les *nouvelles sinistres* dont cette année est si lourde, voici sans doute la pire. Non que Bechir Gemayel ait été un saint de vitrail dont les vertus devraient provoquer nos larmes. C'était d'abord, comme la plupart des politiciens libanais, un chef de clan, peu regardant sur le choix des moyens, et dont les miliciens n'avaient pas la *détente moins facile que les* janissaires de ses innombrables adversaires. Mais il se trouvait que ce battant avait aussi une tête politique. Il avait compris que pour *devenir président* du Liban il fallait être celui des Libanais, et non pas seulement celui des chrétiens maronites, eux-mêmes d'ailleurs plus divisés qu'on le croit généralement. En tout cas il avait réussi à se faire élire par des représen*tants* de toutes les communautés religieuses du pays.

Depuis sa désignation, on *s'était remis* à espérer. *L'évacuation* de Beyrouth-Ouest s'était opérée sans trace d'incident. Les Israéliens reculaient leurs chars. L'armée libanaise se *réinstallait sans histoire et commençait* à récupérer les armes laissées par les Palestiniens. Avec cette ardeur à vivre aussitôt fini le déluge de feu, qu'ils ont en commun avec les populations des régions volcaniques, les habitants de la capitale avaient entrepris le déblayage des ruines aidés de bulldozers arrivés en toute hâte d'Arabie *Saoudite*.

A l'extérieur, l'attitude compréhensive manifestée par Ronald Reagan envers les Palestiniens, l'installation combien symbolique de Yasser Arafat à Tunis, le ralliement de l'immense majorité des chefs d'Etat arabes, à Fès, à une version améliorée du plan Fahd, que l'U.R.S.S. elle-même devait endosser par la suite, tout cela paraissait créer ce que le *Financial Times* appelait, ce mercredi matin encore, avant de connaître la mort du président-élu, un courant *vers la paix, a momentum for peace*.

Après tant d'années d'une guerre que l'on n'appelait civile que par antiphrase, beaucoup en étaient venus à désespérer du Liban. Non certes des Libanais eux-mêmes, dont le courage, la capacité d'adaptation, le génie des affaires, ne cessaient de surprendre. Mais de leur aptitude à surmonter leurs querelles ataviques ou importées pour se plier au minimum de discipline collective et de civisme sans lesquels il n'est pas d'Etat digne de ce nom.

Depuis quelque temps cependant, un an peut-être, on sentait, devant l'excès du malheur, renaître une conscience nationale, *un désir de surmonter les* passions, les préjugés, les haines, pour rendre au pays du cèdre son ancien destin de Suisse du *Proche-Orient*, où vi*vaient jadis en paix chrétiens* maronites ou orthodoxes, musulmans chiites ou sunnites, druzes, juifs, arméniens.

Bechir Gemayel, qui avait l'*esprit vif, avait compris ce* mouvement et misé sur lui. L'invasion israélienne, à laquelle il eut la sagesse de ne pas faire participer ses troupes, lui donna sa chance. A peine sortis de l'enfer, beaucoup de Libanais, et avec eux beaucoup d'amis du Liban, qui ne se consolaient pas de le voir s'enfoncer chaque jour un peu plus *dans l'horreur, s'étaient pris à* rêver. La reconstruction allait commencer, d'une minute à l'autre. Sur les ruines accumulées, les Libanais allaient rebâtir un Liban plus *beau*, plus juste, plus fort que l'ancien.

C'est cet espoir que, au-delà de la personne de Cheikh Bechir, les tueurs ont voulu éliminer. Quant à leur origine, on n'a que l'embarras du choix des hypothèses. Il y a tant de gens, dans cette région et ailleurs, qui ont intérêt à ce qu'il soit définitivement interdit d'espérer...

Trois semaines pour prouver que la solution passait par lui

De notre correspondant

Beyrouth. — Assassiné vingt-deux jours après son élection à la présidence de la *République* libanaise, à *neuf* jours de son investiture, Bechir Gemayel n'aura donc pas été le chef de cet Etat qu'il se proposait de restaurer.

Pourtant, en trois semaines, ce très jeune homme — il aurait eu trente-cinq ans en novembre, — chef de guerre adoré de ses troupes et qui avait fini par s'assurer l'adhésion des chrétiens du petit territoire qu'il contrôlait, contesté, voire honni par ses ennemis politiques, était finalement apparu à ses compatriotes, y compris au sein de cet islam qui, au départ, le récusait, comme le *symbole de* la *régénérescence* du Liban, parce qu'il représentait l'image-type d'une autorité dont la population libanaise est assoiffée.

Depuis longtemps, à vrai dire, la mutation était en germe : lassée par l'anarchie, ballottée par l'inconsistance de ses dirigeants, la popula*tion musulmane de Beyrouth-Ouest* et de tout le secteur, à l'époque « palestino-progressiste » s'est mise d'abord — c'était en 1979-1980 — à rêver de « *son* » Bechir, d'un tel homme sorti de ses rangs. Puis, à partir de 1981, à souhaiter Bechir Gemayel tout court.

Brusquement, sous l'effet de l'accélération des événements dans le sillage de l'invasion israélienne du Sud et du siège de Beyrouth, l'inconcevable est devenu réalité : Bechir Gemayel a été élu président de la République par soixante-deux députés, dont dix-neuf musulmans. Des renégats ? La colère n'a duré que l'espace d'un matin. De plus, exprimait-elle le sentiment populaire ? N'était-ce pas plutôt les soubresauts de chefs locaux qui se voyaient en train de perdre leurs parcelles de pouvoir au profit d'un pouvoir cen*tral que Bechir Gemayel était déterminé* à rétablir. Ou plutôt à établir, car il n'avait pratiquement jamais existé dans ce pays de clans dont l'armée n'avait cessé de s'affaiblir depuis que son chef, le général Fouad Chehab, avait achevé son mandat présidentiel en 1964.

Durant trois semaines, Bechir Gemayel est allé de l'avant, martelant des idées simples dans un langage *simple. Les foules qui sont venues* le féliciter étaient, bien sûr, essentiellement chrétiennes. Mais *le Sud* chiite n'était pas absent, ni la montagne druze. Et c'est le passage d'Ouest en Est d'une *délégation de* sunnites beyrouthins qui a été à l'origine de l'incident au cours duquel, dimanche 12 septembre, pour la première fois depuis 1975, l'armée libanaise s'est imposée.

Dans ce pays dont les habitants, avec la vitalité et la ténacité qui les caractérisent, ne demandaient qu'une raison de croire en l'avenir, ce furent des journées de foi espoir. *Le départ des combattants* palestiniens et de l'armée syrienne de Beyrouth-Ouest, le retour de l'armée libanaise et de la police, la disparition des miliciens, le déblaiement *des rues jusque dans le centre-ville* figé et en ruines depuis 1976, tout se mêlait pour que la capitale libanaise reprît vie. Les gens étaient convaincus que la guerre était désormais derrière eux, sauf peut-être au Nord et dans la Bekaa. Mais, surtout pour ses habitants, l'essentiel, n'était-ce pas la capitale ?

Déjà, on voyait des maçons à l'œuvre dans les appartements saccagés par les terribles bombardements israéliens. La livre libanaise reprenait, du jour au lendemain, 10 % au dollar triomphant sur toutes les autres places. Les notables musulmans, menés par M. Saeb Salam et le premier ministre M. Chafic Wazzan, acceptaient, somme toute très vite, la main tendue par le président élu. Ce fut la rencontre Gemayel-Salam du 11 septembre et la perspective d'une coopération entre le nouveau régime et le sunnisme beyrouthin, venant s'ajouter à des relations déjà bonnes voire pri*vilégiées avec une bonne partie des* chiites et des druzes.

Partout, au-delà de la réalité, tout ce renouveau était attribué à l'« *effet-Bechir* ». Mais, dans la vie des nations aussi, les facteurs psychologiques ne sont-ils pas souvent plus déterminants que les facteurs objectifs ?

C'est qu'aussi, en trois semaines, le nouveau président avait dessiné les grandes lignes d'un dessein politique et montré que, même s'il *s'était* empressé d'aller rencontrer MM. Begin, Sharon et Shamir, en Israël, il n'était pas leur homme lige. On sait *aujourd'hui* que ses trois *interlocuteurs* israéliens l'ont poignardé dans le dos en divulguant cette réunion censée demeurer secrète : en sortant, il s'est retrouvé nez-à-nez avec *des journalistes israéliens. Malgré* tout, il a dû la démentir. Les rapports de Bechir Gemayel avec les autorités israéliennes, qui remontent à 1976, ont toujours été ombrageux : deux nationalismes se heurtaient et le jeune libanais qu'il était avait constaté que les intérêts de son pays et ceux d'Israël pouvaient être convergents, mais ne l'étaient pas toujours.

Après son élection, ses rapports sont *devenus franchement* agités. Bechir Gemayel était allé proposer au trio qui dirige l'Etat hébreu, la non-belligérance dans l'immédiat, avec toutes sortes d'arrangements frontaliers, en attendant de pouvoir conclure plus tard, un traité de paix. Ce qui aurait rendu furieux ses interlocuteurs.

D'autant plus qu'à l'évidence, le nouveau président libanais équilibrait ses rapports avec Israël en s'abritant derrière les Etats-Unis. Il avait tout récemment découvert la carte américaine mais, surtout, les Américains l'avaient découvert à l'occasion de la crise d'avril-juin 1981 qui l'avait opposé à la Syrie. Washington, après avoir favorisé son élection à la présidence de la République, était prêt *à le soutenir à fond, notamment dans* son projet de doter le Liban d'une armée de cent mille hommes qui lui eût donné les moyens d'une indépendance nationale. Dans la phase conflictuelle que traversent actuellement les relations entre les Etats-Unis et Israël, Bechir Gemayel n'a pas manqué une occasion de rendre hommage à la politique américaine, prenant des distances à l'égard d'Israël, qui ne se privait pas, de son côté, de le harceler et de le mettre dans des situations embarrassantes.

Est-ce cela qui a facilité la détente avec les récalcitrants de Beyrouth-*Ouest ? Est-ce le fait que, se sentant* fort, il a donné de lui une image libérale là où ses ennemis l'accusaient de dictature ? Est-ce parce que, sans renoncer à se montrer « *musclé* » *et déterminé, il a re*cherché systématiquement le dialogue ? Toujours est-il que Beyrouth-Ouest était prête à faire beaucoup de chemin pour aller à la rencontre de Bechir Gemayel lorsque celui-ci a été assassiné.

« J'ai un rôle à remplir »

« *Tu sais bien Bechir* — tout le monde ou presque le tutoyait *très* vite, — *que tu es promis à une mort violente, de la part de tes ennemis et, à défaut, de la part de tes amis. Quel effet cela te fait-il de vivre en côtoyant cette idée ?* » Cette question, nous la lui avions posée au terme d'un long entretien, il y a quatre ans, alors qu'il était en pleine bataille avec les Syriens. A l'époque, il apparaissait qu'il devait être éliminé pour que la crise libanaise puisse être résolue. « *J'ai un rôle à remplir. Je le remplirai. Les hommes passent, les nations demeurent* », nous avait-t-il répondu.

Bechir Gemayel est finalement mort, de mort violente, alors que la solution de l'interminable crise libanaise passait peut-être par lui.

LUCIEN GEORGE.

[Bechir Gemayel, âgé de trente-quatre ans, était le plus jeune fils de Pierre Gemayel, fondateur du parti des Kataëb. Avocat de formation, il abandonne définitivement ses activités professionnelles en 1975, lorsque la guerre éclate, prenant le commandement des groupes armés d'un des quartiers chrétiens de Beyrouth. Quand le chef de toutes les milices kataëb William Haoui, est tué pendant le siège du camp palestinien de Tell-Al Zaatar en juillet 1976, il lui succède. En 1978, le fils, la belle-fille et la petite-fille de l'ancien président Frangié sont assassinés. En reconnaissant que ses partisans ont participé au massacre, Bechir Gemayel se défendra d'en avoir été l'instigateur. Sa fille, à l'époque unique, a été tuée en 1979 dans un attentat qui, probablement, le visait. (Il avait eu depuis deux autres enfants, un garçon et une fille). En juillet 1980, il avait éliminé la milice rivale bien qu'officiellement alliée des Phalanges de l'ex-président Chamoun, devenant ainsi l'homme fort du Liban chrétien. Il s'était battu contre les Syriens, dans de véritables guerres de juin à octobre 1978, et d'avril à juin 1981. Depuis 1976 il avait constamment été à la tête du combat militaire contre les Palestiniens, tout en maintenant avec eux le contact politique. (Voir *le Monde* du 24 août 1982).]



(Dessin de PLANTU.)

L'ASSASSINAT DE BECHIR GEMAYEL

M. MITTERRAND : une action criminelle

M. Paul-Marc Henry, ambassadeur de France au Liban, a été reçu à 1 heure du matin ce mercredi 15 septembre par M. Sarkis, président de la République libanaise. Il lui a remis un message de M. Mitterrand déclarant : *« Le premier ministre a, il y a quelques heures, exprimé l'indignation éprouvée par le gouvernement français à l'annonce de l'attentat qui a causé la mort de nombre de vos compatriotes. Rien alors ne nous permettait de prévoir que le président élu serait lui-même victime de cette action criminelle. Je m'incline devant sa mémoire et tiens dès cet instant à réaffirmer l'amitié fidèle de la France, qui se sent si proche du Liban en cette heure dramatique. »*

M. Mitterrand fait allusion au télégramme de sympathie que M. Mauroy avait adressé mardi soir à M. Gemayel, après l'attentat auquel on croyait alors que le président libanais élu avait échappé.

LES PRINCIPALES FORMATIONS POLITIQUES LIBANAISES

- **KATAEB (PHALANGES LIBANAISES).** — Fondées en 1936 par Pierre Gemayel, elles sont aujourd'hui le principal parti chrétien. Ses deux principaux animateurs sont désormais MM. Pierre et Amine Gemayel, respectivement père et frère de Bechir Gemayel.
- **PARTI NATIONAL LIBERAL.** — Créé en 1958, c'est la formation de l'ancien président Camille Chamoun, dont l'influence a diminué à mesure que les Kataeb prenaient de l'importance.
- **BLOC NATIONAL.** — La coalition groupée autour de M. Raymond Eddé, député maronite en exil à Paris, existe depuis 1943. Elle fut la seule à s'opposer aux accords du Caire de 1969 réglementant la présence palestinienne au Liban.
- **LE MOUVEMENT NATIONAL.** — Fondé en 1976, ce regroupement de divers partis se situant à gauche ou à dominante islamique, eut longtemps pour dénominateur commun le soutien inconditionnel aux organisation palestiniennes. Le Mouvement national regroupe principalement le parti socialiste progressiste créé en 1949 par le chef druze Kamal Joumblatt ; le parti communiste libanais, qui existe depuis 1924 et est actuellement dirigé par M. Georges Haoui ; le parti syrien national social, qui, créé en 1932, et avec une dominante chrétienne à l'époque, plaidait pour la « grande Syrie » ; laïque mais à tendance fasciste, le P.S.N.S. avait fini par se rallier à la gauche pro-palestinienne en 1969 ; les Mourabitoun (les vigilants), formation sunnite fondée en 1958, qui a connu ses heures de plus grande influence dans les années 1975-1976 (voir « le Monde » du 5 aot 1976).

Israël s'assigne pour tâche prioritaire d'empêcher une reprise de la guerre civile

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Un crime très grave, un coup porté aux efforts de reconstruction et de réunification du Liban »*, telle a été la première réaction de M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, qui, mercredi matin 15 septembre, n'en a pas dit davantage et s'est abstenu d'indiquer quelles conséquences le gouvernement israélien pouvait tirer de l'événement, qui revêt pour lui une importance considérable. Pour sa part, M. Begin a adressé à la famille Gemayel un message de condoléances en soulignant à quel point il avait été *« choqué »* par *« l'assassinat de ce grand patriote et grand combattant pour la liberté et l'indépendance du Liban »*. Plus significatifs ont été les propos du président de la Knesset, M. Menahem Savidor, admettant que *« la mort de Bechir Gemayel peut changer toute la situation... »* et surtout ceux de l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Michel Arens, qui, lors d'une interview accordée dans la nuit à une chaîne de télévision américaine, a déclaré : *« On doit prendre en compte le fait que l'armée israélienne est aujourd'hui la seule force véritablement stable au Liban. »* M. Arens a répondu par une question : *« Imaginez un seul instant ce que serait le Liban maintenant sans l'armée israélienne ? »*, alors qu'on lui demandait si dans les nouvelles circonstances, un retrait rapide des troupes israéliennes ne paraissait pas de moins en moins probable.

Auparavant, M. Arens, qui est l'une des principales personnalités du Likoud, et fut l'un des « faucons » les plus résolus de la majorité gouvernementale, avait reconnu que la volonté de M. Begin de signer avec le nouveau président libanais un traité de paix *« pouvait être l'une des raisons pour lesquelles cet assassinat a été commis, afin de prévenir une pareille éventualité »*.

Pour sa part, Yuval Neeman, ministre de la recherche scientifique et technologique, dirigeant du parti d'extrême droite Renaissance, qui a récemment rejoint la coalition, a fait valoir que le drame qui vient de se produire à Beyrouth rendrait *« encore plus pressante »* la demande israélienne que soient conclus des *« arrangements de sécurité »* au Sud-Liban afin d'assurer la protection de la frontière. M. Neeman avait déjà fait savoir qu'il était opposé à un retrait total d'Israël dans cette région. Le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, avait récemment émis ce vœu — ou cette exigence — en faisant remarquer que de telles dispositions seraient nécessaires au cas où un traité ne pourrait être signé prochainement. Le gouvernement israélien se résignait à envisager de plus en plus ces dernières semaines une telle hypothèse, en raison des réticences grandissantes que manifestait à ce sujet Bechir Gemayel, provoquant ainsi une amère déception chez M. Begin.

Ces premières déclarations suffisent à montrer que les dirigeants israéliens entendent plus que jamais avoir leur mot à dire au Liban. Dans les milieux proches du gouvernement on indiquait, mercredi matin, que la première tâche d'Israël serait d'éviter l'éclatement de nouveaux troubles graves au Liban — la plupart des journaux israéliens avaient eu tout juste le temps dans la nuit de signaler que Jérusalem craignait une *« reprise de la guerre civile »*. D'autre part, on souligne que si la mort de Bechir Gemayel met en péril la recherche d'une solution à l'ensemble du conflit libanais, Israël n'a pas l'intention de modifier les objectifs fixés au début de la guerre, en juin : évacuation de l'O.L.P. et de toutes les *« forces étrangères »*, installation d'un *« gouvernement fort »* et signature d'un traité de paix.

Un échec redoutable

Alors que MM. Begin et Sharon ont été tenus informés tout au long de la nuit de la situation à Beyrouth, le gouvernement israélien n'avait pas encore pu évaluer toutes les répercussions de l'événement. Mais il apparaissait déjà que celui-ci représente un échec redoutable pour Israël.

L'élection le mois dernier de celui, depuis longtemps, passait pour être son « allié », sinon son « homme » avait été évidemment accueillie avec une extrême satisfaction par M. Begin. Même si Bechir Gemayel avait paru vouloir, dès l'annonce de sa candidature, prendre ses distances à l'égard d'Israël, M. Begin n'avait pu s'empêcher d'adresser au président nouvellement élu un message de félicitations enthousiastes, au grand dam de certains conseillers du premier ministre, qui estimaient que cela ne pouvait que gêner le futur chef de l'Etat, et compliquer les rapports israélo-libanais.

La disparition de cet *« ami »* peut être considérée comme un revers supplémentaire pour M. Begin, car ce dernier avait le sentiment, après la soudaine initiative de paix du président Reagan, d'avoir été frustré de sa *« victoire »* au Liban et des bénéfices qu'il comptait en tirer, notamment pour imposer en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza sa propre solution du problème palestinien.

L'espoir de voir s'établir à Beyrouth un gouvernement « stable » très lié à Israël semble aujourd'hui encore plus illusoire, mais il est vrai que M. Begin avait peut-être déjà perdu ses illusions à l'égard de l'homme et du mouvement phalangiste auxquels Israël avait rendu depuis des années de multiples services. MM. Begin et Sharon avaient d'abord été surpris de voir que les milices chrétiennes s'étaient gardées d'intervenir dans la bataille de Beyrouth aux côtés de l'armée israélienne.

Puis, selon le mot de certains proches du premier ministre, Bechir Gemayel avait poussé l'*« ingratitude »* jusqu'à paraître repousser, au moins à terme, l'idée d'un traité avec Israël, pour tenter un rapprochement avec l'opposition libanaise musulmane et le monde arabe. C'est pour lui adresser de sévères reproches à ce propos que MM. Begin Sharon et Shamir avaient convoqué « secrètement » en Galilée le futur président le 1er septembre. La déception israélienne a été encore aggravée lorsque la semaine dernière Bechir Gemayel a eu des entretiens avec M. Saheb Salam et des représentants de l'opposition musulmane, semblant vouloir conclure avec eux un pacte qui aurait exclu des rapports étroits avec Israël.

Les dirigeants israéliens étaient devenus à ce point méfiants à l'égard de Bechir Gemayel que Jérusalem préférait continuer de soutenir un autre allié, le commandant Sahed Haddad, bien que celui-ci soit en très mauvais termes avec le président élu.

FRANCIS CORNU.

Une passion presque insensée

S'il est vrai que la reine Marie Tudor assurait que, une fois morte, on trouverait inscrit sur son cœur le mot « Calais », ville française qu'elle voulait conserver à l'Angleterre, il est certain que le beau nom court et sonore de « Liban » doit être gravé en lettres très profondes sur le cœur de Cheikh Béchir.

Cette image se dépouille de son côté romanesque dès lors que l'on connaît la passion presque insensée pour sa patrie qui, avec le courage physique, était la qualité la plus évidente animant Béchir Gemayel. Cet amour brûlant pour le petit pays sans ressources naturelles et rocailleux, habitué depuis des siècles à défendre au couteau son goût incorrigible de la liberté, transparaissait à peine avait-on commencé à évoquer le problème libanais avec celui qui n'était encore que le chef militaire des Kataeb. « Attaqués en tant que chrétiens, nous nous sommes défendus en tant que Libanais », *aimait-il à répéter.*

Si on avait pu, il y a cinq ou six ans, prêter à des notables chrétiens des plans de partition du Liban pour créer ce que leur adversaire, M. Raymond Eddé, appelait un « Monte-Carlo maronite », *le jeune avocat sportif de vingt-sept ans qu'était Béchir Gemayel au début de la guerre, il y a sept ans, avait toujours obstinément plaidé pour l'unité nationale, ne défendant, dans les jours de pessimisme, qu'un projet « cantonal » comparable au système helvétique.*

Il fallait voir avec quelle rage il fulminait, en 1976, contre un projet américain d'évacuer vers l'Occident tous les chrétiens du Liban : « Ces gens-là nous prennent pour des pieds-noirs, pour des colons ! Mais nous étions là avant tout le monde, et si jamais, par malheur, il fallait un jour partir d'ici, nous serions les dernier à le faire ! », *nous avait-il lancé.*

Cette volonté de sauver à tout prix la nation dans ses frontières de 1926 qui sont, grosso modo, depuis le XVIe siècle celles de la mouvance du foyer irréductible d'indépendance du mont Liban, lui avait donné l'ambition de n'être plus seulement le héros du Metn et du Kesrouan, ces montagnes aux flancs vertigineux surpeuplés, mais aussi celui de la réunification et de la réconciliation libanaise. Ce dernier point était, avec l'évacuation totale du Liban par les forces palestiniennes, syriennes et israéliennes, le leitmotiv des déclarations du président élu. Il n'en avait pas fallu plus pour que commencent à se dégeler peu à peu les musulmans.

Cette vocation à « sauver le Liban », *qu'il avait ressentie très tôt, avait conduit Cheikh Béchir à bousculer les préséances de l'hérédité politique libanaise, prenant hardiment le pas sur son frère aîné Amine, plus politicien qu'homme de guerre, et qui, dans une situation normale eût succédé sans coup férir à son père, Cheikh Pierre Gemayel, comme Walid Joumblatt a remplacé son père, le chef druze Kamal Joumblatt. Cela n'avait pas plu à certaines maronites qui déploraient* in petto, *il y a quelques mois encore, que* « l'aventurier Béchir ait pris la place qui revenait de droit à Amine ».

Mais si son frère Amine était sorti vivant de cet affrontement feutré, il avait fallu que, au mépris de l'atavisme libanais de la vendetta, Béchir passât sur le corps de nombre de ses coreligionnaires pour imposer au « petit Liban chrétien » *une autorité unique et* « soucieuse du seul avenir du Liban ». *Les malheurs du pays avaient paru faire oublier, ces derniers temps, ceux des familles. Amis de toujours et ennemis d'hier — négligeant que les déesses de la vengeance, les Erinyes, nées des gouttes de sang d'une mutilation tombées sur la terre, n'ont jamais la mémoire courte — s'étaient mis à compter sur Cheikh Béchir pour ressusciter un Liban possible. En l'assassinant, c'est aussi l'espoir tout neuf d'une bonne partie des Libanais que l'on vient de tuer dans l'œuf.* — J.-P. P.-H.

WASHINGTON : une « lueur d'espoir » disparaît

De notre correspondant

Washington. — *« Pour les Etats-Unis, l'élection de Bechir Gemayel avait été la meilleure nouvelle depuis Camp David. Son assassinat est la pire nouvelle depuis la disparition de Sadate »*. Ce jugement d'un commentateur de la chaîne de télévision ABC exprime bien la deception et l'inquiétude qui règnent à Washington.

La Maison Blanche a dénoncé mardi soir le *« lâche assassinat »* de Bechir Gemayel en affirmant : *« Ce jeune leader plein de promesses avait apporté une lueur d'espoir au Liban. »* Les Etats-Unis ne se contentent pas de *« condamner ce crime haineux commis contre le Liban et la cause de la paix au Proche-Orient »* : ils mettent en garde — sans les nommer — les chrétiens et les Israéliens, peut-être aussi les Syriens, contre des réactions dangereuses. *« La tragédie sera encore plus grande,* affirme la Maison Blanche, *si des hommes de bonne volonté au Liban et dans des pays amis permettent que des désordres se poursuivent dans ce pays ravagé par la guerre. Cela ne doit pas arriver. »*

Les responsables américains connaissaient tous les inconvénients de Bechir Gemayel. Ils avaient d'ailleurs eu un moment d'hésitation, juste avant l'élection présidentielle, sur leur soutien au chef des Phalanges, mais celui-ci présentait plusieurs avantages essentiels aux yeux de Washington.

C'était d'abord un pro-américain convaincu. Il avait une manière de s'exprimer sur le *« monde libre »* qui coïncidait exactement avec le langage de Washington. S'étant résolument tourné vers les Etats-Unis, il pouvait compter sur leur aide politique, sur une assistance économique massive et sur une contribution américaine pour reconstituer les forces armées libanaises.

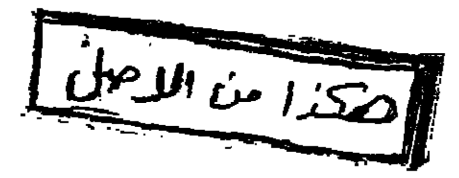
Bechir Gemayel présentait d'autre part l'avantage d'être un *« homme fort »*. Depuis des mois, Washington insistait sur la nécessité d'un *« pouvoir central fort »* au Liban. Aucune autre personnalité ne semblait capable de réaliser un tel objectif.

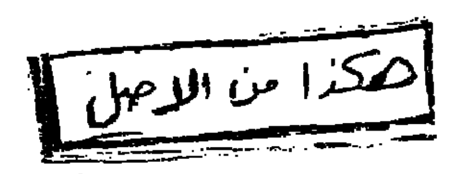
La diplomatie américaine soutenait donc le président élu en l'encourageant discrètement à la modération et elle lui venait en aide chaque fois qu'Israël le mettait dans l'embarras. Par exemple à propos du futur traité de paix entre les deux pays, sur lequel MM. Begin et Sharon insistaient lourdement. *« Un traité ne peut être conclu sous la menace des baïonnettes »*, avait remarqué le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

Le Proche-Orient souriait aux Américains depuis le début de l'été : les Etats-Unis avaient contribué à chasser l'O.L.P. de Beyrouth et à faire élire un président libanais. Leurs « marines » étaient restés sur place un minimum de temps, sans tirer un coup de feu. Habilement, Washington avait réussi ensuite à se placer à mi-chemin des Arabes et des Israéliens, en avançant des propositions de paix. Ses efforts portaient désormais sur un retrait *« synchronisé »* des forces israéliennes et syriennes du Liban. C'est la raison pour laquelle M. Morris Draper, nouvel émissaire américain au Proche-Orient, venait de retourner à Beyrouth.

L'assassinat de Bechir Gemayel ne remet pas forcément tout en question. Les responsables américains distinguent le conflit israélo-arabe de la situation au Liban. Ils veulent croire qu'une autre personnalité, peut-être plus accessible pour les musulmans, surgira à Beyrouth dans les prochaines semaines. D'ici là, M. Reagan fera tout son possible pour calmer les phalangistes et éviter un affrontement israélo-syrien dans la Bekaa.

ROBERT SOLÉ.





LA VISITE DE M. ARAFAT A ROME

« Le peuple palestinien doit obtenir une terre et une patrie »

déclare le président Pertini

Correspondance

Rome. — « *Yasser Arafat arrive à Rome par la grande porte* », note l'éditorialiste du *Corriere della Sera*. La visite dans la capitale italienne du chef de l'O.L.P. est d'ores et déjà perçue comme une incontestable percée diplomatique. Non seulement il devait être reçu ce 15 septembre par le pape Jean-Paul II avant l'audience générale du mercredi, mais il rencontrera presque toutes les personnalités officielles et politiques importantes de la péninsule, à l'exception du président du conseil, M. Giovanni Spadolini.

Dès son arrivée à Rome dans la matinée, M. Arafat, accompagné notamment de MM. Khaled Fahoum, président du Conseil national palestinien, et Khaled Al Hassan, président de la commission des affaires étrangères, devait se rendre à Montecitorio, siège du Parlement italien, et y prononcer un discours devant la soixante-neuvième session de l'Union interparlementaire, qui regroupe mille deux cents délégués des Parlements de quatre-vingt-neuf pays. C'est cette organisation qui l'a invité comme « *observateur* » et la délégation israélienne a protesté violemment contre « *cette honte qui consiste à recevoir le chef d'une organisation criminelle, à quelques mois de la découverte, en Italie, des liens de l'O.L.P. avec le terrorisme international* ».

M. Arafat devrait ensuite, au Quirinal, siège de la présidence de la République, être l'hôte à déjeûner de M. Sandro Pertini. Le dirigeant palestinien avait posé cette condition pour sa venue à Rome. Il s'agit, certes, d'une « *rencontre* » et d'un « *déjeuner privés* », mais dont la valeur symbolique — ne serait-ce qu'en raison du prestige et de la popularité dont jouit ce militant socialiste de toujours qu'est M. Pertini — est très importante.

Pour répondre aux polémiques suscitées par cet accueil et en expliquer le sens, M. Pertini, en ouvrant officiellement, le 14 septembre, les travaux de la session de l'Union interparlementaire avait affirmé : « *Les Palestiniens sont aujourd'hui contraints au même triste exode qu'avait connu, dans les siècles passés, le peuple d'Israël. Ceux-ci, comme jadis les juifs, doivent laisser la terre de leurs ancêtres et errer de par le monde. Ils doivent bénéficier de toute notre humaine solidarité. Le peuple d'Israël, après un amer exode et de cruelles persécutions, a eu une terre et une patrie. Une terre et une patrie, le peuple palestinien doit les obtenir aussi.* »

M. Pertini a ajouté que cet espoir est nourri par les résultats de la conférence de Fès et que « *le plan de M. Reagan peut être le prémisse de la paix au Proche-Orient* ».

Pas de reconnaissance

Cette première visite du leader palestinien dans un pays de la Communauté européenne — si l'on excepte son passage en Grèce après l'exode de Beyrouth — n'a pas été sans embarrasser le gouvernement italien, qui ne reconnaît pas diplomatiquement l'O.L.P., même si l'Organisation palestinienne dispose à Rome d'une représentation officielle. Une note de la présidence du conseil a rappelé que l'Italie « *souhaitait une reconnaissance réciproque, simultanée et sans équivoque d'Israël et de l'O.L.P.* ».

En outre, les partis de la majorité gouvernementale sont profondément divisés par cette visite. Le petit parti social-démocrate, mais aussi le parti républicain, auquel appartient le chef du gouvernement, ont toujours eu des positions nettement favorables à l'Etat hébreu. En revanche, la démocratie chrétienne est partagée, même si l'actuelle majorité de « *gauche* » au sein du parti, héritière politique d'Aldo Moro, n'a jamais caché ses sympathies pour la cause palestinienne. Celles-ci sont encore plus marquées au sein du parti socialiste, dont le secrétaire, M. Craxi, a demandé par un article publié dans le quotidien de son parti, *Avanti*, un « geste » en faveur de l'hôte palestinien.

M. Spadolini voulait éviter tout ce qui pourrait évoquer une reconnaissance *de facto* de l'O.L.P. M. Arafat ne rencontrera donc que le ministre des affaires étrangères, le démocrate-chrétien Emilio Colombo, qui, plusieurs fois déjà, avait eu l'occasion de s'entretenir avec le « numéro deux » de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi. En outre, comme pour enlever à cette rencontre avec un membre du gouvernement tout ce qu'elle pourrait avoir d'officiel, celle-ci n'aura pas lieu au siège du ministère des affaires étrangères, mais dans une salle attenante du Parlement où se tient la session de l'Union interparlementaire.

Critiquant vivement la « *totale absence d'autonomie* » de Rome, l'un des responsables de la politique étrangère du parti communiste, M. Romano Ledda écrit ce 15 septembre dans *l'Unita* : « *Disons-le clairement : M. Spadolini ne reçoit pas M. Arafat et ne reconnaît pas l'O.L.P. parce que les Etats-Unis ne l'ont pas encore fait.* »

MARC SEMO.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit, à propos de la visite de M. Arafat au Vatican, dans *le Monde* daté 15 septembre, que l'archevêque palestinien, Mgr Capucci, était maronite. En fait, le prélat est melkite *(ou grec-catholique)*.

Syrie

Les Frères musulmans sont tout autant affaiblis par leurs dissensions que par la répression

Au moment où le colonel Rifaat El-Assad, patron des « *brigades de défense* » et des services spéciaux et frère du chef de l'Etat syrien, achève près de Paris, dans sa villa de Saint-Nom-la-Bretèche, un séjour que protège sa garde prétorienne *(le Monde* du 15 septembre), les représentants en Europe de différentes factions islamistes syriennes se donnent beaucoup de mal pour expliquer que si Damas va évacuer le Liban c'est que le régime du Baas, harcelé à l'intérieur par les Frères musulmans, « *a besoin de rassembler ses forces* ». Des militants intégristes, sans craindre les contradictions, affirment aussi qu'ils ont ralenti, ces derniers temps, leur pression sur les baasistes parce que la Syrie « *lutte contre Israël* ».

En fait, si Damas a, en principe, accepté de quitter la Békaa, c'est qu'il doit recevoir en contrepartie plusieurs milliards de francs de Ryad. Et si les Frères musulmans, après de spectaculaires opérations à Alep, Damas ou Hama, observent une pause, c'est que la répression a été, ces derniers mois, si dure, qu'ils ont besoin de reprendre leur souffle. En outre, leurs querelles intestines les affaiblissent encore.

Fondée à la fin de la seconde guerre mondiale, au moment où s'achevait le mandat français sur le Liban, l'association syrienne des Frères musulmans n'était, au début, qu'une émanation de la confrérie-mère d'Egypte, créée en 1928-1929. Le fondateur syrien, Mustapha Sebaï, professeur de droit coranique de Homs, avait été, au Caire, le disciple du grand-maître égyptien Hassan El-Banna. Sebaï est mort en 1964, un an après l'interdiction officielle des Frères syriens. Son successeur, Issam El-Attar, juriste damascène, est installé à Aix-la-Chapelle, en Allemagne fédérale, où sa femme a été assassinée, en mars 1981, par les services spéciaux syriens, présume-t-on. M. El-Attar offre la particularité d'être le frère de Mme Najjah El-Attar, ministre syrien de la *culture*, une musulmane extrêmement conformiste, mais pas encore assez au goût du responsable islamiste qui l'avait maudite bien avant qu'elle ne participât au gouvernement baasiste.

Divers indices permettent d'estimer que M. El-Attar est cependant, sur le plan politique, relativement « *modéré* », c'est-à-dire que, comme le cheikh Omar Telmesami, actuel guide des Frères *musulmans égyptiens*, il accepterait vraisemblablement de se rallier à un régime s'engageant à appliquer intégralement la loi islamique et donnant des responsabilités aux intégristes. Tant cette « modération » que des querelles de personnes ont fini, semble-t-il, par diminuer considérablement l'audience du groupe de M. El-Attar, jadis le plus influent en Syrie. Une partie de la clientèle de l'exilé d'Aix-la-Chapelle paraît avoir été récupérée par M. Adnane Saadeddine, encore un juriste, mais de Hama. Exilé dans la péninsule Arabique, puis en Irak et peut-être aujourd'hui en Jordanie, M. Saadeddine se présente comme le chef du Front islamique en Syrie ou des moudjahidin (combattants de la foi). Il diffuse dans les pays francophones le bulletin *El-Nazir* et semble disposer de fonds importants. Ses adversaires islamistes de « *gauche* » le qualifient aussi de « *modéré* », stigmatisant ses « *molles critiques contre l'impérialisme des deux Super-Grands* » ou ses « *déclarations ambiguës sur le capitalisme* ». Washington, qui, il est vrai, a souvent fait de mauvaises évaluations dans les pays islamiques, accorderait assez de crédit à M. Saadeddine pour l'avoir fait recevoir, *dit-on*, cette année en Jordanie, par un haut responsable américain. Les partisans de M. Saadeddine avaient revendiqué l'attentat à la voiture piégée de Damas qui fit 175 morts en novembre 1981.

Les rivaux intégristes de « gauche » de M. Saadeddine l'accusent d'avoir « *saboté, en 1981, une tentative de réconciliation entre Frères musulmans syriens en essayant de s'entendre par ailleurs avec les opposants « laïcs » à Hafez El-Assad et de vouloir aujourd'hui s'allier avec le dictateur pour liquider les Frères musulmans d'autres tendances* ». Ceux qui professent cette opinion sont regroupés maintenant au sein d'une « *avant-garde combattante* » *(el-talia el-mouqatila)* des Frères musulmans dont le chef politique est à présent M. Adnane Okla, ingénieur d'une trentaine d'années, originaire du Golan. M Okla se réclame de Mérouane Hadid, Syrien formé en Egypte, assassiné dans son pays il y a cinq ou six ans, lui-même disciple de Sayed Qotb, théoricien islamique d'une haute élévation de pensée doctrinale mais d'une rare intransigeance, que Nasser fit exécuter.

Selon les déclarations qu'un « *haut dirigeant* » du groupe de M. Okla a faites, au Proche-Orient, récemment au *Matin*, ses partisans, souvent formés avant 1970 par des Palestiniens résidant dans le royaume hachémite, ont commencé, vers 1975, à mener leur combat séparément de celui de MM. El-Attar et Saadeddine. D'après un délégué de M. Okla présent ces jours-ci à Paris, « *notre tendance qui a tué deux cent soixante cadets baassistes à Alep, en juin 1979, est la seule à s'être battue les armes à la main ces temps derniers. L'affaire de Hama, en février, c'est nous ! Notre regretté chef militaire, Omar Jaouad, y est d'ailleurs entré dans l'immortalité. Si nous avons ensuite suspendu les opérations militaires, c'est pour empêcher que des individus comme Saadeddine les revendiquent à leur profit* ».

De leur côté, les amis de M. Saadeddine ont publié à Paris, le 11 septembre, un communiqué qualifiant la décision de M. Okla de ne plus se battre provisoirement de « *machination d'irresponsable* ». Le texte rappelle que « *Adnane Okla a été mis à l'écart par le commandement de la révolution islamique en Syrie, le 25 avril 1982, après l'avoir été une première fois en 1975* ».

Une minorité « impie »

En fait, il semble bien que le régime baasiste, tant par des tractations secrètes (sauf pour le moment avec les partisans de M. Okla) que par une répression impitoyable, soit parvenu à affaiblir l'ensemble des Frères musulmans déjà minés par leurs dissensions internes. La tendance la plus opposée à un arrangement avec les autorités est, en même temps, celle qui a le plus souffert de la « *chasse aux fanatiques* » : l'Avant-garde combattante. Comme les groupes de MM. El-Attar et Saadeddine, l'Avant-garde recrute surtout ses membres parmi les lycéens et les étudiants des agglomérations sunnites (musulmans orthodoxes). Les plus résolus iraient maintenant vers elle.

Si, d'une manière générale, les Frères musulmans de Syrie, contrairement à ceux de l'Egypte, paraissent avoir des rapports non violents avec les chrétiens (13 % de la population syrienne) dont ils célèbrent la participation, par exemple, à une grève « islamique » à Alep, en revanche ils sont farouchement hostiles, aussi bien pour des raisons politiques que religieuses, à la minorité alaouite ou noçairie (12 % de la population) à laquelle appartient la famille Assad. Cette communauté d'origine chiite (hétérodoxe) est considérée par les sunnites de Syrie comme « *impie* », au même titre d'ailleurs que les druzes ou les ismaéliens, autres minorités dérivées du chiisme, présentes en Syrie.

Le programme des Frères musulmans syriens, quels qu'ils soient, est « *l'instauration à Damas d'un gouvernement islamique appliquant les enseignements du Coran et de la Sunna* ». Leur refus d'Israël est absolu. L'Avant-garde de M. Okla y ajoute une « *égale hostilité aux Etats-Unis et à l'Union soviétique* ». La révolution islamique d'Iran est considérée par les intégristes syriens avec méfiance en raison certes de son caractère chiite mais surtout de l'appui mutuel que se sont apportés jusqu'ici Damas et Téhéran. Mais cela pourrait changer et, par conséquent, bouleverser les alliances, s'il est vrai qu'au sommet de Fès le président Assad a promis à ses pairs arabes de prendre ses distances avec l'imam Khomeiny. — J.-P. P.-H.



PROCHE-ORIENT

Le bahaïsme : une foi entre le martyre et l'utopie

II. — « Un mondialisme tranquille... »

par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Le babisme, né au milieu du dix-neuvième siècle en Perse, où il fut immédiatement proscrit, est à l'origine du bahaïsme dont le premier chef, le Persan Bahaoullah finit ses jours en 1892 en Palestine ottomane, où il avait été exilé en 1868 et où est installé, dans la ville devenue israélienne d'Haïfa, le siège mondial de la nouvelle religion. (« Le Monde » du 15 septembre.)

Jean-Marc Lepain a vingt-sept ans. Né catholique, il n'avait pas quinze ans qu'il cherchait déjà une autre réponse spirituelle aux interrogations de la vie. C'est alors qu' *« il rencontre le bahaïsme à travers un prospectus trouvé à Saint-Cloud »*. A vingt et un an son choix est définitif, malgré les mises en garde familiales : il sera bahaï et seulement bahaï, ayant mesuré l'inconfort de la double appartenance religieuse. Jusqu'à la veille de sa mort, en 1921, Abdelhaba, chef des bahaïs depuis 1892, était allé prier à la mosquée (1), mais son petit-fils et héritier spirituel, Choghi-Effendi, rompit avec cette forme de syncrétisme tout en maintenant la révérence à l'égard des croyances nées en Asie depuis Abraham et Krishna. Dès lors, le bahaïsme eut l'ambition d'être la nouvelle grande religion révélée, après le judaïsme, le christianisme et l'islamisme, et ayant vocation à leur succéder *« puisqu'elles ne sont plus adaptées aux besoins moraux et matériels des hommes »*.

« C'est en lisant les Sept vallées, *de Bahaoullah, que j'ai trouvé mon chemin vers Dieu, les principes bahaïs permettant tout à la fois la réconciliation sans contrainte entre les religions et l'accès à une dynamique spirituelle neuve, puissante, penchée sur l'état social du monde, et particulièrement du tiers-monde »*, dit encore M. Lepain qui n'a rien d'un tiers-mondiste illuminé. Diplômé de Sciences-Po et des Langues orientales, il a passé un an en Iran avant la révolution, étudiant sur place les nombreuses réalisations sociales des bahaïs dans ce pays ; les pieds tout à fait sur terre, comme des dizaines de milliers de Français de son âge, il recherche maintenant un emploi.

Bien qu'ayant eu un itinéraire spirituel différent puisqu'elle est née parmi les descendants du Dr Masih, médecin de la dynastie Qadjar et premier juif persan à embrasser, il y a cent trente ans, ce que l'on appelait encore le babisme, Christine Hakim, jeune Iranienne de la même génération que Jean-Marc Lepain, a vu son militantisme bahaï se fortifier encore après un drame familial. En janvier 1981, à Téhéran, son père, le professeur d'anatomie Manouchir Hakim, connu en Iran comme « médecin des pauvres », a été assassiné dans son cabinet sur ordre de quelque ayatollah. Exilée en Suisse et auteur, cette année, d'un ouvrage de vulgarisation sur sa foi, elle affirme : *« Nous n'avons aucun désir de vengeance car tout sacrifice, si dur soit-il, est un jalon de plus sur la voie de l'unité de l'humanité qui est le but de tout bahaï. »*

Le respect de l'autre

Renan, Gobineau, Tolstoï, Bergson, les présidents Bénès et Masaryk de Tchécoslovaquie, ont dit leur admiration pour les principes et le courage des babis ou des bahaïs. Gandhi est allé jusqu'à écrire : *« Le message de la foi bahaïe est la consolation de l'humanité. »* La reine Marie de Roumanie, une fille du président Wilson des Etats-Unis, le jazziste Dizzy Gillepsie, l'islamologue italien Alessandro Bausani, figurent parmi les personnalités converties au bahaïsme. La plupart des Occidentaux qui, sans aller jusqu'à en faire autant, se sont penchés sur la foi ou les activités des fidèles de Bahaoullah n'ont pu que constater le respect de l'autre, le dévouement en faveur des déshérités sans distinction de croyances, l'accent mis sur l'éducation et les soins de santé, l'égalité des sexes et des ethnies, l'obéissance sans servilité aux autorités politiques et militaires, le stoïcisme face à l'adversité. Rien de la trouble fébrilité qui entoure souvent le sectateurs de Moon ou de la scientologie, mais plutôt une bienveillance obstinée, une certitude de fer d'être sur le bon chemin, rappelant le comportement des premiers chrétiens ou, parfois, celui des témoins de Jéhovah.

N'importe quel catholique jouant un rôle caritatif ou social actif ne fait-il pas aussi du bahaïsme sans le savoir ? *« Il peut y avoir des convergences entre tout croyant préoccupé du sort de son prochain et nous, mais la ressemblance s'arrête là, car les bahaïs ne portent pas le poids des erreurs et échecs des religions ayant précédé la nôtre »*, répond le Dr Fouad Sabéran. Ce jeune psychiatre d'origine iranienne installé à Tours ajoute : *« Le bahaïsme m'apporte un mondialisme tranquille et organisé, exempt de toute contrainte intellectuelle ou cléricale. »* L'une des spécificités de la doctrine est de n'admettre aucun clergé, et c'est là sans doute ce que les mollahs d'Iran reprochent le plus, sans l'avouer, aux fidèles de Bahaoullah.

Aucune caractéristique de la foi bahaïe ne paraît susceptible de bouleverser les sociétés de la planète, que ce soit la chasteté avant le mariage et la fidélité dans celui-ci, avec bien sûr prohibition de la polygamie et désapprobation du divorce, l'interdiction de l'avortement, de l'alcool, des drogues, des jeux d'argent, de l'homosexualité, des cheveux longs pour les hommes, ou encore le fétichisme du chiffre 19 (ou 9) rythmé par un calendrier *ad hoc* de dix-neuf mois de dix-neuf jours (plus les jours intercalaires), commençant avec la prédication du Bab en 1844. Le bahaï doit se réunir avec ses coreligionnaires tous les dix-neuf jours, jeûner une fois par an durant dix-neuf jours de mars, donner aux responsables de la communauté (lorsque la société bahaïe sera organisée) 19 % de son revenu annuel après déduction des dépenses courantes, etc.

La propagation de la foi compte plus sur l'*« exemple »* le *« témoignage »* que sur le prosélytisme proprement dit. La conversion ne comporte au reste ni sacrement ni rite obligatoire comme la circoncision, et si les parents bahaïs doivent instruire leurs enfants dans la *« bonne voie »*, ceux-ci, à quinze ans puis à vingt et un ans, font en deux temps un choix, au reste révocable à tout moment sans sanction.

L'hostilité de l'islam

Si l'Occident n'a rien trouvé à redire aux pratiques bahaïes, le communisme les a combattues jusqu'à éradication quasi totale, notamment sous Staline en Union soviétique où, avant la révolution de 1917, avait été élevée la première *« maison d'adoration »* (temple) à Ichqabad, au Turkestan. L'islam, quant à lui, mène une croisade quasi permanente contre ces *« traîtres à la vraie religion »* que sont à ses yeux les bahaïs. Ni la reconnaissance de Mahomet, ni la foi en un dieu unique et en l'immortalité de l'âme, ni l'habitude de la prière ou des ablutions ne peuvent faire oublier aux musulmans que le bahaïsme considère la révélation mahométane comme dépassée sur de nombreux points (inégalités juridiques des sexes et des croyances, polygamie, répudiation, *« impureté »* du sperme, prévention [illegible] sainte, etc.).

Interdictions, procès et autres vexations ont donc été le lot des bahaïs dans nombre de pays musulmans (2) du Maroc des Alaouites à l'Egypte de Nasser. Nulle part cependant en terre d'islam les mauvais traitements n'ont débouché sur une persécution systématique et sanglante comme en Iran depuis la révolution intégriste : destruction de lieux saints et de cimetières, retrait de passeports, confiscation de biens, renvois du travail, refus d'inscription des nouveau-nés à l'état civil, arrestations, tortures, conversions forcées et des centaines d'assassinats, qualifiés d' *« exécutions »*, de simples paysans ou artisans ou de huit des neuf membres de l'assemblée spirituelle nationale bahaïe d'Iran (le 27 décembre 1981).

Selon la sous-commission des Nations unies de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, dans aucun cas connu de bahaïs iraniens, les accusations de *« corruption sur terre »* ou d'*« espionnage au profit de l'impérialisme et du sionisme »* n'ont pu recevoir une ombre de preuve. Sous les Pahlavi (1925-1979), les bahaïs jouirent d'une relative tranquillité encore qu'à deux reprises, en 1934 et en 1955, le pouvoir édicta de sévères mesures restrictives contre la minorité pour se concilier une populace ignorante. Mohamed Réza Chah était personnellement tolérant en matière religieuse (il laissa même, fait inouï en islam, sa sœur Chams se convertir au catholicisme) et il ne répugna pas à avoir pour médecin privé un bahaï et à nommer des hauts fonctionnaires de cette confession. Mais dès qu'il s'agissait de responsabilités politiques, les bahaïs assurent que leurs coreligionnaires les ayant acceptées furent exclus de la foi. Le premier ministre Hoveyda avait eu un grand-père bahaï, mais il était lui-même musulman. Il reste que les objectifs modernistes de la *« révolution blanche »* et le libéralisme économique du chah convenaient aux bahaïs — mais ils n'étaient pas les seuls en Iran dans cette situation. Quant à l'accusation de collusion avec Israël parce que le centre mondial bahaï se trouve à Haïfa, elle tombe dès que l'on sait que cette installation en Palestine précéda de... quatre-vingts ans celle de l'Etat juif, avec lequel aujourd'hui les autorités bahaïes entretiennent évidemment les nécessaires rapports administratifs. Il n'y a d'ailleurs, à notre connaissance, pas d'Israéliens bahaïs en Israël même.

« Le grand péché des bahaïs, nous dit le philosophe syrien sunnite (mais spécialiste du chiisme) Osman Yahia, *est d'avoir en quelque sorte précipité l'évolution du chiisme, du moment que pour eux le Sauveur attendu s'est manifesté en la personne de Bahaoullah. »* Cependant ce point de doctrine, même s'il est fondamental, n'aurait pas dû être un obstacle, à la longue, à l'acception du bahaïsme puisque l'islam tolère les alaouites ou les druzes, autres sectes *« déviantes »* et ayant leurs propres *« messies »*.

Mais il n'en est rien. Même les politiciens iraniens opposés au régime Khomeiny, y compris les plus modernistes d'entre eux, refusent de faire la moindre déclaration publique en faveur d'une reconnaissance des bahaïs qui les mettraient sur le même pied que les juifs, les chrétiens et les zoroastriens (bien que non cités par le Coran, ces derniers sont admis en Iran) ; l'ancien premier ministre Bakhtiar condamne toutefois *« le mal fait par Khomeiny aux bahaïs »*.

L'ayatollah Mehdi Rouhani, qui porte le titre de chef spirituel de la communauté chiite d'Europe occidentale, décrit Bahaoullah comme un *« derviche »* et il ne tolérerait ses sectateurs que *« sans statut officiel et sans propagande »*. Seule la princesse Azzadeh, chef du mouvement monarchiste Iran libre, préconise d'*« officialiser les bahaïs par le biais d'une représentation parlementaire »*.

Mais pour le moment, le régime des ayatollahs, hostile dans toutes ses fibres à la *« fausse religion »* continue de brimer et de décimer les bahaïs d'Iran, tandis qu'un autre péril, d'une nature bien différente, menace la communauté : le laminage de sa spécificité spirituelle orientale par l'américanisation.

Prochain article :

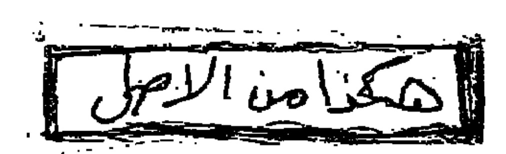
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ANGLO-SAXON

(1) Bahaoullah et Abdelbaha envoyèrent toutefois à travers le monde les premiers « missionnaires » proprement bahaïs.

(2) Signalons toutefois la tolérance du Liban, de la Jordanie et de la Tunisie à l'égard des bahaïs.

DIX COMMANDEMENTS

— Unité de Dieu, des religions et de l'humanité.
— Le travail est un acte d'adoration.
— Ne pas faire de politique, mais obéir aux gouvernements actuels.
— Œuvrer pour un gouvernement mondial.
— Egalité des sexes, des races et des cultures.
— Eliminer la pauvreté et la richesse extrêmes.
— Prier chaque jour et jeûner du 2 au 21 mars (sauf durant la nuit).
— Harmonie entre science et religion.
— Ne pas se marier sans le consentement de ses parents (qu'ils soient bahaïs ou non).
— Une langue auxiliaire universelle.



15 SEPTEMBRE 1982

Philips lance le Compact Disc® à lecture laser.

En avant-première, pour vous, Philips a tout spécialement créé un :
CENTRE DE DEMONSTRATION COMPACT DISC PHILIPS 54, avenue Montaigne Paris 8e, ouvert de 11 h à 19 h, tous les jours sauf le dimanche. Venez dès aujourd'hui découvrir cette fabuleuse invention : LE SON LASER. (tél. 256.88.00 poste 35-67).

UNE REVOLUTION TECHNOLOGIQUE DANS L'UNIVERS DE LA HAUTE-FIDELITE.
Ce système révolutionnaire, issu des laboratoires de recherche Philips, fait appel à la technique numérique d'enregistrement et à la lecture optique par faisceau laser.

UNE REPRODUCTION SONORE D'UNE QUALITE EXCEPTIONNELLE.
Sur le disque dont le diamètre n'est plus que de 12 cm, le signal original, inscrit sous une forme codée dite « numérique », se matérialise par une multitude d'alvéoles microscopiques disposées suivant une spirale sur une seule face ; 6 milliards d'informations donnent lieu à *une heure de lecture en stéréo ! Le message est lu par un faisceau laser ce qui élimine tout* contact entre le disque et la tête de lecture et exclut donc tous les risques d'usure.

DES PERFORMANCES D'UNE EXCEPTIONNELLE DURABILITE.
L'information numérique est inscrite en profondeur et non plus à la surface du disque. Elle est donc à l'abri de la poussière et de toute autre sorte d'agression extérieure : la qualité originelle de l'enregistrement est ainsi éternellement préservée.

12 cm

Philips. COMPACT disc DIGITAL AUDIO

Le Son Laser.

PHILIPS

PHILIPS

EUROPE

R.F.A.

Les divisions de la coalition gouvernementale

Fin de partie pour M. Schmidt ?

Le chancelier Schmidt et M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, ont vivement réagi, mardi 14 septembre, aux propositions de M. Otto Lambsdorf, ministre de l'économie, qui préconisait notamment de sévères réductions des allocations versées par l'Etat aux chômeurs et à d'autres catégories sociales (« le Monde » du 15 septembre). M. Schmidt a estimé que l'analyse du ministre libéral reflétait « un manque étonnant de compétence », et M. Brandt a souhaité que M. Lambsdorf quitte le gouvernement.

Bien que le parti libéral du vice-chancelier Genscher, ou en tout cas son groupe parlementaire, tente pour l'instant de réduire la portée de l'affrontement entre M. Schmidt et M. Lambsdorf (ce dernier assurant de son côté qu'il « est homme à résister »), ce nouvel incident illustre la dégradation rapide et profonde des rapports internes à la coalition au pouvoir à Bonn.

« J'ai l'impression que le vent a déjà tourné, et que nous assistons à la fin d'une époque historique. » Ce n'est ni un dirigeant de l'opposition chrétienne démocrate ni un commentateur particulièrement hostile au parti du chancelier Schmidt, qui formulait ainsi, samedi 11 septembre sur les ondes de la radio de Hesse (région où doivent avoir lieu dans moins de deux semaines des élections particulièrement importantes pour le gouvernement), sinon le constat de décès, du moins un pronostic particulièrement pessimiste sur la coalition au pouvoir à Bonn. C'était M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, censé soutenir de son mieux l'entreprise de M. Schmidt.

Il est vrai que l'ancien chancelier passe pour manquer d'indulgence envers celui qui dut, en 1974, au plus fort du scandale créé par l'« affaire Guillaume », lui succéder en catastrophe, et préside, depuis, aux destinées du gouvernement de Bonn. Du moins n'avait-il pas encore connaissance, au moment où il formulait avec des sentiments probablement mêlés cette appréciation peu optimiste, des dernières péripéties de ce qui est devenu le feuilleton de la vie politique ouest-allemande : les démêlés du chancelier Schmidt avec le S.P.D., mais aussi et surtout, désormais, avec ses alliés libéraux. Il a, depuis, demandé implicitement la démission du plus remuant d'entre eux, le ministre de l'économie, M. Lambsdorf.

On pensait depuis quelque temps les amis du vice-chancelier Genscher tentés par une rupture de la coalition S.P.D.-F.D.P., pour ne pas dire par un renversement d'alliances pur et simple. Mais on manquait de faits précis pour étayer cette supposition. Depuis l'offensive lancée par M. Lambsdorf, le doute ne semble plus permis.

Parler d'offensive à propos des suggestions du responsable de l'économie ouest-allemande n'est pas excessif. Ses propositions paraissent en effet avoir été calculées, presque point par point, pour constituer une sorte de contreprojet de gouvernement, voire de provocation à l'égard des sociaux-démocrates (le Monde du 15 septembre). Non seulement le décalage avec les positions affichées par le S.P.D. peut difficilement passer pour mineur ou fortuit, mais il semble que l'on ait méthodiquement cherché, au F.D.P., à prendre le contrepied de tout ce en quoi la social-démocratie croit encore. Qu'il s'agisse de l'abaissement de l'allocation de chômage, de la réduction ou de la suppression de différentes autres aides de l'Etat, ou du coup de frein à donner aux rémunérations de la fonction publique, M. Lambsdorf n'y est pas allé de main morte. Et il ne pouvait ignorer que le comité directeur du S.P.D. rejetterait catégoriquement de telles perspectives, ce qui n'a pas manqué de se produire lundi.

Un incident de parcours

Il pourrait ne s'agir, après tout, que du zèle personnel d'un ministre qui s'est taillé une solide réputation de héraut du libéralisme économique, et qui lancerait, à toutes fins utiles et pour prendre date, quelques ballons d'essai. Le chancelier lui-même n'a-t-il pas aussitôt rappelé que ces suggestions ne pouvaient engager l'ensemble du gouvernement ? Le malheur veut que M. Lambsdorf passe, à bon droit semble-t-il, pour être chargé de dire tout haut ce que le vice-chancelier Genscher, président du F.D.P., ne peut pas (ou pas encore) exprimer lui-même. Et ce n'est pas innocemment que la direction du parti libéral a choisi d'étaler sur la place publique, au moment où les spéculations sur l'avenir de la coalition gouvernementale vont si bon train, les divergences — le mot est faible — qui l'opposent sur le terrain de l'économie à son grand partenaire social-démocrate.

Il reste que cet incident de parcours ne revêtirait pas une telle signification si l'on n'avait le sentiment, depuis plusieurs mois, que les jours du gouvernement Schmidt sont comptés. Situation paradoxale, puisque aucune échéance électorale nationale n'est prévue avant l'automne 1984 et que, d'ici là, la coalition dispose au Bundestag d'une majorité de 280 voix contre 237. En outre, lorsqu'il s'interroge sur l'enchaînement d'événements qui a pu le conduire jusqu'à cette situation de crise larvée, M. Schmidt a quelque raison de s'étonner : qui pourrait dire à quel moment, dans quelles circonstances précises, il a pu commettre une de ces fautes majeures qui ruinent brusquement un destin politique ? Depuis huit ans et demi qu'il gère la démocratie ouest-allemande, parfois à travers de graves soubresauts, il a certes eu à prendre des décisions délicates ou controversées, à adopter des attitudes qui n'ont pas fait l'unanimité dans son propre parti. Mais on voit mal ce qui, dans sa conduite des affaires, aurait pu le couper de l'opinion. Même les quelques « affaires » au parfum de scandale auxquelles son parti a pu être mêlé ont finalement éclaboussé l'ensemble de la classe politique plutôt que le seul S.P.D.

Ce « chancelier en sursis » apparaît, au contraire, comme l'auteur d'un assez remarquable « sans faute », dans un parcours où les obstacles n'ont pas manqué. Redorer le blason de la social-démocratie terni par les affaires d'espionnage de 1974 ; gagner les élections de 1976 puis de 1980 — contre un adversaire bien plus brillant qu'on ne le croit généralement en France, le ministre-président de Bavière Franz-Josef Strauss — après avoir vaincu le terrorisme et préservé, le plus tard possible, l'Allemagne fédérale des effets de la récession, n'est pas un mince bilan.

Un bilan assez brillant

Même sur le terrain économique, où les libéraux tentent aujourd'hui de se dissocier de la ligne de conduite des sociaux-démocrates, ce bilan n'a pas de quoi faire rougir le S.P.D. et ses dirigeants. Sans doute, la R.F.A. a-t-elle connu à son tour, après la France et la Grande-Bretagne, les effets de la crise (dernièrement avec la spectaculaire faillite d'A.E.G.-Telefunken et les méfaits du chômage. La progression de ce dernier a même été d'autant plus spectaculaire outre-Rhin que l'Allemagne fédérale en avait été plus longtemps préservée.

Mais, tout de même : y a-t-il eu beaucoup de pays occidentaux où le coût de la vie, récemment, ait diminué ? Sans blocage, il a décru de 0,2 % en août, et l'inflation sur les douze derniers mois n'excède guère 5 %. Même le nombre des demandeurs d'emploi tend à plafonner, à 7,4 % de la population active il est vrai. Et la balance commerciale de la R.F.A. affiche, elle aussi, des chiffres qui feraient rêver la plupart de ses voisins ou partenaires, avec un excédent qui, d'un mois à l'autre, tourne autour des 4 milliards de marks. La devise ouest-allemande demeure très forte, rempart et symbole d'une économie qui continue de faire envie au monde entier — grâce parfois à quelques clichés habilement exploités, certes, mais pas seulement.

Quant au débat sur les questions de sécurité, en particulier sur les euromissiles, il ne semble pas, malgré bien des vicissitudes, avoir réellement desservi le chancelier et ses amis. Sans doute, la République fédérale a-t-elle été, plus que d'autres nations occidentales, soumise au martèlement de la propagande « pacifiste », c'est-à-dire, bien souvent, hostile à la défense atlantique. Cette propagande a trouvé, depuis deux ans, dans les effroyables souvenirs collectifs des Allemands, dans une certaine mauvaise conscience et dans la crainte de servir un jour de champ clos à un affrontement Est-Ouest, un terrain privilégié, et des relais désintéressés ou non. Mais c'est là un domaine où M. Schmidt a su demeurer sensible aux courants qui traversaient l'opinion, sans céder sur l'essentiel, et concilier certaines modes avec les impératifs de la défense. Au total, on ne saurait dire qu'il ait plié devant la vague pacifiste, ni, à l'inverse, qu'il ait été emporté par elle.

C'est pourtant ce chef de gouvernement plutôt efficace, dont l'image personnelle n'a eu à pâtir d'aucune « affaire », qui se trouve aujourd'hui dans cette inconfortable position de sursitaire. Malgré ses succès et même malgré la victoire qu'il avait habilement remportée au congrès de son propre parti, en avril dernier à Munich. Usure du pouvoir ? C'est probablement une donnée qu'il ne faut pas sous-estimer, surtout si l'on admet que les longues années depuis lesquelles la social-démocratie dirige le gouvernement en R.F.A. ont été particulièrement lourdes, des années qui comptent double. Depuis le retrait de Conrad Adenauer, les Allemands se sont en outre accoutumés à une rotation plus rapide des gouvernements. La personnalité du chancelier, fort séduisante pour beaucoup d'interlocuteurs de passage mais que nombre d'hommes politiques ouest-allemands trouvent arrogante et vite irritante, a pu également le desservir à la longue.

Le rêve des chrétiens-démocrates

Il reste qu'en termes d'arithmétique parlementaire, le danger immédiat, pour M. Schmidt et son parti, est le retrait de la coalition de la formation libérale de M. Genscher, dont les relations avec le chancelier se sont singulièrement dégradées ces derniers temps. Des relations qui, de toute façon, avaient davantage été placées, dès l'origine, sous le signe de la paix armée que de la confiance amicale. Le rêve des chrétiens-démocrates de M. Kohl est depuis longtemps de « débaucher » le F.D.P. Le choix de M. Strauss comme « candidat-chancelier » en 1980 avait d'ailleurs été ressenti comme un échec de cette stratégie d'ouverture au centre, et comme une réorientation à droite, qui, manifestement, a échoué sur le plan électoral. On peut donc s'attendre à une nouvelle tentative de séduction de la C.D.U. en direction des amis du vice-chancelier Genscher dans les mois qui viennent.

Après l'offensive Lambsdorf, peut-on s'attendre à une rupture officielle entre deux partis dont la coexistence au gouvernement est de moins en moins pacifique ? C'est probable, au moins si les élections régionales de Hesse, le 26 septembre prochain, gouverner à Wiesbaden avec la C.D.U. Mais ce scrutin est plus dangereux encore pour les sociaux-démocrates : si les amis de M. Kohl, conduits par M. Dregger, remportent une majorité absolue à l'assemblée régionale, ils auront aussi une majorité des deux-tiers au Bundesrat, la chambre haute du Parlement fédéral, et pourront ainsi faire échec à bon nombre de projets législatifs gouvernementaux.

Encore cette considération serait-elle de relativement peu de poids par rapport à l'impact psychologique d'une nouvelle défaite locale des sociaux-démocrates, après la sévère déconvenue de Hambourg, le 6 juin dernier. Une déconvenue due notamment à une sous-estimation de la puissance des « Verts », ces écologistes trouble-fête avec lesquels la classe politique traditionnelle de la République fédérale ne paraît pas avoir encore appris à compter, et qui espèrent bien se manifester à nouveau en entrant en force au Parlement régional de Wiesbaden.

Le système institutionnel de la R.F.A. fait que le gouvernement ne peut être renversé sans que soit adoptée une « motion de censure constructive » à la majorité absolue, pour mettre en place un nouveau chancelier. C'est bien pourquoi, dans son *« discours sur l'état de la nation »*, M. Schmidt a pu lancer dernièrement un défi à l'opposition. A terme, il n'est pas sûr qu'il puisse gagner un tel pari. D'autant plus qu'un certain nombre de ses amis envisageraient sans déplaisir une cure d'opposition. Dans le même temps, il est vrai, les chrétiens-démocrates assurent ne pas souhaiter leur propre retour au pouvoir à n'importe quel prix, et mesurent qu'il est des domaines où ils seraient probablement moins bien armés que leurs adversaires pour « gérer la crise ».

Quant à des élections législatives anticipées, le S.P.D. ne les aborderait pas dans des conditions bien engageantes : sa cote dans les sondages d'opinion, avec à peine 29,5 % des intentions de vote (*Hamburger Abendblatt* du 8 septembre), est la plus basse qu'il ait jamais connue depuis son arrivée au pouvoir. Pour les libéraux, périodiquement menacés de ne pas franchir la barre des 5 % de suffrages exprimés (nécessaires pour avoir des sièges dans les Parlements régionaux ou national), la question est : vaut-il mieux s'allier avec le second parti de la République fédérale — le S.P.D. — ou avec le premier, celui des chrétiens-démocrates de M. Kohl, qui, imperturbable, attend son heure ? On comprend que le chancelier Schmidt, comme les journaux ouest-allemands en ont informé leurs lecteurs avec une cruelle ironie ou un reste de tendresse navrée, selon les cas, se soit remis à fumer.

BERNARD BRIGOULEIX.

Pologne

De nouveaux incidents ont eu lieu à Wroclaw et dans trois autres villes du pays

Le début du dixième mois d'état de guerre a été marqué, lundi 13 septembre, par des incidents de rue dans plusieurs villes de Pologne et en particulier à Wroclaw, la capitale de la Basse Silésie. C'est dans cette région que la répression des manifestations du 31 août avait été la plus violente. On assiste ainsi à un durcissement sur lequel les dirigeants clandestins de Solidarité paraissent avoir de moins en moins prise, puisqu'ils avaient invité il y a une semaine leurs partisans à éviter toute manifestation à laquelle ils n'auraient pas appelé.

A l'issue d'une « visite de travail » de quarante-huit heures à Moscou, le ministre polonais des affaires étrangères, M. Olszowski, a déclaré que « la Pologne resterait socialiste » et que la situation y serait normalisée « car il ne peut en être qu'ainsi ».

Selon l'agence officielle polonaise PAP, les incidents de Wroclaw auraient débuté à l'issue d'une messe célébrée dans la cathédrale : des *« groupes de houligans »* auraient alors tenté de former un cortège aux abords de la vieille ville. La milice aurait rapidement *« dispersé ces groupes d'aventuriers »* et procédé à cinquante-neuf arrestations. La situation se serait alors *« aggravée »* vers 22 h. 30, lorsque des pavés ont été lancés contre une colonne de véhicules de la milice et que le chauffeur de l'un d'entre eux a été blessé. Un groupe de miliciens aurait été aussi attaqué du haut des fenêtres d'immeubles avoisinants, d'où l'on jetait *« des pierres et des objets lourds »*. Quatre miliciens ont alors été blessés et quinze autres personnes auraient été arrêtées.

A Cracovie, c'est, selon le porte-parole du gouvernement, M. Urban, à la sortie des grandes aciéries Lénine qu'un cortège de *« deux cents à trois cents personnes »* s'est formé en tout début d'après-midi et a pris la direction du centre ville. Laissant entendre qu'il en est en réalité ainsi le 13 de chaque mois depuis l'instauration de l'état de guerre, M. Urban a indiqué que « des *groupes de jeunes gens* » se sont ensuite joints à la manifestation et que, après que la milice eut lancé un appel à la dispersion suivi par la « *majorité* », un *« groupe particulièrement agressif »* aurait refusé d'obtempérer jusqu'à ce qu'il soit fait usage de canons à eau. Dans la soirée, de nouveaux *« groupes de jeunes »* se seraient rassemblés dans le quartier des aciéries et dans deux autres quartiers périphériques et auraient jeté des pierres sur les miliciens. *« Quelques dizaines »* de manifestants *« parmi les plus agressifs »* ont été arrêtés.

La tension avec l'Eglise

On ne dispose pas encore d'indications précises sur les incidents qui se sont produits à la sortie d'usines dans au moins deux autres villes, Szczecin et Lodz, mais il y aurait eu au total cinq blessés dans les rangs des forces de l'ordre et soixante-quatorze arrestations.

Pour M. Urban, aucun de ces incidents *« mineurs »* n'aurait eu de *« caractère dramatique »*, mais il ressort de ses propres déclarations qu'ils ont tous été le fait d'ouvriers.

A cette occasion, le porte-parole du gouvernement a réaffirmé la position traditionnelle de la junte sur l'avenir des syndicats indépendants en déclarant qu'il n'était question ni d'interdire Solidarité ni de le rétablir dans ses statuts — deux conceptions qu'il a qualifiées d'« *extrêmes* ».

Le quotidien du gouvernement, *Rzeczpospolita* est revenu, lundi, sur les violentes critiques qu'il avait formulées la semaine dernière contre l'épiscopat (*le Monde* du 10 septembre) en affirmant qu'il ne s'était pas agi d'une *« déclaration de guerre à l'Eglise »*. La tension grandissante entre les autorités et les évêques n'en est pas moins sensible, puisque le quotidien affirme qu'il appartient *« à l'Etat et à ses organes de presse (...) de s'opposer (...) à certaines tendances à la fanatisation des foules »* qui se manifesteraient au sein de l'Eglise, l'homélie prononcée la semaine dernière par Mgr Tokarczuk, évêque de Przemysl, est violemment dénoncée par *Rzeczpospolita* aurait été un signe de ces tensions.

Le ministre des cultes, M. Lopatka, a, quant à lui, déclaré mardi que si *« l'Etat avait freiné jusqu'à présent toute publication littéraire ou journalistique »* ayant un caractère critique à l'égard de l'Eglise *« cette attitude n'avait aujourd'hui plus de sens »*. Pour le ministre, les relations entre l'Eglise et l'Etat seraient néanmoins *« très bonnes »*. Il en a voulu pour preuve le fait que la date de la visite du pape en Pologne serait *« probablement »* annoncée au début d'octobre. L'épiscopat, dont la conférence plénière s'est ouverte ce mercredi 15 septembre pour deux jours, ne semble pas de son côté s'être laissé intimider. Le texte complet de l'homélie de Mgr Tokarczuk, qui était consacrée aux manifestations du 31 août, a été affiché dans de nombreuses paroisses de Pologne.

M. Lopatka a de plus révélé, en le déplorant, que le Vatican n'avait pas jugé utile de désigner un représentant qui aurait séjourné de manière permanente à Varsovie, ce qui aurait permis, selon lui, d'*« intensifier »* les relations d'Etat à Etat avec le Vatican.

Le communiqué commun publié à l'issue de la visite à Moscou de M. Olszowski ne comporte aucune allusion à la situation intérieure de la Pologne. Il se contente d'indiquer que la Pologne restera *« un maillon solide »* du camp socialiste et que les deux parties condamnent la politique *« hostile »* des Etats-Unis et d'autres pays de l'OTAN, et notamment les mesures de sanctions économiques.

Les autorités polonaises viennent d'annoncer qu'au cours de la visite qu'il a faite, la semaine dernière, à Varsovie, le colonel Kadhafi a accepté de livrer cette année à la Pologne 1 million de tonnes de « brut » libyen.

ASIE

Philippines

Une vague de répression a précédé la visite aux États-Unis du président Marcos

Le président philippin, M. Ferdinand Marcos, était attendu ce mercredi 15 septembre à Washington. Mardi, plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées devant la cathédrale de Manille pour protester contre ce voyage, accusant les Etats-Unis de soutenir la « dictature » de M. Marcos.

Dans le sud des Philippines, neuf soldats ont d'autre part été tués lors d'un affrontement avec des rebelles musulmans. Enfin, non loin de la base américaine de Clark, trois hommes soupçonnés d'actions terroristes ont été tués par la police.

La précédente visite officielle aux Etats-Unis du président Marcos remonte à 1966, un an après son élection. Ce nouveau voyage, préparé de longue date par l'envoi comme ambassadeur auprès de M. Reagan du propre frère de la présidente, M. Romualdes, et par la mise en place de nouvelles structures — pour le cas où le président viendrait à disparaître — intervient à un moment où la situation intérieure ne cesse de se dégrader.

Agé de soixante-cinq ans, malade, M. Marcos a mis en place, au mois de juillet dernier, un comité exécutif de quinze membres, dont le membre le plus en vue est l'épouse du président, Mme Imelda Marcos, et qui comprend également sa fille aînée, Imee. Cet organisme a pour mission de lui *« succéder collectivement »* en cas d'empêchement. En dépit, d'autre part, de la levée de la loi martiale, en vigueur de 1972 à 1981, toute opposition au régime s'expose à diverses formes de répression. Le principal rival du président, M. Benigno Aquino, après de longues années de prison, vit actuellement aux Etats-Unis.

Manille craint d'ailleurs que l'importante communauté philippine aux Etats-Unis, forte de plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreux et actifs opposants, ne profite de la visite de M. Marcos pour manifester contre les atteintes portées aux droits de l'homme aux Philippines. Des parlementaires américains ont demandé à leur gouvernement d'intervenir auprès de M. Marcos à ce sujet. Mais on peut penser que M. Reagan se préoccupe davantage du maintien des bases américaines dans l'archipel.

Toutefois, en dépit des démentis indignés de Manille, les abus du régime se sont récemment aggravés. Les arrestations qui ont précédé le départ de M. Marcos pour Washington ont touché des politiciens et des syndicalistes, opposants légaux, qui ont été accusés de « *complot* ». Pire encore, après la création en août d'un corps de policiers habilités à « *mettre hors de combat* » les « *bandits* », quarante-sept criminels présumés ont été abattus sommairement. Six autres ont été arrêtés.

Dans les campagnes, où continue de se développer la guérilla menée par la Nouvelle armée populaire (N.P.A., maoïste) — la seule guérilla en Asie du Sud-Est à bénéficier d'un véritable appui populaire, — la répression n'est pas moins violente. Les autorités semblent avoir adopté pour politique de réduire l'insurrection par la terreur. Des « *hameaux stratégiques* » ont été créés à Mindanao, les disparitions et exécutions sommaires par des inconnus armés se multiplient. Des massacres ont été perpétrés (*le Monde* du 12 mai) contre des villages suspects. Les organisations d'opposition et l'Eglise, conscientes du risque de voir glisser vers la dissidence une fraction importante de la population, ont protesté et dénoncé, preuves à l'appui, les abus des forces de l'ordre.

Les relations se sont, en conséquence, détériorées entre le pouvoir et le primat de l'Eglise et archevêque de Manille, Mgr Sin, qui, en juillet, a demandé publiquement la démission du président Marcos (*le Monde* du 23 juillet). Dans cette situation difficile, la visite de M. Marcos aux Etats-Unis, ancienne puissance de tutelle, semble avoir avant tout pour objet de renforcer son prestige auprès de ses concitoyens, et de s'assurer du soutien, nécessaire, de Washington.

PATRICE DE BEER.

Corée du Nord

LE PRÉSIDENT KIM IL SUNG FAIT UNE VISITE OFFICIELLE A PÉKIN

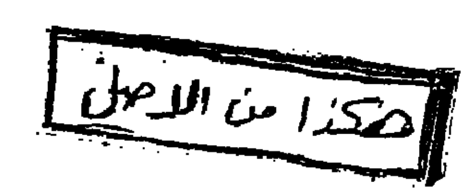
Le président nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung, a quitté Pyong-Yang, ce mercredi 15 septembre, par train spécial pour Pékin, où il est attendu en visite officielle, à l'invitation du parti communiste et du gouvernement chinois.

Les déplacements du maréchal Kim Il Sung à l'extérieur de son pays sont extrêmement rares. Il avait effectué au début de l'été 1975, après une première visite à Pékin au mois d'avril, un voyage qui l'avait conduit en Algérie, en Mauritanie, en Yougoslavie, en Bulgarie et en Roumanie. Il s'était de nouveau rendu à Belgrade, en mai 1980, pour assister aux obsèques du maréchal Tito.

La Corée du Nord s'est abstenue de prendre parti dans la querelle entre la Chine et l'U.R.S.S., et des délégations soviétiques de haut niveau sont couramment reçues à Pyong-Yang. Le nouveau voyage du maréchal Kim Il Sung témoigne cependant d'un rapprochement avec Pékin qu'avaient déjà annoncé les visites dans la capitale nord-coréenne de plusieurs hauts dirigeants chinois, l'ancien président Hua Guofeng et M. Deng Xiaoping notamment.

Afghanistan

● DES BOMBARDEMENTS A HAUTE ALTITUDE ont été opérés par des appareils soviétiques dans la vallée du Panshir, apprend-on de source diplomatique à New-Delhi. Deux villages, précise la même source, ont pratiquement été rasés, entre le 6 et le 13 septembre. D'autres sources diplomatiques, à Islamabad, estiment à une soixantaine le nombre de personnes, en majorité civiles, qui ont trouvé la mort au cours de ces bombardements. — (U.P.I., A.P.)



EUROPE

Espagne

Quatre policiers assassinés au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — L'heure de la rentrée semble avoir également sonné pour l'ETA militaire (ETA-M). Après un été où ils ont été relativement discrets, les indépendantistes basques de l'ETA-M viennent en effet de se manifester en assassinant, le mardi 14 septembre, quatre policiers et en en blessant grièvement un cinquième à Renteria, près de Saint-Sébastien.

Cet attentat est le plus grave commis cette année en Espagne et porte à trente-deux le nombre de personnes (en majorité des gardes civils et des policiers) qui sont tombées en 1982 sous les balles des terroristes.

Embusqué dans un virage, le commando n'a pas laissé l'ombre d'une chance aux cinq policiers, s'acharnant même sur l'un d'eux. Bien que l'attentat n'ait pas encore été revendiqué, il ne fait aucun doute pour les policiers que l'ETA-M est en cause.

Le drame a choqué le Pays basque et suscité les condamnations rituelles du terrorisme de la part de tous les partis politiques. Mais la situation est toutefois différente en raison de la proximité de la campagne électorale et des élections du 28 octobre. Ainsi, à gauche, et notamment dans les milieux proches du parti socialiste, on redoute que l'attentat ne soit que le début d'une vaste campagne de terreur et de « déstabilisation » visant à faire le jeu des partis de droite et à empêcher l'arrivée au pouvoir des socialistes.

(Intérim.)

● *Près du quart de la population pénitentiaire* de la prison madrilène de Carabanchel, 479 personnes sur 1 974, était en grève de la faim mardi 14 septembre, en signe de solidarité avec les détenus de la « prison modèle » de Barcelone qui jeûnent depuis deux semaines. Le mouvement s'est étendu dimanche à la prison de Carabanchel, où sont détenus de nombreux indépendantistes basques ainsi que d'autres prisonniers condamnés pour divers actes de terrorisme. 1 800 détenus poursuivent depuis deux semaines une grève de la faim *afin de réclamer une réforme* du code pénal. — *(A.F.P.)*

Principauté de Monaco

La mort de la princesse Grace

Comme il arrive généralement dans les micro-Etats, même les plus démocratiques, la famille princière joue à Monaco un rôle dont les ans n'ont guère altéré l'importance, s'ils en ont parfois modifié les conditions d'exercice. La princesse Grace ne faisait pas exception à cette règle tacite, bien au contraire, depuis qu'en épousant Rainier III le 19 avril 1956 — on parlait déjà de « mariage du siècle » — elle était entrée dans la famille Grimaldi, l'une des plus anciennes dynasties européennes.

Du point de vue institutionnel, certes, c'était à son mari que revenait l'essentiel du pouvoir. Un pouvoir que le prince de Monaco exerce conjointement avec le Conseil national, chambre unique de dix-huit membres, pour le législatif, et avec un Conseil de gouvernement de quatre membres dirigé par un ministre d'Etat, pour l'exécutif.

Mais le caractère particulier de la principauté devait rapidement donner à Grace de Monaco une fonction particulière. A l'inverse d'autres très petits pays, d'autant plus soucieux de respectabilité internationale que leur taille risque de les en priver, Monaco n'a jamais renoncé ni à un certain folklore, ni à des mondanités qui sont d'ailleurs, par casinos et hôtels de luxe interposés, sa ressource essentielle.

A cet Etat qui ne rougissait pas d'être resté par tant d'aspects une principauté d'opérette, quelle souveraine aurait pu mieux convenir que cette princesse issue, tout à la fois, des « bons » milieux américains et de ceux du cinéma ? Elle devait, en tout cas, contrairement aux pronostics pessimistes de ceux qui lui prédisaient un prompt retour à Hollywood lorsqu'elle le quitta en 1956, se consacrer pleinement, et avec un succès qui ne devait *jamais faiblir, à ce nouveau rôle* de son répertoire : « Grace Kelly, princesse de Monaco. »

Il est vrai que ce rôle-là, qu'elle déclarait préférer à tous les autres, devait lui permettre de garder quelques contacts avec le monde du spectacle.

Grace de Monaco se consacrait, depuis, à ses nombreuses tâches de représentation et de bienfaisance, ainsi qu'à sa famille, à laquelle elle déplorait parfois que certains échotiers s'intéressent un peu trop. La tentation du cinéma lui était-elle jamais revenue ? Sa vie ressemblait, il est vrai, à ce qu'aurait pu en dépeindre un film américaine des années 50. La séquence de l'accident sur la route de la corniche était la dernière. — B. B.

UN TÉLÉGRAMME DE M. PIERRE MAUROY

M. Pierre Mauroy a adressé, mercredi 15 septembre, le télégramme suivant au prince Rainier : « *Apprenant avec stupeur le décès de la princesse Grace, je veux être, auprès de vous, l'interprète de l'émotion de tous les Français.*

» *Par sa courtoisie et son charme, mais aussi par son dévouement au service des grandes causes humanitaires, elle avait su toucher leur cœur. Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je vous adresse nos sincères condoléances et l'expression de notre vive sympathie.* »

HÉROÏNE D'HITCHCOCK

Née dans une famille de la haute société de Philadelphie, Grace Kelly débuta à Hollywood en 1951, avec seulement une apparition à Broadway, après avoir posé pour des magazines. En cinq ans et onze films, elle allait devenir une vedette internationale avant d'abandonner brusquement toutes ses activités artistiques pour épouser le prince Rainier de Monaco. Ils auront trois enfants, le prince Albert et les princesses Caroline et Stéphanie.

Grace Kelly, future princesse de Monaco, arrive à Hollywood juste au moment où les grands studios se meurent, avec leurs cortèges de vedettes en permanence sous contrat. Henry Hathaway la fait venir, et elle tourne chez Fox un petit rôle dans Quatorze Heures. *L'année suivante, sous la direction de Fred Zinnemann, elle est l'épouse vertueuse puis meurtrière du* Train sifflera trois fois, *aux côtés de Gary Cooper. Un an plus tard, elle est la partenaire de l'autre grande vedette masculine du vieil Hollywood, Clark Gable, dans* Mogambo.

Mais c'est avec Alfred Hitchcock qu'elle connaît la gloire et impose en l'espace de trois films son personnage de beauté froide et aseptisée, plus fine mouche qu'il n'y paraît. Elle n'est encore qu'un mannequin assez névrosé dans Le crime était presque parfait *(1954). Mais, avec* Fenêtre sur cour *(1954), aux côtés de James Stewart, puis* la Main au collet *(1955), aux côtés de Cary Grant, elle devient la parfaite héroïne hitchcockienne, combinant la froideur calculatrice de Joan Fontaine dans* Soupçons *et la sensualité débridée d'Ingrid Bergman dans* Notorious. *L'idylle entre le prince Rainier et la future princesse Grace s'esquisse à l'occasion du tournage de* la Main au collet, *sur la Riviera. Le maître du suspense sera, plus tard, invité d'honneur et témoin à son mariage.*

Mais c'est avec The Country Girl (Une fille de la campagne) *(1955), d'après une pièce de Clifford Odets, que Grace Kelly connaît la gloire hollywoodienne et remporte l'oscar de la meilleure interprétation. Elle clôt sa carrière cinématographique sur une note légère, en 1956, avec deux comédies qui semblent constituer une introduction à ses futures obligations princières :* High Society, *remake en comédie musicale de* Philadelphia Story, *avec Bing Crosby et Frank Sinatra, et* le Cygne, *un conte de fées kitsch magyar réalisé par le cinéaste d'ascendance hongroise Charles Vidor, d'après une pièce du dramaturge hongrois Ferenc Moolnar.* — L.M.

Suisse

Lors de son arrestation

M. GELLI CHERCHAIT A RÉCUPÉRER DES FONDS DE LA BANQUE AMBROSIANO

De notre correspondant

Berne. — C'est le blocage d'un compte, dans une banque genevoise, qui a servi d' « appât » pour faire qui a servi d' « appât » pour faire sortir du bois le « *loup Licio Gelli* », selon une expression qui revient dans de nombreux quotidiens suisses, au lendemain de l'arrestation du grand maître de la loge P 2, le lundi 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre).

M. Gelli, qui séjournait en Amérique latine, était arrivé dimanche en Suisse par avion. Lundi après-midi, sous le nom d'emprunt de Bruno Rizzi, il s'était rendu dans une banque genevoise pour s'enquérir des raisons du gel d'un compte ordonné par le procureur de Lugano. Les autorités judiciaires tessinoises chargées de l'enquête avaient réussi *à établir que d'importantes sommes* d'argent, évaluées entre 60 et 120 millions de dollars, en provenance des filiales de Nassau et de Managua de l'ancienne banque Ambrosiano, avaient été illégalement transférées en Suisse, vraisemblablement en faveur de Gelli. Un employé de banque devait donner l'alerte, et le suspect était arrêté peu après.

Avant d'être éventuellement extradé, M. Gelli aura probablement à répondre devant la justice helvétique de divers délits, notamment de faux et usage de faux. Il pourrait également être inculpé de recel à propos des transactions douteuses qui auraient contribué à précipiter la chute de la banque Ambrosiano.

L'Italie doit présenter dans les prochains jours une demande d'extradition. M. Gelli aura alors la possibilité de déposer un recours auprès du tribunal fédéral.

En marge de cette arrestation se pose une fois de plus la question du rôle des banques helvétiques dans le recyclage de fonds d'origine criminelle ou frauduleuse. Interrogé à ce propos, le directeur de l'association suisse des banquiers, M. Jean-Paul Chappuis, a estimé que la « *convention de diligence* » passée entre son association et la banque nationale en vue de renforcer le contrôle des clients avait assez bien fonctionné dans cette affaire. Il a aussi rappelé que ce « *code de bonne conduite* » permettait à la justice d'identifier le détenteur de certains fonds pour les besoins d'une enquête pénale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AMÉRIQUES

Argentine

BUENOS-AIRES A ACCEPTÉ DE LEVER LES SANCTIONS FINANCIÈRES CONTRE LA GRANDE-BRETAGNE

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — L'Argentine a accepté de lever mardi les sanctions financières qu'elle avait imposées à la Grande-Bretagne pendant la guerre des Malouines, a annoncé le ministère argentin de l'économie. Londres et Buenos-Aires avaient tous deux décrété des sanctions financières. La levée réciproque de ces sanctions avait fait l'objet d'un accord conclu la semaine dernière en marge de l'assemblée annuelle du F.M.I. à Toronto, mais Londres avait suspendu sa décision dans l'attente de la décision argentine (*le Monde* du 15 septembre).

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT SEKOU TOURÉ

M. Sekou Touré, président de la Guinée, est attendu, en visite officielle, jeudi matin 16 septembre à Paris. Après son installation à l'hôtel Marigny, résidence des chefs d'Etat étrangers, M. Touré doit déjeuner à l'Elysée et dîner au ministère des relations extérieures. Vendredi en fin de matinée, le président guinéen doit être reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Chirac, puis déjeuner au Centre national du patronat français. Il doit avoir ensuite un nouvel entretien avec M. Mitterrand. Samedi, M. Sekou Touré visitera la centrale nucléaire d'Eurodif et sera reçu, en soirée, à l'hôtel de ville de Marseille par M. Gaston Defferre. Après avoir assisté à un dîner offert dimanche par le groupe Pechiney-Ugine Kuhlman, l'hôte du gouvernement français regagnera Conakry lundi matin.

De l'intransigeance à la psychose

Il n'y a rien de commun entre *Silly (« l'Eléphant »)*, le syndicaliste pugnace des années 50, et *Son excellence M. Sekou Touré, président de la République populaire révolutionnaire de la Guinée* » — tel que le dénomment aujourd'hui les biographies officielles. Chef de file de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire — l'UGTAN — dont les gouverneurs des colonies guettaient avec une vigilance inquiète l'activité, « Sekou », comme l'appelaient ses compagnons de lutte, commença à s'imposer comme un dirigeant *populiste lors de la grève de* soixante-treize jours déclenchée à travers toute l'Afrique-Occidentale française — (l'A.-O. F.) — en 1953, pour exiger l'application immédiate du code du travail dans les territoires d'outre-mer. Mais c'est en septembre 1958, lors du « non » lancé comme un défi au général de Gaulle venu proposer aux Africains d'entrer dans l'éphémère Communauté franco-africaine, que M. Sekou Touré atteignit le point culminant de sa popularité.

Comme le Ghanéen Kwame Nkrumah et comme Nasser, il fut, *à cette époque, considéré* comme l'un des grands dirigeants nationalistes du tiers-monde. Idole des foules africaines, respecté parce qu'ayant souffert la persécution de la part d'une administration coloniale qui n'appréciait guère les contestataires, admiré parce qu'issu du peuple et n'ayant jamais eu le privilège d'accéder aux études supérieures, « Sekou », ancien commis des postes, ajoutait à son aura de militant nationaliste intransigeant celle d'un homme aux illustres ancêtres : la rumeur publique, depuis lors relayée par l'hagiographie officielle, lui attribuait une parenté directe avec Samory, héros de la lutte contre la pénétration coloniale en Afrique occidentale.

En 1947 à Bamako, alors capitale du Soudan français, M. Sekou Touré fut, à vingt-cinq ans, l'un des fondateurs du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), dont M. Félix Houphouët-Boigny), qui allait devenir président de la Côte-d'Ivoire, fut rapidement le chef incontesté. Mais le parti démo*cratique de Guinée, dont il resta* constamment secrétaire général, fut de toutes les sections du R.D.A., la plus turbulente et surtout celle qui se trouva le plus fréquemment en opposition avec une direction centrale à laquelle M. Sekou Touré reprochait de temporiser à l'excès. Aussi les polémiques entre le dirigeant guinéen et M. Houphouët-Boigny furent-elles aussi nombreuses qu'acerbes, entraînant une série de ruptures brutales suivies *de réconciliations spectaculaires* de plus en plus difficiles à mener à bien, en dépit de la faculté d'oubli délibéré du président ivoirien.

Purges et éliminations

Elu en 1955 au Palais-Bourbon, où il représentait la Guinée jusqu'à la proclamation de l'Indépendance, sénateur du groupe *parlementaire R.D.A., membre de* la commission des territoires d'outre-mer, M. Sekou Touré se révéla un député actif. Il joua un rôle particulièrement remarqué, bien qu'infructueux, à la veille de la mise en place de la Communauté lors de la tentative de regroupement faite tant *à Paris qu'en Afrique même par* les dirigeants des divers partis politiques africains. Excellent tribun, aussi habile à manier le français que les langues soussou ou malinke, il use largement d'images, de métaphores, de paraboles et ne ménage point les gestes.

Homme d'humeur réputé pour ses éclats et ses outrances verbales, M. Sekou Touré s'en prit très tôt avec véhémence aux chefs traditionnels, aux anciens combattants, aux intellectuels. Mais, durant les premières années de l'entrée de la Guinée au sein du concert des nations, ses auditeurs appréciaient ses références appuyées à la fierté et à la dignité de l'homme africain, ses philippiques contre l'impérialisme et le colonialisme, inlassablement désignés à la vindicte publique. Deux ou trois ans après l'accession de la Guinée à la souveraineté internationale, naquit chez M. Sekou Touré une véritable psychose du complot. L'homme qui exerce depuis un quart de siècle un pouvoir autocratique, dont il ne délègue à personne la moindre parcelle, commença alors à faire systématiquement le vide autour de sa personne. Il élimina ses plus proches compagnons de lutte, parmi lesquel Keita Fodeiba, son ministre de l'intérieur, plus connu à l'étranger comme le talentueux animateur des Ballets guinéens. Il multiplia les purges au sein de l'armée, dans les rangs du parti unique et jusque dans le gouvernement, fit incarcérer, torturer, exécuter. En ordonnant la mise à mort, dans des conditions qui soulevèrent maintes fois la protestation des organismes humanitaires, de citoyens dont il *pensait simplement qu'ils pou*vaient un jour s'ériger en rivaux, il se composa lui-même une image de bourreau.

La fidélité que lui portent ses amis témoigne néanmoins du charme et même de la véritable fascination que M. Sekou Touré peut encore exercer sur quelques-uns de ses interlocuteurs. De même, le fait qu'il ait échappé à plusieurs tentatives d'assassinat contribue à sa *réputation d'invulnérabilité et* à la persistance d'une forme de crainte révérentielle dans le petit peuple guinéen. Le cercle de ses fidèles ne cesse pourtant de se restreindre, tandis que croît le nombre de ses adversaires, jusque dans les rangs de sa propre famille, murmure-t-on. Bien qu'il ait depuis longtemps troqué le costume trois pièces et le chapeau à bords roulés de l'époque où il était député français pour le boubou et la toque africaine, son « africanité » elle-même est aujourd'hui contestée. Après avoir enthousiasmé la génération contemporaine des indépendances, Sekou Touré, vingt-cinq ans plus tard, fait horreur et terrifie beaucoup de ceux qui s'affirmaient comme ses supporters les plus inconditionnels.

PHILIPPE DECRAENE.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● EXPULSION DE PELERINS IRANIENS. — Les autorités saoudiennes ont expulsé, lundi 13 septembres, dix-huit pèlerins iraniens interpellés trois jours plus tôt, rapporte l'agence de presse IRNA. Ils avaient été arrêtés, en même temps que vingt-deux autres pèlerins iraniens, durant une « *manifestation anti-américaine et antisioniste* », précise-t-elle. L'agence saoudienne avait annoncé l'arrestation de vingt et un Iraniens, lors d'un rassemblement politique tenu à Medine, l'un des Lieux saints du pèlerinage islamique, par des milliers de pèlerins iraniens (*le Monde* du 14 septembre).

Brésil

● LE RECOURS, DEVANT LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR MILITAIRE (S.T.M.), des deux prêtres français, Aristide Camio et François Gouriou, condamnés avec treize paysans à de lourdes peines de prison pour leur implication dans des conflits de terre en Amazonie orientale, ne sera pas examiné avant le 6 octobre prochain, a-t-on appris de source judiciaire mardi 14 septembre à Brasilia. Depuis leur arrestation, il y a un an, les deux religieux sont soutenus par la Conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) qui a dénoncé, à plusieurs reprises, les irrégularités du procès et les pressions exercées sur les paysans pour les amener à accuser les deux prêtres en les présentant comme les instigateurs d'incidents armés. — *(A.F.P.)*

Centrafrique

● LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LA LIBYE ont décidé, mardi 14 septembre, de rétablir leurs relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs. La République Centrafricaine avait rompu ses relations diplomatiques avec la Libye en octobre 1979, peu après le retour au pouvoir de l'ancien président David Dacko. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LE PRESIDENT PAKISTANAIS, le général Mohammed Zia-Ul-Haq, a annoncé, mardi 14 septembre, qu'il se rendrait en visite officielle en Chine le 17 octobre. Le chef de l'Etat pakistanais se rendra ensuite en Corée du Nord, puis, en novembre, en Indonésie et en Malaisie. — *(A.F.P.)*

● UN MILLIER DE PERSONNES ont été arrêtées par la police à Karachi, au cours des deux derniers jours, à *la suite de la série d'attentats* enregistrés ces dernières semaines dans la capitale économique du Pakistan, a-t-on appris, mardi 14 septembre, de source policière. La police a procédé notamment à près de quatre cents arrestations depuis l'assassinat, en plein jour, lundi à Karachi, d'un membre du conseil consultatif du président Mohammed Zia-Ul-Haq, M. Zahoorul Hassan Bhopali, et de deux de ses adjoints. — *(A.F.P.)*

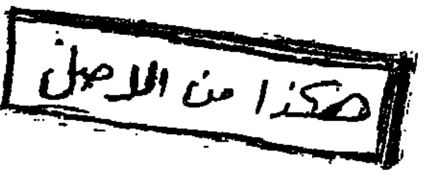
● NOUVELLE PROLONGATION POUR TROIS MOIS DE LA DETENTION DE LA FILLE D'ALI BHUTTO. — Le gouvernement militaire de la province du Sind a prolongé pour *trois mois la détention* de Mlle Benazir Bhutto, qui avait succédé à son père à la tête du Parti du peuple (P.P.P.). Mlle Bhutto est internée depuis 1979 à Larkana, dans sa maison de famille. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE COLLECTIF POUR LA DEFENSE DE RAUL SENDIC entend marquer, à l'occasion du dixième anniversaire de la capture du dirigeant révolutionnaire uruguayen, en septembre 1972, la situation juridique inadmissible de celui qui fut le fondateur du mouvement *tupamaro. Considéré* par le régime militaire, au même titre que huit autres de ses compagnons, comme un véritable « otage », il n'a toujours pas fait l'objet d'un procès définitif après dix ans de détention. Le collectif rappelle que le comité des droits de l'Homme de l'ONU a sommé l'Uruguay, en novembre 1981, de régulariser la situation de M. Sendic, dont la mise en jugement a été reportée à plusieurs reprises. Trois de ses compagnons de détention, MM. Huidobro, Manera et Wassen, ont cependant été jugés en juillet dernier et condamnés à des peines de trente ans de prison : dès lors, le procès de M Sendic pourrait être imminent.

Zimbabwe

● M. JOSUA NKOMO, DIRIGEANT DU FRONT PATRIOTIQUE (F.P.-ZAPU), a accusé, mardi 14 septembre, les troupes zimbabwéennes de commettre des viols et de torturer des personnes dans l'ouest du pays. M. Nkomo, qui s'adressait au Parlement, a précisé que certains des quatre mille policiers et soldats chargés de rechercher des « dissidents » dans l'ouest du pays y maltraitaient la population. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

L'« HEURE DE VÉRITÉ » DU 16 SEPTEMBRE A ANTENNE 2

Les trois paris de M. Giscard d'Estaing

19 mai 1981. Un fauteuil vide, une silhouette un peu raide qui s'éloigne... A la télévision, M. Valéry Giscard d'Estaing vient d'adresser aux Français son dernier message de président de la République. C'est fini. Il tourne le dos et quitte la scène.

16 septembre 1982. L'ancien chef de l'Etat réapparaît. Il sera de nouveau face aux Français, jeudi sur Antenne 2 pour une « *heure de vérité* » au cours de laquelle il répondra aux questions de trois journalistes puis à celles des téléspectateurs.

Entre ces deux émissions télévisées, seize mois. Seize mois de relatif silence. Seize mois pour gommer l'amertume, se reprendre, s'organiser, réfléchir, travailler. Seize mois d'une valse-hésitation au terme de laquelle M. Giscard d'Estaing choisit de prendre rendez-vous avec l'opinion, sans doute parce qu'il la juge prête si ce n'est à l'entendre, du moins à l'écouter.

Cette rentrée, il l'a décidée dès le début de l'été. Depuis, il s'y prépare méthodiquement en professionnel de l'image qu'il a cru si parfaitement être. Il a consulté régulièrement les équipes de conseillers techniques, de sociologues, de publicitaires qui travaillent pour lui à sa permanence de la rue François-1er. Puis, il s'est isolé pour définir le contenu et la forme qu'il veut donner à sa prestation de jeudi. L'exercice, il est vrai, est loin d'être facile.

Quoi qu'il en pense, M. Giscard d'Estaing reste encore, aux yeux de bon nombre de Français, celui dont ils ont rejeté et la politique et l'image ; celle d'un homme qui, au fil de sept années de pouvoir, a laissé se creuser entre l'opinion et lui un fossé de plus en plus grand et a oublié la volonté de changement qu'il avait voulu incarner. Ne plafonne-t-il pas aujourd'hui dans les sondages autour des 31 % ?

Quoi qu'il fasse, il est aussi celui dont on ne parle le plus souvent qu'en termes négatifs. C'est bien évidemment le cas, dans la majorité, notamment quand sont évoqués le bilan, l'héritage. Mais c'est aussi le cas dans l'opposition, non pas tant au R.P.R., qui préfère jouer l'indifférence, qu'à l'U.D.F., où régulièrement renaissent querelles et débats sur l'opportunité de son retour et sur la place qu'il peut occuper.

Ainsi, lassé peut-être d'être au centre d'un débat qu'il ne peut maîtriser, soucieux aussi de montrer qu'à cinquante-six ans il ne saurait se résoudre à une solitude glacée, et parce qu'enfin il juge que les désillusions favoriseront bientôt un réveil de l'opinion, il ne résiste plus à l'envie d'intervenir devant un large public.

Plus qu'un message : un projet

Ce sont trois paris qu'engage l'ancien président de la République. Face à l'opinion, face à l'opposition et face à ce qu'il considère toujours comme sa propre famille : l'U.D.F.

Aux 28,31 % de Français qui lui ont accordé leurs suffrages lors du premier tour de l'élection présidentielle, il doit prouver qu'il représente toujours un espoir. Les autres, il doit les persuader qu'il ne cherche pas à réaliser des ambitions personnelles, à apparaître comme un candidat « présidentiable », mais plutôt comme quelqu'un dont l'expérience peut favoriser l'élaboration de « *propositions pour l'avenir* ».

Il doit par ailleurs convaincre l'opposition tout entière que sa contribution enrichira le débat, mais ne le crispera pas. Il lui faudra mettre en avant son souci du respect de l'union tout en laissant entendre qu'il n'est plus question de laisser seul, en première ligne, M. Jacques Chirac.

Enfin, il lui faut apaiser les inquiétudes des uns et des autres, au sein de l'U.D.F., en leur démontrant que ses interventions ne ruinent pas le travail de reconquête qu'ils effectuent sur le terrain.

Ce triple pari, M. Giscard d'Estaing ne peut l'engager que s'il se sent prêt à défendre un projet original qui, même s'il ne peut fondamentalement être éloigné de celui qu'il a défendu pendant sept ans et qu'il ne parvient pas à juger mauvais, ne saurait avoir un parfum quelconque de naphtaline.

Pour cela, il ne lui suffira pas de dire que le jugement pour le moins sévère porté sur son bilan n'est dû qu'à sa mauvaise présentation passée. Ce message, le parti républicain se charge déjà de le diffuser. Il faut que l'ancien président trouve mieux. Un projet susceptible de rallier dans ses grandes lignes l'ensemble de l'opposition et de « *soulever l'enthousiasme* » de ce « *groupe central* » de Français avec lequel il faut préparer l'alternance. Ce qu'il sera, M. Valéry Giscard d'Estaing l'avait déjà laissé entendre lors de sa venue au congrès du P.R., les 12 et 13 juin. Il avait alors parlé d'un « *libéralisme du futur* », « *porteur de rêve* », et non pas « *plat, insensible et calculateur* ». Un libéralisme qui aurait retrouvé toute la dimension sociale qu'il n'avait pas su lui donner. Un libéralisme qui mettrait fin au débat entre la compétence et la générosité puisqu'il saurait parler au nom des deux. Reste à savoir si l'opinion est prête, dans l'hypothèse d'une nouvelle déception, à croire à la générosité de ceux-là mêmes auxquels elle reprochait d'en manquer.

Ni prophète, ni censeur — « *le socialisme se condamnera de lui-même* », — M. Giscard d'Estaing veut apparaître, jeudi, comme un témoin privilégié dont l'expérience acquise au cours d'un septennat peut être mise au service de la France. Un peu comme a pu le faire son ancien premier ministre, M. Raymond Barre, quelques jours auparavant au « Club de la presse » d'Europe 1. Mais un homme qui n'est pas encore tenu pour quitte de son passé peut-il déjà favoriser une réflexion sur l'avenir ?

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La réforme de l'École nationale d'administration est retardée

Le projet de réforme de l'Ecole nationale d'administration ouvrant une troisième voie d'accès aux élus locaux et aux responsables syndicaux pourrait subir quelque retard dans sa mise en application.

En effet, le gouvernement a retiré du Conseil d'Etat, qui l'examinait en assemblée générale lors de sa séance du jeudi 9 septembre, le projet de loi modifiant à cette fin l'article 18 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires. Le gouvernement devra donc soumettre au Conseil d'Etat un autre texte tenant compte des objections et des recommandations qui viennent de lui être faites. Ce projet devra ensuite être approuvé par le conseil des ministres, déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale et voté par le Parlement.

Ces délais supplémentaires permettront-ils à la réforme projetée d'entrer en vigueur dès 1983, comme le souhaitait le gouvernement ? Permettront-ils au ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives de présenter assez rapidement le nouveau code général de la fonction publique, dans lequel ce projet doit s'insérer (au paragraphe 3 de l'article 12 du titre II) et qui doit constituer un monument législatif complet pour le statut des fonctionnaires ?

Le projet retiré par le gouvernement prévoyait d'ajouter aux concours déjà existants pour l'entrée à l'ENA, et qui sont ouverts aux étudiants et aux fonctionnaires, « *...des concours réservés aux candidats :*

» *Exerçant ou ayant exercé un mandat électif au sein des conseils municipaux, généraux et régionaux ;*

» *Exerçant ou ayant exercé des responsabilités au sein d'organisations syndicales ou de mouvements associatifs ou mutualistes.* »

Il est précisé que « *les candidats ne doivent être ni fonctionnaires, ni agents de l'Etat, ni agents des établissements publics nationaux.*

» *Les modalités d'application de ces dispositions et notamment la durée pendant laquelle les mandats électifs et les responsabilités mentionnés ci-dessus devront avoir été exercés, les conditions que devront remplir les organisations syndicales, associatives ou mutualistes auxquelles appartiendront les candidats, sont fixées par décret en Conseil d'Etat.* »

Le Conseil d'Etat a refusé que les modalités d'application de cette innovation soient renvoyées à des décrets. Il estime nécessaire que la loi elle-même les précise afin que soit garanti le respect de certains principes qui régentent la fonction publique comme l'anonymat des épreuves, la neutralité, l'impartialité, l'unité de la fonction publique et le professionnalisme.

Le Conseil d'Etat souhaite, en quelque sorte, qu'il s'agisse bien d'un « concours » sinon identique, du moins comparable à ceux qui existent déjà afin de maintenir la qualité du recrutement des hauts fonctionnaires de l'Etat.

En conséquence, la nature des fonctions locales ou associatives exercées devraient être précisées. De même devrait être défini ce que le gouvernement entend exactement par « organisations syndicales » et par « mouvements associatifs ou mutualistes ». Ces organismes pourront-ils avoir une nature locale, régionale ou uniquement nationale, une vocation générale ou catégorielle ? Les partis politiques, par exemple, dont la personnalité juridique est souvent imprécise, seront-ils concernés ? Comment et par qui ces organismes seront-ils agréés ?

Le Conseil d'Etat souhaite également que soit indiqué dans la loi si les élèves issus de ce concours auront vocation aux mêmes emplois dans l'administration que leurs condisciples de l'ENA recrutés par les autres voies, selon le principe de l'égalité des chances.

Ainsi cette réforme, dont le principe avait été posé après son élection à la présidence de la République par M. François Mitterrand lui-même, soulève un certain nombre de questions qui agitent actuellement la fonction publique.

Si aucune objection de principe ne lui a été opposée, on a pu constater toutefois, dans les diverses instances professionnelles où elle a été examinée que si les représentants du parti socialiste et de la C.F.D.T. y étaient favorables, ceux du parti communiste et de la C.G.T. se montraient moins enthousiastes.

En revanche, le Conseil d'Etat a adopté un projet de décret qui doit être présenté à un prochain conseil des ministres et qui apporte quelques modifications à la scolarité de l'Ecole nationale d'administration. La principale réside dans la suppression des deux « voies » d'accès à l'école, créées en 1971 : la voie d'administration générale et la voie économique. Désormais, il n'y aura — dès l'automne 1983 — qu'un seul concours d'entrée (avec quelques matières à option). Plus précisément, il y en aura deux (et non quatre), l'un réservé aux étudiants, l'autre aux candidats issus de la fonction publique en attendant... le troisième, réservé aux élus et syndicalistes. Le décret modifie également la composition du conseil d'administration de l'école et des jurys.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Anicet Le Pors*, ministre délégué chargé de la fonction publique, a estimé mardi 14 septembre, devant l'association des journalistes économiques et financiers, qu'un « *remaniement du gouvernement tendant à réduire le nombre des ministres ne serait pas une bonne chose à quelques mois des élections municipales* ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN ET LA POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION

M. Rocard est invité à modifier son document d'orientation

Le document préparatoire au IXe Plan, élaboré par M. Michel Rocard, a été retourné à son auteur, au terme d'un conseil interministériel qui a réuni, lundi 13 septembre, sous la présidence de M. Pierre Mauroy, la plupart des ministres économiques, ainsi que M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports. A charge pour M. Rocard de remanier son texte, jugé non conforme avec les souhaits du premier ministre, en matière de croissance et d'emploi notamment. En conséquence, la deuxième réunion de la commission nationale, prévue pour le mardi 21 septembre et qui devait être consacrée à un premier examen du document préparatoire, a été annulée, sans qu'aucune autre date ait été, pour l'instant, fixée.

« *Prière de repeindre en rose* » : c'est ainsi que l'entourage du ministre du Plan interprète la consigne donnée à M. Rocard par ceux de ses collègues qui ont pris nettement position contre les analyses contestées, à savoir MM. Jean Le Garrec, ministre chargé de l'emploi, proche du premier ministre, et M. Charles Fiterman, ministre des transports. MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, de la technologie et de l'industrie, et Laurent Fabius, ministre du budget, n'ont émis que des critiques mesurées. M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui était représenté par un membre de son cabinet, ne formule pas, pour sa part, de réserves de fond.

Les analyses pessimistes de M. Rocard sur l'ampleur et la durée d'une crise dont il affirme qu'il s'agit plutôt d'une « *gigantesque mutation* » contrastent avec l'optimisme mesuré qu'affiche M. Mauroy.

Le conflit était contenu en germe dans le discours prononcé le 8 septembre dernier par le ministre du Plan lors de la cérémonie d'installation de la commission nationale de planification. Le « *nouvel état du monde* » décrit par M. Rocard n'est pas rose : « *croissance faible, sinon nulle, protections sociales quantitatives stagnantes, compétition internationale de plus en plus âpre et instabilité, voire insécurité généralisée* ». M. Rocard doute que les économies occidentales puissent imiter, chacune pour sa part, l'exemple du Japon, et manifeste son scepticisme sur le pronostic d'une reprise économique « *durable et forte* » qui commencerait en 1983.

La divergence de vues avec le premier ministre apparaît lorsque l'on compare ces analyses à celles que M. Mauroy a développées le 5 septembre devant le « Club de la presse » d'Europe 1. Plus que jamais décidé à « *faire la guerre au chômage* », M. Mauroy pose en postulat que la crise de l'emploi ne peut être surmontée que par une croissance forte. Il évalue à 4 % le taux nécessaire pour que la France ne perde plus d'emplois. Les 3 % souhaités pour 1982 — qui deviendront plus modestement 1,7 ou 1,8 % en fin d'année, — ainsi que les 2 % « volontaristes » prévus pour 1983, ne sont donc pas suffisants. La différence avec le discours tenu par M Rocard est d'autant plus nette que le ministre du Plan pense que la France ne peut pas se permettre, si les structures de nos échanges restent en l'état, une croissance qui ne serait même que « *légèrement plus rapide* » que celle de ses partenaires.

Cette divergence éclaire également celle qui oppose M. Jean Le Garrec à M. Rocard à propos de l'emploi. Elle est encore plus évidente en ce qui concerne M. Charles Fiterman. Le ministre communiste ne peut pas admettre une analyse de la crise qui conduit à penser, contrairement à ce qu'a toujours affirmé le P.C.F., qu'il ne serait pas possible de conduire une politique de croissance forte. M. Georges Marchais avait d'ailleurs clairement annoncé la couleur, samedi 11 septembre, à TF 1, en contestant la description d'une « *situation apocalyptique* » faite par M. Rocard qui, selon lui, « *se moque du monde* ». Il reste tout de même que tous les membres du gouvernement intéressés sont en accord avec les chapitres du texte de M. Rocard consacrés à la politique énergétique, à la priorité accordée à l'industrie et à l'orientation de l'épargne.

L'entourage de M. Michel Rocard soupçonne, malgré les analyses divergentes exprimées par le ministre du Plan et le premier ministre, que ce conflit a un caractère plus politique qu'économique. M. Rocard, en effet, a su retourner à son profit la « *punition* » qu'on lui avait infligée en le confinant dans un poste qui, en principe, n'aurait pas dû le valoriser. Le ministre du Plan a exploité sa solitude et la mission à long terme qui lui est confiée pour continuer à développer, sans être soumis aux vicissitudes des indices et du court terme, les idées qui sont les siennes depuis des années.

Conflit politique

La réaction des amis de M. Rocard qui ont porté le conflit sur la place publique montre bien, en tout cas, qu'ils en font, pour leur part, une affaire politique. Eternels minoritaires, ils continuent à se comporter comme tels et à renouveler des « opérations » qui, dans le passé, ne leur ont pourtant valu que des déboires. Après avoir vainement cherché à contourner le parti socialiste en menant une campagne d'opinion publique afin d'imposer sa candidature à l'élection présidentielle, ils semblent pousser M. Rocard à contourner cette fois le gouvernement.

Si la première opération est politiquement honorable, la seconde, si elle était confirmée, le serait moins. M. Rocard est membre du gouvernement. Le neuvième Plan doit être celui du gouvernement et non pas d'un courant de pensée minoritaire en son sein. Le ministre du Plan a droit de le regretter, mais il devra bien s'y soumettre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. François Mitterrand* a adressé, mardi 14 septembre, une lettre de condoléances à la famille de l'historien Albert Soboul, spécialiste de l'histoire de la Révolution française, membre du P.C.F., décédé le 10 septembre (*le Monde* du 14 septembre). La teneur de cette lettre n'a pas été rendue publique par l'Elysée.

● *M. Bernard Stasi*, membre du collège exécutif du C.D.S., a quitté, mardi 14 septembre, l'association Le lien, à la suite de l'entrevue de M. Olivier Stirn, un des membres fondateurs de cette organisation, avec M. François Mitterrand, le 10 septembre. Selon M. Stasi, cette entrevue contribue à donner au Lien une « *position ambiguë, peu opportune dans la situation actuelle du pays et face à la nécessité, pour l'opposition, d'affirmer vigoureusement l'union de toutes ses forces* ».

[Le lien a été fondé le 12 juillet 1972 en vue de constituer une « opposition réformiste ». Il regroupait outre M. Stasi, MM. Beriani, Stirn et Granet (rad.); Stoléru (P.R.) et Charbonnel (R.P.R.).]

● *M. Pierre Bauby*, membre du secrétariat politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste), a déclaré, mardi 14 septembre : « En ne contestant pas les règles régissant le marché mondial et en faisant de plus en plus de concessions aux intérêts capitalistes et impérialistes, le gouvernement est obligé de faire une politique qui ne diffère pas fondamentalement de celle de ses prédécesseurs. »

● *L'Organisation communiste des travailleurs* (O.C.T.), née, en décembre 1976, de la fusion de la branche ouvrière et paysanne (maoïste) et de Révolution (issue d'une scission de la Ligue communiste, trotskiste), a décidé, au cours d'une réunion qui a rassemblé une soixantaine de militants, les 11 et 12 septembre, de se dissoudre.

Un entretien avec le délégué à l'aménagement du territoire

• La relance de la planification ouvre une large compétence aux régions

• Les investisseurs étrangers font confiance à la France

Nommé le 14 octobre 1981 délégué à l'aménagement du territoire, M. Bernard Attali, trente-huit ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est resté jusqu'à ce jour très discret dans ses nouvelles fonctions. Mais, l'importance de la politique de décentralisation, les exigences de la solidarité entre régions et les polémiques récentes qui agitent les milieux politiques et gouvernementaux à propos du Plan le conduisent aujourd'hui à expliquer la politique qu'il mène à la tête de la DATAR.

C'est précisément au moment où son ministre de tutelle, M. Michel Rocard, veut se montrer plus discret que l'un de ses principaux collaborateurs s'exprime dans l'entretien qu'on lira ci-dessous. Il déclare notamment que « la relance de la planification ouvre une large compétence aux régions » et, à propos de la situation économique générale, que « les investisseurs étrangers font confiance à la France ».

« Quels enseignements tirez-vous des premiers résultats du recensement démographique de 1982 ?

— Pour l'aménagement du territoire, les résultats d'un recensement sont nécessairement très importants. Quelles sont les grandes tendances ? Quelques zones connaissent une croissance démographique significative. La grande couronne de l'Ile-de-France et le proche Bassin parisien se caractérisent par une évolution favorable du mouvement naturel et la venue d'une population active, jeune et qualifiée.

» L'ensemble Rhône-Alpes, bien que recouvrant des situations locales assez diverses, connaît globalement une évolution comparable. La façade méditerranéenne est en croissance forte : les deux régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont celles qui connaissent la plus nette progression démographique au cours des sept dernières années (près de trois fois plus vite que la moyenne du pays). Croissance paradoxale : ce sont des régions où les problèmes de l'emploi sont parfois importants, où le tissu d'entreprises est en voie de reconstitution et où les problèmes de l'agriculture et de la viticulture sont aigus.

— Et, parallèlement, des zones perdent leur population...

— J'y viens. Le recensement confirme deux types de zones affectées par des problèmes démographiques. Le nord et le nord-est du pays, d'abord. L'impact de la crise économique sur les activités traditionnelles de ces régions (sidérurgie, textile) se traduit par un important mouvement migratoire : déficit de cent quarante mille personnes dans la région Nord-Pas-de-Calais, de près de cent mille en Lorraine. Si nous n'y prenons pas garde, un capital d'entreprises, mais aussi un potentiel de savoir-faire, de culture technique, de connaissances et de modes de vie associés à une grande tradition industrielle est en cause, sinon en péril.

» On assiste aussi à l'extension du déclin démographique naturel (déficit des naissances sur les décès) du Massif Central et de certaines parties du Sud-Ouest. Entre 1975 et 1982, vingt-trois départements s'étendant des frontières pyrénéennes au nord de la Sologne n'ont pas renouvelé naturellement leur population. Là aussi, de graves problèmes d'appauvrissement, d'abandon, de désertification apparaissent.

— Alors quelles leçons en tirez-vous pour l'action ?

— Le critère démographique n'est pas le seul pour l'action. Les régions de l'ouest connaissent un indéniable retournement démographique : elles continueront d'être, pour de multiples raisons, au cœur de notre travail.

» Ce qui frappe surtout, c'est l'ampleur des disparités entre régions. Si ces disparités n'étaient que des différences, des spécificités, il n'y aurait là rien de préoccupant, bien au contraire. A l'heure où la décentralisation entend donner aux talents locaux toute latitude pour s'exprimer, la diversité régionale doit être considérée pour ce qu'elle est : une grande richesse pour chaque région et pour la collectivité nationale.

» Malheureusement, les différences ne portent pas seulement sur des pratiques culturelles, des modes de vie. Elles portent sur le niveau du chômage, l'activité économique, la qualification des emplois, les revenus et les conditions de vie. D'une part les régions sont aujourd'hui dans des situations inégales pour faire face à la crise ; d'autre part, les inégalités régionales traduisent très fortement des inégalités sociales.

Le « scénario » de l'inacceptable

» Si nous voulons lutter efficacement contre ces déséquilibres du territoire, éviter dans certains cas la réalisation du « *scénario de l'inacceptable* », une politique d'aménagement du territoire volontaire, continue, déterminée, est indispensable. C'est la politique qu'a engagée le gouvernement et que met en œuvre le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

— Le gouvernement a entrepris de nombreuses réformes de structures. En quoi la politique d'aménagement du territoire est-elle concernée ?

— L'aménagement du territoire est au cœur des grandes actions engagées depuis plus d'un an : bataille pour l'emploi, décentralisation, relance de la planification, nationalisations...

» Bataille pour l'emploi : nous avons mobilisé tous nos instruments en réformant notre système d'aides à la localisation d'activité qui a été considérablement simplifié et renforcé. Les modalités des nouvelles interventions économiques des collectivités locales — les décrets d'application doivent être publiés incessamment — ont été élargies et précisées en cohérence avec les règles de la politique d'aménagement du territoire.

» Avec la décentralisation, l'aménagement du territoire s'appuie désormais sur de nouveaux partenaires, plus libres, plus proches du terrain, de la réalité économique et sociale. Et l'Etat doit donner l'exemple avec une vigoureuse action de décentralisation vers les régions des administrations et des organismes qui en dépendent.

» La relance de la planification, enfin, ouvre une large compétence aux régions, à tous les stades de préparation du Plan : l'aménagement du territoire doit être au cœur de la planification décentralisée. D'ores et déjà, il a été demandé aux régions un avis sur les choix stratégiques du Plan de la nation et une première esquisse de leurs propres priorités. La DATAR fait actuellement la synthèse du travail des régions sur leurs propres priorités pour en saisir la commission nationale de planification que préside le ministre d'Etat et préparer les prochains contrats de plan.

» Quant aux nationalisations, qui ne voit la responsabilité essentielle des grands groupes publics dans le développement des économies régionales ?

— Pour concrétiser une volonté, il faut de l'argent. Aurez-vous des moyens budgétaires importants en 1983 ?

— Les crédits de la DATAR ont déjà connu en 1982 une progression significative du fait du caractère prioritaire attaché par le gouvernement à la politique de solidarité à l'égard des zones les plus défavorisées du territoire.

» L'effort engagé sera poursuivi en 1983, malgré les contraintes très strictes qui ont présidé à la préparation du projet de loi de finances.

» En 1983, les moyens financiers propres à la DATAR devraient connaître une progression de 108 % en autorisations de programme et de 54 % en crédits de paiement si l'on tient compte du rattachement des crédits d'aides à la localisation d'activités au budget de l'aménagement du territoire.

Les espoirs de l'électronique

— Le secteur public industriel s'est élargi sensiblement depuis mai 1981. Ces grands groupes vont-ils intégrer dans leur stratégie le paramètre du développement régional ?

— J'ai rencontré la plupart des responsables de ces groupes afin d'étudier avec eux la localisation de leurs investissements dans les régions. Certes, il est essentiel que soit respectée l'autonomie de gestion des dirigeants des entreprises nationales. Mais, dans ce cadre, il faut veiller à la cohérence des décisions en matière de localisation avec les priorités de la politique nationale d'aménagement du territoire.

» Cette cohérence ne s'apprécie d'ailleurs pas uniquement en termes de localisation d'activités : ces établissements doivent également jouer sur leur environnement régional un rôle moteur qui peut porter notamment sur la formation professionnelle, la diffusion technologique, l'accès aux réseaux de commercialisation nationaux et internationaux, l'organisation rationnelle de la sous-traitance. Dans tous ces domaines, les entreprises publiques doivent avoir un comportement exemplaire, notamment à l'égard du tissu des P.M.I. régionales. La DATAR étudie actuellement un certain nombre d'expériences possibles dans ce domaine, avec plusieurs de ces groupes.

« Plus précisément, certains groupes publics ont-ils déjà des projets d'investissements, et où ?

— Les branches industrielles en croissance, notamment l'électronique, préparent des plans de développement. La DATAR fait en sorte que l'élaboration de ces plans tienne compte des priorités géographiques. Les discussions sont en cours, certaines très avancées ; mais je ne peux, à ce jour, anticiper sur leurs conclusions. Pour reprendre l'électronique, je ne vous citerai donc que trois exemples qui correspondent à des décisions prises récemment : Rhône-Poulenc-System a décidé d'accroître son unité à Albi ; la filiale du groupe Matra, Temat, a installé son siège social à Quimper; enfin, Renault vient d'engager un développement sensible de sa filiale Renix à Toulouse.

— Et la politique des groupes sidérurgiques ?

— A la suite des décisions du gouvernement, ces groupes vont consacrer, vous le savez, 17,5 milliards de francs à leurs investissements, permettant au pays de se doter d'une industrie sidérurgique compétitive.

» En outre, il faut conforter et diversifier le tissu industriel des bassins sidérurgiques. Conformément aux engagements du président de la République, l'Etat a dégagé d'importants moyens supplémentaires qui seront utilisés à cette diversification, essentiellement en faveur des petites et moyennes industries.

» Dans ce cadre, deux rôles sont impartis aux groupes sidérurgiques. En premier lieu, ils doivent eux aussi contribuer directement au renforcement des P.M.I. des régions intéressées : efforts en faveur de leurs sous-traitants et de leurs clients, appuis technologiques et commerciaux. En second lieu, ils vont créer de manière imminente des filiales spécialisées qui seront dotées par l'Etat. Celles-ci auront pour mission de diversifier le tissu industriel en aidant les entreprises créatrices d'emplois. Les régions seront étroitement associées à l'activité de ces sociétés spécialisées.

— Comment ?

— Le rôle des régions est essentiel car une telle action, de tels objectifs supposent la mobilisation de tous les responsables. Les régions disposent de possibilités nouvelles qui leur ont été ouvertes par la loi de décentralisation : participer au capital des S.D.R. ou des instituts de participation, monter des fonds de garantie, attribuer des primes d'aménagement du territoire et des primes régionales à l'emploi.

— Les investisseurs étrangers font-ils encore confiance à la France ?

— Je vous répondrai simplement par quelques chiffres. L'an dernier, douze mille emplois industriels se sont localisés en province à partir d'investissements étrangers, chiffre rarement atteint dans le passé. Il faut savoir que 60 % des décisions, correspondant à 60 % des emplois, ont été prises pendant le deuxième semestre. Pour les six premiers mois de 1982, nous sommes sur la même lancée. Les deux tiers de ces emplois sont localisés en « zones classées ». Les investisseurs étrangers constatent que les régions françaises, en 1982, disposent d'atouts très importants : une productivité élevée, de l'espace disponible (ce qui est plutôt rare en Europe), des communications aisées, l'ouverture sur un marché de 250 millions d'habitants, et surtout une main-d'œuvre de qualité.

— A propos d'investissements étrangers, vous revenez d'une récente mission de coopération effectuée à la demande des autorités de Chine populaire : quels sont les aspects internationaux de votre travail ?

— Comme vous le savez, la DATAR dispose de onze antennes à l'étranger, qui permettent de négocier l'implantation des investissements étrangers en France, en facilitant leur accueil dans les régions où se posent plus particulièrement des problèmes d'emploi. Je préside, par ailleurs, à Bruxelles, depuis quelques mois, le comité de politique régionale, instance de confrontation des politiques régionales menées dans les différents Etats de la C.E.E. Enfin, l'expérience française d'aménagement du territoire, depuis un an en particulier, intéresse vivement de nombreux économistes, urbanistes, sociologues de différents pays. Nous nous efforçons d'avoir le contact avec cette communauté d'experts pour ouvrir notre fenêtre sur le monde, avec l'espoir d'en tirer le meilleur pour les régions françaises. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

société

EN VISITE DANS LE VAL-DE-MARNE

M. Bérégovoy se félicite du succès de l'opération « anti-été chaud »

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est rendu à Créteil (Val-de-Marne), mardi 14 septembre. Après avoir visité la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DAS), le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présidé, à la préfecture, une réunion sur le bilan de l'opération « anti-été chaud ».

« Dans les grands ensembles, l'été 1982 n'a pas reproduit l'été 1981, a indiqué le ministre. *Vous vous souvenez de ce qui s'était passé, l'an dernier, à Vénissieux, aux Minguettes, à Marseille, à La Courneuve : les voitures brûlées, les rodéos nocturnes, la délinquance juvénile. L'été 1982 s'achève et il ne s'est heureusement rien passé, sinon toute une série d'actions prises à l'initiative du gouvernement, relayé par les administrations, par des associations. »*

S'il n'y a pas eu d'explosion cet été, a constaté M. Bérégovoy, c'est parce qu'il y a eu *« une politique mise en place et qu'elle a été pourvue de moyens »*. Dix millions de francs environ, dont sept pour son seul ministère, ont été dégagés en faveur de cette opération, parrainée également par les ministères de l'intérieur et de la décentralisation, de la justice, de la défense, du temps libre, de la jeunesse et des sports. Onze départements étaient concernés : les huit de la région parisienne, le Nord, le Rhône et les Bouches-du-Rhône. Il s'agissait de mobiliser des moyens locaux pour éviter le désœuvrement des jeunes en leur organisant des activités sur place et des séjours de vacances.

Le préfet du Val-de-Marne, M. Maurice Theys, a rappelé que, dans son département, une animation sportive avait été maintenue dans plusieurs structures d'accueil, que les associations et clubs de prévention avaient été invités à développer leurs activités à l'intérieur des grands ensembles (aménagement de locaux, animations diverses) et qu'enfin vingt et un projets de camps et de voyages avaient été financés. C'est ainsi que de jeunes Algériens de la deuxième génération, de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre, ont pu se rendre pour un séjour d'un mois en Algérie. Au total, ce sont plus de dix mille jeunes qui ont été concernés.

« Si tous ne sont pas partis, a souligné M. Bérégovoy, *tous ont connu des formes de loisirs nouvelles pour eux : d'autres loisirs pour d'autres jeunes. »* Le succès de l'opération tient au fait que *« les pouvoirs publics ont bougé, parfois un peu en marge des procédures traditionnelles, et parce qu'il fallait innover et faire vite. L'Etat et l'administration ont montré là qu'ils pouvaient faire preuve d'imagination ».* En conclusion, le ministre a fait remarquer que les services publics devaient fonctionner normalement pendant la période des vacances. *« Comment veut-on que la vie collective ne se dégrade pas si les équipements collectifs sont clos ? »*

L'expérience de cette année, a promis M. Bérégovoy, *« ne sera pas un feu de paille »*. Elle sera reprise, améliorée et élargie aux prochaines grandes vacances, mais *« entre l'été 1982 et l'été 1983, il faut qu'il se passe quelque chose »*. Les suites immédiates de l'opération s'appellent, a-t-il indiqué, insertion, formation lutte contre le chômage.

FRANCIS GOUGE.

A PARIS

Un terroriste italien d'extrême droite arrêté après l'attaque d'une armurerie

Un jeune Italien, porteur de papiers d'identité au nom de Francesco Putini, âgé de vingt-trois ans, né à Rome, a été arrêté par la police, lundi soir 13 septembre, à Paris, après l'attaque d'un commando armé contre une armurerie de la rue de Rennes (6e).

D'après les policiers italiens, l'identité de ce jeune homme est fausse. Il s'agit en fait d'un terroriste d'extrême droite dont l'identité réelle est connue mais n'a pas été révélée. Grièvement blessé d'une balle de 357 magnum à l'intestin lors de l'attaque de cette armurerie, il a été transporté à l'hôpital Laennec, où son état est jugé sérieux. Ses jours ne semblent cependant pas en danger.

D'après les premiers éléments de l'enquête, un commando, dont le nombre de membres varie entre cinq et huit personnes, s'est rendu au domicile de M. Paul Courty, soixante-deux ans, l'armurier, près de la place des Vosges, lundi 13 septembre, vers 22 h 30, et l'a contraint, sous la menace des armes, à se rendre à son magasin situé au 123, rue de Rennes. M. Courty a alors réussi à se saisir d'un pistolet 357 magnum et a ouvert le feu à trois reprises, blessant d'une balle Francesco Putini. Les complices du jeune homme ont immédiatement pris la fuite sans rien emporter. Selon l'armurier, les membres du commando avaient l'intention de s'emparer de colts 45.

Deux fonctionnaires de la police criminelle italienne doivent venir à Paris pour identifier, de façon formelle, le jeune Italien, qui était en possession de plusieurs documents d'identité et d'une carte de police italienne au nom de Francesco Putini. Il n'est pas exclu que des liens existent entre ce commando et les auteurs de l'attentat de Bologne.

LES MORMONS ET L'INFORMATIQUE

Le fichier des âmes mortes

Quatre cents millions de Français en microfilms dans une grotte près de Salt-Lake-City dans l'Utah (Etats-Unis) : ce n'est pas le début d'une histoire de science-fiction, mais l'état actuel du fichier constitué par la société généalogique de l'Eglise des Saints des derniers jours (mormons), à partir de données généalogiques sur la population française.

Cette gigantesque collecte informatisée réalisée par l'Eglise mormone — quelque cinq millions de fidèles dans le monde — réunit quatorze milliards de fiches d'état civil de personnes décédées en provenance d'une quarantaine de pays. Pour la France, un accord a été passé avec les Archives nationales dès 1960. Les mormons assument tous les frais du microfilmage et remettent au directeur des Archives, à titre gracieux, une copie positive de chaque microfilm pris dans les archives publiques françaises, nationales ou départementales. Ils sont évidemment soumis à la loi française, qui prévoit de ne communiquer les registres d'état civil que pour les personnes décédées depuis plus de cent ans.

Le système fonctionnait depuis plus de vingt ans lorsque, après la diffusion d'une émission de télévision sur les mormons au début de 1981, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) a chargé M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), d'un rapport sur ce fichier. M. Caillavet vient de rendre publics ses travaux.

Science et baptême

Selon lui, ce fichier ne présente pas de danger. « La finalité première de cette opération est religieuse, *indique-t-il.* Les mormons veulent administrer à leurs propres ancêtres un baptême rétrospectif. S'il nous a été dit que ces baptêmes rétrospectifs n'étaient pratiqués que sur des ancêtres des mormons, M. Christian Guy dans son téléfilm prétend que l'Eglise a entrepris la généalogie de toute l'humanité pour baptiser, à des fins salvatrices, l'ensemble des morts répertoriés. Une finalité seconde s'est ajoutée, d'ordre médical. Dans l'Etat de l'Utah, les cancers du sein sont détectés par ordinateur en associant des disciplines en plein développement : médecine, génétique, génétique de population, généalogie, informatique. Il nous a été précisé que ces recherches sur le mode de transmission du patrimoine génétique n'étaient réalisées que sur demande expresse de mormons vivants, le plus souvent américains. Des chercheurs sont également autorisés à mener des études sur les espérances de vie dans différentes populations ; ces études sont anonymes. »

On lui a toutefois fait valoir deux sortes de critiques au cours de son enquête. D'abord, en raison de son accord avec les mormons, la France se placerait sous leur dépendance pour la conservation de son état civil sous forme microfilmée. De plus, cette opération rendrait possible une exploitation systématique et informatisée des données pour mener à bien des études génétique. « Il est exact, *précise M. Caillavet,* que ces documents font apparaître des renseignements délicats (naissances adultérines, conceptions prénuptiales, appartenances raciales à travers le patronyme... que l'informatique permet de cerner rapidement. De surcroît, le délai de cent ans pour la communication des registres d'état civil ne représente pratiquement que trois générations. Cependant, pour la France, il faut noter que l'état civil ne distingue pas mortalité accidentelle et mortalité naturelle, et que les informations médicales par lesquelles il serait possible d'éclairer les mentions d'état civil sont conservées en des séries dont la loi a disposé qu'elles n'étaient communicables que cent cinquante ans après la naissance de l'intéressé ; à aucun moment, du reste, les mormons, en France, n'ont manifesté d'intérêt pour nos archives hospitalières. »

Enfin, selon M. Caillavet, les mormons se montrent très soucieux de protéger la vie privée des individus. En outre, comme l'explique le directeur général des Archives, M. Jean Favier, « en aucun cas les mormons n'ont obtenu autre chose que ce qui est communicable à n'importe qui, Français ou étranger, aux termes de la loi. Ni le législateur ni le gouvernement, dans son projet de loi, n'ont jamais songé à introduire dans le droit l'accès à une documentation devenue historique, quelque discrimination que ce soit selon la nationalité ou selon la religion. »

La situation ne justifie donc pas, selon le sénateur de Lot-et-Garonne, la suspension des microfilmages des « ames mortes » réalisés par les Mormons. Il souhaite seulement que les opérations soient entourées de garanties accrues, notamment une meilleure surveillance par la CNIL, et la possibilité pour la France de résilier unilatéralement le contrat au cas où l'une de ses dispositions serait violée. Sous bénéfice de tout cela, la liste de nos ancêtres, religieusement préservée à près de 200 mètres sous une voûte de granit des montagnes Rocheuses, devrait pouvoir, sans fin, continuer de s'allonger.

JOSYANE SAVIGNEAU.

ÉDUCATION

SELON DES TEXTES EN PRÉPARATION

Le pouvoir des parents dans les conseils d'école serait accru

Les comités de parents sont en sursis. Des textes en préparation au ministère de l'éducation nationale prévoient la suppression pure et simple de ces organismes mis en place par la réforme Haby. Ce n'est pas en vue de diminuer le rôle des parents dans les écoles primaires. Au contraire. Si ces textes voient le jour, l'instance qui réunissait les parents entre eux n'existera plus, mais en revanche, les conseils d'école où se rencontrent maîtres et familles auront des compétences étendues, et les représentants des uns et des autres seront à l'avenir en nombre égal. C'est peut-être parce qu'il s'agira d'une véritable petite révolution que la mise au point de cette nouvelle réglementation n'avance pas à grandes enjambées.

Les comités de parents étaient l'une des nouveautés apportées par la réforme de l'éducation promulguée le 11 juillet 1975 sous le nom de « loi Haby ». La participation des parents, instaurée au lendemain de mai 1968 dans les établissements du secondaire, était étendue aux écoles maternelles et élémentaires.

La gauche n'avait pas applaudi. La Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), présidée alors par M. Jean Cornec, décelait en ces comités de parents *une « machine de guerre »* dirigée contre elle, destinée à battre en brèche son influence dans les écoles. Les instituteurs du S.N.I. boycottaient les conseils d'école à l'automne 1977, redoutant qu'ils ne deviennent prétexte pour les parents à se mêler d'un peu trop près des méthodes pédagogiques. Au fil des années, la participation des familles à l'élection des parents délégués diminuait : 50 % en 1977, 36,46 % en 1980 (38,45 % l'an dernier où s'amorçait une légère remontée). Beaucoup de parents constataient que le conseil d'école, cantonné à des questions d'importance secondaire, perdait son temps.

Dès son arrivée rue de Grenelle, M. (Alain) Savary a proclamé son intention d'ouvrir plus largement aux usagers les portes des écoles. Récemment encore, il déclarait dans une interview aux *Cahiers de l'éducation nationale* que *« les parents doivent savoir qu'ils sont des partenaires à part entière ».*

Cet état d'esprit allait inspirer une modification des textes. La volonté maintes fois affirmée par le ministre de créer un climat nouveau se traduisant dans le premier degré par la parité entre les représentants des parents et des instituteurs au conseil d'école, qui verrait, en outre, ses compétences accrues.

Lent cheminement

Actuellement, les parents comptent de deux à cinq représentants selon la taille de l'école. Mais tous les maîtres sont admis à siéger. Dans un grand établissement, les parents peuvent se retrouver à cinq, à côté de huit ou dix instituteurs. Désormais, le nombre des instituteurs serait *limité à cinq* (plus le directeur) et celui des parents à six. Quel que soit le nombre de classes, les deux corps seraient ainsi également représentés.

Le champ d'intervention du conseil d'école s'élargirait à des aspects essentiels. Puisqu'il serait *« expressément consulté »*, entre autres, sur la gestion de l'école, sur le nombre et la composition par niveau des classes, sur le choix des manuels scolaires. Voilà trois points plus novateurs qu'il n'y paraît. Il ne s'agirait encore que de *« consultation »* mais la voie serait ouverte au droit de regard des usagers sur des questions plus décisives que les activités péri-et post- scolaires.

Aussi, la F.C.P.E., *comme* la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Jean-Marie Schléret, sont-elles favorables à ces nouveaux textes. La F.C.P.E. *vondrait aller plus loin, jusques* et y compris à une participation des grands écoliers. La PEEP y voit un *« pas énorme »* ; elle aurait *toutefois* préféré que la parité s'établisse par augmentation du nombre des représentants des parents et non par la réduction de celui des enseignants. D'autre part, elle ne mettait pas en avant la suppression des comités de parents. Elle se réjouit aussi de la possibilité qui serait offerte au conseil d'école d'organiser le temps scolaire et de la mise en place en fin d'année d'une commission chargée de préparer les élections au début de l'année scolaire suivante.

Comment expliquer la lenteur du cheminement de ces textes ? Au ministère de l'éducation, où l'on a rédigé les projets de décrets et d'arrêtés à l'automne 1981, mais en attendant juin dernier pour les transmettre à certains partenaires directement intéressés, on assure que le retard n'est dû qu'à la complexité technique du problème. Les comités de parents ne peuvent être supprimés sans une nouvelle loi. Il faudra donc un débat au Parlement. Ne serait-ce pas l'occasion, se demande-t-on, de redéfinir plus globalement la participation des parents et des usagers dans l'ensemble de la vie scolaire ? D'autant que deux autres dossiers : l'avenir de l'enseignement privé et la décentralisation mettent aussi en jeu la place des partenaires dans l'éducation.

Quant au SNI-PEGC, il se défend de traîner les pieds. Mais il ne se précipite pas à proprement parler sur un projet dont la philosophie n'est pas vraiment caractérisée par l'extension du pouvoir des maîtres...

CHARLES VIAL.

LE PARLEMENT EUROPÉEN PRÉCONISE LA SUPPRESSION DES JOUETS GUERRIERS

Le Parlement européen a adopté, *le 13 septembre, une résolution* visant à supprimer progressivement les jouets de guerre, proposés aux enfants de la Communauté européenne. Le texte, à l'instigation du rapporteur de la commission culturelle, Mme Marie-Jane Pruvot (libérale, France), recommande aux Etats membres et à la Commission de reconvertir ces *« symboles de violence »* en objets pacifiques, grâce à une aide exceptionnelle en faveur de l'industrie du jouet.

La résolution, adoptée par 82 voix contre 45 et 12 abstentions, a été repoussée par les conservateurs britanniques ainsi que par de nombreux parlementaires français et allemands.

L'initiative de l'Assemblée de Strasbourg s'inspire notamment d'une expérience suédoise. Le Parlement de ce pays avait officialisé, en décembre 1979, un accord entre l'administration et l'industrie, interdisant la vente des jouets guerriers.

Outre les difficultés d'application d'une telle mesure, l'initiative des parlementaires européens risque de se heurter à l'hostilité des Parents et des spécialistes de l'enfance. En France, le Centre national d'information du jouet s'était opposé, en 1980, à une proposition de loi de M. Jean-Marie Caro, député U.D.F. du Bas-Rhin, préconisant l'interdiction des jouets de guerre. Le rapport publié alors par cet organisme soulignait que l'un des rôles essentiels du jouet était de libérer chez l'enfant l'agressivité, *nécessaire à son équilibre* (*le Monde* du 17 décembre 1981).

ÉDUCATION

Une campagne d'information du parti socialiste

Le « moteur du changement »

« Il faut que, dans ce pays, s'instaure un grand débat sur l'avenir du système éducatif », car l'école *« est l'un des moteurs du changement ».* S'ils appartiennent désormais à un parti de gouvernement, les militants de la délégation nationale à l'éducation nationale du parti socialiste n'ont pas changé de langage après le 10 mai. « *L'école,* affirmaient-ils hier, *c'est l'affaire de tous : enseignants, personnel, parents et élus locaux.* » Après bientôt un an et demi au pouvoir, ce discours n'est pas encore passé dans les faits. C'est pourquoi ils mènent une campagne d'information sur ce thème, distribuant tracts et affiches.

L'enjeu, estiment-ils, est d'importance, non seulement pour les usagers et les spécialistes de l'école, mais pour l'ensemble du pays. La lutte contre le chômage, contre les inégalités, la place de la France parmi les pays industriels, la reconquête du marché intérieur en dépendent. Or, pour reprendre un seul de ces exemples, *« la France n'a pas les effectifs scolaires et universitaires d'un grand pays industriel »,* a notamment expliqué le mardi 14 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Louis Piednoir, délégué national à l'éducation nationale du P.S. La France prend, au contraire, de plus en plus de retard dans le domaine de la formation par rapport à ses voisins européens.

Aujourd'hui, dans la majorité, comme hier dans l'opposition, le parti socialiste veut convaincre que l'éducation mérite *« la priorité des priorités ».* Malgré l'intervention en ce sens, en mai dernier, de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste (*le Monde* du 19 mai), la priorité est toute relative dans un contexte de rigueur économique. Il faut encore convaincre surtout ceux qui seront sur le terrain les relais d'une volonté politique qui a, elle aussi, ses limites.

Comment expliquer autrement l'appréciation portée sur la rentrée scolaire et sur la préparation du budget de 1983 par le journal *l'Unité,* dans son numéro du 10 septembre : « *Passable, des efforts à faire.* » Efforts du gouvernement. (« *Il est toujours tentant,* explique M. Piednoir, *de faire des économies sur l'éducation puisque cela ne se voit pas immédiatement.* ») Efforts du ministre de l'éducation nationale, qui se voit en même temps félicité d'avoir créé *« les conditions d'une rénovation en profondeur »,* et pressé de mettre en œuvre les réformes les plus urgentes. Efforts, enfin, de tous ceux qui devront *« faire passer dans la réalité les réformes indispensables ».* — G. A.

DANS L'ACADÉMIE DE LILLE

Plus de sept cents postes d'enseignants du secondaire ne sont pas encore pourvus

De notre correspondant

Lille. — Dans l'académie de Lille, le nombre de postes vacants dans les établissements secondaires et techniques est encore de sept cent quarante-cinq, après l'affectation des maîtres auxiliaires. « *Situation inévitable* », affirme le recteur, M. Claude Durand-Prinborgne, et d'autant plus que ce chiffre de sept cent quarante-cinq suppose l'accord de tous les maîtres auxiliaires sur l'affectation qui leur est proposée. Cela ne sera pas le cas et d'autres vides vont apparaître. Le recteur de Lille a donc demandé aux parents d'élèves de prendre patience et *« d'éviter de harceler les chefs d'établissement. J'ai demandé de moduler les emplois du temps, de manière à occuper davantage les élèves dans les disciplines qu'il est possible d'enseigner dès maintenant »...*

Les causes de vacance sont nombreuses : notification tardive au personnel ; professeurs nommés qui font état d'un certificat de congé de maladie ou de maternité ; professeurs affectés au mouvement national qui ne se présentent pas ; maîtres auxiliaires choisis par le rectorat qui ne rejoignent pas leur poste dans l'espoir d'en obtenir un autre plus favorable... En tout cas, il faut avoir la certitude que l'intéressé ne se présentera pas avant d'assurer son remplacement. Encore du temps perdu.

Quelques solutions partielles ont été retenues par le ministre qui promet, dans des académies déficitaires comme celles de Lille, Amiens, Reims, Nancy et Metz, de transformer en plein-temps le service à mi-temps des maîtres auxiliaires qui en ont fait la demande. Mais le problème reste posé et des discussions vont être engagées avec les syndicats en vue d'organiser le transfert de maîtres auxiliaires d'académies excédentaires. Il serait même question, selon M. Durand-Prinborgne, d'accorder à ceux qui voudraient bien venir au nord de Paris une compensation financière, comme cela se fait dans des entreprises privées. Mais on se dit persuadé à Lille que cette formule est illusoire et que la proportion de maîtres auxiliaires acceptant ce qu'ils appellent l'*« exil »* serait de l'ordre de un sur trois. Bien que la politique du ministère vise à supprimer progressivement l'auxiliariat, il faudra donc tout simplement en revenir, pour ces académies, à l'embauche de nouveaux auxiliaires. — G. S.

RELIGION

AVEC LE DÉPART DE SI HAMZA BOUBAKEUR

Succession ouverte à la mosquée de Paris

Le recteur de la mosquée de Paris quittera prochainement ses fonctions. La rumeur de ce départ était née au début de l'été. Son Excellence Si Hamza Boubakeur nous a confirmé, ce mercredi 15 septembre, son départ à la retraite. *« Je suis fatigué,* a-t-il déclaré. *J'ai donné un rayonnement très grand à la mosquée et il serait maintenant égoïste de ma part de ne pas passer la main. »*

Si Hamza Boubakeur, âgé de soixante-dix ans, avait dû subir une intervention chirurgicale au début de l'été. Mais, à ces raisons de santé seules invoquées par le recteur pour justifier son départ, s'ajoutent les ennuis judiciaires qu'il a connus au mois de juillet (*le Monde* des 29 mai, 16 juin et 17 juillet). Si Hamza Boubakeur avait été condamné à 10 000 F d'amende pour infraction au code du travail. Il fait également l'objet d'une autre poursuite pour « faux en écritures publiques », affaire dans laquelle un jugement doit être rendu le 14 octobre.

Depuis sa nomination, en 1957, par le président du Conseil, Guy Mollet, Si Hamza Boubakeur, ancien député des Oasis, a toujours été contesté dans les pays du Maghreb. La Société des Habous et des Lieux saints de l'islam, qui gère la mosquée, avait obtenu l'annulation, en 1963, de cette nomination par le tribunal administratif de Paris, annulation confirmée par le Conseil d'Etat. Si Hamza Boubakeur avait alors protesté, rappelant son élection, en 1958, à la présidence de la Société des Habous. Le tribunal de grande instance de Paris l'avait ensuite reconnu dans ses titres et fonctions le 24 mai 1967.

Si Hamza Boubakeur déclare aujourd'hui qu'il est réconcilié avec le gouvernement d'Algérie depuis 1968. A l'ambassade de ce pays, à Paris, on confirme le départ de Si Hamza Boubakeur et la nomination d'un directeur par intérim, M. Al Amrani, qui fait partie du personnel de l'ambassade et dont les fonctions sont strictement administratives.

Le recteur sortant, président à vie de la Société des Habous et des lieux Saints de l'islam, annonce la réunion prochaine de cette société pour l'élection du nouveau recteur. — J. D.

LE CHAPITRE D'ECONE ÉLIT LE SUCCESSEUR DE Mgr LEFEBVRE

Ecône (Valais, Suisse) (*A.F.P.*). — Le successeur de Mgr Marcel Lefebvre à la tête de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X a été désigné, mardi 14 septembre, à Ecône. L'abbé Franz Schmidberger, de Sarrebruck (R.F.A.), a été nommé vicaire général, et doit remplacer l'évêque intégriste français en cas de démission, de décès ou d'incapacité de ce dernier. Ce choix est le résultat d'un vote du chapitre d'Ecône, selon le vœu que Mgr Lefebvre avait formulé en juillet dernier (*le Monde* du 21 juillet).

Agé seulement de trente-six ans, l'abbé Schmidberger était jusqu'à présent directeur du district allemand de la Fraternité et vicaire général d'Ecône. La Fraternité possède cinq séminaires internationaux (en Suisse, aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne, en Argentine et en Italie), sept districts (en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique latine), ainsi que onze « maisons autonomes », dont deux couvents de religieuses.

Choisi, entre autres raisons, parce que polyglotte, l'abbé Schmidberger devient vicaire général de la Fraternité avec droit de succession, mais Mgr Lefebvre, âgé de soixante-seize ans, restera supérieur général et n'a pas fixé de date pour son départ. Seul évêque de la communauté, bien que *suspens a divinis* depuis 1976 (avec interdiction de célébrer la messe et d'administrer les sacrements), il est donc le seul à pouvoir ordonner (illicitement mais validement) de nouveaux prêtres.

DÉFENSE

Les États-Unis acceptent de vendre à la France des émetteurs pour sa force de dissuasion

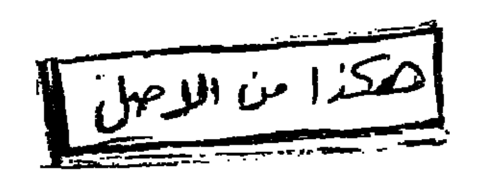
Washington (*A.F.P.*). — Le Pentagone a informé le Congrès américain de son intention de vendre à la France quatre émetteurs à très basse fréquence (V.L.F.) destinés à améliorer le réseau de communications avec les sous-marins stratégiques français, a-t-on appris, mardi 14 septembre, de source militaire à Washington.

La France a, en effet, décidé de renforcer et de moderniser son système de communications avec les sous-marins de sa force océanique stratégique (FOST) qui, en cas de conflit, reçoivent leurs ordres directement du président de la République. C'est en juin dernier (*le Monde* daté 13-14 juin) que M. Charles Hernu, ministre de la défense, a, dans une lettre à la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, annoncé que la France s'équipera, avant 1987, d'un système de transmissions aéroportées (projet ASTARTE, pour avion-station-relais de transmissions exceptionnelles) capable de prendre le relais des moyens existants entre les P.C. et les armes.

Cette vente, d'un montant de 97 millions de dollars (environ 680 millions de francs) *« contribuera à renforcer les capacités de défense d'un allié des Etats-Unis »,* a-t-on précisé au Pentagone, qui a ajouté qu'il n'est pas prévu que du personnel militaire et civil américain se rende en France avant 1987 pour installer sur place ces émetteurs.

[Les équipements américains, qui seront installés en coopération avec la société Thomson-C.S.F., seront embarqués à bord de quatre avions bimoteurs Transall et ils ont la particularité — les Etats-Unis sont, sur ce point, en avance sur la France — de libérer des émissions à très grande longueur d'ondes qui restent efficaces malgré le brouillage apporté par les flashs électromagnétiques dégagés en atmosphère par une explosion atomique en cas de conflit nucléaire. De surcroît, le système aéroporté Astarte se substituerait au réseau actuel — notamment la base de transmissions de Rosnay, dans l'Indre, avec les sous-marins de la Fost — s'il venait à être détruit par une attaque surprise.]

● *Un hélicoptère de la 4e brigade de « marines » américains* s'est abîmé, mardi 14 septembre, en mer du Nord, au large de la péninsule du Jutland danois. Cinq militaires ont trouvé la mort dans l'accident, qui a eu lieu au cours d'un exercice naval de l'OTAN, intitulé « Northern Wedding », avec la participation de trois mille cinq cents « marines » américains et de huit cents Néerlandais pendant quinze jours. — (*A.F.P.*)



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

JOHNNY HALLYDAY AU PALAIS DES SPORTS

L'amour sur fond d'apocalypse

TROIS ans après sa dernière prestation au Pavillon de Paris où, dans un décor de science-fiction et sur un plateau laqué de blanc, il était l'ange aux yeux de laser, Johnny Hallyday revient, dans le cadre du Palais des sports, avec une autre célébration chantée, un autre rêve véhiculé par un show à la manière d'une comédie musicale signée par Cecil B. de Mille. Sur fond d'apocalypse, Hallyday prend le costume de Mad Max et donne une fois de plus à sa chanson de geste la dimension de ses sentiments et de ses angoisses. Comme toujours, il alterne l'expression de la violence et celle de la douceur pour faire ressortir la force romantique d'un spectacle de démesure et de folie qu'il produit lui-même sans lésiner sur les moyens.

Superstar hexagonale qui a enfourché un cheval ailé il y a près d'un quart de siècle, c'est-à-dire au moment où la musique populaire procurait en soi sa propre identité et devenait en même temps une part de rêve et un énorme potentiel de spontanéité, Johnny Hallyday symbolise aujourd'hui en France tout ce que le show a d'unique. Justement parce que, plus qu'à tout autre, la musique, ses sonorités, ses paroles ont procuré à Hallyday une manière de vivre, un comportement. Parce que le chanteur ne reprend vraiment corps que sur les quelques dizaines de mètres carrés de planches où tout est artificiellement fabriqué et où il se saoule de mots, de gestes et de rythme, où il jette en pâture le « je » et, avec une troublante impudeur, se raconte devant une salle transformée en un immense chœur, *clame ses envies, ses désirs en sachant fort* bien que tout son pouvoir il le tient de la communion du spectateur.

Johnny Hallyday vieillit bien. Il n'est plus de roi triste des années 60, perdu, désemparé hors de la scène, ne sachant trop comment dépenser une extraordinaire énergie : ses débordements, il les contient pour mieux exploser sur scène. Il n'est plus le personnage tragique en quête de quelque chose d'indéfinissable, se cognant contre les murs : il a appris à vivre et ne se laisse plus prendre à son propre jeu. Il n'est plus comme un chef de bande d'Aubervilliers tiraillé entre plusieurs héros empruntés à la mythologie cinématographique : mais il exige toujours dans les rapports avec les autres un soutien inconditionnel, une fidélité absolue. Il n'est plus le héros enfermé dans un splendide isolement : il est un chanteur populaire entouré à présent d'une solide équipe de compositeurs, de paroliers, de musiciens et de techniciens chargés de satisfaire son besoin continuel de se prouver qu'il est et demeure le numéro un dans sa catégorie.

Parmi les membres de la bande du Golf Drouot qui, à la fin des années 50, écoutaient le juke-box diffuser à longueur de journée les derniers succès du rock and roll américain, Eddy Mitchell a sans doute su mener, mine de rien, une aventure plus ouverte et plus consistante. L'univers de Johnny Hallyday reste d'abord celui de l'instinct, des émotions, des obsessions, même si le temps des spasmes et des hurlements est fini.

Depuis vingt ans, les chansons de Hallyday tournent invariablement autour de deux principaux thèmes : l'amour et la solitude. En témoigne aujourd'hui encore la sortie chez Phonogram de huit coffrets contenant l'intégralité des chansons de l'artiste, de 1960 à 1982, soit quatre cent quatre-vingt-neuf titres. Production discographique prodigieuse et qui se poursuit au rythme de deux albums par an.

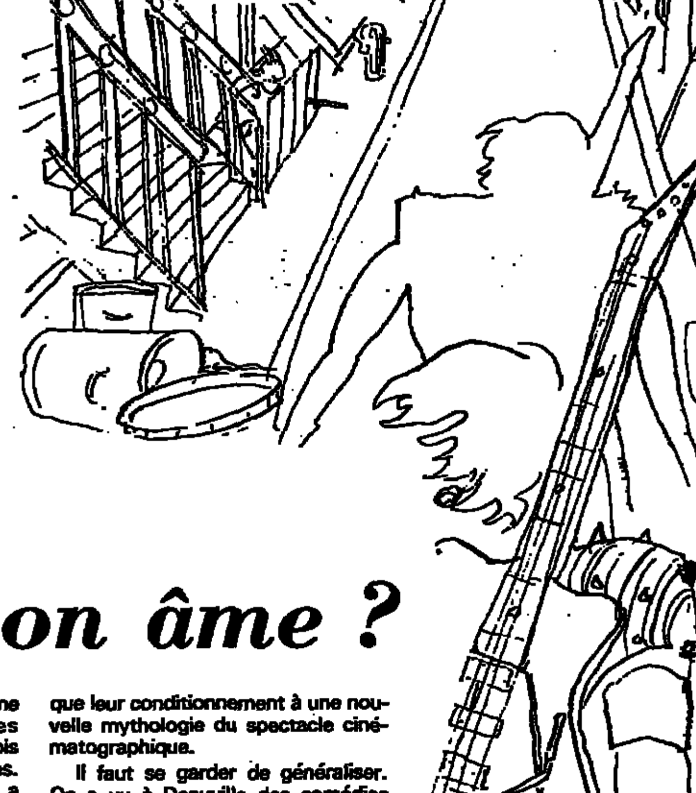
Cette fidélité thématique n'empêche nullement Hallyday de changer continuellement de défroque, de saisir les modes successives, aussi à l'aise en rocker pur et dur, en twisteur, en chanteur de rhythm and blues, en hippy, en disciple de Nashville et en chanteur de blues. Chaque habillement lui va comme un gant et n'est en aucune manière une entrave à sa sincérité.

Ce prince de la chanson, entouré d'une mythologie quand il était l'« idole des jeunes » et qui a toujours eu la complicité silencieuse, parfois souriante, rarement verbale, est capable de défendre avec ténacité ce qu'il aime : ainsi, à l'automne 1966, Johnny Hallyday maintenait jour après jour en première partie de sa tournée, contre l'opposition tumultueuse de tout le monde — l'entourage et le public de fans, — un guitariste noir américain encore inconnu et qui dérangeait les spectateurs par une fascinante exploration des sons. Son nom : Jimi Hendrix.

La grande machinerie de style hollywoodien s'installe au Palais des sports du 14 septembre au 11 novembre. Le public de Johnny Hallyday a vieilli avec lui. Les générations suivantes n'ont pas suivi du même élan, et beaucoup de ceux qui auraient pu être des nouveaux fans préfèrent Police, AC/DC ou Clash.

Le temps pousse Johnny Hallyday entre deux voies : celle de la supermachinerie toujours ouverte à la surenchère et celle du tour de chant à la manière de Tom Jones où le vieux style crooner est rajeuni par des flots d'énergie.

CLAUDE FLÉOUTER.



RIDLEY SCOTT

Violence, conscience

« L'ETRE humain est le produit de son environnement. Il est rare que le cinéma traite de cette question essentielle, alors que le théâtre, l'opéra le font constamment. » Ridley Scott n'a jamais pratiqué le théâtre ni l'opéra. Son film *Blade Runner* montre des comportements adaptés à l'oppression d'une mégapole grouillante, dépotoir où s'entassent les résidus de cultures passées, récentes, présentes. Il n'y a pas de futur. Il est absent des têtes encrassées par la pollution des rues sans *soleil, ramassis de formes boursouflées,* de buildings aux lignes dures : une architecture malsaine. *« Mais décorative,* dit Ridley Scott, qui sourit. *Quand même, si un jour on fait le point sur notre civilisation, les urbanistes auront à répondre de grandes catastrophes. L'environnement évolue très vite. L'aviation n'a pas un siècle, et on lance des fusées vers Jupiter, la navette spatiale voyage. Le ciel est encombré comme les autoroutes à six voies. La tolérance des gens, les uns vis-à-vis des autres, s'amenuise et la violence progresse. L'être humain s'adapte, change et n'en a pas conscience.*

» Quand je me promène dans Paris, je souffre de voir le verre et l'acier, parce que je sais à quoi ça ressemblera après dix ans de patine : à des hauts fourneaux. Le Centre Pompidou ressemblera à une vieille usine. » Paradoxalement, Ridley Scott porte une grande admiration au Bauhaus. Mais en dehors même de l'attrait spectaculaire du décor, il préfère mille fois les outrances des polycultures cosmopolites au cauchemar clinique de George Orwell, à la vie enrégimentée par le Big Brother de *1984* : *« Je ne connais pas les pays de l'Est, mais je les imagine comme ça... »*

Dans *Blade Runner*, il pose face à face les deux aspects de cette même angoisse. D'un côté l'androïde blond, parfait de corps et de visage, immuablement jeune, mais sa vie est limitée à quatre ans. De l'autre, un homme de vingt-cinq ans, voûté, ridé, atteint du syndrome de Mathusalem : *« Une maladie réelle qui accélère le vieillissement, à douze ans, on en a quatre-vingts. Aux Etats-Unis, on connaît trois cas, en observation dans une université. J'ai vu une photo prise à Disneyland, à côté d'un Mickey Mouse : trois gnomes... La mort est une obsession chez n'importe quel Occidental. En Extrême-Occident (les Etats-Unis) c'est une obsession narcissique qui se traduit par l'adoration de la jeunesse, de la beauté,* le body building, *la chirurgie esthétique. Les hommes ont fabriqué des androïdes qui répondent à cette image idéale, une race supérieure. Tant qu'on n'est pas capable de les contrôler absolument, on est obligé de contrôler leur temps de vie. La durée est la seule supériorité de l'homme, sa seule arme pour se protéger de ces machines invincibles... Les répliquants se révoltent...*

» C'est la même histoire quand vous imposez votre culture à un pays du tiers-monde. Les gens prennent conscience de ce qu'ils sont et vous rejettent. C'est toute l'histoire de la chute des empires coloniaux. Ironiquement, j'ajouterai que pas mal d'Indiens regrettent, dans leur misère actuelle, la domination britannique. Il faut savoir calculer les conséquences de l'éducation qu'on impose... Face à l'oppression, il y a deux attitudes possibles : se retirer dans une île, mais il faut pouvoir organiser une défense efficace. La solution la plus sage est de s'informer suffisamment pour avoir une conscience claire de la situation et, par là, résoudre les problèmes ! Une utopie...

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Le cinéma américain va-t-il perdre son âme ?

IL n'y a sans doute pas un pays au monde autre que les Etats-Unis où l'on puisse se permettre de réaliser un film comme *Blade Runner*, présenté en clôture du Festival de Deauville. L'importance des moyens matériels mis en œuvre, la construction de décors gigantesques, la perfection des effets spéciaux, démontrent la richesse et la puissance d'une industrie faisant renaître de ses cendres l'hégémonie hollywoodienne dans le spectacle cinématographique. A l'époque de la transformation des anciens studios, de la concentration des grandes compagnies et du capitalisme des multinationales, le cinéma américain produit moins qu'autrefois, mais il lance sur le marché des super-films retrouvant et amplifiant la supériorité technique de ce qu'on appelait, autrefois, « l'usine à rêves ».

Ne mésestimons pas, toutefois, l'ambition profonde de *Blade Runner*. La science-fiction est, certes, à la mode, mais, pour la première fois, un roman de Philip K. Dick (écrivain d'anticipation dont les qualités littéraires sont au service d'une réflexion philosophique) est porté à l'écran. La destinée de l'homme et celle de l'humanisme sont, chez lui, en cause face au progrès technologique. Même si le roman adapté : *Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?*, a subi pas mal de modifications, il en reste tout de même quelque chose, différenciant *Blade Runner* de « produits » comme *la Guerre des étoiles*. En 2019, la civilisation s'est transportée sur les planètes colonisées. Les gangsters et les trafiquants sont remplacés par des « répliquants », esclaves fabriqués par la génétique, difficiles à détecter sous leur apparence humaine. Le film de Ridley Scott est l'histoire d'une lutte entre Deckard, sorte de chasseur de primes ou de détective privé, et un groupe de ces « répliquants » en *fuite, qu'il faut bel et bien exterminer.*

Sur ce schéma traditionnel et facilement reconnaissable se greffe une ville où brillent des enseignes au *néon, où subsistent les architectures* urbaines du passé, rafistolées par des éléments modernes. Le futurisme n'existe pas vraiment dans l'habitat. L'aspect composite des décors rappelle les bandes dessinées de Moebius mais aussi les univers baroques autrefois inventés par Josef von Sternberg pour la Chine de *Shangai Express* ou la Russie de *l'Impératrice rouge* et multipliés, ici, à la puissance 10. Plasticien avant tout, Ridley Scott a tiré un étonnant parti de cette création décorative, ainsi que des costumes inspirés de la mode vestimentaire des années 40. Avec cela et les effets spéciaux dirigés par Douglas Trumbull, un maître du genre, la fascination visuelle est garantie. Revers de la *médaille*, la *mise en scène* ne dépasse pas l'illustration, les séquences d'action sont à la fois très violentes et très sophistiquées. En s'y attardant, Ridley Scott a désamorcé le rapport de force entre Harrison Ford, exterminateur apparaissant comme un anti-héros, et Rutger Hauer, chargé du rôle de Batty, le chef des « répliquants », en définitive plus séduisant que lui. Il est vrai que le mal prend souvent, dans les luttes manichéennes, un visage d'ange. La fin du film est confuse. Issu de la froide technologie génétique, Batty semble s'éveiller à la vraie vie, avant d'être vaincu. Il semble que le réalisateur ait tenté, là, un compromis entre les idées de Philip K. Dick et les nécessités du spectacle à sensation.

L'éducation des grands enfants

Le Festival de Deauville a toujours été un bon révélateur de l'évolution, des tendances du cinéma américain à travers les superproductions, les films d'auteur, les films de série et les films indépendants (ceux-ci plus rares, cette année). Il *a, certes, un côté « vitrine »* avec ses avant-premières ou ses premières mondiales. Mais il donne une connaissance assez large de l'idéologie et de la culture véhiculées par des œuvres destinées au public américain et à l'expansion internationale. Au cours de sa conférence de presse, Robert Altman, désabusé, a déclaré que les grandes compagnies ne produisaient plus qu'en fonction d'une clientèle d'enfants et de jeunes, dont on suit — à moins qu'on les forme — les goûts pour la vitesse, les gadgets, les bandes dessinées, la musique trépidante, l'imagerie à haute tension.

La sélection de Deauville 1982 vérifie cette opinion. Pour un film comme *E.T. de Spielberg, qui réunit* l'esprit des jeux de l'enfance, l'attrait des truquages et le message humaniste, bien d'autres ont reflété la prédominance des effets-chocs, de l'accélération narrative, des attractions violentes, de la performance technique, aux dépens de la psychologie, du romanesque, de l'émotion sentimentale ou de la critique sociale qui faisaient, autrefois, les charmes et la force du cinéma hollywoodien. Le *« star-system »* étant pratiquement révolu, il arrive qu'on remarque à peine les nouveaux acteurs (dont les dossiers de presse indiquent pourtant les carrières déjà importantes) dans le déferlement des images, les mises en scène hystériques secouant les spectateurs comme les manèges d'autos tamponneuses, les wagons de scenic-railways ou de trains fantômes des foires d'antan. Il faut, bien sûr, tenir compte de l'évolution des mœurs et des mentalités. Mais le recours à la science-fiction, au fantastique, à l'aventure débridée, traduit une surenchère du conte de fées moderne où la violence et l'épouvante sont pratiquées comme des exploits sportifs. S'il est vrai que les enfants s'amusent à *Poltergeist*, cela peut prouver aussi bien leur bonne santé mentale devant les fariboles d'un surnaturel incroyable que leur conditionnement à une nouvelle mythologie du spectacle cinématographique.

Il faut se garder de généraliser. On a vu à Deauville des comédies divertissantes, des films intimistes proches de la réalité contemporaine. Mais, dans le perfectionnement de sa qualité industrielle et des modèles qu'il impose, le cinéma américain n'est-il pas en train de perdre son âme — un bien grand mot peut-être — au profit d'une technologie vouée à aller toujours plus loin dans la démonstration de ses possibilités ? Devant les artifices de la violence et de l'horreur, la sensibilité s'émousse. On ne s'intéresse plus qu'aux mécanismes de leur représentation. Cela engendre forcément une culture — ou faut-il dire une sous-culture ? — devant laquelle on a tout de même le droit de broncher lorsqu'elle se lance à la conquête des salles françaises, européennes, selon les lois du marché et de la distribution.

Restons optimistes. Même dominé par quelques produits géants de l'industrie, le cinéma américain garde encore sa diversité. Un de nos meilleurs souvenirs de *Deauville est The Chosen, de* Jeremy Paul Kagan, original par son sujet, sa valeur historique et humaine. A New-York, de 1944 à 1948 (fondation de l'Etat d'Israël), le fils d'un rabbin juif hassidique et le fils d'un professeur juif non orthodoxe deviennent amis et compagnons d'études, vivent en se transformant mutuellement l'opposition de la règle religieuse intransigeante et d'une conception du sionisme engendrée par l'horreur des crimes *nazis. Nous avions déjà mentionné* ce film. Il mérite d'avoir, pour atteindre le public français, une chance égale à, disons, *la Féline, Meurtres en direct, Class 1984* et *Blade Runner*. C'est pourquoi nous y revenons. Le Festival de Deauville donne aussi à réfléchir sur l'important problème de la diffusion des films américains.

JACQUES SICLIER.

LE CINÉMA ESPAGNOL

Un isolement injuste

POUR être « *désenchanté* », il aurait fallu être enchanté par quelque chose, dit Victor Erice, le réalisateur de *l'Esprit de la ruche*, l'un des derniers films fabriqués au temps où, en Espagne, construire un scénario, tourner des images, signifiait compter avec la censure, pratiquer l'art de l'ellipse, du symbole allégorique, de la parole sybilline. Un jour espéré de novembre 1975, au terme d'une agonie d'une longueur surréelle, Franco meurt, et — comme l'ensemble des artistes et des intellectuels — les gens de cinéma se disent que tout ira bien.

Or, paradoxalement, il n'y a pas d'explosion. Comme les peintres, comme les professionnels du théâtre, comme bien des écrivains face à un ministère de la culture encore occupé par les onze mille fonctionnaires au service du tourisme et de l'information, qui exerçait sa tutelle sous l'ancien régime, les cinéastes espagnols ont alors à la bouche ce mot de « *désenchantement* ». Peut-être parce que, en 1976, est sorti sur les écrans le film qui a fait connaître Jaime Chavarri, intitulé justement *El Desencanto*.

Tous se sentent un peu désorientés (n'étant plus catalogués suspects politiques), déconcertés de ne plus devoir se situer dans cette perspective vieille de quarante ans, où être un artiste, cela signifiait s'opposer au régime. Cependant, le terme de *desencanto* sera vite abandonné. Il aurait pu à la longue être mal interprété.

***

En Espagne, aujourd'hui, les professionnels du cinéma ne parlent plus guère du temps où il fallait se faufiler entre les mailles de la censure. C'est le passé. D'ailleurs, ils n'ont pas trop pâti du zèle tracassier des vigiles de l'ordre moral et politique. Au cinéma, à condition de biaiser, on pouvait faire passer pas mal de choses. Le succès de Carlos Saura, à ce moment-là, en témoigne. « L'ouverture » — on a baptisé ainsi la dernière période du règne du « grand-père » — a profité davantage aux cinéastes qu'aux écrivains et aux directeurs de revues ou de troupes de théâtre. Le cinéma espagnol, qui avait trouvé un langage particulier, a pris une sorte d'élan dans le début des années 70. Tous les films remarqués dans les festivals au cours des mois suivant immédiatement la disparition du Caudillo avaient été tournés « avant ».

Juste « après » viendrait un lot de films historiques parlant directement du passé, mais ne surprenant personne, juste après, on verrait enfin les *Chansons pour après une guerre*, film réalisé en 1971 par Basilio Martin Patino. Cependant, le « filon » guerre civile et les antibiographies de Franco ne pourraient pas être toujours exploités. Il valait mieux explorer la réalité d'un pays entré dans la « transition », ausculter, d'un point de vue sociologique ou intimiste, un présent où ni l'Église catholique ni l'armée n'avaient perdu de leur influence.

Enfin, on allait montrer à l'écran le sexe tabou. Dans une certaine mesure, car les dizaines et dizaines de films commercialisés à la rubrique « S » n'avaient rien du « porno dur ». La censure était encore là. Elle disparut en 1977, ou plus exactement fut remplacée par un système juridique d'autorisation de sortie (toutefois la véritable catégorie « X » n'est toujours pas commercialisée en Espagne).

A un dieu inconnu sort en 1977. Jaime Chavarri peint dans ce film un personnage homosexuel ; en 1978, avec *Un homme appelé Fleur d'automne*, Pedro Olea raconte les aventures d'un travesti anarchiste des années 20. *Ocana*; c'est le « portrait intermittent » et documentaire d'un travesti vu par le Barcelonais Ventura Pons. Voilà la nouveauté. Mais, au dire de beaucoup, c'est Bigas Luna, l'auteur de *Bilbao* (1978) puis de *Caniche* (1979), qui crée un précédent. On cite sa chronique obsessionnelle d'une obsession sexuelle comme le signe d'un tournant.

Dans cette liste d'événements, il ne faut pas omettre le premier long métrage d'Immanuel Uribe, *le Procès de Burgos* (1979), dix années aux Pays basque retracées d'après les témoignages des accusés jugés en 1970. Aux antipodes, *Arrebate* d'Ivan Zulueta (1980). Achevons avec le succès commercial inégalé du film de Pilar Milo, *Crime de Cuenca* — en 1981 encore, il bat les records d'entrée de *Superman II* et des *Aventuriers de l'Arche perdue*. Cette genèse d'une erreur judiciaire vieille de soixante ans, pour ses trop brutales images de torture, fait, en 1979, reparler vivement de la censure. La sortie du *le Crime de Cuenca* est provisoirement suspendue, ce qui lui assure la meilleure des promotions. Néanmoins, si l'on interroge aujourd'hui les professionnels du cinéma espagnol, ils éludent tout ce qui touche au contenu, à l'évolution esthétique et à toutes les péripéties de ces dernières sept années. Ce qui demeure, c'est un fait : la crise de l'industrie cinématographique.

La raison et la lucidité

Pour les professionnels, la date de 1977 n'est pas celle de la reconnaissance presque totale de la liberté d'expression. Pour eux, 1977 est l'année d'une « catastrophe nationale », dont ils semblent se remettre à peine : c'est celle du décret du 11 novembre, ce décret qui leur a fait regretter la législation franquiste imposant à tout distributeur d'acheter et de distribuer un film espagnol pour quatre films étrangers importés. Puisque le néo-libéralisme vient de succéder au dirigisme, on n'impose plus qu'un quota de diffusion, dit « quota d'écran », c'est-à-dire que les exploitants doivent réserver un jour de projection au cinéma national pour deux jours consacrés au cinéma étranger. Sur un an : quatre mois à l'Espagne, contre huit pour les autres pays.

Le résultat ne se fait pas attendre : en deux ans, le taux de fréquentation pour les films espagnols baisse de moitié. En moins de deux ans aussi, le nombre des films produits annuellement dans le pays passe de quatre-vingt-trois à cinquante-six. En effet, disparues les normes protectionnistes, les distributeurs se dispensent de concéder aux producteurs ces avances de distribution, leur permettant d'obtenir autant de permis d'importer. Privée soudain de ce moyen de financement, l'industrie cinématographique se trouve mal en point. Déjà dispersée et gravement concurrencée par les films de l'extérieur doublés à 90 %, le décret de 1977 va la rendre exsangue. De plus, les exploitants se voient contraints de limiter à quatre mois l'exploitation d'un même film.

Le retour à un certain réalisme, face, principalement, à la concurrence américaine, commence à faire sentir ses effets (quatre-vingt-douze films produits en 1981), ce qui, selon l'avis de tous, ne fait que prolonger une survie autrement menacée. Si les producteurs espagnols (la plupart d'entre eux étant des distributeurs camouflés) sont à couteaux tirés sur bien des points, ils s'accordent tous pour dénoncer l'absence d'une politique dans leur secteur. Ils déplorent, avec un bel ensemble, l'attentisme (ou l'incompétence) des ministères de la culture successifs, réclament la mise en place d'un réseau de financement allant plus loin que le système des crédits peu onéreux accordés, depuis deux ans, par la Banque de crédit industriel, mais sur garanties seulement.

Les exigences en matière de garanties sont telles... qu'il faut être ou très « solide » ou très obstiné pour figurer parmi les bénéficiaires de ces prêts bonifiés. Le ministère de la culture donne bien son aval en accordant, par l'intermédiaire d'un fonds, des subventions automatiques égales à 15 % des recettes, telle commission attribue bien (selon des critères discutables et fluctuants) quelques « mentions de qualité » mais cela ne suffit pas. Alors ? Alors, la « panacée télévision ». Connaissant tous sur le bout du doigt les réussites à l'allemande, à l'italienne ou à l'australienne, connaissant les slogans français, ils déplorent l'absence quasi totale de collaboration de la part de la R.T.V.E. (Radio Télévision espagnole) avec l'industrie cinématographique. Sur ce point, Mme Soleidad Bescerill, à l'époque ministre de la culture, nous a répondu en citant seulement le cas de l'adaptation du livre de Merced Rodorera, *Place du diamant*. Ce roman est devenu à la fois une série télévisée et un film de long métrage. D'autres opérations de ce type sont prévues, mais on est loin de la coproduction.

Un risque pour conclure : la multiplication, en revanche, des coproductions avec l'étranger (quarante-cinq en 1981) ; à quoi s'ajoutent les lacunes de Cinespana, l'organisme destiné à promouvoir hors frontières les produits « *made in Spain* ». Aucun film espagnol n'a été présenté cette année aux Festivals de Cannes et de Berlin. Le bénéfice de quelque dix-huit récompenses obtenues de-ci, de-là dans diverses compétitions serait-il du coup annulé ? C'est probable, pour ceux qui revendiquent leur identité nationale et l'originalité du cinéma espagnol. Pour d'autres, l'Amérique latine de langue espagnole pourrait être un marché important, la « spécificité » leur apparaissent plutôt comme un handicap. Les premiers, soucieux des prix spéciaux et des mentions de la critique, ont raison. Les seconds sont lucides. Tous ont le sentiment juste d'un isolement injuste, « comme si, avec les Pyrénées, commençait l'Afrique », comme si l'on continuait d'ignorer un pays dont la capitale, en sept ans, s'est tellement métamorphosée que, au long des larges avenues bordées de buildings de brique, avec leur rez-de-chaussée lotis de cafétérias et autres « *fast food* » grouillants, on pourrait se croire à New-York. Et si le Woody Allen de ce Manhattan en Castille s'appelait Pedro Almodovar ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

Les complices

« C'EST *une histoire intime, parfois fantastique* », dit Manuel Gutierrez Aragon. Immédiatement Luis Megino ajoute : « *Il ne s'agit pas d'un film néo-réaliste.* » Et le premier de reprendre : « *C'est qu'avec le passé on construit plus facilement un récit.* » On ne sait pas lequel parle pour l'autre. Ils donnent l'impression de penser ensemble, d'être d'accord, en accord. Chacun dans son rôle. Manuel Gutierrez Aragon est le réalisateur de *Démons dans le jardin*, Luis Megino est « son producteur ». Producteur, seulement ? Non, davantage. C'est la troisième fois que Luis Megino cosigne un scénario de Gutierrez Aragon, ou la quatrième, puisqu'ils avaient tous deux collaboré à l'écriture du film de José Luis Garcia Sanchez, *les Truites* (ours d'or à Berlin en 1978). Leur tandem s'est formé en 1978 avec *le Cœur dans la forêt*. Il y eu ensuite *Merveilles* (1980). Ils se sont lancés cette fois dans une chronique de la jalousie. Une affaire de famille qu'observe et semble arbitrer un petit garçon immobilisé par la maladie, Juanito. Juanito rêve de son père enfui, ce héros pas héroïque du tout, un membre de la garde franquiste (Emmanuel Arias). Ce dernier revient et tout change.

On ne saura pas qui de Manuel Gutierrez Aragon ou de Luis Megino a choisi Angel Molina et Ana Belen, les deux comédiennes du moment en Espagne. Réunies en l'occurrence pour se disputer l'amour d'un même homme, Molina et Belen ont gardé leurs prénoms. « *Angel et Ana sont deux figures un peu connues à l'étranger* », dit Luis Megino, l'un des premiers à souligner l'absence d'une stratégie globale de production dans son pays. Megino est un ancien de l'Ecole de cinéma. Celle-ci n'existe plus aujourd'hui, « *et le nouvel Institut des sciences de l'information ne la remplace en aucun cas* », ajoute Luis Megino, énumérant le nombre des cinéastes qui, formés là, ont réussi à devenir leurs propres producteurs. Lui, il trouve de l'argent pour les images des autres, c'est sa manière de « *dire des choses* ». Le travail poursuivi avec Manuel Gutierrez Aragon passe pour le moment avant tout. Miser sur un projet et participer activement à la fabrication de films qu'il choisit de défendre (un ou deux par an), c'est aussi ce que fait Elias Querrejeta, longtemps producteur de Carlos Saura.

Nous, l'avons revu, occupé, lui, à préparer le prochain film de Victor Erice, *El Sur* : un récit inspiré de Stevenson, « *itinérant et intimiste* », nous a-t-il dit. Là encore, le producteur parle à la place de « son » réalisateur, qui donne son assentiment, souriant et silencieux. Querrejeta travaille également à un scénario. C'est le moment où il a envie de s'exprimer lui-même. Saura ne remplit plus les salles dans son propre pays, mais les producteurs, ces hommes de l'ombre, ont des projets plein la tête.

M.-L. B.

SEPT ANS APRÈS

L'enfant d'Alphaville

NOUS avons rencontré Pedro Almodovar le jour de la mort de Rainer Werner Fassbinder. C'était au mois de juin : Fassbinder avait promis de venir la semaine suivante présenter à Alphaville une rétrospective de ses films, comme avant lui Truffaut, Godard, Resnais, Rohmer, entre autres.

Alphaville : à Madrid, l'équivalent de l'Olympic-Entrepôt, dans notre quatorzième arrondissement. Quatre salles plus une au sous-sol, café (bar), où sont projetés, gratuitement, des films tantôt magnifiquement irregardables tantôt joliment antiques – souvent surprenants. Il y a quatre ou cinq ans, fréquenter Alphaville, c'était être très « branché ». Mais, depuis 1980, le complexe – que dirige Javier de Garcillan – est devenu une quasi-institution.

Si Almodovar est souvent dans *les parages, c'est qu'il a partie liée* avec la maison : son premier long métrage, *Pepi, Luci Bom y otras chicas en el monton*, a été le premier film produit par Alphaville. Budget : environ 300 000 francs. Une qualité de misère : du 16 mm sinon du super-8 gonflé, une bande son lamentable, et pourtant un retentissement considérable. Le ci*néaste consacré Luis Berlanga* n'ayant pas hésité, dans une tribune libre, à évoquer illico les scandales provoqués vers 1920 par Buñuel et Dali réunis, pour revendiquer le *droit des jeunes cinéastes à l'image* scatologique, la « saynette néo-moderne » d'Almodovar en avril 1982 fut immédiatement démolie par le quotidien de droite *ABC*. Puis, dans un bel ensemble, la presse de droite, soudain d'accord avec les publications progressistes, a récupéré Almodovar. Le souriant trublion n'a pas manqué, oh non, de *publicité ! A en juger par le genre* jovial avec lequel, très vite, il nous a fourni son dossier complet, on ne s'étonne plus. Marketing bien ordonné commence par soi-même.

Nous avons donc vu, à Alphaville, où il ne cesse plus d'être projeté, le film fétiche *Pepi...* : certes un peu porno par-ci par-là. Certes peuplé de héros ayant la défonce facile sinon la dope à gogo. Au total, une santé pas possible et un comique difficile à nier. Rien n'a échappé à l'œil du réalisateur : il connaît bien son monde. A Madrid, on l'appelle le roi, le pape du rock. Il est adulé dans toutes les boîtes. Avec *Pepi* le spectateur étranger, même décontenancé par tant d'argot, repère assez vite l'expression « *Yo paso de...* » (« Je passe, je m'abstiens de... »), leitmotiv grâce auquel, à chaque détour de phrase, il est possible de s'esbigner, d'éviter les développements, (on appelle cela « le pasotisme »).

Aldomovar, lui, ne « passe » pas. Pas du tout. Il est bavard. Mais, s'il n'hésite pas à déguiser et maquiller ses comédiens avec la profusion baroque, la fantaisie « mauvais goût », aussi sûre et espagnole que celle des ancêtres dont Berlanga l'a gratifié, son langage est rigoureux. Abondance apparente : les débordements sont contrôlés. *Matois ou sincère*, ses propos reflètent le bonheur d'exister des gens qui veulent tout faire et le plus vite possible, et ils dévoilent chez ce tout juste trentenaire une habileté de sophiste.

Dans les paysages de Madrid

Il « y va » en conteur. Aménageant des effets de surprise, des pauses suspenses, comme dans ces romans-photos qu'il adore parcourir ou, à l'occasion, publier. Il nous a raconté : *Labyrinthe des passions*, « haute comédie de politique-fiction » où le fils d'un empereur déchu – de toute évidence l'héritier du chah d'Iran, – attiré par la réputation mondiale d'un gai Madrid hanté *par une gente cosmopolite*, rencontre la fille d'un biogynécologue « super-fameux » (sic) aussi nymphomane que lui, etc. Mais, stop. Signalons simplement que Martin Muller, l'ingénieur du son de Wim Wenders, et Angel Luis Fernandez, le plus demandé des directeurs de la photographie, ont collaboré à la réalisation financée à 70 %... par la Banque industrielle *de crédit. Signalons* aussi qu'Almodovar en personne y chante, avec des accents islamiques, un genre de ritournelle reggae, accompagné par quelques groupes rock ayant le vent en poupe, appelés qui Zombies, qui Alaska, qui les Pegamoïdes.

Ça l'amuserait, Almodovar, que, dans vingt ans, à voir son film, les gens puissent croire que Madrid *était foldingue comme ça, en* 1982. Et si c'était vrai ! Almodovar décrit la « *pop mélangée de violence et de drame* » des groupes Dixième violence ou Paralysie permanente, le réseau indépendant des petites maisons de disques, les stratégies des radios locales, les « modes » dures style New-York, ou douces style Londres. Almodovar s'ennuierait – il l'avoue – s'il n'avait pas des amis en dehors de cet univers.

Aldomovar se défend d'être « néo-costumbriste ». Il dit « *situer ses personnages dans des paysages* »..., pense déjà à un troisième film, au « *paysage* » d'un couvent abandonné où une nonne, autrefois chargée du salut de prostituées et de droguées, n'ayant plus « *qu'une seule fille à sauver* », se met, fascinée, à adorer à travers cette ouaille le péché et toutes ses manifestations.

Almodovar ancien employé de la compagnie *téléphonique* (l'équivalent des P.T.T.), a commencé en organisant dans les appartements d'amis des « *projections mondiales* » de ses débuts en super-8.

Il n'a donc jamais peur d'exagérer, ainsi s'il parle des cinéastes qui ont trente et quarante ans, il dit « génération brûlée par l'industrie » et n'hésite pas à citer les noms d'Ivan Zulueta, d'Antonio Drove, de Ricardo Franco, son ami, ou de Jaime Chavarri. Il va peut-être un peu vite. Pour la plupart ces derniers préparent actuellement des choses... Ils sont passés par un creux. Est-ce une raison pour les dire finis ? Almodovar ne craint pas le partis pris.

M. L. B.

Le fondateur

Javier de Garcillian, après un « *master* » *d'agriculture et d'économie* à Newcastle, en Angleterre, a commencé dans le métier en important pour Musidora, une société de distribution qui existait, les droits d'*Aguirre*, de Herzog, dix jours avant la mort de Franco. Aujourd'hui, à la tête d'Alphaville, soit une équipe de dix personnes, qui distribue chaque année quinze films d'auteurs et accueille quatre cent dix mille spectateurs), Garcillian a sa théorie sur les causes majeures de la crise du cinéma espagnol : les difficultés du financement, certes, l'empire des holdings comme la Warner et la Fox, et donc la « *censure économique* », mais surtout le problème des salles : « *Pour changer le cinéma, il faut changer les salles* », explique-t-il.

Celui pour qui « *les trois circuits français font l'envie des Espagnols et du monde entier* » ne pense guère de bien des « *exploitants de province* », propriétaires de salles de théâtre transformées en cinéma, en « *palais pour les bourgeois* » – au temps de la guerre civile et en vertu d'une loi datant de 1935 et jamais révisée.

Se lançant avec Almodovar dans la production, cet exploitant, se compare à Marin Karmitz, qui paraît-il, s'intéresse à lui – et il a commencé d'entretenir avec le Forum de Berlin des relations d'échanges très régulières.

SACHA GUITRY PAR DOMINIQUE DESANTI

Entre cour et jardin

POURQUOI moi et pourquoi « lui » ? se demande Dominique Desanti aux premières pages du gros livre qu'elle vient de consacrer à Sacha Guitry. Surprenant, en effet, cet intérêt porté par l'historienne de « *l'Internationale communiste* » et des « *Staliniens* », par la biographe de Marthe Hanau, de Flora Tristan et de Drieu La Rochelle, au « roi soleil » du plus bourgeois des théâtres. Mais Dominique Desanti s'explique. A mieux le connaître, Sacha Guitry lui est apparu comme une énigme, « *un sphinx mentant à tous les Œdipes et à soi-même* ». Avec ses cent sept pièces, ses trente films, ses cinq épouses, ses maîtresses et ses amis, le « sphinx » avait en outre le mérite de l'introduire dans un milieu littéraire et social qu'elle avait jusqu'alors négligé et dont l'exploration lui était indispensable pour « *mesurer l'époque* ».

Un seul amour constant : son père. Sur les liens affectifs, parfois rompus, jamais brisés, qui unissaient Sacha et Lucien Guitry, Dominique Desanti ne cesse de revenir. Là, pense-t-elle, se trouve la clé du personnage. Dès l'enfance – une enfance où la mère tient peu de place – Sacha fait de Lucien son dieu. Adolescent, il rêve de l'égaler, non pas en l'imitant, ce qui est inconcevable, mais en s'imposant par d'autres voies sur le même terrain, autrement dit en devenant auteur. Quelques jours lui suffisent pour écrire *Nono*, sa première pièce et son premier succès, « *du Guitry* [Lucien] *accouchant lui-même d'un auteur dramatique* », note Jules Renard dans son Journal du 7 décembre 1905.

Cependant, entre-temps, un joli nuage nommé Charlotte Lysès avait obscurci les rapports du père et du fils. Charlotte ne fut-elle qu'un prétexte ? Dominique Desanti le laisse supposer. Quoi qu'il en soit la brouille allait durer treize ans, sans que jamais la vieille passion ne s'éteigne. Comédie imprégnée de leurs souvenirs communs, *Deburau* provoque la réconciliation. « *Fais-moi vite une pièce* », demande Lucien. « *Elle est déjà commencée* », réplique Sacha. Et ce sera *Pasteur* que suivront (pour Lucien) *Mon père avait raison, le Comédien, Un sujet de roman, On ne joue pas pour s'amuser*.

Lucien meurt le 1er juin 1925. Sacha n'oubliera jamais la leçon de son idole : « *Mon double c'est moi-même. L'initial c'est le comédien.* » « *Désormais*, écrit Dominique Desanti, *au théâtre, c'est-à-dire dans sa vraie vie, c'est lui qui jouera les rôles de son père.* »

Une seule passion : les planches. Nuit et jour, en toutes circonstances, Sacha rodait, « *répétait* » les répliques de la pièce qu'il projetait d'écrire. Création permanente, osmose entre la fiction et la réalité, qui explique l'étonnante fécondité de l'auteur. Aveugle aux recherches de ses confrères français ou étrangers, sourd aux tumultes du monde, l'« *illusionniste* » charmait et rassurait d'autant mieux son public qu'il se voulait (et se croyait) « *intemporel* ».

Les femmes, certes, il ne pouvait s'en passer *(« Je suis seul et déjà je me demande avec qui »)*. Des cinq épouses légitimes, Dominique Desanti trace de jolis croquis : Charlotte, le coup de foudre de la vingtième année ; Yvonne, un printemps, un été de bonheur ; Jacqueline, la bourgeoise racée ; Geneviève, la jeune fille à particule ; Lana *(« Vous serez ma veuve »)*. A toutes il attribue le même rôle : celui de la compagne-partenaire qu'il enchaîne tyranniquement à sa gloire tout en la couvrant de bijoux et de mots tendres.

Le livre de Dominique Desanti, c'est également, sur les pas de Guitry, un demi-siècle de vie parisienne. Tous les amis du père sont là, de Jules Renard à Tristan Bernard, de France à Mirbeau, de Sarah Bernhardt l'adulée à Feydeau le maître reconnu. Sans oublier ceux qui appartiennent à sa propre cour et celles qui assurent les intérims amoureux. Un demi-siècle de fastes, de succès et d'honneurs, de fortunes envolées aussitôt que gagnées, de merveilles « *pendues aux murs* », de « *guitryvaudages* » et de « *guitrymanies* ».

Et puis les années noires et la terrible punition de 1944. Sur l'activité de Sacha pendant l'occupation Dominique Desanti émet un jugement objectif et serein. Décidé à jouer les Talleyrand *(« Tant que nous ne pouvons pas les foutre dehors, foutons-les dedans »)*, il multiplie les imprudences (sa rencontre avec Goering) tout en faisant preuve à l'occasion d'une fierté et d'un courage indéniables (son intervention pour sauver Tristan Bernard). Au fond, conclut Dominique Desanti, son attitude s'explique par une surévaluation mégalomaniaque de son propre pouvoir. « *Trop sûr d'être exceptionnel, trop accoutumé à son aristocratie de théâtre, pour supposer précisément que cette persistance, ce luxe ostentatoire... allaient lui être imputés à crime.* (1) ».

Les humiliations subies pendant ses soixante jours de prison laisseront en lui une amertume que la maladie et les souffrances des dernières années ne feront qu'aggraver. Pourtant il continue à porter beau, à s'identifier à son personnage. Grâce au théâtre et *plus encore au cinéma, si longtemps* qualifié de « *non-art* », mais auquel il consacre maintenant le meilleur de ses forces (c'est l'époque de *Si Versailles m'était conté*, de *Napoléon*, de *la Poison* et de bien d'autres films), il retrouve la sympathie et l'admiration de son cher public. Et c'est encore en comédien, en « *parfait dandy* » *(« Ne regardez pas, ce n'est pas un spectacle »*, dit-il à Lana), qu'il joue sa dernière scène et affronte la mort.

Au cours de ces trois cents pages écrites au fil de la plume, bourrées d'anecdotes et de citations, Dominique Desanti reste fidèle à son propos initial. Derrière les masques et la légende, c'est l'homme « *démaquillé* » et plus particulièrement le « *fils* », l'« *amant* », qu'elle cherche à surprendre chez Guitry. Elle y réussit parfois, non sans reconnaître que c'est au fond lorsqu'il se dérobe que son héros est le plus proche de sa vérité.

Sacha toujours vivant ? Dominique Desanti le pense, puisque, trente ans après sa mort, son œuvre que l'on croyait fragile survit aux modes. Bien vivant en tout cas dans cette biographie qui se veut sans complaisance, mais où, cédant au charme de l'« *illusionniste* », l'auteur laisse percer son admiration et parfois même son amitié.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *SACHA GUITRY, CINQUANTE ANS DE SPECTACLE*, par Dominique Desanti, Bernard Grasset éditeur. 89 F.

(1) On trouvera de nombreux renseignements sur cette période de la vie de Sacha Guitry dans le livre de souvenirs (Librairie académique Perrin) que Henri Jadoux a consacré à celui dont il fut l'intime pendant quinze ans avant de devenir son exécuteur testamentaire. Livre inspiré par l'amitié, touchant et scrupuleux, qui nous révèle un Sacha mal connu sinon méconnu.

SELECTION

CINEMA

Jaguar de Lino Brocka

Pour sortir des bidonvilles de Tondo, un jeune homme devient le garde du corps d'un fils de famille de débauchés. Lino Brocka a eu l'audace d'introduire la critique sociale dans le cinéma philippin. C'est aussi un réalisateur lyrique racontant d'une manière fulgurante les amours de « Jaguar » et d'une danseuse de cabaret se heurtant à la fatalité.

Elia Kazan outsider d'Annie Tresgot et Michel Ciment

Film-portrait, approche humaine du célèbre cinéaste américain d'origine grecque, qui dit avoir toujours été « *entre deux mondes : l'ambivalence même* ». Jeu passionnant d'une mise en scène éclairant ses propos, son personnage profond.

EXPOSITIONS

A PARIS, qui n'est pas encore à l'heure de la rentrée, il reste quelques jours pour rendre visite aux expositions *Viallat* (jusqu'au 20 septembre), *Braque* et *Tanguy* (jusqu'au 27 septembre), au Centre Georges-Pompidou ; et un peu de temps pour retrouver les bois craquants de *Pol Bury*, dont la rétrospective se prolonge jusqu'au 10 octobre au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

EN PROVINCE, où l'on vit encore à l'heure de l'été, rappelons les expositions *Vostell* à *Calais*, *Henri Laurens* à *Marcq-en-Barœul*, *Gonzalès* à Rennes (celle-ci vient de s'ouvrir), *Braque* à Strasbourg (celle-là vient de Bordeaux), *Andry Farcy* à Grenoble, *Jan Dibbets* à l'abbaye de Sénanque, *Le Temple* à Nice, les *dessins de Pierre Klossowsky*, à Nice également, *Martial Raysse* à Antibes, *L'univers des Maeght* à Saint-Paul-de-Vence.

THÉATRE

Chopelia, au Palais des glaces

Avec son petit cartable en papier mâché gaufré, son veston étriqué, sa cravate à raies et ses cheveux à ras, avec, pour l'encourager, sa fidèle chèvre en contreplaqué, Farid Chopel est revenu faire rire sans mot dire de la vie pliée en deux d'un col blanc new-yorkais.

MUSIQUE

Le Festival Berlioz

Pour la quatrième fois, Lyon et La Côte-Saint-André célèbrent somptueusement l'enfant du pays, Hector Berlioz, qui n'avait jamais été à pareille fête. Le clou du Festival sera *Benvenuto Cellini*, dans la version la plus proche possible de l'original, donné au Palais des sports de Lyon (18, 23, 25 septembre) sous la direction de Serge Baudo. Mais l'on entendra aussi l'Orchestre français des jeunes *(Roméo)*, Teresa Berganza, le *Te Deum* et *Herminia* avec Grace Bumbry, direction M. Janowski, et *l'Enfance du Christ* dirigée par J.E. Gardiner (du 18 au 26 septembre).

A Paris, le service d'animation de la ville a donné carte blanche à Marius Constant pour faire du quartier Latin un « quartier musique » du 18 au 25 septembre : sept concerts au kiosque du jardin du Luxembourg (le 18 et le 25, à 17 h), à Saint-Etienne-du-Mont (les 20 et 21), dans la cour du lycée Henri-IV (le 23), à la chapelle de la Sorbonne (le 24) et au grand amphithéâtre de la Sorbonne (le 25). Des programmes très originaux avec Ars Nova, l'Orchestre national, le Trio Martial Solal, Elisabeth Chojnacka, et *la Nouvelle Babylone*, film muet avec, en direct, la musique originale de Chostakovitch. Un excellent exemple d'animation (ADAC, 4, rue Jules-Cousin, Paris-4e).

ET AUSSI : D. Varsano joue Chopin au columbarium du Père-Lachaise (le 16, à 19 h) ; *la Dame de pique*, de Tchaïkovski (Genève, les 16, 19, 21, 24, 27) ; *Idoménée*, de Mozart (Bruxelles, les 17, 19, 22, 25, 28, 30) ; intégrale des trios de Beethoven, par le Trio Kantorow, Muller, Rouvier (Billettes, les 17 et 19) ; Orchestre de Sarrebruck, dir. H. Zender : Mahler (Radio-France, le 17) et Beethoven, avec H. Szeryng (Pleyel, le 18, chapelle de Versailles le 19, à 17 h 45) ; finale du Concours international d'orgue de Chartres, exécution et interprétation (cathédrale, le 19, de 14 h à 19 h 15).

VARIÉTÉS-ROCK

Neil Young en concert

La première tournée européenne de Neil Young en solo, avec un groupe composé de Nils Lofgren (guitare et claviers), Ben Kfith (pedal steel guitare et claviers), Bruce Palmer, ex-Buffalo Springfield (guitare basse), Joé Lala *(percussions et chant)*, Ralph Molina (batterie et chants). Hors des nostalgies, des modes et des « normalisations », Neil Young a su conserver toute sa spontanéité *dans ses chansons-histoires* et ses chansons de sentiments, et avec sa musique violente et envoûtante il s'est imposé comme l'un des plus importants compositeurs de la musique *populaire américaine* d'aujourd'hui (au parc des loisirs de l'île Saint-Germain, près du parc de Saint-Cloud, le 16 septembre ; au stade municipal de Quimper, le 18, à la Foire de Lille le 1er octobre, au Parc des expositions de Bordeaux, le 3 octobre).

ET AUSSI : *Level 42* au Palace, le 20 septembre ; *Johnny Hallyday* au *Palais des sports* : *Jean Guidoni* aux Bouffes-du-Nord ; *Sol* au Théâtre de la Potinière ; *Nino Ferrer* à Bobino ; *Patrick Font* au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

UN LIVRE POUR TOUS LES MUSICIENS

Les clés de la justesse

DEPUIS que la mode des festivals a mis l'été français en coupe réglée, les moments se font de plus en plus rares où, délivré de la tyrannie de l'événement, il est possible de s'arrêter quelque temps sur des phénomènes moins éphémères et plus importants peut-être, dans la mesure où ils entretiennent des rapports constants et plus intimes avec la musique, la pratique musicale et l'écoute.

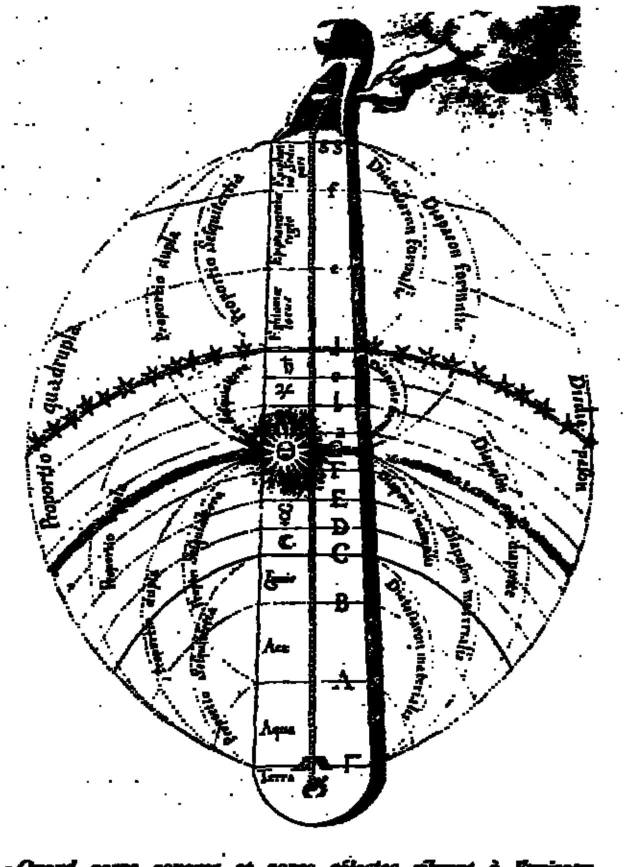
Un livre paru peu de temps avant les vacances et dont on parlera sans doute à la rentrée en fournit précisément l'occasion. Sous son titre *Piano bien tempéré et justesse orchestrale* qui le fait ressembler à une thèse, cet ouvrage renferme en effet un plaidoyer en faveur d'une technique originale pour accorder les instruments à clavier dont Serge Cordier — l'auteur du livre — est l'inventeur ; mais il va en réalité beaucoup plus loin car, après une description minutieuse de la méthode, tant sur le plan technique que d'un point de vue pratique, il pose une question fondamentale : qu'est-ce que la justesse ?

La conclusion qu'il en tire — *« la justesse est un phénomène essentiellement culturel »*, — n'est certes pas de celles qui peuvent encore nous étonner. On admet communément, à présent, que les musiques orientales, par exemple, ne nous paraissent *fausses* que dans la mesure où l'éducation nous manque pour les entendre *justes*. Et, cependant, les ouvrages de théorie musicale continuent, au prix d'acrobaties qui frôlent l'abus de confiance, à invoquer les lois de la nature pour expliquer la formation de la gamme, quitte à reconnaître que la pratique a demandé quelques aménagements : ainsi enseigne-t-on que tous les demi-tons sont égaux puis que le demi-ton chromatique *(mi-mi dièze)* est plus grand d'un comma que le demi-ton diatonique *(mi-fa)*, et qu'enfin *fa* et *mi dièze* sont appelées notes enharmoniques parce qu'elles sont affectées toutes deux au même son... De là l'idée, chère aux musiciens, que la théorie est quelque chose qu'on peut sans doute expliquer mais certainement pas comprendre...

C'est à ce mépris des musiciens qu'il faut sans doute attribuer la survivance, en ce domaine, d'un certain nombre de croyances vagues entretenues par l'obstination aveugle (sourde, plus exactement) d'adeptes inconditionnels d'anciennes théories démenties par la pratique. La vieille querelle entre les partisans du système dit pythagoricien, justifiant la constitution de la gamme par le rassemblement, dans l'intervalle d'une octave, des sept notes — *fa, do, sol, ré, la, mi, si* — qui se suivent lorsqu'on enchaîne des quintes justes ascendantes, et les tenants du système proposé au seizième siècle par Zarlino, pour qui l'origine de notre gamme réside en trois accords parfaits majeurs *(fa-la-do, do-mi-sol, sol-si-ré)*, n'a pas été éteinte par l'avènement, au dix-huitième siècle, de ce qu'on a appelé la gamme bien tempérée, qui, à la différence des deux autres, prétendait être constituée de douze demi-tons rigoureusement égaux.

L'étendue des possibilités nouvelles qu'offrait ce tempérament, et notamment la possibilité de jouer indifféremment dans toutes les tonalités, ce que ne permettaient pas les techniques d'accord précédentes qui privilégient certaines tonalités au détriment des autres, l'a emporté sur certaines considérations esthétiques — les tierces n'avaient plus la pureté d'antan (on y entendait des battements) — et théoriques : en règle générale, à l'exception de l'octave, aucun intervalle n'était parfaitement juste, les quintes, notamment, étaient trop petites. Cela ne concernait naturellement que les instruments à clavier car les cordes, toujours accordées en quintes justes, perpétuaient, d'une certaine façon, l'esthétique pythagoricienne.

Il aurait dû en résulter un effroyable charivari depuis deux siècles, et les récitals de violon (ou de violoncelle) et piano n'auraient pu satisfaire, en principe, que des auditeurs parfaitement sourds... Et, cependant, grâce au sens musical des accordeurs les plus exigeants, les choses se passent beaucoup mieux qu'elles ne le devraient. En effet, aucun d'eux n'a jamais réalisé une égalité absolue entre tous les demi-tons, et fort heureusement, car l'expérience récente d'un accordeur électronique — infaillible — a donné un résultat théoriquement parfait mais terne esthétiquement. Ainsi, tous les accordeurs trichaient et les meilleurs étaient ceux qui en prenaient à *leur* aise avec la théorie : *« Au grave et à l'aigu, j'accorde faux pour que cela paraisse juste »*, répondent-ils si on leur demande le secret de leur réussite.



« Quand corps sonores et corps célestes vibrent à l'unisson » ou l'harmonie universelle (extrait de Utrius Cosmi).

C'est là naturellement une façon de parler, mais ce devait être le point de départ de la réflexion de Serge Cordier lorsqu'il constata que son maître, M. Simon Deborinne, avait tendance intuitivement à élargir la quinte (trop petite à son goût) pour se rapprocher de la quinte juste, ce qui aurait dû, théoriquement, avoir des conséquences fatales, mais en produisait cependant d'excellentes...

La méthode des accordeurs

Notre oreille, en cette fin du vingtième siècle tout au moins, semble en effet éprouver le besoin de notes aiguës un peu plus *hautes* qu'elles ne devraient, et de notes graves un peu plus *basses* : l'élargissement des intervalles la satisfait mieux que leur raccourcissement. Ainsi, les quintes trop petites plaisent moins que les quintes parfaitement justes, tandis qu'une octave un peu grande ne se révèle pas moins agréable qu'une octave qui l'est physiquement. Comme c'est au souci de conserver sa justesse absolue à l'octave qu'était liée la nécessité de rétrécir les quintes, à partir du moment où l'on s'aperçoit que dans les faits rien ne s'oppose à un élargissement de l'octave, pourquoi *ne* pas redonner aux quintes leur taille normale ?

C'est à quoi s'emploie Serge Cordier et la raison du nom qu'il a donné à sa méthode d'accord : tempérament égal à quintes justes. Il s'agit là, dira-t-on, d'un nouveau compromis, mais quand on sait qu'il est mathématiquement impossible d'avoir à la fois des octaves, des quintes justes et des tierces naturelles, et qu'en revanche on a pu établir, aussi bien par des tests d'écoute que par l'étude scientifique des accords réalisée par les meilleurs accordeurs, on ne saurait douter que ce procédé corresponde étroitement à la pratique réelle et au vœu des musiciens comme des auditeurs (1). La méthode pour parvenir à ce compromis est seulement plus simple que celle qui consiste à gauchir intuitivement des postulats inapplicables, et elle met en lumière le fait que le sentiment de la justesse obéit à des règles plus complexes qu'on ne le croyait, dans lesquelles l'éducation, la psychologie mais aussi l'évolution du langage musical jouent un rôle prépondérant.

C'est donc sous ces différents angles que le livre de Serge Cordier aborde ce problème complexe. La première partie s'adresse d'abord aux accordeurs (avec l'explication du *« tempérament égal à quintes justes »*) mais retiendra l'attention des musiciens, et en particulier des pianistes soucieux de comprendre les problèmes posés par l'accord des instruments à clavier et d'acquérir une formation d'oreille qui les rende capables de juger objectivement de la nature et de la qualité d'un accord. La deuxième partie : « Qu'est-ce que la justesse ? » intéressera tous les musiciens, mais plus particulièrement les musicologues et les accordeurs. Enfin, la troisième partie est une initiation très progressive aux problèmes d'acoustique ayant trait à l'accord des instruments à clavier et à la justesse en *général*.

A condition de ne pas se laisser intimider par les chiffres, les fractions et les opérations qui figurent en bonne place pour justifier certains aspects du texte, il s'agit d'un ouvrage lisible par tout amateur de bonne volonté ; encore faut-il vouloir s'intéresser à des questions fondamentales et ne pas se contenter d'affirmer, avec ce chef d'orchestre immortalisé par le cinéma : *« Je chante faux mais j'entends juste. »*

GÉRARD CONDÉ.

★ *Piano bien tempéré et justesse orchestrale*, par Serge Cordier, 273 pages, éditions Buchet Chastel, 130 francs.

(1) L'expérience prouvant que les instrumentistes à cordes ont tendance à jouer *plus haut* dans l'aigu pour paraître justes, l'association piano-cordes gagne en homogénéité avec cette technique d'accord.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre (visite-animation : lundi, jeudi, samedi, 20 h ; mer. et vend. : 16 h).

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. — Jusqu'au 26 septembre.

LIEUX D'ARTISTES. Carrefour des régions. Du 17 septembre au 3 octobre.

C. C. I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

B. P. I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

LETTRES DES AMÉRIQUES. La nouvelle et le roman hispano-américaines. Jusqu'au 8 novembre.

Musées

J.-H. LARTIGUE : Paysages. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F. (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

LE XVIe SIÈCLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

X 3 POSTERS. Musée de l'affiche et de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 septembre.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

BOYAN. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Du 17 septembre au 23 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

L'ATLANTIDE. Jean Delpech, l'imagination d'un artiste confrontée aux images du Cnexo. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70), sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 8 f. Jusqu'au 27 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

SERGIO TELLES. Peintures, lithographies. Carnets de croquis. CHAILLOT, PASSY-AUTEUIL. Promenade historique dans le 16e arrondissement. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 octobre.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Centres culturels

LES SAMOURAIS. Armes et armures du seizième et dix-neuvième siècle. — Printemps Haussmann, magasin Havre (2e étage). Jusqu'au 20 octobre.

DENNIS TOURBIN. Paris la nuit. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-30-41). De 10 h à 19 h. Du 17 septembre au 3 octobre.

LE MEXIQUE VU PAR L'EUROPE DU XVIe au XIXe SIÈCLE. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Jusqu'au 18 septembre.

LE GOUIC. Peintures récentes. Crypte Sainte-Agnès, 1, rue Montmartre (296-88-32). Sauf lundi, de 15 h à 20 h. Jusqu'au 30 septembre.

LOO. Peintures. Trianon de Bagatelle (Bois de Boulogne, entrée côté Seine). Jusqu'au 24 octobre.

ABSTRACTIONS. Peintures et sculptures. — Orangerie de Bagatelle (Bois de Boulogne, entrée côté Seine). Jusqu'au 15 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

PICASSO. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 octobre.

TRENTE-CINQ ANS D'AFFICHES DU FESTIVAL DE CANNES — 1946-1982. — Cinémathèque, Palais de Chaillot (704-24-24). De 14 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES SCULPTEURS GRAVEURS ET DÉCORATEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 octobre.

L'ARTISANAT AU SERVICE DE LA PERSONNE. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18 boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 1er octobre.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.

DELIA SOLARI. Peintures. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 2 octobre.

LE LOUVRE ET SON QUARTIER : huit cents ans d'histoire architecturale. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.

Galeries

MIKLOS BOKOR. Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTIAN BOUILLE. Intervalle au désert. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

CARCASSONNE. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Isle (525-14-21). Jusqu'au 16 octobre.

CORINE FERTE. Épuiser le motif. — Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 2 octobre.

KOPAC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 16 octobre.

FELIX LABISSE. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 novembre.

ALAIN LETERRIER. Tables : dessins, peintures, objets. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 2 octobre.

MATHONNIERE. La Grèce. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 2 octobre.

GEORGES MIMIAGUE. Peintures. — Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 2 octobre.

MARC MOREAU. Peintures, gravures. — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 3 octobre.

MICHEL POTAGE. Le rire dans le désert. — Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 17 septembre.

GERMAIN ROESZ. Peintures. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 16 octobre.

SHINJYO SAITO. Œuvres récentes. — Galerie Paul Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 2 octobre.

En région parisienne

LE VÉSINET. Les Masques. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 10 octobre.

MASSY. Iba Ndiaye : de Saint-Louis du Sénégal. — Centre culturel Paul Bailliart, 6, allée du Québec (920-57-04). Jusqu'au 24 septembre.

MEAUX. Le Grand Siècle en pays de Meaux. Bossuet. — Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Du 17 septembre au 28 novembre.

PONTOISE. Norbert Goneutte. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. Claude Groberty. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. Rencontre internationale de sculpture. — Parc Pierre. Jusqu'au 30 septembre.

VILLETANEUSE. César : retour à Villetaneuse. — (Renseignements : 821-60-23). Bibliothèque, 52, rue Roger-Salengro. Du 18 au 25 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Edward Baran : fil, papier, espace. — Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 20 octobre.

ANDUZE (Gard). Robelin. — Atelier contemporain, 29, rue Basse (61-78-45). jusqu'au 30 septembre.

ANNECY. Gravures de Lars Bo. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARNAY-LE-DUC. L'hôtellerie en Bourgogne, présence d'une tradition. Maison régionale des arts de la table, 12, rue Saint-Jacques (90-11-59). Jusqu'au 3 octobre.

AUTUN. La statuaire en bois dans les collections du musée Rolin (52-09-76). Jusqu'à fin octobre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Wolf Vostel : pour mémoire. Tableaux et dessins, 1954-1982. Musée, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 15 novembre.

COLMAR. Pierre Bonnard : autour d'une acquisition. Musée d'Unterlinden (41-32-11). Jusqu'au 26 septembre.

CONDÉ-SUR-ESCAUT-BONSECOURS. Biennale internationale de gravure. Château de l'Hermitage (30-85-18). Jusqu'au 3 octobre.

DOLE. Vachement beau : portraits de quelques bovins en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (80) (21-47-48). Jusqu'au 27 septembre.

DUNKERQUE. Carpeaux. Dessins du musée de Valenciennes. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (65-98-00). Jusqu'au 30 septembre.

FEURS. Objets de la vie domestique, des origines à nos jours en Forez. Musée d'Assier, route de Saint-Étienne. Jusqu'en novembre.

FRÉJUS. Panorama de la recherche archéologique. Centre culturel municipal. Jusqu'au 28 septembre.

GORDES. Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250. Jusqu'au 30 septembre. — Jan Dibbets. Saenredam-Senanque. Jusqu'au 10 octobre. Abbaye de Senanque (72-02-05).

GRENOBLE. Andry Farcy, un conservateur novateur - Frantz : grand lavis. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 11 octobre. -

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Musée bibliothèque René Char, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Exposition inaugurale. Jusqu'au 15 décembre.

LE MANS. Vivre en Sarthe, 1870-1940. Abbaye de l'Epau (84-55-55). Jusqu'au 31 octobre. — Gran-Garriga : tapisseries, environnements, collages, peintures. Palais des Congrès, square Stalingrad (24-22-44). Jusqu'au 30 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Acquisitions récentes d'art moderne et contemporain-Gilles-Ehrmann. Photographies. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Denise Colomb. Portraits-voyages. Fondation nationale de la photographie. 25, rue du Premier-Film (800-86-68).

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, 1885-1954. Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MORLAIX. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Musée des Jacobins. 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 31 octobre.

NICE. Le temple, représentation de l'architecture sacrée. Musée message biblique Marc-Chagall (81-75-75). Jusqu'au 4 octobre. - Cent dessins des musées d'Angers - Dessins de P. Klossowski. Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin septembre.

POGGIO-DI-VENACO (Corse). Salon international de la fondation Michel-Ange : peinture, sculpture, artisanat. Jusqu'au 25 octobre.

RENNES. Gonzalez : Dessins et sculptures des années 30, Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 novembre.

ROUEN. Comment la Préhistoire ? Muséum, 198, rue Beauvoisine. Jusqu'au 7 novembre.

SAINT-ETIENNE. Mythe, drame, tragédie. Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Septembre.

SAINT-MAXIMIN. Georges Gaye : dix ans de sculpture. Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 31 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. L'univers d'Aimé et Marguerite Maeght. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 3 octobre.

SAINT-TROPEZ. Fleurs de Fantin-Latour à Marquet (France, 1865-1925). Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 27 septembre.

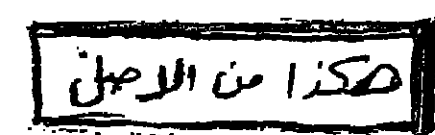
STRASBOURG. Georges Braque en Europe. Musée d'art moderne, ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 28 novembre. - Gâteaux et pâtisseries d'Alsace : moules et formes. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier 1983.

TOULON. Sans titre : quatre années d'acquisitions. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TROYES. L'univers de Max-Pol Fouchet. Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (43-49-49). Jusqu'au 4 octobre.

VILLENENEUVE-D'ASCQ. Matta et les peintres du musée S.-Allende. Hôtel de ville, place S. Allende. Jusqu'au 22 septembre.

VITTEL, 1854-1936 : création d'une ville thermale. Palais des congrès, avenue Ambroise-Bouloumié (08-00-00). Jusqu'au 2 octobre.



مكررا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 17 au 23 septembre

Les programmes du mercredi 15 et du jeudi 16 septembre sont en page 22.

« LA NEIGE ET LA CENDRE », de Jacques Espagne

La robe à carreaux de Bernadette Le Saché

IL serait intéressant de savoir à quoi ressembleront les réactions et discussions éventuelles des jurés du prochain prix Italia, au moment où ils feront un sort à *la Neige et la Cendre*, la dramatique appelée à représenter Antenne 2 au cours de cette compétition. Dramatique ? Le réalisateur lui-même, Jacques Espagne, parle de « *film* » *dans la brochure où il* présente cet objet conçu originellement pour le cinéma. Alors téléfilm ? Non plus.

La Neige et la Cendre, film donc, ne ressemble à rien. Et pourtant, de prime abord, rappelle beaucoup de choses déjà vues à la télévision où les reconstitutions d'histoires advenues *dans un dix-neuvième siècle* rural en ont tenté plus d'un. La collection superbe des costumes de la S.F.P. témoigne des mille et une adaptations d'autant de romans *paysans ou de chroniques* villageoises dont le naturalisme sied aux dimensions du petit écran. Où les composants obligés style cuisine rustique — table de *ferme et bancs en bois ciré, plus* rideaux campagnards au-dessus de l'évier de pierre, plus lit bateau ou clos, sans oublier huche à pain — se retrouvent inévitablement comme s'il fallait payer aux dieux de la nostalgie stéréotypée leur tribut de clichés sinon de chromos.

On finit par le commencement

Jacques Espagne a eu recours aux ingrédients de genre et a déjoué les stéréotypes, ou plutôt joué à plein de ces derniers : ici non seulement les *intérieurs* mais aussi les extérieurs — les paysages — sont curieusement métamorphosés en décors dont la convention même laisse le spectateur libre d'extrapoler : « *Vous êtes quelque part entre les Cévennes et le Vivarais, au milieu du siècle dernier très exactement, puisque tout a été tourné sur place, mais l'action pourrait aussi bien avoir lieu en février prochain à Sao-Paulo, en plein New-York l'été passé, ou encore au fin fond de la steppe russe, du temps où Tchékhov inventait ses récits. Alors même les habits des comédiens soignés selon les canons de la vraisemblance historique sont théâtralement symboliques.* »

Et n'importe plus que la douceur, par exemple, de cette vaste et longue robe à carreaux bleu turquoise pâle et grège faisant ressembler Delphine à l'inaltérable jeune fille apparue dans les songes d'un matin neigeux. Alors tel fichu rouge que Flavie, laide *de ses machinations, serre autour* de son visage n'a plus que la couleur du mensonge pressé. On pourrait continuer... chaque image, chaque tableau enferme sa charge de signes.

Mais raconter quand même l'intrigue : un conte simple dont les protagonistes préfèrent à l'arbitraire des juges substituer leur instinct de ce qui est « juste » et de ce qui est à châtier, à chasser. Tout commence par une soirée de mardi gras où Simon, le mari de Flavie déguisé en Carnaval et poursuivi pour rire par les hommes du village, est tué par son propre frère, Julien. Les fusils théoriquement étaient chargés à blanc, le sien, non. Soupçons : le village entier, au courant du penchant de Julien pour sa belle-sœur, chasse le fratricide.

Et l'innocent banni de partir par les chemins. Au bout de l'errance, la porte ouverte d'un maréchal-ferrant dans ce hameau perdu où, comme par hasard, une jeune fille belle rêvait à l'amour. *Mais le vagabond* — doutant de sa dignité pour avoir été accusé par les siens, — qui a accepté d'être commis dans cette maison où l'on ne pose pas de questions, et où il se sent bien, préfère fuir. Ne rien abîmer. Et comme par hasard, là aussi, sa course dans la neige échoue. Retour de Julien, ramené quasi mort de froid par des charretiers qui passaient par là... Comme par hasard...

On ne vous dira pas la fin, le beau dénouement. Même dans les histoires de fées, la justice n'est pas aussi bien servie. Recarnaval au village du héros, un an exactement plus tard. Comme au théâtre, on finit par le commencement.

Jacques Espagne a écrit là un texte qui rappelle un peu ces romans de la collection « Familia » (des livres cartonnés orange publiés au début du siècle dont François Mauriac avouait s'être nourri. Parmi les auteurs figurait un certain Raoul de Navery).

L'aventure n'est qu'une trame. Ce qui compte... ce qui compte c'est la bonté du vieux forgeron joué par Claude Bonchery, c'est la limpidité magnifique du visage de Bernadette *Le Saché*, c'est cette façon toute vraie qu'a Patrick Norbert d'être Julien. C'est le passage d'un colporteur aveugle appelé Roger Blin (Laurent pour l'occasion).

Pas un hasard qu'il soit là, celui-là : cet homme de théâtre en qui aussi bien Laurent Terzieff que Bernadette Le Saché, précisément, voient une sorte de père.

Au fond Jacques Espagne a tout pour être de la famille de Blin et cela même suffit à faire pardonner maladresses agaçantes, approximations du récit, naïvetés aussi. Il y a là une sincérité. Il y a là de ces lumières qui s'incrustent dans le souvenir.

Il y a aussi une musique. Je voudrais bien savoir qui sont les membres de ce « groupe Lo » à qui Espagne a demandé d'écrire et d'interpréter une partition originale. Ils doivent ressembler, sûr, aux gens de la famille.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Samedi 18 septembre, A2, 21 h 50.

« L'ESPRIT DE FAMILLE »

Un album de photos

LE feuilleton familial en six épisodes est une institution du petit écran. Le dernier en date, « L'esprit de famille », de Roland Bernard, *d'après le roman de Janine* Boissard, en compte sept bien ficelés, correctement interprétés, mais sans surprise. Un père médecin joué avec bonhomie par Maurice Biraud, une mère poule (Monique Lejeune) aux prises avec quatre filles qui leur en font voir de toutes les couleurs : la plus petite d'entre elles amuse merveilleusement la galerie, une autre ne veut rien faire de ses dix doigts, la cadette aux yeux noisette découvre les premiers émois du cœur, et l'aînée, belle comme une image, est en instance de mariage.

Toute la famille partira pour *notre plus grand plaisir goûter* l'air vivifiant des longues plages californiennes. Les yeux grands ouverts, confortablement installés dans une maison de rêve, *ils verront, émerveillés*, une Amérique de cartes postales, se heurteront aux problèmes de société (drogue, couple, etc.). De retour *illico* dans leur gen*tilhommière tout en poutres* apparentes, ils retrouveront leurs habitudes et marieront leur fille aînée... et vivront des jours paisibles.

Tout se déroule lentement, comme un voyage en caravane sur une route toute tracée, trop prévisible. Certains téléspectateurs *retrouveront* l'ambiance légère de réalisation de Nina Companeez, avec en moins la verve des dialogues et la truculence des personnages. D'autres, *plus difficiles*, trouveront « L'esprit de famille » gentillet, un brin mielleux. Ils n'auront pas tort, mais ce feuilleton se regarde comme on feuillette un album de photos... de famille. — M. G.

★ L'esprit de famille. Vendredi 17. TF 1, 21 h 15.

LE RETOUR DE « DALLAS » sur TF1

SUSPICION

APRES trois mois d'absence, « Dallas » est enfin de retour, plus passionnant que jamais. En guise de préambule et pour permettre aux téléspectateurs qui auraient oublié l'acte irréparable commis contre le héros, John Ross Ewing (J.R. pour les dallassomanes), TF 1 rediffuse le dernier épisode de la série précédente qui sera suivi de vingt-trois autres bien mijotés. « Dallas » est distribué dans cinquante-sept autres pays dont la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irak et même la lointaine Zambie. Bref, trois cent cinquante millions de téléspectateurs, les yeux collés à l'écran, regardent les aventures sordides de la famille Ewing et en semblent ravis.

En France, le phénomène Dallas est en train de naître. 43 % des téléspectateurs le regardent régulièrement, à 21 h. 30 après le tumultueux « Droit de réponse », de Michel Polac, alors que 75 % d'entre eux ne s'adonnent qu'occasionnellement à ce qu'il est convenu d'appeler la dallassomanie dévorante. Les directeurs de chaîne rêvent d'une telle aubaine, les sociologues perdent leur latin.

Qui a tiré ?

Résumons brièvement : une fortune *colossale (l'or noir) entre* les mains des Ewing, une famille texane comme les autres, mais qui eut le malheur d'engendrer un monstre en la personne abominable de J.R. *(on ne lui confierait pour rien* au monde une petite fille), J.R., le fils aîné qui a la charge des intérêts de la famille et qui en abuse. Le suspense ? Qui a tiré sur J.R. ? Sue *Ellen*, sa femme, *sous l'emprise de* la dive bouteille, Kristin Shepard, la maîtresse malheureuse éconduite par J.R., ou, comme l'affirmait un détective américain, la C.I.A. ?

Sachez simplement que les épisodes à venir baignent dans un climat de suspicion et que les moteurs psychologiques sont toujours aussi *efficaces : l'amour, la haine*, la crainte, la jalousie *et* l'argent propulsent les personnages. Pourtant l'action est lente, mesurée. Il ne se passe pas grand-chose au fond, mais on s'attend toujours au pire. La caméra a pris soin de nous cacher le coupable et scrute les visages avec ingéniosité. Sera-t-on en mesure d'assumer plus longuement cette torture ? La torture des vingt-trois autres épisodes.

MARC GIANNESINI.

★ Samedi 18 septembre, TF 1, 21 h 50.

Vendredi 17 septembre

Un film

LES YEUX BANDÉS

Film espagnol de Carlos Saura (1978), avec G. Chaplin, J.-L. Gomez, X. Elorriaga, A. Falcon, L. Gardona.

A 2, 23 h 05.

★★ *Un metteur en scène et professeur de théâtre est brusquement confronté aux problèmes de la torture. Après la mort de Franco, dans une Espagne sortie de son immobilisme politique, Saura s'interrogeait sur l'utilité de l'artiste qui refuse l'attitude passive devant les maux de civilisation, les actes de barbarie commis au sein des sociétés dites civilisées. La mise en scène épurée, où l'on ne relève plus d'influences de Bunuel et de Bergman, glisse du réel aux fantasmes. Le thème du couple, souvent traité par Saura, s'entrelace avec celui de la création « engagée. ». Géraldine Chaplin est, plus que jamais, merveilleuse dans son jeu à facettes.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge-box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 La Source de vie : l'année en fête.
14 h 35 Tennis : Tournoi national.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Francis Lemarque à Paris.
Réalisation : Gaya Bécand.
Un poète filmé dans Paris chante : Paris de loin, Le temps ne s'arrête pas, Bal, petit bal, etc.
21 h 15 Feuilleton : L'Esprit de famille.
Réalisation R. Bernard, avec M. Biraud, M. Lejeune, C. Dupray...
(Lire notre article ci-dessus).
22 h 10 Documentaire : Un art d'éveil.
Le livre d'images, réalisation D. Baudrier.
Agnès Rosenthiel, Danièle Bour, Philippe Dumas et Henri Galeron nous racontent leur passion pour l'illustration des livres d'enfants. Le dernier des quatre est un merveilleux illustrateur de Prévert et Kafka.
22 h 40 *Cyclisme : Tour de l'avenir.*
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 *Journal.*
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h *Série : L'Echange.*
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.
Magazine médical de P. Desgraupes : l'hémophilie (diffusé le mercredi 15 septembre).
16 h 40 Documentaire : La dame à la licorne.
De D. Crèvecœur.
La célèbre tapisserie du musée de Cluny à Paris.
16 h 55 Itinéraires.
De S. Richard.
Bangladesh : le grand village ; les marginaux.
Deux documentaires : David Hogobom nous fait découvrir un petit village de pêcheurs ; Le manque de ressources technologiques du Bangladesh, et les problèmes de natalité, réal. : Jo'Brien.
17 h 45 *Récré A 2.*
Mes mains ont la parole ; Mariolino ; Si-si-si ; Buzzard et Vermisseau ; Kum-Kum.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions *régionales.*
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
De D. Goldenberg, réal. R. Kahane. Avec S. Rabbot, C. Huguin, G. Ville, R. Schacher, A. Poivre...
Les Chalette rencontrent Zinard veuf avec deux enfants. Un papa-poule bis, ferrailleur de son métier, dont l'associé a été tué. Les Chalette vont bien entendu se mêler à l'affaire.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Descentes aux enfers.
Avec D. Fernandez (Dans la main de l'ange), *J.-F. Josselin* (l'Enfer et Cie), *M.-G. Landes-Fuss* (Une baraque rouge et moche comme tout à Venice, Amérique), *J.-A. Leger* Ocean Boulevard *et* Autoportrait d'un loup.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : les Yeux bandés.
De Carlos Saura.

L'histoire vue de la péniche

L'ADELAIDE

FR 3, 21 h 35.

Emilie Cadoix, quatre-vingt-quatre ans, raconte une vie d'aventures et de fortunes diverses. Souvenirs de l'école où elle a appris à lire et à chanter et qu'elle quitta, un orgue de Barbarie en bandoulière ; l'auberge de « Souffre-*douleur » où, serveuse, elle* commence à chanter pour les mariniers, le départ sur l'Adélaïde, la péniche-théâtre de Chantre et de sa « tribu »... Comédiens mariniers, d'auberge en auberge, ils animent les soirées des petits villages qui bordent le canal de Briare dans le centre de la France. En toile de fond, l'histoire qui se fait, les guerres, 1914-1918, la guerre d'Espagne...

La vie d'Emilie, que l'on devine *mouvementée, défile sous nos* yeux, fresque teintée de populisme, avec la lenteur des péniches tirées par des chevaux le long d'un chenal. Beaux *paysages, décors ad hoc*, personnages typés, tout cela nous donne un *téléfilm* qui, malgré quelques bons passages, notamment les répétitions et représentations dans la péniche, ne nous sauve guère de l'ennui.

C. A.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Vidéostocks.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération Schleret (parents d'élèves, ex-Lagarde).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de vingt heures (à Béthune).
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Le dernier recours.
Carte blanche à Anne Gaillard. Enquête de P. Le Herie.
Un reportage sur les médecines marginales — rebouteux, envoûteurs, etc. Une émission passionnante, bien documentée, très correctement réalisée et critique.
21 h 35 Téléfilm : L'Adélaïde (1re partie).
Réal. P. Villechaize, avec N. Germon, D. Harchim, S. Vollereaux...
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Sonate en la mineur, de Bach, par J. Galway, flûtiste.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, *Matinales* : clés pour les résultats d'un recensement ; le Puy du Fou ; Seule dans le Turkestan chinois ; Moins cinq, avec D. Elisseef.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : à très bientôt, M. Elisseef ; à 8 h 32, Parole de fil : la pourpre ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « le Chat dans tous ses états », de J.-L. Hue.
11 h 2, Libre parcours récital au Festival estival de Paris : Miskolc, Atelier pour la musique nouvelle.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Scoute Israël.
14 h, Sons : printemps athénien.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Vénitienne », de S. Dervin.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Pierre Semard) ; à 16 h 45, Contact.
16 h, Pouvoir de *la* musique : musique à Gargilesse ; Notes de lecture ; Deux cent cinquantenaire de Haydn ; Edition musicale ; Musique contemporaine.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « Anne-Marie ».
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la planétologie actuelle.
20 h, Relecture : Jean Follain, par H. Juin, textes lus par Françoise Seigner et François Chaumette.
21 h 30, Black and blue : festivals d'été.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, Rossini, Mozart, Ravel, Lecha, Chopin, Debussy, Bach.
8 h 7, Quotidien- musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : « Arthur Honegger » ; œuvres de Dutilleux, Honegger.
12 h, Equivalences : œuvres de Schumann, Dupré, Litaize, Chabrier.
12 h 35, Jazz s'il vous plait.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : « Estampies du Moyen Age », par le Duo Micenmacer - Agnel, luth, guiterne, zarb, nogorat.
14 h 4, Pierre Fournier, violoncelle : œuvres de Beethoven ; 15 h, Les chorales d'amateur.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Studio - concert (donné le 5 mars 1982 au Studio 106) : œuvres de Leclair, J.-S Bach, Leclair, Couperin, Dussek, Haydn, par C. Baillieux, pianoforte et clavecin et P. Evison, flûte traversière baroque.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio - France) : « Symphonie nº 7 », de Malher, par l'Orchestre radio - symphonique de Sarrebruck. Dir. H Zender.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h., *Fantomas*, film de *C. Chabrol.*
- T.M.C., 20 h 35, *Chapagua*, film de D. Reynolds ; 22 h 5, Chrono : magazine automobile.
- R.T.B., 21 h 5, théâtre : *la Pilule verte.*
- TELE 2, 20 h 30, concert d'ouverture de la saison des concerts du conservatoire de Liège.
- T.S.R., 20 h 5, Concours international d'exécution musicale (Genève 1982).

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h., *l'Homme fragile*, film de C. Clouzot : 22 h 30, Ciné-Club : « To Woody Allen from Europe with Love », interview de W. Allen par A. Delvaux.
- T.M.C., 20 h 35, *Milady*, film de J. Dufilho.
- R.T.B., 20 h 30, *l'Homme à la Buick*, film de G. Grangier : 22 h, Variétés.
- T.S.R., 20 h 5, *le Masque de fer*, film de H. Decoin.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h. *Un tueur dans la foule, film de L. Peerce.*
- T.M.C., 20 h 35, *Mister Davies, détective dangereux*, film de G. Smith et V. Guest.
- R.T.B., 21 h. Feuilleton : « Les poneys sauvages ».
- T.S.R., 20 h, Duel à cache-cache ; 21 h, Portrait d'Igor Stravinski.

LUNDI 20 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Marseillaise*, film de M. Berny.
- T.M.C., 20 h 35, *En votre âme et conscience*, film de R. Saltel.
- R.T.B., 20 h 20, *les Bronzés*, film de P. Leconte.
- T.S.R., 20 h 5, *la Banquière*, film de F. Girod.

MARDI 21 SEPTEMBRE

- R.T.L., 20 h, *Flamme sur l'Asie*, film de D. Powell.
- T.M.C., 20 h 35, *Ma femme est une sorcière*, film de R. Clair.
- R.T.B., 21 h, Feuilleton : « La poupée sanglante » ; 22 h, Avignon 82.
- T.S.R., 21 h, Entracte ; 22 h 5 ; Charlotte Hug.

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Un shérif à New-York*, téléfilm de J. Smight.
- T.M.C., 20 h 35, *Malesherbes, avocat du roi*, film de Y.A. Hubert.
- R.T.B., 21 h, téléfilm : *les Jeunes Filles.*
- TELE 2, 19 h 55, Sport 2.
- T.S.R., 20 h 5, « Agora ».

JEUDI 23 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Statue en or massif*, film de R. Rouse ou *Dans la chaleur de la nuit* ; film de N. Jewison.
- T.M.C., 20 h 35, *l'Atlantide*, film de E. Ulmer.
- R.T.B., 20 h 20, *Clair de femme, film de Costa-Gavras.*
- T.S.R., 21 h 10, Feuilleton : « Les poneys sauvages ».

Samedi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 25 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
La conquête de l'Ouest ; Aller simple ; Les incorruptibles ; Megahertz ; Etoiles et toiles.
18 h Magazine auto-moto, cyclisme.
Tour de l'Avenir.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Moto dog : Le repos du chat.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
La concurrence des systèmes audatex.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
L'émission « Droit de réponse », qui fit scandale l'hiver dernier, est de retour. Michel Polac recevra ses invités dans un nouveau décor. La première émission de la rentrée s'intitule «La Bourse ou la vie».
21 h 50 Série : Dallas.
Le départ.
(Lire notre article page 19.)
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15. La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Dessin animé : San ku kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
Si-si-si ; Casper et ses amis ; Harold Lloyd.
17 h 45 La chasse aux trésors.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
En direct de l'Espace Cardin : Annie Cordy, Christian Morin, Pierre Bachelet, Gérard Depardieu, etc.
21 h 50 Téléfilm : La Neige et la cendre.
De J. Espagne. Avec P. Norbert, B. Le Sachá, C. Bouchery, M. Muc, etc.
(Lire notre article page 19.)
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures (à Béthune).
20 h 35 On sort ce soir. Téléfilm : l'Adelaïde (2e partie).
Réal. P. Villechaize. Avec N. Germon, P. Harchin, S. Vollereaux...
(Lire notre sélection du vendredi 17.)
22 h 35 Journal.
23 h 05 Prélude à la nuit.
la Valse, par le Royal Ballet.
22 h 35 Journal.
23 h 05 Prélude à la nuit.
«La Valse», par le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

7 h 12, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel peut être le sens de l'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec le peintre Rougemont.
11 h 2, La musique prend la parole : concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : nostalgies de Chine.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : la circulation du sens.
16 h 20, Le livre d'or, avec M. Rudi, piano (Brahms, Liatochinsky, Schubert).
17 h 30, Pour mémoire : l'ésotérisme chez les anciens Egyptiens.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Rousseau juge de Jean-Jacques : l'entreprise avec M. Vitold.
20 h, La vérité est un cri, de M. Henry, avec D. Leverd, J. Ferrière, G. Laurent, M. Maffort, M. Epin, C. Vichniakoff, F.-E. Deiber.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de J. Brahms, Vivaldi, Sibelius, Locke, Beethoven, Monteverdi, Haydn.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Morin, J.-S. Bach, Filtz, Saint-Saëns, Schumann, Catalani, Bellini, Enesco, Bruckner, Liszt, Turina ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « Béatrice et Bénédicte », de Berlioz (versions comparées) ; 12 h 35, Avis de recherche, œuvres de Chausson, Glière, Liadov.
13 h 30, Tous en scène.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : Les béatitudes de C. Franck.
16 30, Concert (donné à La Rochelle le 12 mars 1982) : œuvres de Ravel, Tchaïkovski, Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
18 h, Le disque de la tribune : « Béatrice et Bénédicte », de Berlioz (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Gerhard, Walton, Constant, Lauro, Carulli.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Stravinski.
20 h 30, Concert : œuvres de Schubert, Mahler, Brahms ; Negro Spirituals, par J. Norman, soprano ; G. Parsons, piano ; V. Von Wrocem, alto. (Donné au Stiftkirché, Ossiach, le 26 juin 1982.)
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Haydn, Liszt, Mozart ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or, œuvres de Jobson, Debussy, O'Sea, Adams.

Dimanche 19 septembre

Deux films

SOUPÇONS
Film américain d'Alfred Hitchcock (1941), avec C. Grant, J. Fontaine, N. Bruce, Dame M. Whitty, L. Jeans.
TF 1, 20 h 35.

★ *Suspense psychologique et moral, d'après un roman policier de Francis Iles. Joan Fontaine se demande si Cary Grant, le beau garçon charmeur et futile qu'elle a épousé, ne cherche pas à l'assassiner. Installé aux Etats-Unis, Hitchcock était encore fidèle à l'atmosphère de la province anglaise : tasse de thé, gens bien élevés et traditions. Mais il y installait des zones d'ombre inquiétante et le thème dramatique du doute. Joan Fontaine reçut l'oscar de la meilleure actrice pour ce film dont son metteur en scène n'aimait pas la fin.*
J. S.

LE GRAND ATTENTAT
Film américain d'Anthony Mann (1941), avec D. Powell, P. Raymond, A. Menjou, M. Thompson, R. Rober.
FR 3, 22 h 30.

★ *Un policier nommé John Kennedy (mais oui !) cherche à sauver la vie du président Lincoln qui doit être assassiné dans le train de son voyage inaugural. C'était à la veille de la guerre de Sécession. Lincoln sera tué plus tard, mais cela n'empêche pas ce film (réalisé à l'époque de la « chasse aux sorcières », avec la participation de Joseph Losey au scénario) d'être passionnant. Longtemps inédit en France, il y fut présenté pour la première fois, en 1970, à la télévision (2e chaîne) sous le titre* la Cible. — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe, célébrée avec la paroisse de Bligny-sur-Ouche.
Prédicateur, Père R. Jorens.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Pour l'amour du risque.
14 h 10 Variétés.
Monte-Carlo Show : Neil Sedaka.
15 h Sports dimanche.
Tiercé ; Tennis, tournoi national au Pré-Catelan ; Moto : arrivée du Bol d'or au Castelet.
Réal. J.-C. Bergeret.
17 h La pirogue.
Le long voyage en pirogue des villageois de l'île de Casamance vers le Sénégal.
17 h 50 Avant-premières.
18 h 10 En hommage à François Chatel : Le dessous des cartes d'une partie de whist.
D'après *les Diaboliques* de B. d'Aurevilly. Réal. F. Chatel, avec M. Elbowska, L. de Funès, G. Claisse...
Dans le salon de la baronne de Mascranny au siècle dernier, le plus talentueux causeur raconte un drame étrange entre le mystère et la légende autour d'une partie de whist.
19 h 30 Les animaux du monde.
C'est dur de naître Blanchon.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Soupçons.
D'Alfred Hitchcock.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbisu.
Théâtre Edouard-VII, Opéra de Paris, Festival Berlioz à Lyon, Palais des congrès, Théâtre des Bouffes du Nord.
22 h 45 Sports dimanche soir.
Tennis : le National au Pré-Catelan ; Moto : le Bol d'or.
22 h 55 Journal.
23 h 30 A Bible ouverte.
Le Livre de Job : A force d'espérer.

DEUXIÈME CHAINE : A2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Sport : Gym tonic.
De M. Hermant, avec V. Villeis et D. Delor.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez des artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : le Journal.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
De J.-F. Kahn.
Les chansons de 1914 à 1918.
Avec Marcel Amont, Marc Ogeret, Mario Haguard et de nombreux documents-archives sur Mailol, Polin et Dona.
21 h 35 Document : L'Esprit de la musique.
De R. Père et T. Maous.
L'organiste Eugène Merlet a créé en 1969 aux Etats-Unis la Fondation « Pro musicis » destinée à promouvoir de jeunes musiciens en organisant des concerts. De larges extraits de concerts avec les pianistes Jeffrey Kahane et Elisabeth Woff.
22 h 30 Série documentaire : Modern dance.
De A. Plagne, réal. P.-M. Ribadeau.
N° 1 : Alwin Nikolais : son processus de création chorégraphique.
Une série de quatre émissions documentaires qui a pour objectif de faire connaître cette forme d'expression artistique, au moyen de documents d'archives, et de documents originaux. Elève de Martha Graham et de Doris Humphrey, Alwin Nikolaïs, à la fois chorégraphe, compositeur, décorateur, révolutionna dans les années 50 le monde de la danse moderne.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13 h Les jeux du dimanche (à Béthune).
14 h Feuilleton : Rocambole.
D'après Ponson du Terrail, réal. J.-P. Decourt.
N° 2 : Où Rocambole se fait connaître.
15 h Ouvert le dimanche.
De J.-M. Damian, J. Garcin, J. Merlet. Voix publique ; à 16 h, Musique ; à 17 h, Littérature.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin.
Evocation photographique dans la presse : les meilleurs photos de la semaine commentées par un photographe.
18 h 45 L'Echo des bananes.
De V. Lamy.
Jimmy Cliff, Louis Chedid ; séquence vidéo de Genesis.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et W. Pavis.
Sensé ou Insensé.
Des stars de la pop-music à John Cage et Steave Reich en passant par le chœur Julien Jouga du Sénégal.
21 h 35 Court métrage français.
la Ballade du dimanche, de C. Thiebaut.
Ni lune, ni soleil, de P. Brach.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Le Grand Attentat.
Film d'A. Mann.
0 h 05 Prélude à la nuit.
Récital A. Kontarsky : *Allegro Barbaro*, de Bartok.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son. Quelles énergies pour demain ?
8 h, Orthodoxie : élévation de la croix.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Le Taoïsme.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe à la cathédrale de Meaux.
11 h, Regards sur la musique : « le tombeau de Couperin ».
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musiques actuelles Nice Côte-d'Azur.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Quatre pièces de Jules Renard.
16 h 5, Le cinéma des sons.
17 h 30, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Opéras français : « Guercœur », d'A. Magnard, dir. : Ruhlmann, avec M. Bunlet, J. Deluseaux, J. Roland, M. Ferrer, J. Peyron, B. Demigny ; « Aucassin et Nicolette », de P. Le Flem, avec D. Monteil, N. Sautereau, M. Hamel, L. Lovano.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : œuvres de Yepes, Offenbach, Haydn, Stoltz, Eilenberg, Khatchaturian, Grell, Strauss, Svendsen, Lanner, Schubert, Kalmann, Grell, Fuck, Lehar, Eisele, Millidecker, J. Strauss.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
12 h 5, Concert : œuvres de Bartok, Henze, Brahms, par l'Orchestre de Paris.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de J.-S. Bach, Muffat, Debussy, Fauré, Binchois, Stravinski, Tchaïkovski.
17 h, Comment l'entendez-vous ? : « Johannes Brahms », par B. Ringeissen, œuvres de Brahms.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Festival de Vienne 1982 : « la Clémence de Titus », ouverture ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » ; Sérénade en ré majeur, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. J. Levine ; sol. : I. Perlman, violon.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Pierre Fournier, violoncelliste ; œuvres de J.-S. Bach, J. Brahms, Elgar, Chopin, Saint-Saëns.

● **Guercœur** (F.-C., 20 heures). — Il aura donc fallu attendre trente ans pour que reparaisse sur les ondes le deuxième opéra d'Albéric Magnard (1865-1914), le plus connu, pourrait-on dire, bien qu'il n'ait affronté les feux de la rampe, de façon éphémère, qu'en 1931... C'est dire l'importance de l'événement, encore que cet enregistrement d'archives comporte de nombreuses coupures et que les exigences terribles du rôle-titre pèsent un peu lourd sur les épaules de Bernard Demigny. Il reste possible toutefois, à l'écoute de cette œuvre pleine de vigueur rythmique et de sève harmonique, de mesurer l'incurie des théâtres qui n'ouvrent les portes si largement aux ouvrages les plus rebattus du répertoire que pour mieux les fermer à tout ce qui pourrait le renouveler. Mais qu'importe, les directeurs passent, les œuvres restent et on les redécouvre un jour. — G. C.

Lundi 20 septembre

Un film

FLEUR D'OSEILLE
Film français de Georges Lautner (1967), avec M. Darc, A. Ferjac, M. Biraud, Amidou, H. Garcin, P. Préboist.
FR 3, 20 h 35.

★ *Deux mères célibataires tiennent tête à des gangsters à la recherche d'un magot. Biberons et fusillades, morts violentes pour rire, dialogues d'Audiard. Lautner a souvent fait mieux dans le genre parodique, mais cela se laisse voir, à cause de Mireille Darc en particulier.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 10 Juge-box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; A votre service ; 14 h 10, Téléfilm : That's Hollywood ; 15 h 55, Voyage au pays de la séduction ; 17 h 25, Empreintes.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Ultimatum.
Réal. G. Farrel, avec M. Bozzufi, M. Kervin, P. Massimi...
(Lire notre sélection.)
22 h Magazine : L'Enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller. Réal. : J.-V. Fournis.
L'automobile : les deux atouts de la France ; l'Angleterre : l'interminable purge ; la fin du rêve de la pierre.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Reprise : L'Esprit de la musique
De T. Maous, réal. R. Peyre (diffusé dimanche 19 à 21 h 35).
16 h 45 Reprise : Modern dance.
Alwin Nikolais (diffusé le 19 à 22 h 30).
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Si, si, si, Les quat'z'amis ; Teleactica ; Jane de la jungle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel : *Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Alain Lombard, avec un pianiste solitaire, grand interprète de Debussy, en particulier : Arturo Benedetti Michelangeli.*
23 h 15 Journal.

Pétrole

ULTIMATUM.
TF 1, 20 h 35.

350 000 tonnes de pétrole *brut* seront répandues en Méditerranée si on ne verse pas 60 millions de *dollars* (en lingots d'or) aux pirates qui ont envahi le pétrolier *Jubayl*. *Ultimatum*, de Georges Farrel, est un téléfilm d'espionnage tiré du roman de Paul Bonnecarrère tourné en quarante-six jours en Italie, en Grèce, en Suisse et à New-York. Malgré la diversité des paysages et l'originalité *tout* apparente du scénario, on s'ennuie à 100 sous de l'heure. Seul Marcel Bozzufi, dans le rôle d'un aventurier musclé aux *prises* avec la Mafia, émerge du flot des acteurs en décalage avec l'action, qui s'empêtre dans des digressions internationales et sentimentales. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lassie.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise catholique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Fleur d'Oseille.
Film de G. Lautner.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Magazine : Thalassa.
Magazine de la mer : *le fermetage de l'Escaut.*
23 h 10 Musiclub.
Piohnetto, de Tortelier.
3e suite pour violoncelle, de J.-S. Bach, par P. Tortelier, violon.

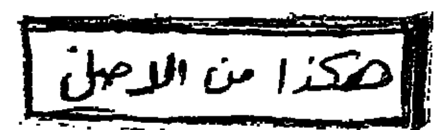
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire.
10 h 45, Le texte et la marge, avec M. Brion.
11 h 2, Evénement musique, le Festival Berlioz à Lyon.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, Jean-Jacques, typographe.
13 h 30, Atelier de recherche vocale et instrumentale : Roy Hart Théâtre : extraits de « Le roi se meurt » et de « Calling forpan ».
14 h, Sons : nostalgies de Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : Driss Chraibi, « la Mère du printemps ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; 15 h 30, Points de repère ; 16 h 30, Le rendez-vous ; 17 h, Roue libre.
17 h 32, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « Anne-Marie ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts.
20 h, Le dossier Edith Maillar, de M. Angot, avec F. Bergé, G. Tréjean, P. Moreau, F. Girard, R. Jourdan et D. Ajoret.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux, Aristote et la tradition occidentale.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de du Muy, Bonneau.
6 h 30, Musique du matin : œuvres de Mozart, Dvorak, Debussy, Telemann.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Couperin, Scarlatti, Janacek, Chabrier, Dukas, Globokar.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : Earl Lines et les petits comités.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Dowland, Hume, Holborne, Morley, Purcell, Monteverdi, Lully, Le Fegeux, Bataille, Esfontaines, Boesset, Bichard, par le Petit Collège de musique.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : Autour de Didon ; œuvres de Dowland, Boucourechliev, Berio, Monteverdi, Tartini, Mendelssohn, Mahler, Wagner, Bizet, Haydn, Lully Saint-Saëns.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Ferneyhough.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert : musique traditionnelle.
19 h 35, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue : œuvres de Chaynes, Mabit.
20 h 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Orphée », « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » de Liszt ; « Symphonie n° 1 » de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudan ; sol. B. Engerer, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Landowski, Gounod.

● **Brigitte Engerer** (F.M., 20 h 30). — A peine rentrée d'U.R.S.S., Brigitte Engerer a connu, depuis un ou deux ans, un début de carrière fulgurant. Les télévisions se la sont arrachée, et, honneur suprême, la jeune artiste a été l'hôte de la Philharmonique de Berlin pour son centenaire, il y a un mois. A une époque où les pianistes de haute volée sont nombreux, une célébrité aussi marquée, aussi soudaine, provoque un certain scepticisme chez quelques mélomanes. Sans doute le succès de Brigitte Engerer tient-il pour une bonne part à une évolution du goût du public, à un de ces renversements de tendance comme on en constate régulièrement : après l'ère Pollini, dont l'esthétique rigoureuse était une réaction à l'encontre du style affecté de la génération précédente, c'est l'ère de la sensibilité, l'époque des virtuoses sensibles et humains qui s'ouvre peut-être à son tour. Le personnage que compose Brigitte Engerer nourrit un peu cette hypothèse. Mais il ne faut pas plus se fier aux apparences qu'aux réputations, et l'on décidera donc soi-même des qualités de la pianiste en l'écoutant dans le *Premier Concerto* de Liszt. — T. Fr.



Mardi 21 septembre

LE VOYAGE DES DAMNÉS

Film américain de Stuart Rosenberg (1976), avec F. Dunaway, M. von Sydow, O. Werner, M. McDowell.
A 2, 20 h 35.

★ *Reconstitution spectaculaire de l'odyssée de juifs allemands qui, en 1939, après avoir quitté l'Allemagne nazie, errèrent sur un paquebot à la recherche d'une terre d'accueil. Drames individuels dans le drame collectif, abondance de vedettes, luxe de la mise en scène. Ce film, souvent très émouvant, a été réalisé pour défendre l'atteinte aux droits de la personne humaine.* — J. S.

UN HOMME EST PASSÉ

Film américain de John Sturges (1954), avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis, D. Jagger, W. Brennan.
FR 3, 21 h.

★ *Spencer Tracy, bras gauche paralysé (il reçut le prix de l'interprétation masculine au Festival de Cannes 1955), affronte la lâcheté, la haine et le racisme des habitants d'une bourgade de l'Arizona. Forte construction dramatique d'une action resserrée en vingt-quatre heures. On a vu dans ce film une parabole contre le maccarthysme.* — J. S.

LES TUEURS

Film américain de Robert Siodmak (1956), avec B. Lancaster, A. Gardner, Ed. O'Brien, A. Dekker, S. Levene.
FR 3, 23 h 05.

★★ *Un très grand classique du film noir, d'après une nouvelle de Hemingway. Récit par retours en arrière, atmosphère de mystère et d'angoisse à couper au couteau (Siodmak avait introduit l'expressionnisme allemand dans les studios américains), homme seul victime de la fatalité. Débuts de Burt Lancaster au cinéma dans une composition extrêmement étonnante. Et puis, il y a, déjà mythique, Ava Gardner, foudroyante de beauté.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Juge-box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Masculin présent ; A votre santé ; Feuilletons, dossiers, variétés.
18 h C'est à vous
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Soirée Algérie : l'Algérie 20 ans après.
Réal. J.-P. Delassus.
(Lire notre sélection.)
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Variétés, chantez-le moi (diffusé le 19 à 20 h 35).
De J.-F. Kahn.
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Communauté vivante : l'action du Fonds social juif unifié ; Les décomposeurs : les énergies nouvelles.
17 h 45 Récré A 2.
Pic, pic, pic ; Les quat'z'amis ; Matou ; C'est chouette ; La bandé à Bédé ; Ric Hochet.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Le voyage des damnés.
De Stuart Rosenberg.
23 h Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, réal. R. Bober (rediff.), « Le compagnon du tour de France », de George Sand. *Une dizaine d'émissions ont été diffusées il y a quatre ans. On se souvient qu'elles portaient sur Madame Bovary, la Métamorphose et essayaient de montrer comment on lit un livre.*
23 h 50 Journal.

Patchwork algérien

L'ALGERIE : VINGT ANS APRES.
TF 1, 20 h 30.

De cette longue soirée consacrée à l'Algérie qui fête cette année le vingtième anniversaire *de son indépendance, nous ne* retiendrons que quelques extraits de films *(la Bataille d'Alger*, de Gilles Pontecorvo), quelques documents d'archives qui évoquent la naissance de ce pays avant la colonisation française, et nous laisserons de côté la plupart des téléfilms, sketches « comiques » souvent de trop. Jean-François Delassus, le réalisateur de cette émission de deux heures trente, inaugure une nouvelle formule : évoquer par le biais d'un spectacle mêlant toutes *les techniques et tous les moyens de la télévision* (vidéo, variétés, reportages, etc.), un événement majeur de l'histoire du vingtième siècle. On peut regretter que cette « *première* » soit aussi ennuyeuse et qu'elle traite surtout la période concernant la guerre d'Algérie de manière aussi superficielle.

M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran.
18 h 55 Tribune libre.
Académies européennes des sciences, arts et lettres.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 La dernière séance
Emission d'E. Mitchell ; actualités de l'époque ; dessin animé ; E. Mitchell.
21 h Cinéma : Un homme est passé.
Film de J Sturges.
22 h 25 Dessin animé ; Publicité de l'époque ; attraction.
23 h 05 Cinéma : Les tueurs.
Film de R. Siodmak.
0 h 55 Prélude à la nuit
Lotus Feet, de L. Cornwell, par J.-Mac Laughlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à *8 h 32*, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : Les Indiens d'Equateur.
10 h 45, Etranger mon ami, Nous l'aimions tant Glenda.
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun, Jean-Jacques, typographe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés : Récital de D. Jisse, jazz avec M. Posset, guitare et M de Villers, saxophone.
14 h, Sons : Nostalgie de Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : J.-C. Brisville, « La révélation d'une voix et d'un nom ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 30 : Points cardinaux ; 16 h 30 : Micromag ; 17 h : Roue libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « Anne-Marie ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Franco-allemand, « Goethe et la révolution française ».
21 h 15, Musiques de notre temps, Ebauches pour un alphabet B. Parmegiani, P. comme Palestrina.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Clérambault, J.-S. Bach, Roussel, Haendel, Chopin, Gibbons, Mozart.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Carter, Moussorgski, Smetana, Grandi, Haendel, Vivaldi.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Opérette : « Colas et Colinette », de Quesnel.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : autour de Didon ; œuvres de Nono, Purcell, Rossini.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Chostakovitch.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Studio-concert (extrait du concert donné le 11 janvier 1982 à l'Auditorium 105) : œuvres de Tchérepnine, Hindemith, Defaye, Gallois-Montbrun.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Verdi.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris) : « Siegfried », de Wagner ; « Gli Elementi », de Constant ; « Symphonie n° 35 », de Mozart ; « Grande fugue », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine ; sol. M. Becquet, trombone.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Enesco, Kurtag, Lalo ; 23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Juge-box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : les métiers de la bureautique.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, feuilletons, enquête, variétés
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de Michel Thoulouze.
Grandes vacances pour gentils zonards.
Les premières vacances de trois cent cinquante jeunes présumés loubards en Ardèche. Cette opération Ardèche est à l'initiative de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en collaboration avec Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Les reporters ont passé trois semaines en compagnie de ces jeunes.
21 h 35 Festival d'Indonésie.
Réalisation : G Katz.
Extraits du spectacle de la troupe indonésienne au Palais des Congrès : danse d'offrandes des Balinais ; Le nandir, danse de cour au XIXe siècle ; Le Barong, théâtre religieux, etc.
22 h 30 Balle de match.
Magazine du tennis.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Un homme et des requins, de R. Sahuquet ; Comme les oiseaux, de H. Le Campion et J.-P. Bolle.
14 h 30 Dessins animés.
Goldorak ; Wattoo-Wattoo.
15 h 05 Récré A 2.
Matou ; Les petits malheurs ; Discopuce ; Maraboud'ficelle ; Teleactica ; Zeltron ; La panthère rose ; Candy ; Bouquin-bouquine.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
L'été des animaux, réalisation R. Guillon.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
De C. Loursais : Les pièges.
Avec J. Debary, M. Eyraud, J.-M. Richier, T Gimenez...
Dans un bourg d'Ile-de-France, des délinquants s'organisent en une sorte de milice structurée, évoluant la nuit dans les rues. A l'occasion d'une course-poursuite l'un des leurs, Christian, est blessé à la main et Jean-Pierre se tue en mobylette. Le commissaire Chabrol commence son enquête.
22 h 05 Magazine : Moi je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : Fous de concours ; Messages personnels, Septembre, l'année commence ; Prête-moi ton ventre.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Série : De biens étranges affaires.
N° 2 : Lourdes gueuse.
Réalisation J.-L. Miesch.
L'histoire d'amour de Lourdes, Gueuse et du capitaine Nelson devenu fou à l'approche de l'étoile de Diamant.
21 h 30 Documents : Bleu outremer.
Saint-Pierre-et-Miquelon ; Drok-Bar ; Guadeloupe ; une île des hommes.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Symphonie n° 4 de Dauvergne, par le Concert de musique française.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre entre A. Sereni et des jeunes lecteurs.
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Les émigrés ou la richesse d'une France multinationale
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Nostalgies de Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : Ch. Combaz, « Constance D ».
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : « Les réponses de Krishnamurti sur l'éducation ».
15 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 17 h : Roue libre.
18 h 30 : La vie entre les lignes : Lucien Bodard : « la Duchesse ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes, Le « Moïse », de Rossini vu par Balzac et par Stendhal.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Berlin, Lemon, Orth, Marceau, Winkler, Garcia, Clebanoff, Robinson, Giovannini.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Praetorius, Beethoven, Vivaldi, Verdi.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Charpentier, Berg, Kodaly, Debussy.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Mozart, Strauss, Webern, Desportes, Glinka, Rimski-Korsakov, Moussorgski ; par E. Golubinova, chant ; K. Sturrock, piano.
14 h 4, *Microcosmos : 14 h 5, Children's cornes* ; 14 h 30, Un quart d'heure avec Debussy ; 14 h 45, Enquête-reportage ; 15 h 30, Pêle-mêle infos ; 15 h 35, Le jeu de la bricole ; 15 h 45, Faits divers ; 16 h 15, Haute infidélité, œuvres de Henry, Filigrane, œuvre de Landini.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Boucourechliv.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Studio-concert (donné le 8 février 1982 à l'Auditorium 105) : œuvres de J.-S Bach, Scriabine, J. Brahms, Chopin.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou, à Paris le 21 juin 1982) : « Ionisation », de Varèse ; « In Search of an Orchestration », de Feldman ; « Circles, pour voix de femmes, harpe et deux percussionnistes », de Berio, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos ; sol. C. Berberian, M.-C. Jamet, harpe ; V. Bauer, M. Certti, percussionnistes.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, *Cycle* : E. Kleiber ; œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

● **Rossini** (F.-C., 20 heures). — La biographie de Stendhal sur Rossini est une *percutante* chronique sur le style, l'esthétique et le fantastique triomphe de cette musique au début du dix-neuvième siècle en Italie. Pour son *enquête* sur le musicien italien, Remy Stricker n'a pas voulu s'en tenir là. Habilement, il a délibérément corsé *le débat : aux réflexions* stendhaliennes, il a ajouté celles beaucoup moins connues de Balzac qui, dans « Massimilla *Doni* », *et à propos de Moïse* (composé en 1818), a lui aussi commenté l'art de Rossini. Chez Stendhal, le commentaire est surtout enthousiaste, analytique. Chez Balzac, irradié par une prose grandiose, le propos devient philosophique et carrément sophistiqué. Collage de tous ces textes, l'émission est confortée par l'audition de *Moïse* dans un nouvel enregistrement. — T. Fr.

Jeudi 23 septembre

Deux films

L'ATTAQUE DE FORT ADAMS

Film franco-italo-allemand de J.-W. Fordson (1964), avec G. Scott, M. Brega, C. Ribeiro, J. Mendrika, M. Ellis.
A 2, 15 h.

★ *La vie et la légende de Buffalo Bill dans un western européen parsemé de scènes de violence. S'est intitulé aussi* Buffalo Bill, le héros du Far West. *Un héros bien fatigué.* — J. S.

LES ENCHAINÉS

Film américain d'Alfred Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman, C. Rains, L. Calhern, Mme Konstantin.
FR 3, 20 h 35.

★★ *La fille déchue d'un espion nazi se fait espionne à son tour, pour le compte des services secrets américains. Et cela donne une bouleversante histoire d'amour et de rédemption, à partir des rapports d'un flic, obstiné au rachat patriotique d'une « femme coupable » qu'il utilise comme un objet, et de cette femme cherchant à oublier son passé et à obtenir l'estime de cet homme. La virtuosité de la mise en scène soutient admirablement un suspense dramatique et moral. Cary Grant, souvent voué à la comédie américaine, est, ici, un héros hitchcockien par excellence ; Claude Rains se montre humain dans son personnage de dupe. Et, surtout, Ingrid Bergman est sublime.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge-box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Accidents de moto.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Ultimatum.
Réal. G. Farrel, avec M. Bozzuffi, P. Massimi, L. Velle, Ch. Nobel (2e partie).
(Lire notre sélection du lundi 20 septembre.)
21 h 50 Documentaire : Dimanche, dimanches.
Réalisation J. Meny.
La journée dominicale considérée comme la plus ennuyeuse. Romanciers, comédiens, ainsi qu'un psychanalyste et un prêtre posent le douloureux problème du temps libre.
22 h 45 Documentaire : Le monde tribal.
Le royaume de bronze.
De D. Attenborough, réalisation : D Collinson.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : L'Attaque de Fort Adams.
De J.-W Fordson.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
Réalisation : J.-P. Spiero.
Dossier : Les trois coups, des extraits du premier Festival de théâtre de personnes âgées qui s'est déroulé à Mâcon le 1er juillet ; Variétés ; Jardinage.
17 h 45 Récré A 2.
Pic, pic, pic ; Si, si, si ; Les quat'z'amis ; Yok-Yok ; Spectreman.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 L'Histoire en question.
D'Alain Decaux « Douze balles pour Laval ».
Le destin de Pierre Laval, président du conseil du 17 août 1944 date à laquelle il quitte l'hôtel Matignon pour l'Allemagne jusqu'au 15 octobre 1945 date de son exécution à Fresnes. Avec la participation de l'écrivain Claude Levy, Me Jaffre, avocat de Laval, et J. Boudot, son ancien chauffeur.
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. Burosse et M. Merino, réalisation M. Ledoux.
Special Neil Young.
23 h 25 Journal.

Panache au piano

PRÉLUDE A LA NUIT.
F.R. 3, 23 h 30.

En nommant Yves Nat pour ses sonates de Beethoven ou Alfred Cortot pour la musique romantique, on croit généralement avoir cité tout ce qui a compté et compte encore pour nous, dans le gotha pianistique d'autrefois. On oublie alors, un peu curieusement, Robert Casadesus (mort en 1972) : peut-être parce que sa renommée fut surtout grande à l'étranger, où il s'était beaucoup produit, et où l'on ne s'était pas trompé sur ses immenses qualités. Robert Casadesus — soit dans Mozart, soit dans Schumann — est pourtant de l'étoffe de Cortot ou de Schnabel : rigueur absolue du *style, incessante prodigalité de* l'imagination, équilibre inouï des deux. F.R. 3 a eu la bonne idée de rechercher une exécution de Beethoven (l'opus 101), dont Robert Casadesus dit les *fu*reurs avec un panache éblouissant. — T. Fr.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs ; Clic-clac.
18 h 55 *Tribune libre.*
Carrefour du gaullisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Cinéma : Les Enchaînés (hommage à I. Bergman).
Film d'A. Hitchcock.
22 h 25 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour piano en la majeur de Beethoven, par R. Casadesus.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à *8 h 32*, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature, avec C. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guinot, J.-P Horn.
10 h 45, Questions en zigzag : Georges Bordonove, Les rois en France : Louis XIV.
11 h 2, Musiques actuelles, Nice, Côte d'Azur (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun, Jean-Jacques, typographe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : orgue du temple de La Fusterie, à Genève.
14 h, Sons, Nostalgie de Chine.
14 h 45, Un livre, des voix : Hortense Dufour, « le Bouchot ».
14 h 47, Les après-midis de France-Culture : Départementale, le monde au singulier ; 15 h 25, La radio sur place ; 17 h, Rome libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « la Duchesse ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Voyages chez les morts : Thèmes et variations d'E. Ionesco, avec P. Mazzotti, H. Virlojeux, R. Carel, M. Meriko.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haydn, Mendelssohn, Rossini, Mozart, Liszt, Dvorak.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, *D'une oreille l'autre :* œuvres de Schoenberg, Fayrfax, Tavernier, Mozart, Rachmaninov, Weill.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Musique légère.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : autour de Didon ; œuvres de Purcell, Mozart, Berlioz, Charpentier.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Trojahn.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert : jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h 5, *Concert (en direct du* 31e concours international de Munich) : concert de musique de chambre avec les lauréats.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Mozart, Debussy, Strauss, Schubert.

VU

Copie conforme

Vous savez l'importance que les directeurs de programmes attachent à l'émission qui précède immédiatement le journal. Elle sert à accrocher le client, à l'appâter, à le distraire, à le divertir, à le ficeler à son fauteuil avant de lui asséner les catastrophes de la journée. Dans le temps, on nous servait, en guise d'amuse-gueule, d'interminables feuilletons découpés en tranches d'un quart d'heure et ponctués, façon Dickens, d'un soupçon de suspens. Dire qu'on avait le front de chipoter, de critiquer !

Si on avait su ce qui nous attendait... D'abord Majax. Et puis Guy Lux. et puis Bellemare. D'illusionniste en amuseur, on a fini par dégringoler à un tel niveau que de réentendre cet été sur TF 1 — une rediffusion, encore une — des histoires drôles, vieilles de je ne sais combien d'années, ça nous a paru inespéré. On n'a pas souvent l'occasion de rire devant nos écrans. Avec le télévision allemande, la nôtre, il faut le savoir, est la moins gaie du monde.

C'est curieux d'ailleurs. Parce que, enfin, à la radio on s'amuse bien. « Les grosses têtes », par exemple, c'est souvent très chouette. Et ça marche très bien. Ça marche si bien que, dans un formidable élan d'imagination créatrice, Antenne 2 a soulevé son téléphone pour demander à Bouvard de faire exactement la même chose, avec les mêmes gens, à deux heures d'intervalle !

Il y a quand même des petits changements, d'accord. D'abord l'enseigne : « Le théâtre de Bouvard ». Et le fil conducteur : au lieu de sauter d'une question à une autre, les invités, en l'occurrence Jacques Martin, Jean Yanne, Jean d'Ormesson, Jacques Balutin, se voient proposer un sujet de conversation, ou plutôt de plaisanterie, par le meneur de jeu. Il s'agissait lundi de la feuille d'impôt sur les grosses fortunes et mardi des petites annonces vaguement salaces qui permettent, paraît-il, de trouver la dompteuse ou le vieux sac plein de sous de ses rêves les plus fous.

On ne peut pas dire que ça les ait particulièrement inspirés. On souriait, par moments, en notant au passage des réflexions du genre : « S'il y avait un impôt sur la connerie, l'Etat s'autofinancerait. » *Je n'en ai pas retenu beaucoup tout simplement parce que le fait de voir, de regarder les gens au lieu de se contenter de les écouter, détourne, quoi qu'on en ait, l'attention. Et qu'il est toujours difficile d'entrer dans des bavardages de salon, si brillants soient-ils. Pour peu que les voix se chevauchent et que la caméra sautille de l'un à l'autre, on ne suit plus. Le temps de demander à l'entourage :* « Quoi ? Qu'est-ce qu'il a dit ? »*, c'est fini. On a perdu le fil.*

Il faut attendre. Ça peut peut-être s'arranger. Difficile, entre nous, de passer ainsi directement de la radio à la télé, de se démarquer sans se répéter tout en se recopiant. Quand on en arrive à ce degré de pauvreté dans l'invention, quand on est obligé d'emprunter de quoi meubler une case-clé de dix-douze minutes à peine, il n'y a plus grand-chose à espérer.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 15 septembre

En raison de la mort de Grace Kelly, des modifications de programmes sont susceptibles d'intervenir.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Se défendre chaque jour.
Quatrième volet de la série « Conflits » consacrés à l'importance des problèmes de défense dans la vie.
21 h 30 Portrait : Jean-Claude Casadesus.
22 h 30 Charmes de Paris.
Le commis boucher de Montorgueil.
23 h Cyclisme.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : Opération charme.
De J. Astin.
En 1942, la marine américaine confie au capitaine Matthew Sherman le commandement d'un sous-marin qui, ayant été torpillé, est en état de ruine. Grâce à l'intelligence du capitaine Matthew Sherman, les deux mille tonnes du « tigre de la mer » sont transformées en navire de guerre.
22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
L'hémophilie, réal. : B. d'Arbigeon.
Avec la participation du professeur Jean Bernard, du docteur Sultan, hématologiste à l'hôpital Cochin, du docteur Virouste, responsable médical du centre « Air et Soleil » de La Queue-les-Yvelines, du docteur Szpirglas, hématologiste à l'hôpital de la Salpêtrière.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : De bien étranges affaires.
N° 2. L'amie étrange.
Max Daniel, dans une grande maison perdue, noie son désespoir dans l'alcool. Quand un matin il rencontre le sosie d'Edith, sa femme, qui l'a quitté.
21 h 30 Le Pasteur et la vanille.
La vie d'une communauté rurale organisée par un pasteur dans une petite île de Polynésie.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Prélude, choral, fugue », de C. Franck, par H. Boschi, piano, et V. Kantorof, violon.

FRANCE-CULTURE

20 h, **La musique et les hommes :** Hamlet, par J. Bellas, œuvres de Berlioz, Thomas, Liszt, Tchaikovski, Chostakovitch.
22 h, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

19 h 38, **Jazz :** Où jouent-ils ?
20 h, **Concert** (en direct de la salle Finlandia, Helsinki) : « Tapiola », poème symphonique, « Höstkvall », « Luonnotar », « Lemminkäinen », quatre légendes pour orchestre de Sibelius ; par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise : Dir. P. Berglund : Sol. E. Soederstroem, soprano.
22 h, **La nuit sur France-Musique :** Le club des archives ; œuvres de Dvorak, Liszt, Berg, Strauss.

Jeudi 16 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Pourquoi se lever les mains.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspense : Le retour du prisonnier.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Cousin Michel, réal. : G.-A. Lefranc.
Michel Courban est-il le meurtrier ? Julien Fontanes, un temps persuadé de son innocence, commence à douter.
22 h 10 Téléfilm : Tous les jours la nuit.
Réal. : J. Desclercs.
J. Desclercs, jeune réalisateur, a choisi de montrer un Paris nocturne, besogneux et désespéré. Sa caméra est intelligente, et sait capter la poésie kafkaïenne d'un Roissy désert et la solitude d'un travesti au petit jour.
23 h Cyclisme.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : la Vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : Tom Sawyer.
De J. Neilson.
Deux jeunes hommes inséparables, alors qu'ils décident d'aller enterrer un chat la nuit, sont témoins d'un assassinat.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout
Réal. : J.-P. Spiera.
1928 : la création de la Sécurité sociale ; Dossier : l'attente aux guichets des administrations.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
Réal. : J. Lewartowski.
14 juillet de G. Martin : la fête dans le petit village de Besse-en-Chandesse, en Auvergne ; « America Consommation », de C. Bodson ; les médias de San-Francisco ; « Raconte grand-père », de J.-C. Cassigno : un voyage en diligence au début du siècle.
17 h 45 Récré A 2.
Pic-Pic-Pic ; Mariolino ; Yok-Yok ; Si-Si-Si ; Spectreman.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La F.E.N. (Fédération de l'éducation nationale).
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
Avec M. Valéry Giscard d'Estaing.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Rod Stewart ; Magazine l'Impeccable ; Cours de dessin : Banc titre enki Bilal ; La pin-up du mois.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'eau, la lumière et les hommes ; Clic clac.
18 h 55 Tribune libre.
Le Front national.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : O'Madiana.
De Constantin Gros-Dubois.
Film français de C. Gros-Dubois (1978), avec B. Jules-Rosette, R.-M. Fixy, T. et D. Légitimus, S. Ubrette, N. Régent.
Un jeune pompiste antillais et sa femme, venus s'installer à Paris, ne connaissent que déboires. Dans une autre famille, intégrée, le fils aîné devient trafiquant de drogue.
La condition des immigrés antillais en France. Démonstration et mise en scène simpliste. Intérêt sociologique évident.
22 h 55 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi mineur », de J.-S. Bach, par J. Galway, flûte.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales :** clés pour comprendre les résultats d'un recensement ; les enfants maltraités ; seule dans le Turkestan chinois ; Moins cinq, avec D. Elisseef.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** A très bientôt, M. Orwell ; à 8 h 32, Paroles de fil : le tissu et ses signes ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zig-zag,** avec Charles Ford : cinéma immobile.
11 h 2, **Libre parcours récital** au Festival estival de Paris (et à 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama :** avec Jeanne Champion.
13 h 30, **Renaissance des orgues de France :** Orgue du temple de Fusterie, à Genève.
14 h, **Son :** Printemps athénien.
14 h 5, **Un livre, des voix :** « Le Christ aux orties », de C. Le Quintrec.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture,** Départementale à Vitrolles : les villes nouvelles ; à 15 h 25, la radio sur la place ; à 16 h 15, Le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **La vie entre les lignes,** Lucien Bodard : Anne-Marie.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine :** la chirurgie cardiaque de l'enfant.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique :** Eru, de S. Ganzl. Avec A. Morin, R. Jourdan, J. Boulva, B. Devoldère, R. Leduc...
22 h, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin :** œuvres de J. Brahms, Schubert, Franck.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui :** Arthur Honegger ; œuvres de Ravel, Honegger.
12 h, **Le royaume de la musique :** œuvres de Bizet, Cornell.
12 h 35, **Jazz :** Jackie McLean.
13 h, **Musique légère :** œuvres de Bolling, Maurer, Galway-Briccialdi, Ziehrer.
14 4, **Pierre Fournier, violoncelle :** œuvres de R. Strauss, Beethoven ; 15 h : la Belle Meunière, œuvres de Schubert.
15 h 30 : **Deux grands méconnus,** œuvres de Gossec.
17 h 2, **Repères contemporains :** œuvres de Webern, Donatoni, De Pablo.
17 h 30, **Les intégrales :** Quintettes et variations pour piano de Mozart.
18 h 30, **Concert :** Jazz.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, *Concert* (donné à l'Opéra de Vienne le 2 juin 1982) : « Otello » de Verdi, par les chœurs et orchestre du Wiener Staatsoper de Vienne : dir. J. Levine, chef des chœurs, N. Balatsch, sol. P. Domingo, Otello ; M. Freni, Desdemone ; C. McNeil, Iago : T. Moser, Cassio, etc.
23 h, *La nuit sur France-Musique :* Studio de recherche radiophonique, œuvres de Garcia ; 0 h 5 : Nocturne, œuvres de J. Brahms, Schoenberg, Berlioz, Decoust.

AUX ÉTATS-UNIS

Récession et concentration dans la télévision par câble

La télévision par câble commence à ressentir les premiers effets de la récession qui frappe l'économie américaine. Le développement des réseaux et des services stagne sans que l'ensemble du marché ait réussi à trouver son équilibre économique.

En atteignant cette année un chiffre de vingt-cinq millions d'abonnés (30 % des foyers), les sociétés américaines de télévision par câble pensaient bien voir le bout du tunnel. Depuis plus de quinze ans, en effet, elles investissent à perte pour étendre leurs réseaux dans l'espoir d'attirer enfin cette manne publicitaire nécessaire à leur survie. Mais en quelques mois, la progression du nombre d'abonnés s'est sensiblement ralentie. Il en va de même des services de télévision payante qui touchent, par le câble, dix-sept millions de foyers américains (1). La récession a d'autant plus d'effets sur la télévision par câble qu'il s'agit d'un marché très dispersé (quatre mille huit cents stations sur tout le territoire) et handicapé par de très lourds investissements.

Cette évolution inquiète les réseaux câblés déjà fort malmenés par une récente décision de la Cour suprême. Cette dernière a, en effet, jugé que le câblage d'un immeuble constituait une atteinte à la propriété privée et que les propriétaires étaient en droit d'attendre des sociétés de télédistribution une indemnisation substantielle ! Dans le même temps, la Commission fédérale des communications (F.C.C.) a autorisé le lancement d'une douzaine de chaînes de *télévision* directe par satellites, un nouveau service qui devrait séduire tous les foyers non encore câblés...

Devant tant d'obstacles mis à leur expansion, les réseaux câblés en sont réduits à spéculer sur une rapide augmentation de leurs recettes publicitaires. Or, de ce côté-là aussi, les prévisions ne sont pas très optimistes. De 220 millions de dollars en 1982, ces recettes passeraient péniblement à 700 millions de dollars en 1985 et ne représenteraient en 1990 que 2 % du marché total de la publicité. Les grands annonceurs nationaux boudent le câble et la publicité locale démarre très timidement. De telle sorte que le déficit des chaînes câblées atteindrait cette année 125 millions de dollars et 165 millions de dollars en 1985.

Dans ce contexte, les réseaux câblés seront obligés de privilégier les programmes rentables, et en particulier les services de télévision payante, les plus appréciées du public. C'est le cas des programmes cinématographiques, secteur dans lequel les restructurations vont bon train depuis quelques mois. Trois *major companies* (Paramount, M.C.A. et Warner Bros) viennent de renforcer le capital de The Movies Channel, réseau créé par Warner Amex, qui diffuse des films à deux millions d'abonnés. Home Box Office (neuf millions d'abonnés) a signé un accord avec Columbia. Group W travaille avec Walt Disney, et C.B.S. câble est en négociation avec la Fox. Seule, la Metro Goldwyn Mayer n'a pas encore pris d'intérêts dans le câble, mais on parle beaucoup d'un rapprochement avec Showtime qui touche plus de trois millions d'abonnés.

Le satellite contre le câble

Il s'agit là des grands *leaders* de la télévision payante qui, activement soutenus par l'industrie cinématographique, renforcent leur position sur le marché. Les autres sociétés de service auront sans doute du mal à soutenir cette concurrence dans les années qui viennent. Quant aux stations de télévision par câble, simples distributeurs privés par la récession d'une grande partie de leurs ressources propres, elles seront de plus en plus dépendantes des sociétés de programmes.

L'avenir du câble n'est donc pas aussi prometteur qu'on le proclamait il y a encore un an, du moins pas pour tout le monde. La crise est-elle simplement conjoncturelle ou plus profonde ? Les avis sont partagés.

Certains voient dans la situation actuelle les signes d'une contre-offensive des grandes chaînes nationales de télévision (A.B.C., N.B.C., C.B.S.). Leur taux d'audience est passé de 88 % en 1979 à 81 % en 1981, une baisse attribuée au développement de la télévision par câble. En investissant dans la télévision directe par satellite, les chaînes nationales peuvent renverser le rapport de force et renégocier le partage du marché avec les réseaux câblés. Pour d'autres experts, la crise actuelle débouchera sur la concentration et le renforcement des réseaux câblés. Il est vrai que la Commission fédérale des communications, qui s'est longtemps opposée à l'intervention des grands trusts dans ce nouveau secteur, assouplit aujourd'hui ses règlements et laisse jouer les lois du marché dans ce sens.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Aux Etats-Unis, un réseau de télévision par câble est un simple distributeur qui propose à ses abonnés des programmes réalisés par d'autres sociétés. L'abonné a donc le choix entre plusieurs canaux : programmes des chaînes nationales, émissions locales gratuites, programmes de télévision payante, etc.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 SEPTEMBRE

— *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S., ancien ministre, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est reçu à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 à 20 h 35.

PRESSE

A Matignon

M. JEAN-PIERRE HOSS SERA NOMMÉ CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET TECHNIQUE DE L'INFORMATION.

Le gouvernement s'apprête à désigner le nouveau chef du service juridique et technique de l'information, en remplacement de M. Bertrand Cousin qui a quitté ce poste le 31 août (*le Monde* daté 8-9 août) : il s'agit de M. Jean-Pierre Hoss, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Depuis octobre 1979, M. Hoss était détaché comme conseiller juridique à la présidence de la République du Sénégal.

Le service juridique et technique de l'information, rattaché au cabinet du premier ministre, est chargé du respect de l'application de toutes les dispositions administratives relatives à l'information, et surtout à la presse écrite.

[Agé de trente-six ans, M. Jean-Pierre Hoss, ancien élève de l'École nationale d'administration, entre au Conseil d'État en 1970. Nommé maître des requêtes en 1977 après avoir été en mission (1974-1976) à l'université de Brasilia, il devient conseiller juridique de M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal. M. Jean-Pierre Hoss, qui a été (1976-1978) secrétaire de la commission économique du parti socialiste, est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Communes en banlieue : Argenteuil et Bezons. Quatre-vingt-neuf réponses aux questions économiques et Dossier pour 1978.*]

● *M. Robert Hersant*, « propriétaire » du *Figaro*, a donné son accord (par écrit) à M. Michel Polac pour sa participation à « Droit de réponse », le samedi 25 septembre. Le producteur de TF 1 a prévu en effet ce jour-là d' « ouvrir » l'émission sur l'« empire Hersant ».

RADIO FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

La SOMERA est mise en cause par les syndicats de journalistes

« Pour qui tourne la SOMERA », cette radio française à capitaux d'Etat, qui émet depuis 1972, dans les pays de la Méditerranée orientale ? C'est la question que pose un livre blanc publié récemment par les syndicats de journalistes S.N.J. et S.J.F.-C.F.D.T., M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, vient de poser à ce sujet, une question écrite au ministre de la communication.

Détenue à 55 % par Radio Monte-Carlo et à 45 % PAR Télédiffusion de France, connue des auditeurs sous le sigle R.M.C., la SOMARA (Société monégasque d'étude et d'exploitation de radiodiffusion) est une radio commerciale, dont les émissions réalisées à Paris et pour l'essentiel, en langue arabe, bénéficient d'une audience, estimée aujourd'hui, à neuf millions d'auditeurs. Reçue dans les pays du Proche-Orient (Liban, Syrie, Jordanie, Israël et Egypte, Irak et Arabie Saoudite, en fin de soirée), grâce à un émetteur installé à Chypre, elle constitue un enjeu intéressant pour le développement de l'influence française en Méditerranée. Un rôle sur lequel s'interrogent, les journalistes qui mettent en cause à la fpois son manque d'action en faveur du rayonnement de la culture française et l'indépendance de certaines sources d'information et de financement.

C'est bien « *faute d'avoir pu ouvrir un véritable dialogue avec les responsables de la société* » et d'avoir obtenu « *le contrôle de gestion* » réclamé depuis longtemps, que le S.N.J. et le S.J.F.-C.F.D.T., ont décidé de publier ce livre blanc. Première dénonciation : celle des conditions de commercialisation de l'antenne. Outre la publicité de marque (onze millions de franc dans le budget de 1981), essentiellement en faveur des produits japonais et des cigarettes américaines, les ressources financières de la SOMARA, proviennent de la location de l'émetteur à une organisation religieuse américaine, hors du cadre des émissions (trois millions de francs) et de la vente de temps d'antenne, à l'intérieur du programme de la SOMERA, à plusieurs pays arabes (trois millions et demi de francs). Une pratique que récusent les syndicats. La fabrication des pages publicitaires pour les différents pays, est assurée par les journalistes de la station « *sur la base des documents fournis par les pays concernés* ». Ces publi-reportages sont, d'autre part, placées sous la responsabilité d'un directeur de l'information, lequel est directement intéressé par leur diffusion (il toucherait, selmon l'ouvrage, 10 % de tous les contrats conclus avec les Etats), mais courent le risque d'être perçus par l'auditeur comme un travail rédactionnel ordinaire.

Ni liens politiques ni liens financiers

Deuxième dénonciation : l'absence de critères professionnels dans l'organisation du travail. La critique concerne d'abord la rédaction parisienne de la SOMERA, où les auteurs du livre blanc, observent une « *répression anti-syndicale* », curieusement accentuée, selon eux, depuis le 10 mai 1981. Mais l'accusation lancée à l'encontre des correspondants au Proche-Orient, est encore plus grave : ce ne sont « *pas les représentants de la SOMERA, dans leurs pays respectifs,* affirment-ils, *mais les représentants des régimes arabes, au sein de la SOMERA* », puisque la plupart sont des hommes d'affaires ou travaillent dans des organisations d'information étatiques. D'où l'observation à l'antenne de nombreux manquements dans l'information diffusée, qui incitent les deux syndicats à répéter « *qu'aucun lieu d'aucune sorte, ne doit entraver l'exercice de la profession* ». Ni liens politiques, ni liens financiers avec les régimes étrangers.

Troisième accusation importante : la portion congrue laissée sur l'antenne à la langue et la culture française. Sur seize heure quarante minutes d'émission quotidienne, notent les syndicats, la part des émissions en français — en régression constante — n'atteint même plus le pourcentage de 7 %. Et aucun programme de promotion de la France (médecine, culture, technologie...) en langue arabe ne vient, selon eux, compenser cette lacune d'autant plus dommageable que les pays étrangers, eux, ont droit à une telle promotion.

Pour qui tourne alors la SOMERA ? interrogent en conclusion les syndicats qui rappellent que l'État a déjà investit depuis sa création, 125 millions de F (6,5 en 1981, 3 en 1982). « *Il serait navrant estiment-ils, que la France semble cautionner une politique qui n'est pas la sienne et qu'elle apparaisse dans un région troublée comme une partisane* ».

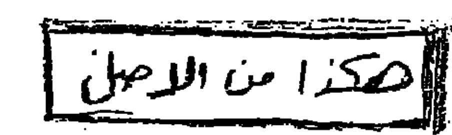
Si la présidence de la SOFIRAD se refuse à tout commentaire, le directeur de la station, M. Gérard Pruvosst, récuse une partie des accusations formulées contre la SOMERA. « *Tous nos ambassadeurs en pays arabes ne reçoivent que louanges sur la radio. Elle délivre une information honnête et crédible, et son action en faveur de la culture françaisse va bien au-delà des émissions d'information en langue française* ». Lasa diminution du français sur les ondes ? Faux, réplique M. Pruvost, qui estime à 20 % sa place dans les programmes. Les publi-reportages ? Ils sont présentés comme tels à l'antenne, affirme-t-il, et sont essentiellement consacrés au tourisme.

L'intéressement des responsables de l'information à ces contrats ? Un intéresssment normale, répond le directeur qui refuse toutefois de donner d'autres précisions. La publicité de marques étrangères ? « *Vrai, admet-il, et je dépense la moitié de mon énergie à tenter de convaincre les exportateurs français de l'intérêt de ce support publicitaire* ». L'aide de l'État ? « *Diminuée chaque année, prochainement peut-être supprimé, bien qu'indispensable encore pour quelques temps* ».

L'optique de la SOMERA ? « *Une présence permanente au Proche-Orient, avec l'audience la plus vaste possible* ».

Une conception de l'action radiophonique qui évoque davantage la stratégie des grandes stations périphériques que celle de Radio-France Internationale, dont l'ambition est de s'implanter aussi dans le Golfe persique. Le gouvernement devra-t-il faire un choix entre la « commerciale » et le service public ? Peut-être pas. La SOMERA a jusqu'à présent, suscités la bienveillance du Quai d'Orsay, où l'on semble penser que, vraie ou fausse concurrence, deux canaux pour acheminer la « la voix de la France » valent mieux qu'un seul.

ANNICK COJEAN.



هكذا من الاصل

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES NOUVEAUX SPECTACLES

A VIEW FROM A BRIDGE. – Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 (en anglais) (15).
FLOCK. – Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h (15).
LA VALLÉE DE L'OMBRE. – Artistic Athevain (272-51-00), 20 h 30 (17).
AU BOIS LACTÉ. – La Bruyère (874-76-99), 21 h (17).
LES ENFANTS DU SILENCE. – Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 (17).
COMPLET VESTON. – Théâtre en Rond (387-88-11), 20 h 30 (17).
GUIDE ILLUSTRÉ DES AUTRES MONDES. – Alliance Française (544-41-42), 20 h 30 (18 au 21).
L'HISTOIRE DU SOLDAT. – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h (18).
DIEU NOUS GATE. – CISP (343-19-01), 20 h 30 (21).
LA DERNIÈRE NUIT DE L'ÉTÉ. – Édouard-VII (742-37-49), 21 h (21).

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 15, 19, 20, à 20 h 30 : Marie Tudor ; les 16, 17, à 20 h 30 et le 19, à 14 h 30 : Dom Juan ; le 18, à 20 h 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance ; le 21, à 20 h 30 : les Corbeaux.
BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.), 13 h, 16 h et 19 h : cinéma-vidéo : nouveaux films ; Théâtre, à 20 h 30 : le Naufrage du « Titanic ».

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), (Mer., J., V., S.), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Nombril (à partir du 17).
BOUFFES PARISIENS, (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) *(Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 :* Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : l'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro solo.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.), 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Carrousel des étoiles ; 20 h 30 : la Planque.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Et nos amours.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D.), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : Patrick Font.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h 30 : l'Architecte et l'empereur d'Assyrie (dern. le 19).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), Th. noir, 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Vacances écossaises. Th. rouge, 20 h 30 : Tchoufa. Petite salle, *18 h 30 :* Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
MARIGNY (256-04-41), (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus (à partir du 17).
MATHURINS (265-90-00), (D.), 21 h : Emballage perdu.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques (le 18 à 21 h 30 except.).
MONTPARNASSE (320-89-90) *(D. soir,* L.), 21 h, mat. sam. 17 h 30 : et dim. 16 h : Trahisons. – Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Lettre au père.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D), 21 h : Chopelia.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.
POCHE-MONTPARNASSE (548-*92-97) (D), 21 h : Flock (à partir du* 13).
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.
PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), les 15, 16, 17 et 18, à 20 h 30 : Huis-Clos ; le 19, à 18 h 30 ; les 15, 21, à 22 h : le 20, à 20 h 30 : l'Écume des jours. – Les 16, 17 et 18, à 20 h 30 ; le 19, à 15 h : *la Maison des poupées. – Les 15, 21, à* 20 h 30 ; les 17, 18, à 22 h ; le 19, à 17 h : A. Allais.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE *DES* 400-COUPS (633-01-21) (D., L.), 20 h 30 : Contre ciel, plus...
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 17,18, à 20 h 30 : le 19 à 15 h : Fin de partie ; les 15, 16, 21, à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; le 21 à 20 h 30 : Rendez-vous (Cie de danse Trafic-Danse).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Troisième Témoin.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) : I 20 h 30 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. – II : 20 h 30 : Chantons sous la pay ; 22 h : Paris-Paris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (D., L.) *22 h 30 : Seaside* rendez-vous.
L'ÉCUME (542-71-16), les 14, 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : Jazz Trio ; 22 h : F. Zeitoun ; le 20 à 20 h 30 : Ramon Reinaud ; 22 h : Contes de Provence ; le 21 à 20 h 30 : Filobin Clown.
L'ENVOL (347-33-06) 20 h 45, Dim. 17 h : Eliza là-bas.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D. L.), 21 h : Douby... be good. 22 h 30 : les Bas de Hurleveau. L. à 20 h 30 : Viens voir les artistes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; Sam. à 16 h. : la Timbale.
THÉATRE DE *DIX* HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : le Retour de l'Ar*lésienne ; 22 h 30 : le Pain de ménage ; le* Défunt (dern. le 19) ; (à partir du 20), 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitrogoldyn-Pinson.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D., L.), 20 h 30 : Contre-ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. *dim.* 15 h 30 : C'est pas tout rose.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) à partir du 21 à 20 h 30 : Nino Ferrer.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 21 h, dim. à 17 h : J. Guidoni.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
OLYMPIA (742-25-49) (L), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : Hervé Vilard ; le 18 à 17 h : Musique d'Amérique centrale (Cuba, Nicaragua, Salvador).
POTINIÈRE (261-44-16) (L), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol (Marc Favreau).
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), les 15, 16, à 21 h et à 18 h 30 : *Marionnettes du Togo ; les 17, 18, 19 à* 18 h 30 : Ensemble musical « Farafina » de Bobo-Dioulasso.

La danse

CENTRE OMNISPORTS DE Massy, le 17 à 21 h : P. Ackendengue, Bonga, Farafina, les ballets Lemba, M'Bamina.

MUSIQUE

Les concerts

Voir également Festival estival Paris, Festival international de Montmartre, Festival de musique de chambre de Paris, Paris sur scène.

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

GAVEAU, à 21 h : Daniel Varsano, piano.
ÉGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, à 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart, Telemann, Pachelbel).

JEUDI 16 SEPTEMBRE

ÉGLISE DE LA MADELEINE, à 21 h : Gheorghe Zamfir, flûte de Pan, J.-P. Imbert, grandes orgues (Schubert, Corelli, Bach, Zamfir).
CENTRE BOSENDORFER, à 20 h 30 : Madalena Soveral, piano (Bach, Haydn, Chopin, Liszt, Scelsi).

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, à 21 h : Karel Van Hove, flûte à bec, Jan Verhoeven, clavecin (musique ancienne).
ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS, à 21 h : J. Boyer, orgue (Marchand, Bach).

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, à 16 h 30 : A.-M. Distar, soprano, M. Guyard, orgue (Fauré, Stradella, Mozart, Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h 45 : Ben Van Oosten, orgue (hommage à M. Dupré).
ÉGLISE SAINT-MERRI, à 16 h : Orgues de Barbarie, par le musée de la Musique *mécanique.*

MARDI 21 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, à 21 h : Orchestre P. Kuentz. Sol. : A. Queffelec, piano (Mozart).
GAVEAU, à 21 h : Helge Antoni, piano.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), mer. à 22 h 30 : Black Stars ; le 21, à 20 h 30 : Modern English.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Charlie Slide Sextet (jusqu'au 18) ; à partir du 19 : Claire Frazier et G. Collier Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), dim., lun. : 22 h : Agbavia ; les 19, 20 à 22 h 30 : les Diplomates.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : The Boby Few Trio Explosion (jusqu'au 18) ; le 19 : Xalam ; à partir du 21 : Marlène Anconina Quartet ; 23 h, mer à sam : Los Salseros.
CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), à 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
DUNOIS (584-72-00) à partir du 21, 20 h 30 : Bernard Lubat et ses invités.
FEELING (271-33-41), les 16, 17 et 18, 22 h 30 : Pierre-Louis Garcia « Portraits ».
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 18 à 20 h : James Brown.
NEW MORNING (523-51-41), le 21 à 21 h : Paul Motian Quintet.
OLYMPIA (742-25-49), le 20 à 21 h : Pointer Sisters.
PARC DES LOISIRS DE L'ILE SAINT-GERMAIN, le 16 à 20 h : Weil Young.
PALACE (246-10-87), le 20 à 20 h 30 : Lever 42.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), dim. soir, lun. à 20 h 30 : J. Halliday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 15 à *21 h 30 : Watergate Seven+One ; le 16 ;* Dixie Six+X ; le 17 : Tin Pan Stompers ; le 18 : Michel Klotchkoff MK3 ; le 20 : V.S.O.P. Ragtime ; le 21 : les Haricots rouges.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 15, 16, 17, 18, 21 : René Franc Orchestra.

En région parisienne

BRETEUIL, Château : (052-05-11), le 19, à 17 h : B. Molia, piano (Schumann, Liszt, Debussy, Ravel).
LA DÉFENSE, Fontaine Agam (rens. : 979-00-15), V., S., à 21 h 30 : Ballet d'eau « l'Oiseau de Feu » de Stavinsky) (gratuit).
JOUY-EN-JOSAS, Église Saint-Martin, le 17, à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat (Bach, Hummel, Mozart).
NEAUPHLE-LE-CHATEAU, Église (loc. : 489-00-74), le 18, à 21 h : Marie-Claire Alain, orgue (Clérambault, Bach, Mendelssohn, Widor).
MEAUX, Cathédrale (433-02-26), le 16, à 20 h 45 : La grande écurie et la chambre du roi. Chœur national, dir. : J. Grimbert (Couperin, S. de Brossard, Lully) (Festival Couperin).
MORMANT, Salle J.-Coutrot (425-60-20), le 18, à 20 h 45 : Pédro et Isabel Soler, Juan Varea (Fiesta Flamenco) (Festival Couperin).
ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 18, à 20 h 30 : C. Ivaldi, H. Delavault, Y. Chiffoleau, R. Oleg, G. Reinhart (Schumann).
SCEAUX, Orangerie, XIVe Festival (60-07-79), le 17, à 21 h : Duo C. Courtois, C. Collard, violon, piano (Beethoven, Schumann, Messiaen) ; le 18, à 17 h 30 : Trio de France (Mozart, Ravel, Brahms) ; le 19, à 17 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat, sol. Noël Lee, piano (Bach, Beethoven, Debussy, Mozart).

FESTIVALS

A Paris

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

MUSÉE DE CLUNY, le 15, à 18 h 30 : Quatuor Medici (Mozart, Britten, Smetana).
PLEYEL, le 15, à 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. W. Lutoslawski (Lutoslawski) ; le 18, à 20 h 30 : Orchestre de *Radio-Sarrebruck, dir. : H. Zender, sol. :* H. Szeryng (Beethoven).
CONCIERGERIE, le 16, à 18 h 30 et 20 h 30 : Duo G. Verba, Ph. Lemaigre, guitares (Johnson, Alison, Paganini).
RADIO-FRANCE, le 17, à 20 h 30 : Or*chestre de Radio-Sarrebruck, dir. :* H. Zender (Mahler).
R.E.R.-AUBER, le 17, à 16 h 30 : Quintette de cuivres de Budapest (Holborne, Scheidt, Farnaby, Albinoni).
BATEAUX-MOUCHES, le 18, à 15 h 30 : voir (R.E.R.-Auber le 17).
CHAPELLE DU CHATEAU DE VERSAILLES, le 19, à 17 h 45 : Orchestre de Radio-Sarrebruck, dir. : H. Zender ; sol. : H. Szeryng (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 20, à 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de *Radio-France*, dir. : H. Soudant ; sol. : B. Engerer (Liszt, Mahler).

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

MUSIQUE, ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-CLIGNANCOURT, le 20, à 21 h : Ensemble vocal Magadis (Musique Renaissance, byzantine et baroque.
CENTRE D'ARTS CELTIQUES, le 21, à 20 h 30 : C. Molinaro, S. Larrandart, duo de guitares (Bach, Castelnuovo-Tedesco, Villa-Lobos, Albeniz).
THÉATRE, CENTRE D'ARTS CELTIQUE, les 15, 16, à 20 h 30 : Gwendal, les 17, 18, à 20 h 30 ; le 18, à 21 h : Logres et la Gaillarde.

FÊTE D'AUTOMNE DU Ve ARRONDISSEMENT
Carte blanche à Marius Constant

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, le 18, à 17 h : Ensemble Ars Nova, dir. : M. Constant (Mozart, Lefebvre, Berlioz).
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, le 20, à 20 h 30 : Même orchestre et dir. Sol. : P. Thibaud, trompette ; M. Fischer, orgue (Schoenberg, Constant, Messiaen). Le 21, à 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (Wagner, Constant, Mozart, Beethoven).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
(jusqu'au 28 septembre)
(260-31-84)

ÉGLISE DES BILLETTES, le 17, à 20 h 30, et le 19, à 17 h : J.-J. Kantorow, Ph. Muller et J. Rouvier (Beethoven, programme différent aux deux concerts).
MUSÉE CARNAVALET, le 20, à 20 h 30 : M. Piquemal, baryton ; M. Rousseau et D. Fasquelle, piano (Fauré, Debussy, Ravel, Duparc) ; le 21, à 20 h 30 ; Henri Barda, piano (Chopin).

PARIS SUR SCÈNE
(366-42-17, poste 20)

PÈRE-LACHAISE, le 16, à 19 h : Daniel Varsano, piano (Chopin).
COUR D'HONNEUR DE L'HOPITAL TENON, le 17, à 18 h : Quatuor de saxophones *J. Desloges ; le 18, à 18 h : Ri*chard Berthemy, danse.
ÉGLISE SAINT-GABRIEL, le 18, à 20 h 30 : Élèves et professeurs du Conservatoire du XXe.
ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-CROIX, le 18, à 20 h 30 : Ensemble vocal François Herr.
SQUARE ED.-VAILLANT, le 19, à 18 h : Garde Républicaine.
SQUARE DES DOCTEURS DEJESRINE, le 17, à 18 h 30 : Rock avec les groupes Fragile, Stuners, Carte de Sé*jour, Jungle la Ferraille, Tokow Boys ; le* 18, à 20 h : Bill Baxter, Frankie Jordan, Helene Lemkovitch, Nancy Holloway.
SQUARE BIDASSOA, le18, à 20 h 30 : Soirée Salsa ; le 17, à 21 h 30 : Francis Lemarque. D. Fernandez, D. Lengrand, J. Berrichon.
SQUARE DES AMANDIERS, les 17, 18, à 22 h : Pierre Barouh Saravah. Jusqu'au 18, à 20 h 30 ; le 19, à 15 h : Olym-Piaf.
THÉATRE DES DEUX PORTES, à 20 h : Pierreuses et Micheton (dern. le 19).
CHAPITEAU DE L'ÉCLIPSE, à 20 h 30 : Mon mec, c'est mac (dern. le 19).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Le 15, à 16 h : L'orgue de barbarie ; à 18 h : La cour des miracles ; à 18 h 30 : Le Sicilien ; à 20 h : Arlequin poli par l'amour ; Mélodrame ma non Troppo ; à 20 h 30 : Le journal d'Anne Franck (dern.).

En province

MIDI-PYRÉNÉES

XXVIIe FESTIVAL J.-S. BACH
(63 - 61-27-07)

MAZAMET. – Grand Temple, le 19 à 21 h : Solistes de Marseille, Solistes et chanteurs de Saint-Eustache, dir. R.P. E. Martin (la Passion selon saint Jean).
SOREZE. – Salle des Illustres, le 18 à 21 h : les Chanteurs de Saint-Eustache, dir. R.P. Martin (Polyphonies d'hier et d'aujourd'hui, Monteverdi, Bach).
TOULOUSE. – De Messidor à Vendémiaire (23-32-00). Salle Capitulaire du cloître des Jacobins, le 20 à 21 h : Orchestre de chambre national de Toulouse (Corelli, Vivaldi, Marcello, Rossini) ; cloître des Jacobins, cycle de piano, le 16 à 21 h : M. Rudy (Bach, Schumann, Brahms) ; le 21 : W. Akl (Rachmaninov, Brahms, Beethoven, Liszt) ; le 22 : D. Selig (Soler, Scarlatti, Beethoven, Albeniz, Schubert) ; *le 23 :* O. Gardon (Debussy, Prokofiev).

RHONE-ALPES

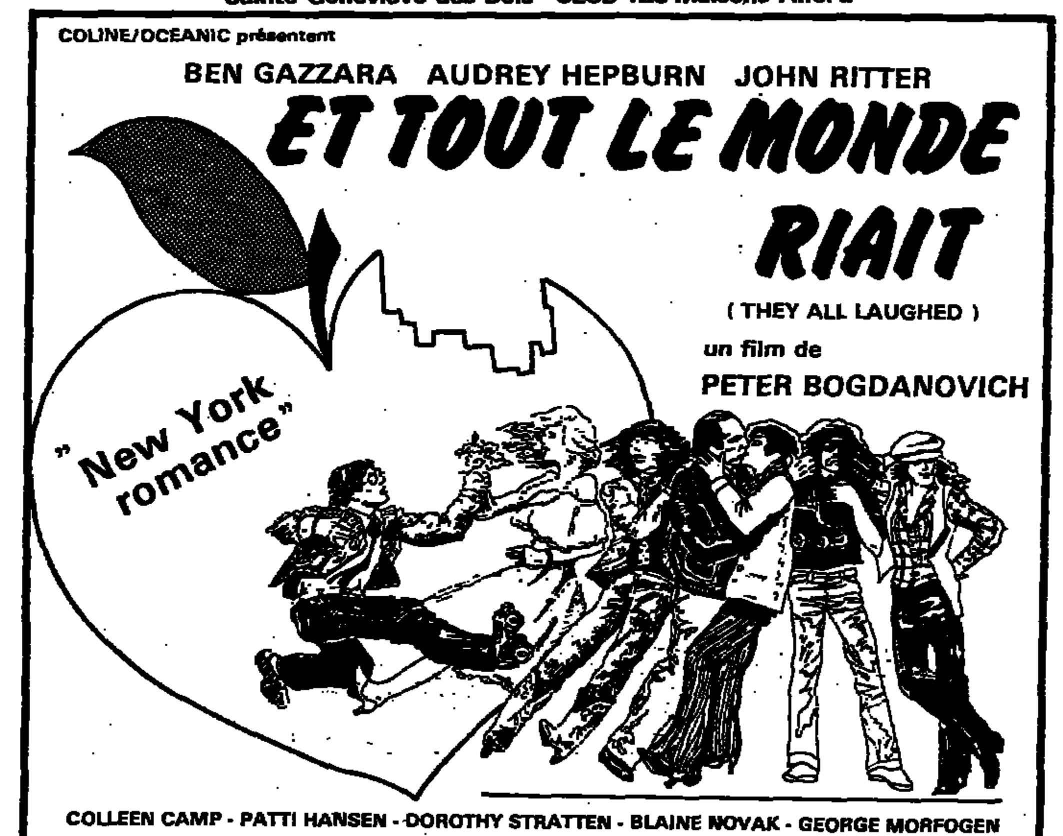
Xe FESTIVAL
(79 - 35-05-92)

AIX-LES-BAINS. – Palais de Savoie, le 19 à 21 h : Festival Strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner (Corelli, Purcell, Bach, Boccherini, Chostakovitch).

FESTIVAL BERLIOZ
(7 - 860-37-13)

LYON. – Palais des sports, les 18, 23, à *20 h 30 : Orchestre de Lyon*, dir. S. Baudo. Chœurs de l'Opéra de Lyon, Chœur Pro Musica de Londres (Benvenuto Cellini). Place Charles-de-Gaulle, le 18 à 16 h : Côte Saint-André, Halles, le 19 à 20 h 30 : Ensemble harmonique de Lyon. Chœurs régionaux, dir. Cl. Le*cointe* (Berlioz). *Auditorium M.-Ravel,* le 18 à 17 h 30 : Orchestre français des jeunes, dir. J. Kaltenbach. Chœurs de chambre de l'Orchestre de Lyon (Messiaen, Debussy, Berlioz). Opéra, le 20 à 20 h 30 : R. Crespin (mélodies). Côte Saint-André, Château, le 19 à 16 h 30 : *G. Causse, alto, J.-F. Heisser, piano* (Liszt). Auditorium M.-Ravel, les 19, 22 à 20 h 30. Côte Saint-André, Halles, le 20 à 20 h 30 : Philharmonia Orchestra. Chorales régionales. Coro Easo de San-Sebastian (Te Deum, ouverture du Roi Lear, cantate Herminie) ; Auditorium M.-Ravel, *le 21 à 20 h 30 :* Chœurs et Orchestre de Lyon, dir. J. Eliot Gardiner (l'Enfance du Christ).





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

15 h : L'Homme qui revient de loin, de J. Castanier ; 19 h : Deauville 1982. Les films de U.C.L.A., présentés par Bob Rosen : Six studies of moving air, de M. Berger ; Edge City, de A. Cox ; The Strange Case of Mr. Donneybrooks Boredom, de D. Silverman ; Peleton, de J Curtis ; The Hibakusha Gallery, de F. de Palma ; 21 h : Deauville 1982. Mervyn Le Roy : Retour avant la nuit.

JEUDI 16 SEPTEMBRE

15 h : Minuit, quai de Bercy, de Ch. Stengel ; 19 h : Deauville 1982-Mervyn Le Roy : le Petit César ; 21 h : Hommage à Robert Altman : Countdown.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

15 h : l'Homme sans nom, de L. Mathot ; 19 h : Deauville 1982. Mervyn Le Roy : Je suis un évadé ; 21 h : Hommage à Robert Altman : Mash.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

15 h : la Loi du Nord, de J. Feyder ; 17 h : Deauville 1982. Mervyn Le Roy : Chercheuses d'or 1933 ; 19 h : Deauville 1982 : le Chant du bourreau, de L. Schiller ; 21 h 30 : Hommage à Robert Altman : Brewster McCloud.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

15 h : les Gens du voyage, de J. Feyder ; 17 h : Maître Puntilla et son valet Matti, de A. Cavalcanti ; 19 h : Deauville 1982 : Fast Walking, de J.-B. Harris ; 21 h : Hommage à Robert Altman : John McCabe.

LUNDI 20 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 21 SEPTEMBRE

15 h : le Gang des pianos à bretelles, de J. Daniel-Norman et Gillet-A. de Turenne ; 19 h : Deauville 1982 : Plainsong, de Ed. Stabile ; 21 h : Tir groupé, de J.-C. Missiaen.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

15 h : Sherlock Holmes and the Secret Weapon, de R. William Neill ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : les Yeux sans visage, de G. Franju ; 19 h : le Bel Antonio, de M. Bolognini.

JEUDI 16 SEPTEMBRE

15 h : la Voix de la terreur, de R.-W. Neill ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Candide ou l'optimisme au XXe siècle, de N. Carbonnaux ; 19 h : Carthage en flammes, de C. Gallone.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

15 h : Sherlock Holmes in Washington, de R.-W. Neill ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Dialogue des Carmélites, de R.-L. Bruckberger et Ph. Agostini. 19 h : les Amours célèbres, de M. Boisrond.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : l'Affaire Nina B, de R. Siodmak ; 17 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma. Hyères 1982 : Kool Killer, de P. Reuth ; Die Strassen Sind Voll von Grossartigen Technikern, Doch es Fehlen die Praktischen Traumer, de J. Salk ; Eastmans Reisen, de K. Telscher ; Grain, de T. Tyszkiewicz ; Luggage, de Z. Sosnowski ; The Shadow Glass, de R. Cowan ; 19 h : Pourvoir, de P. Enard ; 21 h : Au lieu, de L. Meichler et G. Rapp-Meichler ; Movie, de V. Ostorvsky. Attractions, de J. de Missolz ; Lun-Hui le jardin des âges, de A. Mazars.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

15 h : Johan, de M. Stiller ; 17 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma. Hyères 1982 : Un autre été, de V. Goel ; 19 h : Urban Espace, de P. Winkler ; Elevator/dance, Theater/piece, Fountain/car, Rock/string, Racing/bridge film-chess, de S. Shermen ; Too sensitive to touch, de S. Lotringer et M. Oblowitz ; 21 h : Salters Cottage, de G. Schneider ; Adynata, de L. Thorton, Taboo, the Single + LP', de C. McDowell.

LUNDI 20 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : l'Abominable Homme des douanes, de M. Allégret ; 17 h : Rencontres, de Ph. Agostini ; 19 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma. Hyères 1982 : Tarahumaras 78 (1979) ; Tutuguri (1980) ; Los Pintos (1981-1982), de R. Carasco.

MARDI 21 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BONGO MAN (Ang., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

COUNTRYMAN (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Boîte à films, 17e (380-30-11).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (Lyb., a.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp. ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quin-

LES FILMS NOUVEAUX

BLADE RUNNER (*), film américain de Ridley Scott ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ELIA KAZAN OUTSIDER, film français d'Annie Tresgot ; v.am. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

ET TOUT LE MONDE RIAIT, film américain de Peter Bogdanovitch ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

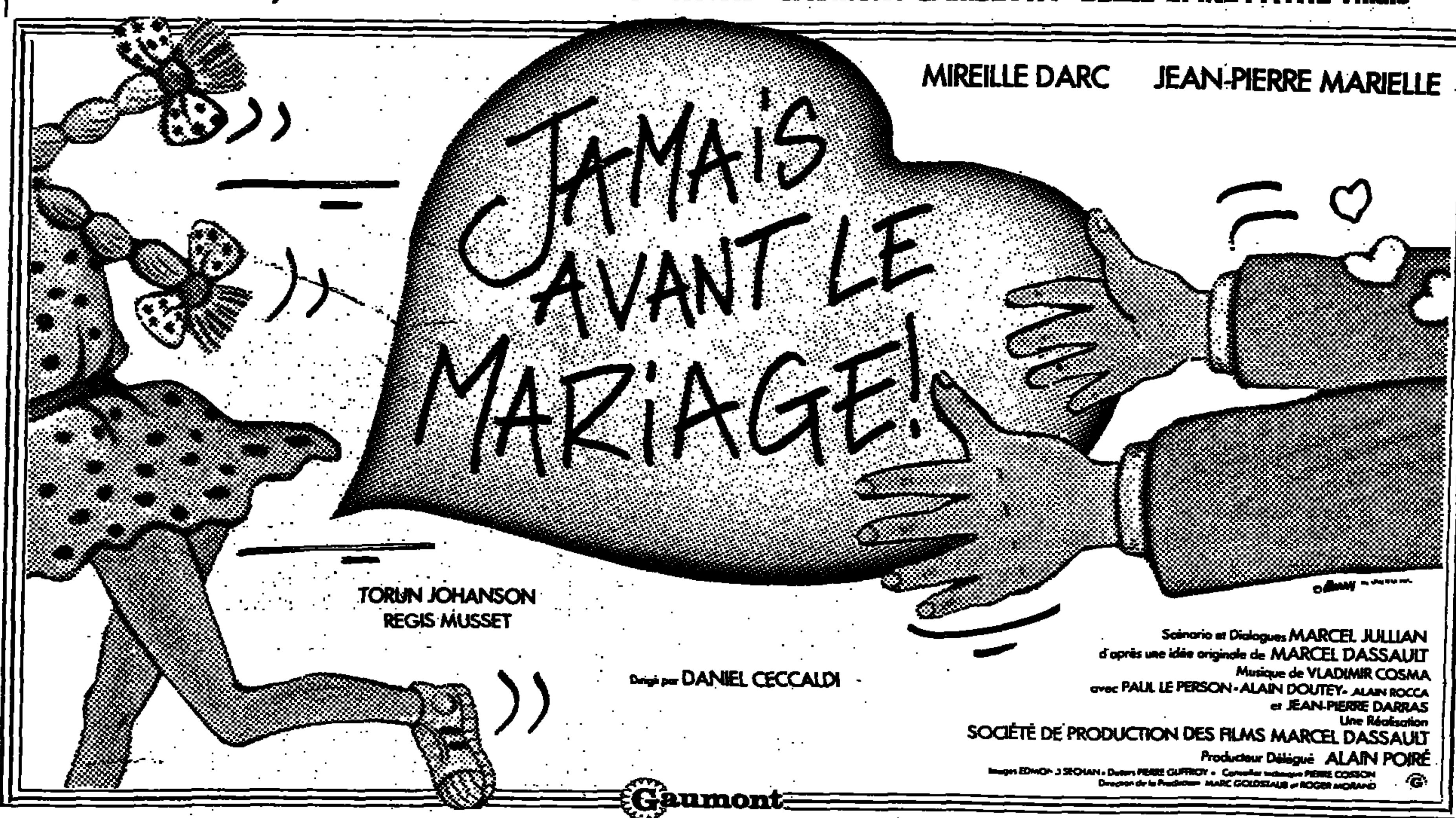
LA FIÈVRE DE L'OR, film américain de Charlton Heston ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

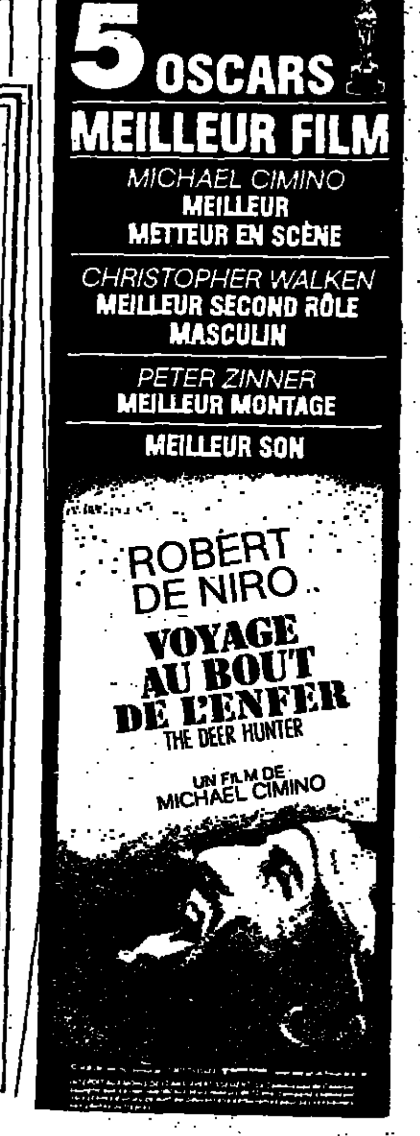
JAGUAR, film philippin de Lino Brocka ; v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

KILLER OF SHEEP, film américain de Charles Burnett ; v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN, film américain de John Flynn ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES YEUX DE LA FORÊT, film américain de John Hough ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).





tette, 5e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Murat, 16e (651-99-75)*. – v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – *v.f.* : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : *Rio Opéra, 2e* (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Secrétan, 19e (241-77-99)*.

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra*, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

QUERELLE (Fr., All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, *LE JEU DE L'ASSASSINAT* (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e *(357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA BATAILLE D'ALGER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Louxor, 10e (878-38-58).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; *George-V, 8e (562-41-46)*.

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; V.f. : Movics, 1er (260-43-99) ; Français, 9e (770-33-88).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Secrétans, 19e (241-77-99).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA FELINE (A., v.o.) : *Espace-Gaîté, 14e* (327-95-94).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

GARDE A VUE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

GOOD BYE EMMANUEL (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

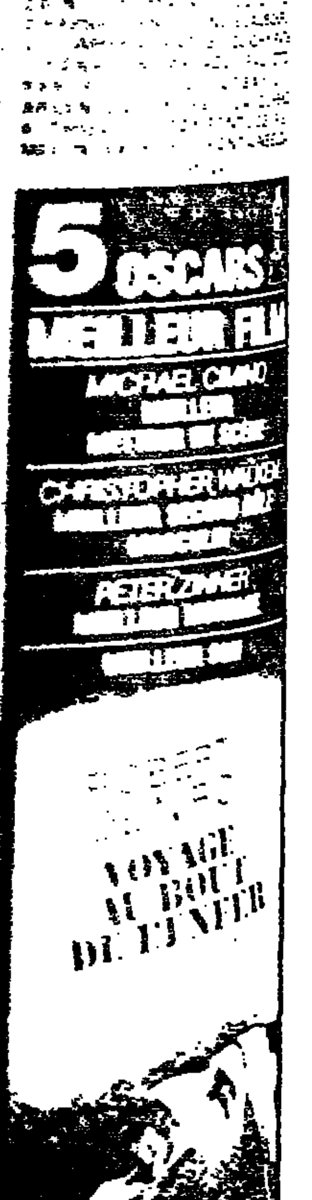
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). *H. sp.*







LE MONDE DES ARTS

CINEMA

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON CONTINUE A L'APPELLER TRINITA (It., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SWEET MOVIE (Fr., Can., All.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Nations, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Gibier de passage ; 12 h. : Despair : jeu., sam., lun., 11 h 45. L'Année des 13 lunes : mer., ven., dim., mar., 11 h 45.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : Ma vache et moi ; jeu. : Steamboat Bill Jr. ; ven. : le Mécano de la « Générale » ; sam. : Sherlock Jr. ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lun. : Fiancées en folie ; mar. : le Dernier Round.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), lun. : Mon épouse favorite ; dim. : Sylvia Scarlett ; jeu. : l'Impossible M. Bébé ; ven. : Honeymoon ; mer. : Soupçons ; sam. : Indiscrétions.

RÉTROSPECTIVE ELIA KAZAN (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : Baby Doll, Viva Zapata, America, America.

HOMMAGE A BARBET SCHROEDER Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) mer. : Mort ; jeu., dim. : la Vallée ; ven. : Koko, le singe qui parle ; sam., mar. : Général Idi Amin Dada.

HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), mer., ven., perm. Ven., dim. 14 h et 16 h : les Diables de Guadalcanal ; jeu., mar., perm. Dim., 22 h : Maison de bambou ; sam., lun., perm. Dim., 18 h, 20 h : la Maison dans l'ombre.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Passagers de la nuit ; jeu. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; ven. : Key Largo ; sam. : La mort n'était pas au rendez-vous ; dim. : La femme à abattre ; lun. : Echec à la Gestapo ; mar. : En marge de l'enquête.

FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : la Cinquième Victime ; ven., sam. : Furie ; dim., lun. : Cape et poignard ; mar. ; l'Invraisemblable Vérité.

POÉSIES DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Boudu sauvé des eaux, l'Atalante, Une si jolie petite plage, Dernière Jeunesse, Zéro de conduite, le Crime de M. Lange.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS (c.m.) : Studio 43, 9e (770-63-40) : mar. : 20 h 30.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h, sf lun., mar.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : les Guerriers de la nuit ; ven. : le Point de non-retour ; ven. : King créole ; dim. : Elephant Man ; lun., mar. : les Contrebandiers de Moonfleet.

LUIS BUNUEL ROBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre + les Ministères de la nuit (court métrage d'accompagnement), la Voie lactée, le Charme discret de la bourgeoisie, le Fantôme de la liberté, Cet obscur objet du désir, l'Age d'or, Tristana, l'Eden et après, Glissements progressifs du plaisir.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.s., 20 h 30 et 22 h.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28 (8e) (606-36-07) : mer. : Grease II ; jeu. : l'Indiscrétion ; ven. : le Soldat ; sam. : Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable ; dim., mar. : les 40es Rugissants.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.

BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 14 h (sauf sam., dim.).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h, mer. 18 h 30.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam., dim.).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven. 21 h, sam., mar. 19 h, jeu. 17 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 18 h 15.

FONDU AU NOIR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam. 24 h.

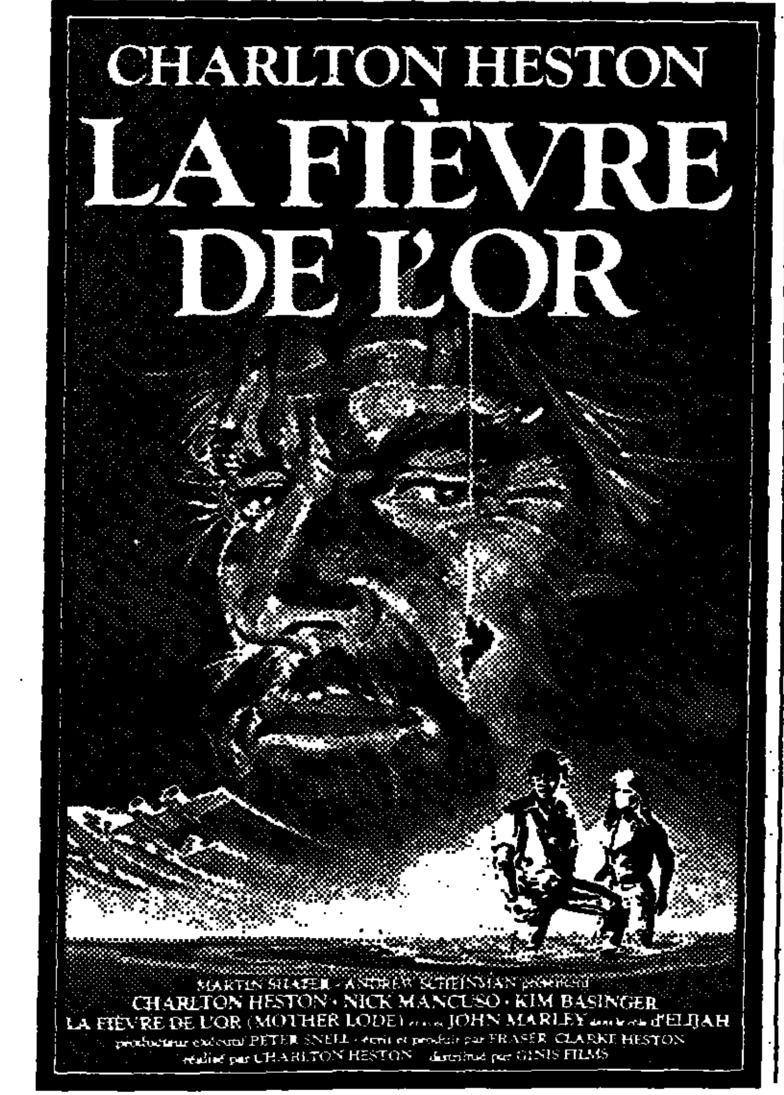
STROMBOLI (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

TOMMY (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h 30.

TAXI DRIVER (A) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 20, Studio Galande, 5e (354-72-71) 13 h 45.

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) 17 h 50 (sf sam., dim.).



SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

La leçon d'un accident mortel

Il n'est pas trop tard pour revenir sur le drame qui a endeuillé le cross du récent championnat du monde de concours complet d'équitation, disputé à Luhmühlen (R.F.A.). On sait que, défendant les couleurs de son pays, le cavalier suisse, Ernest Bauman, trente-deux ans, y a trouvé la mort.

Des images parues dans la presse et diffusées par la télévision ont fixé, de façon bouleversante, ce drame. On y voit, sous un homme casqué et encore bien vivant, un cheval basculer au-dessus d'un obstacle (l'avant-dernier du parcours !), les postérieurs étirés vers le firmament dans une attitude qui ne laisse subsister aucun doute sur l'issue de la péripétie. *Beaujour de Mars*, vieux lutteur de quinze ans, le bel âge pour le « complet », trahi non pas par son métier qui était sans défaut, mais cette fois par son cœur, fait panache et retombe sur le jeune Suisse de toute sa masse.

Deux questions viennent alors spontanément à l'esprit. Le « complet » n'est-il pas, en dépit des allégations officielles, une spécialité dangereuse ? Oui. Doit-on freiner les jeunes vocations tentées par *« la plus belle aventure sportive des temps modernes » ?* Non, et les chiffres autorisent tous les apaisements.

Le premier écueil vient de ce que le cross balayant de loin, par ses difficultés, les autres disciplines du complet (dressage, steeple, fond et concours hippique), se dispute sur des obstacles fixes. On n'y compte plus les « combinaisons » à donner la chair de poule à l'amateur le plus casse-cou. Cette épreuve, véritable parcours du combattant, est d'autant plus périlleuse que les chevaux qui l'abordent ont laissé leur première fraîcheur dans le steeple (4 kilomètres environ) et dans le routier (20 kilomètres) précédemment courus, tous deux couverts avec des temps imposés.

Les risques d'accident apparaissent surtout en fin de parcours, car les gros morceaux se présentent à l'instant où le cheval moralement se blase et physiquement n'en veut plus. Dans cette éventualité, c'est au pilote d'éviter le pire en arrêtant sa monture. Choix douloureux si près du but, mais choix d'où peuvent dépendre deux vies. C'est la bonne détermination que semble n'avoir pas su prendre le jeune Bauman dont la mort vient après celles, en début de saison, de l'Anglaise Sara Bailey, vingt-six ans, puis en juillet du jeune Allemand Wolfang Ruehs, plaqués au sol dans des circonstances analogues.

Mais il s'agit d'une série noire comme les annales du complet n'en ont jamais connu, les chutes mortelles en vingt ans se comptant sur les doigts de la main, du moins d'après les statistiques. Certes les accidents sont fréquents, le record appartenant au plus grand artiste de la spécialité, le Bordelais Dominique Bentéjac, incapable, nous dit-il, de comptabiliser avec certitude le nombre de ses chutes l'ayant conduit à l'hôpital. En 1975, à Toulouse, pendant des minutes interminables, on le tint pour mort. Quelques mois plus tard, il était à Verrie, le grand parcours de cross de Saumur, magistral à son habitude, avec son masque de gueule cassée.

Malgré ses aléas, le concours complet n'a jamais montré une santé aussi florissante. En 1980, en France, 259 réunions de divers niveaux ont eu lieu qui n'ont pas rassemblé moins de 13 888 cavaliers, soit un gain de 50 % en moins de six ans.

Ici, nous avons à juger l'équitation des braves. Ici, nous taillons dans le rustique, le campagnard, le costaud. Ici enfin, les amateurs purs de tout calcul se recrutent en majorité parmi les propriétaires terriens souvent de modeste condition, mais profondément amoureux de la nature. Les réserves d'usage tolérées, que pourrions-nous souhaiter sinon longue vie à ce sport vraiment « complet », au sens le plus généreux du terme.

ROLAND MERLIN.

● PRÉCISION. — *Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible une partie de l'article consacré au Grand Prix d'Italie disputé à Monza (le Monde du 14 septembre) et au retrait, à la fin de la saison 1982, de Peugeot et de Talbot des épreuves de formule 1.*

A propos de Guy Ligier, qui perd ainsi son support essentiel, nous écrivions : *« Il lui faut désormais trouver un second commanditaire pour compléter le budget de 15 millions de francs que lui apporte la Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (SEITA). »*

« J'ai besoin, dit Guy Ligier, *de 30 millions de francs et d'un contrat de quatre ans pour courir la saison prochaine. »*

Devant l'attitude de Matra, seul Renault peut désormais lui fournir ses moteurs. Il semble acquis aujourd'hui que Ligier ait reçu des assurances de la Régie.

TENNIS. — *Les résultats de la deuxième journée du National de tennis disputé à la Croix-Catelan ont été les suivants :*

● SIMPLES DAMES : *huitièmes de finale* (fin) : C. Tanvier b. N. Herreman 6-2, 6-0. *Quarts de finale :* I. Vernhes b. P. Paradis 6-1, 1-6, 6-3 ; F. Thibault b. D. Oustric 6-3, 6-1 ; C. Vanier b. M. Joly 6-2, 6-2.

● SIMPLES MESSIEURS : *premier tour :* (fin) : Haillet (no 18) b. Deniau (no 26) 7-5, 6-3 ; Forget (– 30) b. Casa (no 18) 6-1, 6-2 ; Courteau (no 21) b. Canjolle (no 14) 6-2, 7-6. *Huitièmes de finale :* Bernelle (– 30) b. Freyss (no 6) 6-7, 6-1, 6-1 ; Leconte (no 12) b. Portes (no 2) 3-6, 7-6, 6-2.



هكذا من الأصل

JUSTICE

En désaccord avec le ministre

UN MAGISTRAT M. ROLAND KESSOUS QUITTE LE CABINET DE M. DEFFERRE

M. Roland Kessous, conseiller technique auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, quitte ses fonctions ce mercredi 15 septembre. Ce départ d'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature, devenu à l'arrivée de la gauche au pouvoir conseiller juridique de M. Gaston Defferre, n'est commenté ni par le ministre de l'intérieur ni par l'intéressé.

En fait, des divergences sont bien à l'origine de ce départ. Agé de quarante-quatre ans, ancien juge d'instruction à Chartres avant d'être substitut à Versailles, puis magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, M. Kessous n'aurait guère apprécié les déclarations de M. Gaston Defferre, le 15 avril dernier, devant deux cent cinquante chefs de service de la police nationale, dans lesquelles le ministre de l'intérieur défendit la pratique *systématique* des contrôles d'identité par des agents de la sécurité publique et non seulement des fonctionnaires de police judiciaire, ainsi que le droit des policiers de faire usage de leurs armes après une seule sommation, à l'exemple des gendarmes.

POLICE

Les déclarations de M. Deleplace suscitent des remous au sein de la F.A.S.P.

Les déclarations au *Monde* du 14 septembre de M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), provoquent de nouvelles réactions syndicales.

Dans un entretien à *Libération*, MM. Daniel Lecrubier et Alain Blanc, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, se disent *« catastrophés »* par l'attitude de M. Gaston Defferre : *« La gauche avait une position de force extraordinaire sur le plan des principes avant le 10 mai. Son arrivée au pouvoir permettait d'envisager l'émergence d'une police plus démocratique. Mais il y a eu un revirement spectaculaire (...). Tout a basculé. Le ministre a cassé une dynamique, une attente des policiers désireux de fonctionner dans le cadre de la légalité (...). Il est apparu que les idéaux de gauche, peut-être pour des raisons électorales, passaient au second plan. On est retourné à une police basée exclusivement sur la notion de sécurité... »*

Dans le monde policier, en revanche, plusieurs syndicats critiquent vivement M. Deleplace. Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale l'accuse d'employer *« l'amalgame, les contre-vérités et les ragots »*. *« En fait, selon sa propre expression,* ajoute-t-il, *M. Deleplace tente de « mettre la police au pas ». Il s'agit sans doute du pas cadencé. »* Le Syndicat national autonome des policiers en civil, organisation majoritaire parmi les inspecteurs et les enquêteurs, qui a quitté la F.A.S.P. en juin, insiste sur *« la liberté politique des policiers, en tant que citoyens, en dehors du service »*. Toutefois, il reconnaît qu'il existe des *« blocages »* parmi la hiérarchie policière. L'Union des syndicats catégoriels de la police, seconde force après la F.A.S.P. parmi la police en tenue, accusant M. Deleplace de faire *« passer ses ambitions politiques avant la défense de la police, lui conteste désormais tout droit de s'exprimer au nom des collègues policiers dont l'immense majorité ne partage pas son jugement »*.

Enfin, la Fédération professionnelle indépendante de la police, proche de l'extrême-droite, et minoritaire bien qu'implantée parmi les unités spécialisées, accuse le secrétaire général de la F.A.S.P. d'une *« tentatve de déstabisaton »* par ses *« déclarations scandaleuses »*.

Le bureau fédéral de la F.A.S.P. devait se réunir, jeudi 16 septembre dans la matinée. Parmi les cinq *organisations syndicales* qui composent la fédération, il apparaît en effet que certains responsables du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), qui regroupe les personnels en tenue de province, n'ont guère apprécié les déclarations du responsable de la F.A.S.P. Ainsi le bureau régional de la sixième région du S.N.P.T., réuni à Nancy, exige *« le départ de Deleplace pour éviter l'éclatement de l'unité syndicale »*. Dans le même communiqué, il réclame *« moins de mansuétude de la justice »* et estime *« que les policiers doivent défendre leur droit à la vie par protection systématique avec armes lors des interpellations »*.

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT D'UN DC-10 A MALAGA

Les enregistreurs de vol ont été retrouvés

Malaga *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)* — Vingt-quatre heures après l'accident survenu à un DC-10, de la compagnie espagnole de transport à la demande Spantax, sur l'aérodrome de Malaga, le bilan — encore provisoire — de la catastrophe s'établissait à *50 morts*, 49 blessés et 27 disparus. L'appareil, qui transportait 393 personnes, s'était écrasé dans un champ en bout de piste après que l'équipage, constatant une anomalie de fonctionnement sur un des trois réacteurs, eut tenté de freiner l'avion qui avait pratiquement atteint la vitesse de *décollage*.

Une polémique est née de l'attitude du commandant de bord, auquel certains ont reproché d'avoir préféré écraser l'appareil que de l'arracher au sol. Le commandant Juan Perez, qui compte dix-sept mille heures de vol, s'est défendu en expliquant que, s'il avait décollé, le DC-10 se serait vraisemblablement abîmé en mer et le bilan en eût été alourdi. Le président de la commission d'enquête, M. Enrique Cabrera, a observé, de son côté, que, *« si le kérosène n'avait pas pris feu, l'accident n'aurait fait aucune victime »*.

La commission va pouvoir prendre connaissance du contenu des enregistreurs de vol. Les deux « boîtes orange — le C.V.R. *(cockpit voice recorder)*, qui relève toutes les conversations entre les membres de *l'équipage ainsi qu'entre l'avion* et le sol, et le D.F.D.R. *(digital flight data recorder)*, qui enregistre une centaine de paramètres de vol — ont été retrouvées dans la partie arrière du DC-10. Conçues pour résister à des températures de 1 200 degrés, elles sont restées intactes.

MÉDECINE

LE MINISTRE ALGÉRIEN DE LA SANTÉ ANNONCE UNE INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION SANITAIRE AVEC LA FRANCE

M. Abderrazak Bouhara, ministre de la santé algérien a tiré, mardi 14 septembre, après avoir rencontré M. Pierre Mauroy, premier ministre, ainsi que divers autres ministres français, les conclusions de la visite officielle qu'il effectuait depuis cinq jours en France *(le Monde* daté 12-13 septembre). En présence de M Jack Ralite, ministre de la santé, qui s'était rendu en Algérie en avril dernier, M. Bouhara a souligné que sa visite traduisait la volonté des deux gouvernements d'intensifier la coopération *« conformément aux orientations exprimées par les présidents Chadli Bendjedid et François Mitterrand dans la déclaration du 1er décembre 1981 à Alger »*.

Pour le ministre de la santé algérien la coopération entre les deux pays *« doit aller au-delà du simple envoi de coopérants en Algérie »*. Le ministre a notamment fait état de l'*« ambitieux programme »* que s'était fixé son pays en matière sanitaire : doubler la capacité de l'équipement hospitalier avant 1990, soit quarante mille lits en priorité, dans une infrastructure légère. Huit cents polycliniques *« pivot du système sanitaire algérien »* devraient être construites.

La France sera-t-elle le maître d'œuvre privilégié dans ce domaine ? Rappelant que pour l'essentiel les liens de l'Algérie dans le domaine sanitaire étaient pour le moment établis *« avec la République populaire de Chine, Cuba et les pays socialistes d'Europe »*, M. Bouhara l'a implicitement laissé entendre, expliquant qu'en tout état de cause *« la nation algérienne ne pouvait construire seule le potentiel hospitalier dont elle envisage de se doter »*. M. Ralite en est pour sa part convaincu. Il confiait au terme de cette réunion que la visite de M. Bouhara constituait *« un voyage qui allait compter »*.

CARNET

Naissances

— Alain BILLON et Touria GUESSOUS ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Leïla
à Paris, le 10 septembre 1982.

— Laetitia est toute heureuse de vous apprendre la venue au monde, le 29 août 1982, de son petit frère
Martin.
M. Ch. Jaillardon et Mme, née Capdeville
« Le Vieux Logis »,
Chemin de Beckensteiner,
69260 Charbonnières-les-Bains.

Mariages

— *Michel* CHAVERONDIER,
Marie-Hélène DESARMAGNAC,
se sont mariés dans l'intimité à Aix-en-Provence, le 11 septembre 1982.

— On nous prie d'annoncer le mariage béni à Anaheim (Californie), le 17 juillet 1982 de
M. Bernard COMPAGNON,
fils du général Jean Compagnon *(C.R.) et de Mme Compagnon*, née Jacqueline Terlinden, décédée, et beau-fils de Mme Compagnon, née Sylvie Palewski, avec
Mlle Kathleen McNULTY,
36, rue de Moscou,
75008 Paris.

Décès

— M. Serge Hentsch,
M. Clermond Hentsch,
Mme Pierre-Edouard Hentsch,
Mme Conrad Hentsch,
M. et Mme Robert Palatan et leurs enfants,
Mme Félix Arnodin et ses enfants,
M. et Mme Georges Fouquier et *leurs enfants*,
M. et Mme Jean-Claude Hentsch et leurs enfants,
M. et Mme Didier Hentsch et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dryjard des Garniers et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mlle Antoinette HENTSCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de Vermeil
du Mérite civique,
chevalier
de l'ordre de la Santé publique,
médaille d'Or des épidémies,
médaille d'honneur
de la Croix-Rouge française,
croix d'honneur
d'officier de l'Education sociale,
et nombreuses autres décorations,
survenu à Paris, le 13 septembre, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
Le service religieux aura lieu, le jeudi 16 septembre, à 16 heures en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, square de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— Mme Huguette Perilhou,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Jacques-Romain PERILHOU,
survenu le 10 septembre 1982, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Lavelanet, le mardi 14 septembre, à 15 heures.
12, rue de Coustell,
Lavelanet (Ariège).

— Mme Albert Rousselot,
M. et Mme Alain Rousselot,
Cécilia et Diana,
M. et Mme Hervé Rousselot,
Son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Rousselot, Bourgogne, Duclos, Demolins,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert ROUSSELOT,
survenu le 11 septembre 1982, dans sa soixante-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu, *le vendredi 17 septembre 1982*, à 10 h 30, en la chapelle de l'Est, cimetière du Père-Lachaise, boulevard Ménilmontant, 75020 Paris.
L'inhumation aura lieu le même jour à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, Montrouge 92120.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, parc Mozart,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme Georges Tabourin, sa mère,
Ses frères et sœurs,
Sa famille,
Mgr Lambert Van Heygen, évêque de Doumé,
Le Père Provincial,
Et les Pères du Saint-Esprit,
recommandent à vos prières,
le R.P. Jacques TABOURIN,
missionnaire du Saint-Esprit,
décédé subitement à Bertoua (Cameroun), le 13 septembre 1982 et inhumé à Doumé le 14.
Une messe de requiem sera célébrée, le vendredi 17 septembre 1982, à 18 heures, en la chapelle des Pères *du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond,* 75005 Paris.
Le Prieuré,
20, quai Victor-Boquien,
44610 La Basse-Indre.

— Marie-Louise, son épouse,
Jean-Paul et Gwen Terrenoire,
Françoise et Marc Pagano,
Monique et Jean-Louis Calvet,
Michèle et André Boisson-Terrenoire,
Yves Terrenoire,
Béatrice et Robert Gonnet,
Jacques Terrenoire,
Ses frères et sœurs,
Les familles Terrenoire, Gagneur, Jacquemin, Michaud, Martelet et Japiot,
Ses amis,
font part du décès de
Paul TERRENOIRE,
survenu le 6 septembre, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Grépon,
47, avenue Valioud,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

[Né en 1911 à Caluire (Rhône), Paul Terrenoire rejoint la Résistance à son retour de captivité et participe avec le bataillon Bulle à la libération du Beaufortain et de la Tarentaise. De 1946 à 1948, il dirige l'administration du quotidien lyonnais « la Liberté ».
Secrétaire général de la chambre des métiers du Rhône (1953-1958), il s'attache au développement de la formation professionnelle des jeunes artisans et, en liaison avec le B.I.L.D., des relations franco-allemandes, notamment, avec la ville de Cologne. Militant de Vie nouvelle, mouvement au sein duquel il exerce des responsabilités, il s'engage personnellement pour la décolonisation, l'indépendance du Maroc et de l'Algérie, et le développement *industriel des pays du tiers-monde* (ONUDI).
Paul Terrenoire consacre les dernières années de sa vie à l'action sociale, et à la vie locale à Montgenèvre (Hautes-Alpes).]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Pierre Verret, son époux,
Mme Catherine Verret,
Le docteur et Mme Jean-Michel Verret,
M. et Mme Hervé Mouren,
Ses enfants,
M. Denis Verret, ses enfants,
L'intendant général Louis Verret, son beau-père,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Pierre VERRET,
née Anne PÉRISSEL,
survenu en son domicile, à Paris, *le 11 septembre* 1982.
Les obsèques ont eu lieu à Vichy, le 15 septembre.
Un service religieux sera célébré, le lundi 20 septembre 1982, à 10 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, 75017 Paris.
61, avenue de la Grande-Armée,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Marcel Fangous,
Le docteur et Mme Paul Pujol,
Les docteurs Julien et Michèle Fangous,
Mme veuve Henri Tracol et ses enfants,
M. et Mme Robert Fangous et leurs enfants,
Les familles Bahtiar et Halk
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès du très regretté
docteur Marcel FANGOUS,
expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaire

— En ce 16 septembre 1982,
Mme Paul Jamati, ses enfants et ses petits-enfants, demandent à ceux qui l'ont connu une pensée pour
Paul JAMATI,
à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la mort du poète.

Messe anniversaire

— Les Compagnons de la Libération, les Français libres ainsi que tous ses amis, sont informés que la *messe du deuxième anniversaire* de la mort du général d'armée aérienne
Martial VALIN,
initialement fixée, au mardi 21 septembre 1982, à 11 h 30, est reportée à 12 h *15* le *même jour* en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

— Les anciens du 2e Bataillon de choc inaugureront, le samedi 25 septembre 1982, à 17 heures, sous la présidence d'honneur de Mme de Lattre de Tassigny, la plaque commémorative apposée au lycée Janson-de-Sailly en souvenir de l'origine de leur bataillon.
Les familles de leurs camarades disparus, les anciens choc, commandos, Rhin et Danube et leur famille sont conviés à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV (Sorbonne), mardi 21 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel DUBUIS : « L'Espagne et saint Maur. La congrégation de Valladolid dans le mouvement érudit entre 1670 et 1790. »

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Nouvelles chaudières à gaz

Une nouvelle technique de chauffage central au gaz — déjà appliquée en chaufferies collectives — apparaît dans le domaine du chauffage individuel. Ces chaudières dites « à condensation » consommeront moins d'énergie.

Elles arrivent à point, au moment où les objectifs des économies d'énergie se précisent. Pour 1985, il est envisagé, en effet, de réduire les consommations de chauffage de 60 % par rapport à celles de 1974. Première étape de cette politique d'économie : la mise en application — à partir de fin septembre 1982 — de la nouvelle réglementation thermique pour la construction des logements neufs (arrêté du 24 mars 1982).

Ces dispositions légales concernent un renforcement de l'isolation thermique et une baisse modulée des taux de renouvellement d'air dans les logements. Au Gaz de France, on estime que ces normes d'isolation (qui s'appliquent au chauffage au gaz) devenant sensiblement équivalentes à celles déjà exigées pour le chauffage électrique, les comparaisons seront plus faciles et que la compétitivité en coût d'exploitation du gaz s'en trouvera renforcée. Dans cette concurrence entre les deux fournisseurs d'énergie, la commercialisation de la nouvelle génération de chaudières à gaz de chauffage domestique peut être considérée comme un atout, la qualité essentielle de ces appareils à condensation étant une économie d'énergie.

Leur technologie permet, en effet, de récupérer la majeure partie des pertes de chaleur (jusqu'à présent inéluctables) dues à la combustion du gaz et à la vapeur d'eau qu'elle entraîne. Le procédé dit « à condensation » consiste à refroidir les produits de combustion au-dessous de la température de rosée (55 °C environ), point à partir duquel la vapeur d'eau contenue dans un mélange gazeux commence à se condenser. Ce refroidissement s'opère dans un échangeur où circulent les fumées ; en se condensant, elles restituent une chaleur qui peut ainsi être récupérée, au lieu d'être normalement évacuée. Par rapport aux chaudières à gaz classiques à haut rendement, celles à condensation consomment environ 15 % d'énergie en moins.

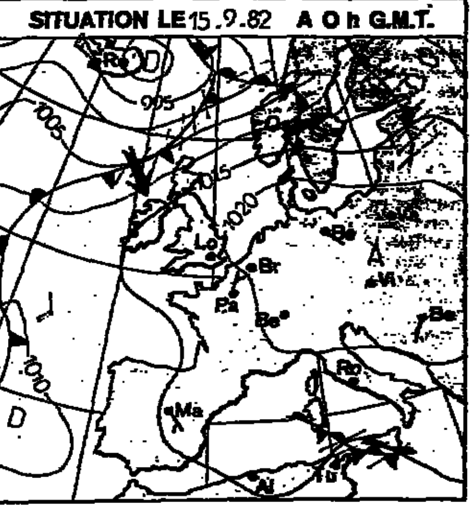
La chaudière Prestigaz, d'une puissance de 26 kW, assure le chauffage seul ou associé à la production d'eau chaude sanitaire. Elle s'installe dans une construction neuve ou ancienne ou — ce qui est nouveau — en relève d'une chaudière à mazout. Celle-ci étant conservée, la Prestigaz est branchée en parallèle et fonctionne en priorité lorsque la température extérieure est de + 5 °C environ, le rendement optimal d'une chaudière à condensation se situant à partir de cette température. L'économie d'exploitation réalisée avec ce couplage peut atteindre 20 % par an (Prestigaz 26 kW, en chauffage seul, 16 470 F environ). Un nouveau modèle de 12 kW convient à un pavillon existant de surface moyenne ou à une maison plus grande construite selon la nouvelle réglementation thermique (Prestigaz 12 kW, chauffage seul, 11 115 F environ).

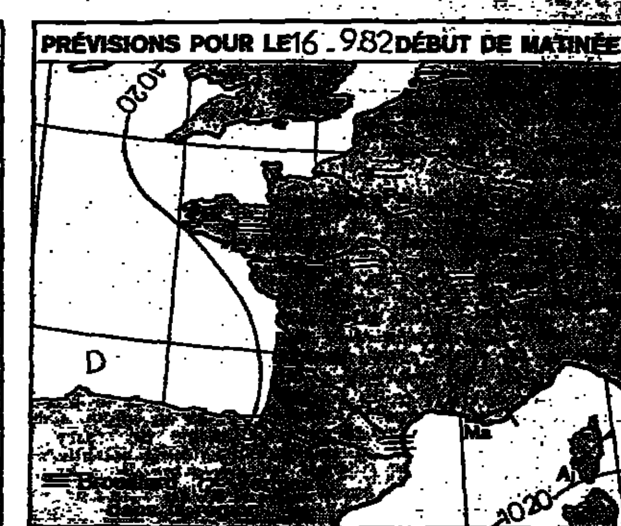
Les Fonderies franco-belges sortent, courant septembre, leur chaudière à condensation GTL-19. D'une puissance nominale de 18,5 kW, cette chaudière de faible volume peut s'accrocher au mur d'une cuisine (8 640 F environ). Outre le nouveau procédé de condensation des fumées, elle est dotée d'une brûleur turbo assurant la combustion quasi totale du gaz, ce qui améliore son rendement. La chaudière fonctionne automatiquement, par un boîtier de commande électronique qui contrôle également en permanence les différents organes de sécurité.

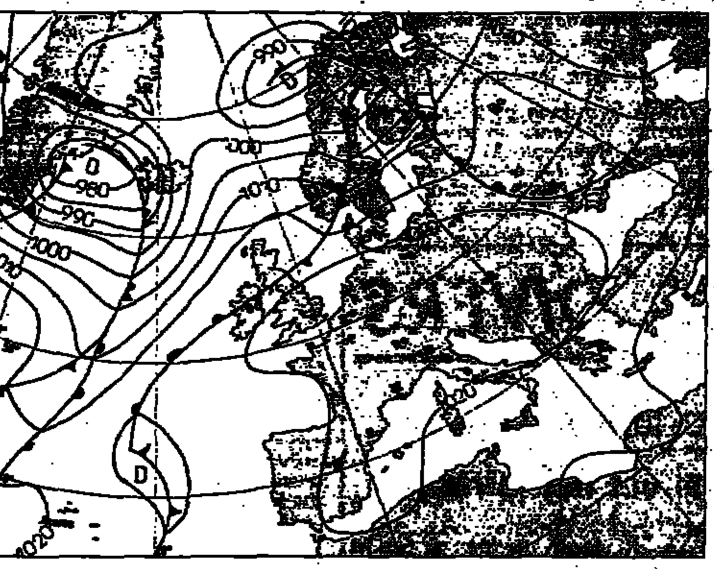
JANY AUJAME.

★ Prestigaz, zone nord : Ets Collard et Trolart, B.P. 123, 77107 Meaux Cedex, tél. (6) 433-09-81. Zone sud : Ets Duchein, 25, rue de Vincennes, 33000 Bordeaux, tél. (56) 96-28-60. Fonderies franco-belges, 59660 Merville, tél. (28) 48-30-00.

MÉTÉOROLOGIE








Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 septembre à 0 heure et le jeudi 16 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions, qui recouvrent l'Europe depuis plusieurs jours, s'éloignent lentement vers l'est, elles protégeront encore la France continentale de toute rentrée maritime au moins jusqu'à jeudi soir. La Corse, par contre, pourra être soumise aux effets d'une perturbation méditerranéenne donnant des orages.

Jeudi matin, à l'exception de quelques brouillards de vallées en montagne, et de brumes parfois épaisses au nord de la Seine, le soleil sera présent sur toutes les régions. Les températures minimales, de 10 à 12° en Champagne et en Lorraine, s'élevaient à 14-15° sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche et de 18 à 20° sur le littoral méditerranéen.

Les brouillards s'étant vite dissipés, la journée sera très ensoleillée et chaude, les maximas dépassant les 30° dans le Midi et de l'ordre de 24 à 28° sur les autres régions. On observera quelques passages nuageux l'après-midi sur la Picardie, les Flandres et les Ardennes, ainsi que sur les Pyrénées. En Corse, des orages locaux parfois violents éclateront en fin d'après-midi et au cours de la nuit.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 septembre à 8 heures, de 1014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

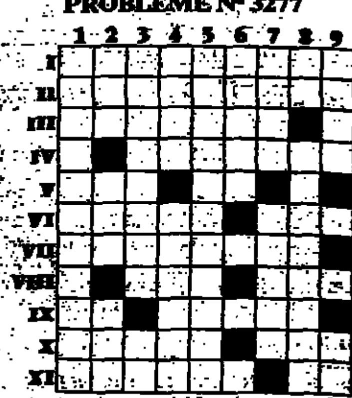
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 septembre) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 31 et 19 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Bourges, 29 et 14 ; Brest, 21 et 13 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 26 et 11 ; Grenoble, 28 et 16 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 17 ; Nancy, 27 et 10 ; Nantes, 28 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 12 ; Pau, 30 et 15 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 27 et 11 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 28 et 13 ; Toulouse, 31 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 9 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 25 et 11 ; Bruxelles, 23 et 11 ; Le Caire, 33 et 24 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 27 et 24 ; Genève, 24 et 13 ; Jérusalem, 25 et 17 ; Lisbonne, 33 et 18 ; Londres, 22 et 12 ; Luxembourg, 26 et 15 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 13 et 7 ; Nairobi, 21 et 15 ; New-York, 24 et 14 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 14 et 12 ; Tozeur, 28 et 21 ; Tunis, 25 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3277



HORIZONTALEMENT

I. Somme de peu d'importance que certains piquent volontiers. — II. Un « dur » propre à former les caractères. — III. Prise d'eau. — IV. Explication véridique ou histoire fausse. — V. Japonaiserie de taille. Avis partagé. — VI. Petit d'une sale bête. N'atteint qu'une oreille fine quand il est sourd. — VII. Enfoncer quelque chose dans la tête d'un sujet vraiment patient. — VIII. Demi-corset ou manche entière. Barreau le plus bas de l'échelle sociale. — IX. Pratiques. Eau douce pour Pont-Audemer. — X. Où l'homme est souvent vaincu par sa conquête. Monnaie d'échange dérisoire. — XI. Porte les palmes.

VERTICALEMENT

1. Moutons à deux pattes. — 2. Organisation aux membres souvent paralysés. Le zinc le plus dangereux pour l'escadrille. Faible d'esprit faisant l'esprit fort. — 3. N'ont généralement pas grand-chose à dire et on ne saurait avoir une scène importante avec elles. Préposition. — 4. Ville de Galilée. Prendre quelque chose à une personne qu'on a endormie. — 5. Improductive quand elle travaille trop. — 6. Pièces de théâtre. — 7. Bride ou laisse. La femme en question. — 8. Calomniateur. Même sur le trône, il est sans couronne. — 9. Tache blanche des horizons montagneux. Morceau de sucre.

Solution du problème n° 3276

Horizontalement

I. Cornette. — II. Orée. Erse. — III. Révolte. — IV. Bien. Isée. — V. Ils. Inouï. — VI. LL. Aber. — VII. Leoni. PT. — VIII. Arrosoir. — IX. En. Ilot. — X. Dresseuse. — XI. Sas. Esses.

Verticalement

1. Corbillards. — 2. Oreiller. Râ. — 3. Rêves. Orées. — 4. Néon. Anons. — 5. Ibis. Se. — 6. Tétine. Oies. — 7. Trésor. Ilus. — 8. Es. En. Prose. — 9. Eteint. Tes.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

LE RÉGIME JURIDIQUE DU STATIONNEMENT PAYANT EST PRÉCISÉ DANS UNE CIRCULAIRE

Le régime juridique du stationnement payant et les différents modes de gestion des parcs publics sont rappelés dans une circulaire du ministère de l'intérieur et de la décentralisation adressée aux commissaires de la République le 15 juillet dernier et publiée au *Journal officiel* du 11 novembre.

Prenant en compte la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, ce texte rappelle que l'arrêté municipal instituant le stationnement payant le long des voies publiques est exécutoire de plein droit. Plusieurs tarifs peuvent être appliqués pour un même service rendu à diverses catégories d'usagers, comme l'a reconnu le conseil d'Etat le 10 mai 1974, rappelle la circulaire.

Quatre modèles de contrats (concession, affermage ou gérance pour les parcs aménagés hors de la voie publique, simple marché de service pour le stationnement payant) sont conseillés — et non imposés — aux collectivités locales.

De « *caractère simplement indicatif* », ces modèles de contrat prévoient « *un partage clair des responsabilités entre la collectivité et l'exploitant* », une définition complète des clauses de révision, des durées adaptées, afin que les élus soient « *en possession d'instruments nouveaux* » permettant « *une meilleure maîtrise de la politique globale des transports dans la cité* », précise M. Pierre Richard, directeur général des collectivités locales qui signe cette circulaire.

EN BREF

FORMATION PERMANENTE

CONSEILLER D'EDUCATION POPULAIRE. — La direction régionale du temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France communique aux possesseurs du diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire (DECEP), première partie, qu'une session pour l'obtention de la deuxième partie de ce diplôme aura lieu l'année prochaine et que, s'ils désirent s'y inscrire, ils doivent, avant le 12 octobre 1982, s'adresser à leur direction départementale du temps libre, jeunesse et sports. Pour connaître l'adresse de cette direction départementale, un numéro de téléphone : 584-12-05, poste 804.

Chasse

ATTENTION, PIGEON !

L'Union des fédérations régionales des associations colombophiles de France appelle l'attention des chasseurs sur la protection due aux pigeons voyageurs.

Chaque pigeon voyageur est immatriculé, son existence est connue des pouvoirs publics, il est souvent de grande valeur et son propriétaire y est très attaché. La loi le protège, les pouvoirs publics le défendent. L'article 11 de la loi du 27 juin 1957 punit d'une amende de 125 à 1 500 F et d'un emprisonnement de dix jours à trois mois toute personne qui aura capturé ou détruit, tenté de capturer ou de détruire des pigeons voyageurs ne lui appartenant pas.

Au vol, le pigeon voyageur se distingue facilement par la couleur claire du plumage sous les ailes, son vol est plus rapide, plus régulier, plus sportif, plus élégant.

★ 54, bd Carnot, 59042 Lille Cedex, tél. (20) 06-82-87.

HANDICAPÉS

LES JOURNÉES DE CLERMONT-FERRAND. — Le compte rendu complet des journées d'études de Clermont-Ferrand, organisé par le Centre régional pour les jeunes inadaptés en Auvergne, le CREAI de Toulouse et les associations d'handicapés, vient de paraître. C'est un document, d'une centaine de pages, qui contient l'essentiel des travaux de ces journées, relatives à tous les problèmes d'accessibilité pour les handicapés, et qui ont regroupé près de quatre cent cinquante participants.

★ 30 francs franco. C.R.J.I.A., 10, rue André-Moinier, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. (73) 37-25-52.

LOISIRS

A VOS BALLONS. — Vingt-sept ballons venus de France, de Belgique et de Suisse participeront, le samedi 25 et le dimanche 26 septembre, à un concours de montgolfières, la première Montgolfiade internationale organisée par les hôtels Ibis. Cette manifestation aura lieu au départ de l'esplanade du château de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne) et verra les concurrents s'affronter dans quatre compétitions : la chasse au loup, la chasse au renard, le point choisi par l'organisateur, le point choisi par le pilote.

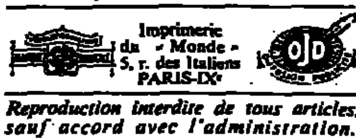
L'envol des ballons aura lieu, chaque jour, à 8 h 30 et à 17 heures. Entrée du château : 8 francs.

TOURISME

AMERICAN EXPRESS ET LES HOTELIERS. — A partir de la mi-septembre, American Express propose à ses onze mille « affiliés », dans l'hôtellerie et la restauration, un programme de gestion spécialisé sous deux formes : l'une classique consiste en deux fiches techniques mensuelles sur tous les problèmes fiscaux, juridiques et financiers spécifiques qui se posent à ces professionnels.

Le même service sera offert aux affiliés équipés d'un terminal sous forme d'un programme télématique dit « progestion ». Ce genre de service a été testé dans le cadre de l'opération expérimentale « Télétel » qui s'achève actuellement dans les Yvelines, où le programme « Amextel » d'American Express proposait déjà aux professionnels le cours quotidien des halles de Rungis, un journal hôtelier et un guide des stages de formation de la profession.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

« La place des Vosges, hôtels du Marais », 15 h, 6, place des Vosges, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Thermes et arènes gallo-romains », 15 h, 6, place Paul-Painlevé, M. Guillier.

« Appartements dorés de la duchesse de la Meilleray », 15 h, métro Sully-Morland, Mme Legrégeois.

« Les Buttes-Chaumont », 15 h, métro Botzaris, Mme Pennec.

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Jeu de Paume », 15 h 30, jardin des Tuileries, entrée du musée (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 h, métro Richelieu-Drouot, sous l'horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le quartier Montparnasse, l'atelier du sculpteur Zadkine », 15 h, 100, rue d'Assas, Mme Hager.

« Siège du comité central du parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien, M. Jaslet.

« Esotérisme, médiums et spirites du Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, V. de Langlade.

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel - quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Quartier Bonne-Nouvelle, la cour des Miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Musée Henner », 15 h, 43, avenue de Villiers.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 septembre :

DES ARRÊTÉS

● Approuvant l'accord du 19 février 1982 concernant le taux des cotisations dues au titre de l'emploi des apprentis visés à l'article L.118-6 du code du travail.

● Portant création d'un cantonnement formant réserve à crustacés sur le littoral du quartier des Affaires maritimes de Cherbourg.

Le Monde

régions

Ile-de-France

VIVE RÉACTION DE M. PERETTI

Neuilly ne veut pas que le métro passe sur son pont

Le conseil municipal de Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine, s'oppose au passage du métro sur le pont de Neuilly. Saisi du projet de la R.A.T.P. et des services de l'équipement, qui, pour mieux desservir la Défense, prévoit de faire franchir la Seine à la ligne n° 1 (Vincennes-Neuilly) en surface, et non en souterrain, l'assemblée municipale avait répondu, en octobre 1981, par une fin de non-recevoir.

Aujourd'hui que M. Charles Fiterman, *ministre des transports*, annonce officiellement que les premiers travaux pour ce prolongement du métro commenceront en 1983 (*le Monde* du 9 septembre), M. Achille Peretti, maire de Neuilly (R.P.R.), membre du Conseil constitutionnel, réaffirme l'opposition des élus de sa ville : « *Je peux vous assurer*, nous déclare-t-il, *que notre détermination est totale et que nous userons de tous les moyens légaux pour refuser une réalisation retenue déjà par mon regretté ami Joël Le Theule* (ministre des transports de M. Barre) *et actuellement reprise par M. Fiterman.* »

Depuis des années, en fait, la ville de Neuilly voudrait que soit réglé le problème de l'avenue Charles-de-Gaulle (ex-avenue de Neuilly), que le développement de l'ouest parisien a transformée en autoroute urbaine. M. Peretti, qui rappelle que dès le 21 avril 1959 il avait saisi du dossier le ministre des travaux publics d'alors, persiste à regretter l'abandon, pour des raisons financières, du « parc-route » annoncé par *M. Olivier Guichard* pendant le septennat du président Pompidou. Il souhaite, au moins, que le dossier de cette voie, qui coupe sa commune en deux, soit réglé globalement et non pas au coup par coup. Certes, pour tenter de lui faire accepter le passage *du métro sur le pont, donc son* arrivée à l'air libre à la hauteur de la rue Blaise-Pascal, soit à moins de 200 mètres de la Seine, les services de l'équipement ont proposé de réaliser, en même temps, le franchissement, par l'avenue de Neuilly, du *carrefour avec l'avenue de Madrid*, en souterrain. Mais les édiles de Neuilly constatent que, dans les projets actuels, celui-ci serait de deux fois trois voies, alors que l'avenue est à deux fois quatre voies, et qu'il entraînerait un rétrécissement des contre-allées de l'avenue et la diminution des possibilités de stationnement.

De toute façon, le conseil municipal de Neuilly continue à réclamer « *un programme d'enfouissement de la R.N. 13 sous l'avenue Charles-de-Gaulle* ».

Quant au métro « aérien », M. Peretti fait remarquer que « *le pont de Neuilly se trouve sur l'axe de ce que l'on nomme la voie triomphale, qui est un site classé, et*, ajoute-t-il, *je constate avec étonnement qu'à ma connaissance les commissions compétentes comme celle de la protection des sites appelées à donner leur avis sur ce problème n'ont pas été consultées* ».

Souterrain trop cher

Pour la R.A.T.P., le dossier est technique : passer sous la Seine oblige, pour éviter les piles du pont, à un tracé en biais, ce qui implique de créer une station non pas dans l'extrême pointe basse de la Défense mais plus haut et plus à l'ouest ; le dossier est également financier : un passage souterrain entraîne l'accroissement de la facture du prolongement jusqu'au CNIT : 340 millions de francs (hors taxes, valeur janvier 1981) à 540 millions puisque, alors, il ne serait plus possible – comme dans le projet actuel – d'utiliser partiellement les tunnels déjà construits dans la prévision d'un passage autoroutier.

M. Peretti rejette cet argument financier : il fait remarquer que lorsque sa ville a voulu construire une salle de sports sur l'île de Puteaux, la commission régionale des sites a imposé – compte tenu de l'environnement – une solution architecturale qui a multiplié par cinq le coût de l'opération pour Neuilly : *Les élus et la population comprendraient mal que l'Etat ne se soumette pas, pour sa part, aux mêmes impératifs.* » Aussi, il nous a déclaré : « *L'administration municipale, unanime, comme elle l'a fait avec les précédents gouvernements, sans s'occuper de leur appartenance politique, continuera avec l'appui de l'ensemble de la population, à s'opposer à un projet qui défigurerait la voie triomphale et un site prestigieux.* »

Deux ministres donnent leur feu vert pour la modernisation de la tour Eiffel

Bientôt centenaire, la tour Eiffel fait toilette : les travaux en cours doivent s'achever en juin 1983. On avait pu craindre que la modernisation des ascenseurs conduisant au sommet, le déplacement de certains escaliers au-delà du *second étage* et la reconstruction des restaurants n'altèrent la silhouette et la transparence de l'œuvre de Gustave Eiffel.

Les négociations entre les ministères de tutelle et la société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, présidée par M. Bernard Rocher, adjoint (R.P.R.) au maire de Paris, qui avait commencé les travaux sans permis, viennent d'aboutir. MM. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (car le site est classé), et Jack Lang, ministre de la culture (le monument est inscrit depuis 1964), ont écrit au préfet de Paris pour donner leur accord aux travaux, après un an d'étude dans les services et l'intervention d'un architecte spécialiste des structures métalliques, M. Emile Duhart.

Dans un premier temps, la société d'exploitation n'avait pas demandé de permis de construire et présentait ses projets un par un : ainsi le restaurant, reconstruit au premier étage – il doit être inauguré par M. Jacques Chirac le 23 septembre, – avait-il bénéficié d'une autorisation *ponctuelle donnée par le ministre de* l'environnement, M. Michel d'Ornano, le 9 mai 1981... provoquant la démission de M. Paul Chemetov de son rôle de « protecteur » de la tour.

Depuis, les services chargés des sites et des monuments historiques ont exigé de connaître l'ensemble du projet afin d'obtenir une « *cohérence avec l'architecture d'Eiffel* » en conservant « *rythme et transparence à la tour* », indique un communiqué publié le mardi 14 septembre par les *deux ministères*.

Le restaurant du deuxième étage, conçu par M. Dhôtel, a été modifié suivant les indications de M. Duhart, et les exploitants se sont engagés à supprimer diverses constructions adventices établies au fil des ans.

Les ministres expriment encore deux exigences. Ils demandent que le câble de Télédiffusion de France, dégagé provisoirement, soit caché dans les guides des nouveaux ascenseurs qui permettront d'accéder du deuxième étage au sommet. Ils veulent aussi que l'ascenseur hydraulique de l'ingénieur Eydoux soit démonté soigneusement, « *afin de permettre sa présentation ultérieure dans un musée d'archéologie industrielle* ».

● *L'accroisement des pouvoirs économiques des régions.* – M. Maurice Pourchon, président (P.S.) du conseil régional d'Auvergne, a réuni, le 14 septembre, à l'Assemblée nationale, ses neuf collègues socialistes présidents de conseils régionaux, en présence de *M. Lionel Jospin, premier secrétaire* du P.S. A l'ordre du jour de cette réunion : le projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements et les communes, la fonction publique locale, le statut des élus et le cumul des mandats.

Tous les présidents de conseils régionaux socialistes se sont prononcés en faveur d'un accroissement des pouvoirs économiques des régions.

● *Fin de la grève des autobus à Bordeaux.* – Les conducteurs d'autobus de la Compagnie générale française de transport et d'entreprise (C.G.F.T.E.) de Bordeaux, en grève depuis neuf jours à l'appel de la C.G.T. et de Force ouvrière, ont repris le travail ce mercredi 15 septembre. Les grévistes revendiquaient essentiellement *une stricte* application de l'horaire hebdomadaire de trente-huit heures en vigueur depuis le 1er juillet. Ils ont obtenu en partie satisfaction.

Faits et projets

Pollution du Rhône : MM. Crépeau et Badinter interviennent

Plus de 20 tonnes de poisson ont été détruites dans le Rhône depuis *vendredi 10 septembre, à la suite* de déversements de produits nocifs en aval des usines chimiques de Saint-Fons, dans la banlieue sud de Lyon. Après analyse, la substance incriminée serait l'hydroquinone, composé très toxique dont la société Rhône-Poulenc est l'un des seuls producteurs dans ses usines de « chimie fine », à Saint-Fons. Il semble que le déversement s'est produit à deux reprises, vendredi 10 septembre et dimanche 12 septembre.

Cette pollution est d'autant plus surprenante que Rhône-Poulenc et Ciba-Geigy ont équipé leurs usines de Saint-Fons d'une station d'épuration spéciale. *Celle-ci, inaugurée en* février 1977, avait coûté, à l'époque, plus de 66 millions de francs. Les deux sociétés avaient bénéficié de larges subventions, de prêts et d'avances à faible taux d'intérêt de la part de l'agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Aussi, le ministère de l'environnement a-t-il réagi avec une exceptionnelle vivacité. *Un communiqué indique que « M. Michel Crépeau a demandé que les auteurs de ces pollutions soient sanctionnés de manière exemplaire. Il y veillera, en liaison avec M. Robert Badinter, ministre de la justice.* » En outre, le ministre de l'environnement a demandé à M. Loïc Le Floch-Prigent, président de Rhône-Poulenc, de venir s'entretenir *avec lui des mesures* de prévention à envisager.

Le Mouvement national de lutte pour l'environnement, que préside M. Camille Vallin, sénateur (P.C.) du Rhône et maire de Givors, a déposé plainte contre la firme nationalisée pour « *non-respect des arrêtés préfectoraux de 1953* » interdisant le déversement de produits chimiques dans le fleuve. En outre, le Mouvement, animé par les communistes, a engagé une action devant le tribunal administratif de Lyon contre le préfet du Rhône.

Conciliation dans la réparation navale ?

Des représentants des ministères de la défense et de la mer devaient *se réunir le 15 septembre pour « examiner l'ensemble des mesures susceptibles d'être prises pour répondre aux problèmes actuels de la réparation navale à Brest »*, indique un communiqué du ministère de la mer.

Le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, « *a fait savoir aux représentant syndicaux qu'il était prêt à recevoir une délégation représentative des travailleurs de la réparation navale brestoise (...), mais un tel entretien ne pouvait s'envisager que si les travailleurs concernés faisaient cesser le blocage actuel des activités économiques du port de Brest, au demeurant contraire à l'intérêt même des travailleurs de la réparation navale* ».

Comme la veille, plusieurs militants de la C.G.T. ont bloqué, mardi, les accès à la zone portuaire (*le Monde* du 15 septembre). Le navigateur, Eugène Riguidel, a été ainsi empêché de se rendre à bord du *William-Saurin*, le plus grand trimaran du monde, pour y effectuer quelques travaux d'équipement avant de nouveaux essais en mer.

Audincourt contre le bruit

La commune d'Audincourt, dans le Doubs, sera-t-elle la première localité silencieuse de France ? En tout cas, la municipalité de cette ville, de 17 500 habitants, est décidée à partir en guerre contre le tapage. Elle vient de signer, avec le ministère de l'environnement, un contrat anti-bruit, aux termes desquels 1 million de francs (dont 50 % fournis par l'État) vont être dépensés pour isoler des appartements, détourner la circulation, aménager le stationnement et apprendre à la population « à vivre à petit bruit ».

Dix autres villes doivent faire l'objet de contrats similaires, d'ici à la fin de l'année.

ENVIRONNEMENT

Les déversements de déchets radioactifs en Atlantique

L'arrestation de trois écologistes provoque une vive émotion en Espagne et aux Pays-Bas

La campagne de Greenpeace contre les immersions de déchets nucléaires en provenance de la Belgique et de la Suisse dans l'Atlantique est terminée : le *Sirius*, bateau de l'organisation écologiste est arrivé le 12 septembre dans le port de Vigo, qui lui a réservé un accueil triomphal. Le *Cedarlea*, son navire jumeau, cingle vers Cork (Irlande) afin d'y continuer son action de sensibilisation. Trois militants, qui avaient occupé pacifiquement les grues du cargo-poubelle *Rejnborg*, ont été arrêtés par le capitaine néerlandais à la *demande du ministère* de la justice de La Haye. Ils sont donc demeurés sur ce bateau qui, ses opérations achevées, regagne les Pays-Bas avec ses trois prisonniers.

Cette affaire a provoqué une vive émotion à Amsterdam, où les ministères de la justice et de l'environnement se rejettent la responsabilité de l'arrestation. Au point que les trois écologistes ont été autorisés à monter sur le pont du *Rejnborg* et même à accorder une interview à la télévision néerlandaise.

L'irritation n'est pas moins grande en Espagne. Plusieurs membres de l'Association pour la défense écologique de la Galice (Adega) se sont rendus aux Pays-Bas dans l'intention de rencontrer Mme Ineka Lambert le ministre néerlandais de l'environnement. En effet, parmi les passagers forcés du *Rejnborg* se trouve le secrétaire général de l'Adega, M. Modesto Solla. Les deux autres personnes sont un Allemand et un Américain, membres du mouvement Greenpeace.

Dans la mer ou sur terre ?

Les immersions en mer de déchets radioactifs ont été pratiquées à partir de 1946 par les États-Unis et à partir de 1951 par la Grande-Bretagne. Depuis 1967, les immersions faites par des pays européens le sont au cours de campagnes contrôlées par l'agence de l'énergie nucléaire (A.E.N.) de l'O.C.D.E. La convention de Londres – signée en 1972, en vigueur en 1975 – interdit l'immersion de déchets dont la radioactivité dépasse certaines normes (1) et impose pour les autres déchets la délivrance d'un permis. La France a participé aux deux premières campagnes, en 1967 et 1969. Depuis, elle préfère stocker les déchets à La Hague.

Répondant à une question écrite posée par M. Jean Peuziat, député (P.S.) du Finistère, le ministre de l'énergie indiquait (Journal officiel *du 23 août) que* « si la France a cessé de pratiquer les immersions en mer, c'est pour des raisons économiques. (...) En France, les autorités responsables et les experts ne voient, quant à eux, aucun obstacle scientifique et technique à la poursuite de ces immersions, qu'ils considèrent comme sans danger pour l'homme, pourvu qu'elles soient faites rigoureusement suivant les spécifications imposées par l'A.E.N. »

Les immersions sont essentiellement faites pour les besoins de la Belgique, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de la Suisse. La zone d'immersion choisie, d'une superficie de 4 000 kilomètres carrés, a une profondeur moyenne de 4 400 mètres. Les rejets annuels ont rarement atteints 10 000 tonnes, alors que la limite autorisée est de 100 000 tonnes par an. En 1980, l'A.E.N. a estimé que le site pouvait encore être utilisé pendant les cinq années suivantes sous les mêmes spécifications, délai après lequel interviendra une nouvelle évaluation des capachés d'accueil de la zone de déversement.

M. A.

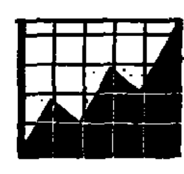
(1) Les normes sont fondées sur l'hypothèse que le tritium contenu dans les déchets est immédiatement libérés, et que les autres matériaux radioactifs le sont dans les dix ans.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	[illegible]	[illegible]
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Un nouveau défi COMEX dans l'intervention sous-marine...

L'ARGYRONÈTE, sous-marin lourd (250 T), complètement autonome effectuera en immersion totale des missions de longues durées avec des plongeurs et des engins télécommandés. Le programme, à la pointe de la technologie (matériaux, sources d'énergie, robotique...), s'étend sur 3 années (dont une d'expérimentation en Méditerranée). Le budget est de l'ordre de 70 millions de F.



Diriger ce projet,

c'est maîtriser différentes techniques d'études, de constructions, d'essais en mer.
C'est animer les équipes d'ingénieurs et de techniciens.
C'est aussi être responsable de tous ses aspects commerciaux et financiers.

Ce challenge sera confié à un ingénieur, praticien de la négociation à haut niveau et ayant une solide expérience de la conception, de l'aménagement et de la commercialisation de systèmes spatiaux, nucléaires ou sous-marins.

Compte-tenu du caractère original de ce projet, de ses aspects internationaux et des réelles perspectives de carrière au sein du groupe COMEX, une maîtrise de l'anglais est indispensable (et une formation complémentaire commerciale souhaitée).
35 ans mini - Poste basé à Marseille - rémunération ouverte.

Envoyer votre dossier, réf. M 444, à la Direction du Personnel, COMEX, avenue de la Soude 13275 Marseille Cédex 2.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS exploitant produits sans concurrence ayant fait leurs preuves dans un domaine proche du Marketing recherche le

DIRECTEUR
ADJOINT A SON DIRECTEUR GENERAL

pour assurer, en étroite collaboration avec lui, son développement qui peut être très rapide dans un marché porteur.

Le poste convient à un candidat de haut niveau **FORMATION HEC ou EQUIVALENT** avec une expérience dans une activité du type « marketing annonceur, société de conseils ou agence de publicité.

Réponse rapide et discrétion assurée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 2574 LM, à Pierre Mulot Publicité 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

pmp

MORBIHAN

Important organisme traitant des problèmes de comptabilité et d'économie rurale, recruta son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

35 ans - formation supérieure à dominante administrative et comptable, ayant une connaissance approfondie des problèmes agricoles (techniques et économiques).
Il assurera :
la gestion du personnel (120 personnes), la gestion administrative et comptable de l'organisme (budget - négociation C.C.), les relations internes et externes (conseils administration, instances agricoles).

Poste basé à **VANNES**.

Adresser lettre manuscrite + CV s/réf. I.O./DA à J. OLLIVIER BP 28, 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens.

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

L'Adjoint au responsable du département moyens techniques.





Est un ingénieur de type généraliste ENSAM, ENSI qui connait l'électricité industrielle, la climatisation et si possible la mécanique.
Fort d'une expérience de responsabilites dans ces domaines vous pourrez mener à bien votre mission : le fonctionnement et la gestion des services climatisation et énergie.
- Tenue à jour de la documentation technique.
- Coordination des travaux neufs.
Vous aurez a pratiquer et assurer une bonne concertation entre les services pluridisciplinaires.
Vous elaborerez et optimiserez les procedures d'organisation de tout le departement.
Et dans l'ensemble avec votre chef de departement vous concourrez à la supervision des budgets et des moyens.
Operationnel , vous aimez le travail en equipe et vous savez diriger les hommes aussi bien que les conseiller.
L'anglais est tres souhaitable.

Vivre et travailler à Kourou :
GUYANE FRANÇAISE

Le technicien planificateur T.C.E.
- génie civil, énergie, froid -

Est rattaché au département logistique, a une formation BTS Travaux Publics, ou DUT génie civil et connait la méthode PERT et la gestion de projets T.C.E.
Vous avez déjà exercé ce métier sur des chantiers de travaux ou dans la réalisation d'ensembles industriels.
Nous allons vous confier la planification de projets de modification, d'entretien et de développement des installations au sol du centre spatial guyannais. Méthode et organisation seront nécessaires pour la réussite de cette mission.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser sans plus tarder votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) au Centre National d'Etudes Spatiales Service du Personnel, 129 rue de l'Université 75007 PARIS.

La conciliation d'une vie agréable - avec tous les avantages financiers propres aux pays d'Outre Mer - et d'un métier dans un secteur d'activité de pointe à la technologie prestigieuse.
A l'issue de votre séjour vous aurez la garantie d'une carrière dans l'un de nos centres métropolitains.

CHEF DE SECTION TRESORERIE
10 000 000 CFA

Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une compagnie minière (4.000 pers.), implantée en Afrique Equatoriale, recherche un CHEF DE SECTION TRESORERIE. Sous l'autorité du Chef de Service Comptabilité, il sera chargé du suivi de la trésorerie, de la tenue à jour des journaux de banques et de caisses avec vérification des imputations. Il établira les rapprochements bancaires et il veillera à l'équilibre des mouvements entre banques. Il analysera les comptes débiteurs et il procédera aux recouvrements des créances. Il animera et coordonnera les activités de quatres personnes. Il apportera, si besoin, son assistance au Service Comptabilité Générale. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation type BTS ou IUT option comptabilité, possèdera deux à trois ans d'une expérience professionnelle analogue. L'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 539/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE
(matériel haute fréquence)
leader mondial sur son marché

recherche

ÉLECTRONICIEN
pour prospecter l'Amérique du Sud

Le titulaire aura à assurer des contacts commerciaux à haut niveau : démarchage, propositions techniques, signature des contrats.

Ce poste convient à des électroniciens – ingénieurs ou maîtrise – connaissant le matériel H.F. et si possible T.V., dotés d'aptitudes au commerce et à la négociation. Ils devront parler l'espagnol (langue quasi maternelle), ainsi que l'anglais courant des affaires, sans être obligatoirement francophones. Ils seront disponibles pour des déplacements à raison de 40 % de leur temps. La rémunération, stimulante, sera liée aux résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence 212 M à :

ETCHEVERRY S.A.
32, rue Pierret, 92200 NEUILLY.

Le défi des industries de pointe israéliennes est le vôtre

INGÉNIEURS

(Aéronautique - électronique - informatique - mécanique - métallurgie)
RELEVEZ-LE...
SOYEZ LES ACTIFS PARTICIPANTS CHEZ NOUS, CHEZ VOUS EN ISRAEL... A DES PROJETS PASSIONNANTS, DANS UNE INDUSTRIE DE POINTE.
Adressez-vous pour plus amples renseignements :
Service Universitaire
19, rue Fortuny, 75017 Paris.
Tél. : 766-03-13.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

emplois régionaux

ingénieur grande école

CONSACREZ UNE PARTIE DE VOTRE CARRIÈRE A FORMER DES INGÉNIEURS

Le CESI – Centre d'Etudes Supérieures Industrielles – un des plus grands organismes privés de Formation d'Adultes en France, forme des Ingénieurs en deux ans à temps plein, à partir de techniciens supérieurs expérimentés.

Cette formation spécifique, reconnue par la Commission des Titres, est dispensée dans nos établissements de PARIS, ARRAS, TOULOUSE et LYON.

Pour renforcer l'équipe lyonnaise, la CESI SUD-EST recherche un **INGÉNIEUR DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE** possédant une expérience réussie dans le domaine de la production qui lui aura permis d'acquérir des connaissances particulières dans les technologies nouvelles.

Travaillant au sein d'une petite équipe, il participera à la conception de l'Enseignement ainsi qu'à l'animation. Il contribuera à l'évolution des processus pédagogiques. Son action l'amènera à développer des contacts étroits avec le milieu industriel régional.

Ce poste permettant une large ouverture sur des branches industrielles diverses s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum et fortement motivé par la formation d'adultes.

Ecrire avec C.V.

CESI F.I.

B.P. 160, 69131 ECULLY CEDEX.

RÉGION NIMES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉTALLURGIE EN DÉVELOPPEMENT
(170 millions de C.A. et 700 personnes en 4 usines)
recherche

CHEF BUREAU D'ÉTUDES CHARPENTES MÉTALLIQUES

Le candidat devra posséder un diplôme grande école (C.H.E.M. en plus apprécié) et une solide expérience en matière de charpentes lourdes type sidérurgie et centrales thermiques.

La rémunération sera fonction du niveau du candidat.

Adresser avec une lettre manuscrite C.V., photo et justification du salaire actuel s/nº 8.717 *le Monde* service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR D'USINE

EST de la FRANCE

Nous sommes une société française, au premier plan dans sa profession, qui affirme avec succès ses ambitions et ses moyens à l'Exportation.

Nous recherchons un ·

GENERALISTE DE HAUT NIVEAU POUR DIRIGER UNE IMPORTANTE UNITE DE PRODUCTION SITUEE «AU VERT» DANS UNE VILLE AGREABLE.

Cette usine - de plusieurs centaines de personnes - est spécialisée dans la mécanique de précision en série.

Cette fonction ne peut s'adresser qu'à un **INGENIEUR A & M** *(ou équivalent) dominant parfaitement les problèmes de production et* de gestion s'y rapportant, familiarisé avec l'outil informatique.

La rémunération est largement ouverte et à la hauteur des responsabilités demandées.

Adresser c.v., photo et prétentions à M. Saillant
43, rue Riquet - 75019 Paris. Discrétion assurée.

Important Media Radio recherche son

Directeur administratif

Il prendra en charge la gestion et la comptabilité, ainsi que le fonctionnement du service Informatique et la Sécurité.
Il sera le correspondant juridique de la *Société et animera une équipe d'une* dizaine de collaborateurs.
Il possède une formation supérieure avec une expérience de plusieurs années dans la fonction; il a une très bonne aptitude aux relations humaines et le goût des responsabilités.
La rémunération proposée sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste stable est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo récente et prétentions sous réf. E 982 à : **EPI SELECTION,**
7 rue Pasquier, 75008 Paris.

média-system

AMELIORATION HABITAT - BRICOLAGE
(08) ARDENNES 2h30 NORD-EST PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Produits grande consommation 250.000 FRS +

Nous exigeons : une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent), *une première expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente avec* connaissance du terrain et être parvenu depuis 5 ans minimum à une Direction des Ventes dans grande société ou Direction Commerciale P.M.E. Ces deux étapes se sont exercées obligatoirement **dans la vente de produits grande consommation, ce qui implique la connaissance approfondie des systèmes de distribution France et export.**

Appartenant à un groupe industriel français, nous sommes une P.M.E. (500 personnes - 3 usines) constituée d'une «poignée» d'hommes fortement impliqués dans son rayonnement et associés à son développement. Notre force réside dans notre professionalisme, notre ambition, notre sens concret et réaliste du marketing, et nos moyens importants.

Vous aurez à vous y intégrer, membre du Comité de Direction, agissant comme **Directeur Commercial France-Export,** responsable du développement de notre C.A. (130 Millions) et de votre centre de profit.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel à notre Conseil qui vous garantit confidentialité et qui vous communiquera un profil détaillé du poste référencé 4415 V.
58 avenue de Wagram 75017 PARIS.
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX.

tag carrières

(CSNCR) MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX

INGENIEUR DE CHANTIER

LE TITULAIRE :
- sera ingénieur diplômé,
- aura 5 à 10 ans d'expérience industrielle en France et à l'étranger
  — travaux pétroliers d'équipement à terre ou en mer — construction navale
- aura une bonne connaissance de la langue anglaise.

Première affectation PARIS ou PAU, ensuite possibilité d'expatriation.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 45460 à SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

Société industrielle, 5 000 personnes, en pleine expansion recherche pour
LYON

Chargé de recrutement

Une première expérience en entreprise vous aura familiarisé avec les techniques de recrutement, évaluation de fonction et accueil.
Nous vous proposons d'assurer l'ensemble de ces fonctions pour les techniciens et les collaborateurs.

Ce poste est évolutif et prépare à d'autres fonctions au sein de nos services du personnel.

Veuillez envoyer CV et prétentions, sous réf. 4603 à mentionner sur l'enveloppe, à *Média-System*, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE MÉCANIQUE
RÉGION RHONE-ALPES
(1.600 personnes)

recherche

SON CHEF DE PERSONNEL

Agé de 35 ans environ.

Le candidat, de **FORTE PERSONNALITÉ,** aura à justifier d'une expérience similaire et réussie dans une **INDUSTRIE DE MAIN-D'ŒUVRE** relevant de la **MÉTALLURGIE.**

Il sera répondu à toutes les candidatures. Confidentialité assurée.

Prière envoyer votre dossier au n° 035.462 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA COMMUNE D'IFS 14123 (Calvados), sud de CAEN

recrute d'*URGENCE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL* classé dans la catégorie des secrétaires généraux des villes de 5.000 à 10.000 habitants.

Le (la) candidat (e) sera recruté conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 juin 1962. Pour les candidats qui ne sont pas actuellement fonctionnaires municipaux, ceux-ci devront être titulaires au moins d'une licence en droit ou sciences économiques.

Les candidatures, avec C.V. détaillé et photographie, sont à adresser à :

Monsieur le Maire d'IFS,
Service du Personnel, Recrutement Secrétaire Général
HOTEL DE VILLE, 1, boulevard d'Aquitaine.
14123 IFS, au plus tard le 30 septembre 1982.

FOYER EN APPARTEMENT POISSY (78) petite structure adolescents, cas sociaux, recherche

EDUCATEUR (trice DIPLOME (ée)

CC. 66. Postes disponibles. Ecrire avec C.V. et photo à J.C.L.T., 17, rue Gerbert, 75015 PARIS.

FOYER EN APPARTEMENT BEAUVAIS (60) adolescents cas sociaux, 30 lits, recherche

ÉDUCATEURS (trices) DIPLOMÉS (ées)

cc. 66. Postes disponibles. Ecrire avec C.V. et photo à J.C.L.T. 17, rue Gerbert. 75015 PARIS.

Entreprise bâtiment LODÈVE-HÉRAULT recherche

COMPTABLE DECS

Ecrire Société ALPAGNAC, B.P. 31, 34700 LODÈVE ou Téléph. au : 16 (67) 44-15-15.

BRETAGNE
250.000 +
intéressement

Pour notre Siège Social, nous recherchons :

CONTROLEUR DE GESTION

aux compétences techniques et prouvées, capable de justifier sa réussite professionnelle.

DIRECTEUR GENERAL DE FILIALES

pour prendre en charge, avec délégation effective des responsabilités - 4 unités autonomes et complémentaires de produits de grande consommation.

Adresser lettre manusc. — C.V. — photo sous réf. J.O./M à Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm. à l'attention d'Annie THOMANN. Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

La Division Télécommunications de Thomson-CSF implantée à Gennevilliers, spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes de radiocommunications mobiles et de produits bureautique (télécopie...), recherche ingénieurs de

DÉVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION

En équipe avec les laboratoires de recherche électronique, ils ont pour mission de concevoir l'architecture mécanique des matériels et sont responsables du suivi des opérations conduisant à la fabrication en série (prototypes, dossiers techniques, devis, planning...).

Ils travaillent dans le cadre d'un budget par projet et sont assistés de collaborateurs techniciens et dessinateurs. Diplômés d'Ecoles à dominante mécanique, ils auront si possible une première expérience d'industrialisation de produits fabriqués en petite et moyenne série.

Adresser candidature, CV, photo et niveau de rémunération actuelle à : M. GALLAIS Thomson-CSF, Division Télécommunications, 16 rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.

GROUPE UNIECO
GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT
CHERCHE

CONTROLEUR DE GESTION

directement attaché à la Direction Générale

Mission :
- Chiffrer les différentes hypothèses de la Direction,
- Assister les responsables dans l'élaboration de leur Budget,
- Coordonner les programmes et Budgets et en assurer la cohérence,
- Centralisation des Budgets,
- Calculs et études des écarts,
- Participer à l'établissement des dossiers et montage financier,
- Coordonner la gestion financière entre les divers départements du Groupe.

Pour information, notre Chiffre d'Affaires est de 100 M.F.

Exigences :
- Formation supérieure ou D.E.C.S.,
- *Expérience de quelques années,*
- Environ 35 ans,
- Connaissances en informatique souhaitées,
- *Lieu de travail : Clichy, avec déplacements fréquents à Rouen.*

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions à :

**Direction Générale - GROUPE UNIECO
Rue Gabriel Péri 5 - 92110 CLICHY-LA-GARENNE**

---

développer de nouveaux produits en sidérurgie

Vos connaissances en métallurgie, vous les avez acquises par une bonne formation et par une expérience approfondie de la production en aciérie.

Notre Société, leader dans son domaine, fabrique et commercialise - en France et à l'Export, des produits de traitement de l'acier liquide utilisés avec des procédés originaux.

Si vous souhaitez participer au développement de ces produits et procédés, en assurant notamment l'assistance technique en clientèle, vous serez intéressé par ce poste que nous offrons.

Basé à Paris, vous vous déplacerez fréquemment en France et à l'étranger (Anglais indispensable).

Envoyer sous référence 503, c.v. détaillé, photo et rémunération envisagée BOZEL ELECTROMETALLURGIE - Service du Personnel -
Tour Roussel Nobel - Cedex 03 - 92080 Paris La Défense.

ÉTABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

recherche d'urgence

PROFESSEURS :

FRANÇAIS ET PHILOSOPHIE
40 h par semaine pour remplacements à partir du 27-9.

- MARKETING
- COMPTABILITÉ
- INFORMATIQUE
- MATHÉMATIQUE
- *ORGANISATION*
- ENTREPRISE

pour année scolaire 82/83.

Tél. d'urgence M. SEOUDY, 747-06-40 poste 21.

S.S.C.I. en pleine expansion recherche

ORGANISATEUR (TRICE)

Pour mise en place de ses produits, sur mini-ordinateur IBM. Secteur assurance, voyage, imm. Bac + 2 ans ou expérience équivalente. Formation comptable et informatique souhaitée. Poste à Paris + courts déplacements en province. Nombreux contacts clientèle, formation assurée.

Envoyer C.V. dét. av. photo à : CORIA, 23, rue du Dessous-des-Berges, 75013 PARIS.

URGENT : F.J.T. recrute collaborateur pour prise en charge groupe d'apprentis. Ecr. s/n° 8.953 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ENS. PAR CORRESPOND. recherche PROF. ENS. TECHN. pour correction devoirs : HI-FI, TV. Adr. C.V. IFOR SERVICE C.D. 92551 SAINT-CLOUD CEDEX.

FOYER EN APPARTEMENT Mantes-la-Jolie (78) petite structure adolescents, cas sociaux recherche

ÉDUCATEUR (H.) DIPLOMÉ

C.C. 66. Postes disponibles. Ecrire avec C.V. et photo à J.C.L.T., 17, rue Gerbert, 75015 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS — 27 000 PERSONNES.

recherche

Machines Tournantes PARIS—RHONE (Lyon 69)

INGENIEURS GENERALISTES
(base mécanique) Diplômés d'une grande école d'Ingénieur.

INGENIEUR RESPONSABLE PROGRAMMATION

Vous souhaitez valoriser une expérience en ordonnancement et gestion de production ou de stocks d'environ 5 ans. Au sein du service administration commerciale Société, vous assurerez en liaison avec l'administration des ventes et les services ordonnancement des différentes lignes de produits, la gestion des stocks produits finis et la programmation des fabrications afin d'optimiser les livraisons aux clients et les niveaux de stocks. Vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes. Réf.46949/1

INGENIEUR ORGANISATION DU TRAVAIL

Vous avez acquis une expérience d'environ 3 ans de la préparation (pratique du MTM) dans un service méthodes. Au sein du Département Coordination Méthodes de la Société, vous animerez une équipe de 4 préparateurs chargés notamment des calculs de rentabilité d'investissements, de normalisation de matériels de production, d'analyse de la valeur, de préétudes d'industrialisation de produits nouveaux, de coordination en matière d'analyse et mesure du travail. Réf.46949/2

Eclairage CIBIE (Bobigny 93)

INGENIEURS MECANICIENS
Diplômés d'une grande école d'Ingénieur (A & M, INSA, . . .) maîtrisant la langue anglaise.

INGENIEUR QUALITE CLIENTS ETRANGERS

Vous avez de bonnes connaissances en technologie ou vous avez acquis une première expérience industrielle de courte durée. Nous vous proposons d'assurer, au sein du département qualité de la Société, les relations «qualité» entre nos clients étrangers (GB, RFA, Suède, Italie, . . .) et les services études, méthodes, contrôle, fabrication, de nos établissements. Ce poste comporte de fréquents déplacements à l'étranger. Réf.46949/3

INGENIEUR RESPONSABLE D'ETUDES TECHNIQUES

Nous vous proposons de valoriser une expérience de 3 à 4 ans en fabrication, B.E. ou méthodes. Vous animerez une équipe de 12 techniciens pour assurer la conception de nouveaux produits à partir d'un cahier des charges. Vous étudierez et promouvrez les techniques nouvelles. En liaison avec le commerce et la fabrication vous concrétiserez au niveau de la conception les actions d'amélioration de qualité et de rentabilité. Fréquents déplacements en France et à l'étranger auprès des B.E. des constructeurs. Réf.46949/4

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. & C. — 43, rue Bayen — 75017 PARIS

PARFRANCE



FABRICANT MULTINATIONAL DE PRODUITS ET SYSTÈMES DE TRANSMISSIONS DE DONNÉES

RECHERCHE

1 INGÉNIEUR PROJET/SYSTÈME
1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

LE PROFIL DES CANDIDATS SERA :
- Agés de 30 ans minimum.
- Ayant une première expérience en transmission de données soit en tant qu'ingénieur technique ou commercial, soit chez un grand utilisateur.
- Anglais courant.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
DYNATECH COMMUNICATIONS
Chemin de Montjean. Sentier 506, 94266 FRESNES CEDEX.

Groupe PETROLIER

RECHERCHE POUR LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DE SON SIEGE A PARIS

Assistant CONTRATS

Vous êtes **juriste confirmé**

bon analyste avec de très réelles aptitudes à vous exprimer, à communiquer et à rédiger.

Votre mission consistera à concevoir, à mettre forme et rédiger des contrats de toute nature, principalement des montages sociétaires, associations, joint-ventures et à participer à leurs négociations.

De formation Droit des Sociétés (Maîtrise ou DEA) ou Sup de Co + Droit des Affaires, vous aurez de préférence, quelques années d'expérience dans l'Industrie ou en Cabinet d'Affaires et vous pouvez vous exprimer en Anglais.

Une réussite dans ces fonctions vous permettra ensuite une évolution dans les activités diverses du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous No 45401 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.



ALSTHOM SERVICES

GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE

FILIALE
GROUPE ALSTHOM ATLANTIQUE
SPECIALISEE EN
SERVICES PETROLIERS

Recherche :

TECHNICIENS SUPERIEURS DE MAINTENANCE

PROFIL :
Technicien supérieur de maintenance, chef régleur, chef de quart opérateur, superviseur montage.
5 ans minimum d'expérience sur unités pétrolières ou pétro-chimiques.
Expérience unité production pétrolière off-shore souhaitée.
Spécialités : mécanique, électricité, instrumentation, chaudronnerie, structure métallique, tuyauterie.
Niveau B.T.S., D.U.T. ou expérience équivalente.

POSTE :
responsable de services de maintenance d'équipements et systèmes de production off-shore.

CONDITIONS :
pratique de l'anglais nécessaire pour certains sites.
(possibilité de) déplacements courte ou longue durée, ou en rotation, France et Etranger.
Aptitude au commandement.
Capacité de coordination et de synthèse.

AVANTAGES :
responsabilité au sien d'équipes performantes liées à la production pétrolière.
Rémunérations fonction de l'expérience acquise et des conditions de déplacements.
Possibilité d'élargissement des connaissances et des responsabilités permettant évolution de carrière pour les candidats dynamiques à fort potentiel.

Envoyer CV, photo, date de disponibilité, niveau rémunération
s/réf. S 1003 à M. DOLLFUS - ALSTHOM SERVICES
- 30, av. Kléber - 75795 PARIS Cedex 16.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE
à proximité
de la Porte de La Chapelle

recherche pour
SES SERVICES METHODES

TECHNICIEN

Titulaire d'un BTS
Dégagé des O.M.

L'intéressé prendra en charge les problèmes de traitement de surfaces (peinture, électrolyse).

Seront également rattachés à ce poste les problèmes de manutention et de magasinage.

Adresser CV avec prétentions No 40.060 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.



5, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Responsables de production

Banlieue Ouest et Normandie

Appartenant à un groupe international, nous sommes spécialisés dans l'électronique médicale et nos produits sont mondialement connus pour leur haute technologie. Pour améliorer notre productivité et la qualité de nos produits, nous avons décidé de décentraliser notre production en créant plusieurs unités d'une cinquantaine de personnes auxquelles nous entendons donner une réelle autonomie et pour lesquelles nous recherchons deux responsables. Vous dépendrez du directeur de production qui vous définira votre plan de charge à court et moyen terme, et attendra de vous la réalisation de votre programme de fabrication dans le respect des délais, de la qualité et des coûts. Fonction classique, donc, de chef de production, mais à laquelle est intégrée la responsabilité complète des approvisionnements, de la sous-traitance et de la rotation des stocks. Vous avez la trentaine, une formation d'ingénieur électromécanicien ou électronicien, l'expérience de la fonction acquise dans la fabrication petite série d'ensembles électroniques, la volonté d'être jugé sur vos résultats qui dépendront de vos qualités d'organisateur et de gestionnaire. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9346.

Discrétion totale assurée.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE
à proximité de
LA PORTE DE LA CHAPELLE
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Il participera au sein d'une petite équipe d'études en cours de constitution, à la mise en place et à la maintenance d'applications de gestion.

Les systèmes étudiés sont mis en place sous CICS.

Une parfaite connaissance du COBOL et du DOS/VS est indispensable.

Une formation technique du type DUT est demandée.

Adresser C.V. et prétentions ss No 45571 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

THOMSON-CSF

En expansion forte et continue en proche banlieue Sud (très bonne desserte transports en commun),

notre département RCM conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés.

Disposant de moyens de tout premier ordre, nous souhaitons intégrer des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)
au sein de nos équipes techniques
dans des secteurs évolutifs et variés.

A) ÉLECTRONICIENS ÉTUDES

1 : – traitement du signal : matériel logiciel, algorithmes
2 : – propagation, réception, radio-communications
3 : – MICROONDES
Formation complémentaire prévue pour des scientifiques de très bon niveau intéressés par ce secteur en plein developpement
4 : – électronique de puissance
5 : – prospective, simulations, faisabilité, calcul scientifique.

B) ENSEMBLES RADARS

Conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets, responsabilités de maîtrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant les Centres d'intérêt à
THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel, 68, avenue P.-Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE
recherche pour ses Bureaux d'Etudes
situés à PANTIN

Plusieurs DESSINATEURS

Titulaires d'un BTS ou DUT en électrotechnique.

Dégagés obligations militaires.

Adresser C.V. et prétentions ss no 45575 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

ENTREPRISE D'INGENIERIE
SPECIALISEE DANS LES TECHNIQUES DE POINTE
recherche pour un établissement (600 personnes)
située dans la proche banlieue SUD-OUEST

ASSISTANT RECRUTEMENT et FORMATION

La mission qui lui sera confiée pour les employés techniciens et ouvriers sera :

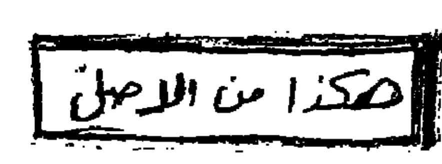
Recrutement
- Définition des besoins en liaison avec la hiérarchie.
- Rédaction des annonces et choix des supports.
- Opération de recrutement.
- Le suivi de l'intégration dans la société.
- La gestion des stagiaires.
- La gestion des intérimaires et contrats à durée déterminée.

Formation
- Conseil de la hiérarchie en matière de formation pour veiller à la cohérence des actions par rapport aux objectifs de la société.
- Suivi des actions lors de l'exécution du plan.

Ces deux aspects de la fonction seront complétés par la participation aux autres activités de gestion de personnel et de relation sociale.

Ce poste pouvant évoluer au sein d'un groupe offrant de nombreuses possibilités peut intéresser un candidat ayant une formation DUT gestion de personnel et une expérience dans la fonction recrutement.

Adresser CV, photo et prétentions sous Nº 8282 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra



TOTAL
Compagnie Française de Raffinage

recherche

UN CADRE POUR SA DIVISION LOGISTIQUE

Il prendra en charge la surveillance des stocks et l'exécution des plans au départ d'une raffinerie (expédition des grands produits par tous les moyens d'enlèvement, mouvements des produits intermédiaires, etc. . .).

Il établira également les déclarations *mensuelles de stocks de réserve* ainsi que les situations hebdomadaires.

◆◆◆

Les candidats intéressés devront avoir des *connaissances comptables* et, *si possible*, une expérience des problèmes d'exploitation acquise dans l'industrie pétrolière.

Nous vous invitons à faire acte de candidature en écrivant avec CV, photo (ret.) et prétentions sous référence 82/1010/M *au Département Recrutements* 22, rue Boileau – 75781 PARIS CEDEX 16

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS DONT 52% POUR L'ETRANGER – 27 000 PERSONNES.

La poursuite du développement de nos marchés en France et à l'étranger nous conduit à rechercher de jeunes Ingénieurs et Cadres diplômés Grandes Ecoles ayant déjà 3 à 6 ans d'expérience et motivés par la vente de produits industriels.

INGENIEURS DE VENTE EXPORT

Embrayages VERTO (Saint-Ouen 93)
Eclairage CIBIE (Bobigny 93)
Machines Tournantes PARIS–RHONE (Lyon 69)

Ingénieur mécanicien, vous avez une expérience de vente de produits techniques ou en études/essais mécaniques. Vous pratiquez couramment l'anglais (l'allemand pour CIBIE) et êtes disponible pour des déplacements assez fréquents en *Europe. Vous serez responsable* des négociations techniques et commerciales auprès de constructeurs étrangers : vous assurerez les relations avec le client, de la définition du cahier des charges à l'homologation des prototypes et à la négociation du contrat, dont vous suivrez l'exécution. Réf. 46849/1

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

Matériaux de Friction VALEO (Saint-Ouen 93)

Ingénieur généraliste (base mécanique) vous avez une expérience de la vente de produits techniques industriels. Rattaché au Directeur Commercial vous serez associé à la définition de la politique commerciale de la ligne de produits, dont vous serez le garant. Vous animerez la force de vente, assurerez vous-même les négociations techniques et commerciales avec nos clients importants et gèrerez votre C.A. Vous participerez avec les Etudes au développement de la gamme de produits et serez l'interlocuteur de tous nos services concernés : production, qualité, gestion, . . . Anglais courant. Réf.46849/2

CADRE CHEF DE MARCHE

Distribution (Saint-Ouen 93)

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, vous avez une expérience de la vente sur le *terrain. Au sein de la Direction des Ventes France vous* serez responsable du marché des Administrations (PTT, . . .) pour nos produits (freinage, embrayage, thermique automobile). Vous définirez la stratégie commerciale adaptée à cette clientèle et gérerez votre chiffre d'affaire. Déplacements assez fréquents. Réf.46849/3

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

DES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRES INTÉRESSANTES

dans un Groupe d'Assurances de premier plan pour de JEUNES DIPLÔMÉS ESCAE, Sc. Éco., Droit...

- Après une solide formation, vous effectuerez un court passage sur le terrain *(3 mois environ) pour gérer des agences en déshérence.*
- *Vous poursuivrez votre expérience sur le terrain en assistant sur le plan commercial* les nouveaux agents ou les agents en difficulté temporaire. Ces missions ponctuelles se dérouleront sur toute la France et seront de durée variable.
- A moyen terme, vous orienterez votre carrière vers des postes fonctionnels ou opérationnels au sein du Groupe.

Si cet itinéraire vous attire, écrivez en envoyant C.V. et photo sous **référence 832** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

VILLE DE SAINT-DENIS (93200) recherche pour service urbanisme

CANDIDAT POSTE RÉDACTEUR CONTRACTUEL

Formation souhaitée : urbaniste.
Rémunération nette : 4.168 F.

Envoyer candidature et C.V. à *Monsieur le Maire.*

ASSOCIATION recherche

ANIMATEUR DE QUARTIER en direction des adolescents

ANIMATEUR POUR CENTRE D'INFORMATION O.M.J. : 772-08-05.

POUR VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

INGÉNIEURS-CADRES

Nouvelle réunion d'information du GIER-Cadres Ile-de-France (ex-C.C.P.C.), action bénévole d'entraide au reclassement depuis fin 78 avec l'aide de directeurs et chefs de personnel :

STUDIO BERTRAND
7, rue Général-Bertrand, Paris-7e
(Métro : Duroc)
le mardi 28 septembre, 17 heures

APPEL URGENT : aux 10.739 cadres âgés de 50 ans et plus, actuellement en chômage en Ile-de-France, pour être candidats aux prochaines élections prudhomales.

Les technologies de pointe en électronique

L'OFFRE :

UN CHEF DE DEPARTEMENT SYSTEMES-TELECOMMUNICATIONS

- à partir de l'héritage de la réalisation de produits tant pour *l'aide à l'installation de faisceaux hertziens (mesures de performances et surveillance)* que de systèmes d'exploitation ou de mesures de facteurs de bruit (téléphonie numérique). **conduire la conception et l'industrialisation de systèmes de réseaux de télécommunications militaires** (téléphonie, données, signalisation).

UN CHEF DE DEPARTEMENT ALIMENTATIONS

- à partir de l'expérience de la fabrication sur cahier des charges *d'alimentations, de convertisseurs et de régulateurs pour* le marché OEM, lié aux utilisations de l'informatique et de l'électronique dans des applications industrielles, **développer une ligne de produits catalogue avec la mise en place d'une importante politique export.** (appréhension du marché, conception et industrialisation de nouveaux produits).

DES CHEFS DE PROJETS TELE-INFORMATIQUE

- plongés dans la rare cohabitation de compétences en réseau MIC et en téléinformatique. *participer à la conception et à la mise au point de matériels* d'analyse et de tests de réseaux de commutation temporelle et de matériels d'analyse et de simulations de réseaux de transmission de données.

VOUS ETES :
- Ingénieur GE, électronicien, 30 à 35 ans, Français, habilité Défense, spécialiste de l'administration militaire. *(Réf. 206173 M)*
- Ingénieur GE, électronicien, 30 à 35 ans, Français, parlant anglais, spécialiste de la conception et de la fabrication de *matériels types grand public* *(Réf. 206171 M)*
- Jeunes ingénieurs électroniciens, expérimentés en transmission de données avec un profil hard et soft. *(Réf. 206172 M)*

NOUS SOMMES :
- Un leader français de la fabrication et de la distribution de composants et systèmes électroniques.
- *Les postes sont basés dans la proche banlieue Ouest de Paris.*

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :



INFORMATIQUE BERNARD KRIEF Conseil en systèmes d'information
115 rue du Bac 75007 Paris - Tél. : 544.38.29.

ASSOCIATION recherche

HOMME EXPÉRIMENTÉ pour orientation prof. en direction des jeunes. Téléphone : 772-19-01.

ENTREPRISE DE MONTAGE DE BATIMENTS INDUSTRIALISES RECHERCHE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

D.E.C.S. ou équivalent
Susceptible de prendre en charge les différents aspects de la *fonction* financière : comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, trésorerie, relations bancaires, financements internationaux, dossiers COFACE et de participer à la *mise en place d'une gestion informatisée.*
Formation supérieure et anglais souhaités.
Ce poste nécessite une grande disponibilité et une pratique de plusieurs années de la profession.

COMPTABLE QUALIFIÉ

B.T.S. ou équivalent
Connaissances C.C.M.C., comptabilité générale, analytique et informatique.

Envoyer C.V. et prétentions à SEFIRCO, 39, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

Entr. secteur bâtiment ch. CHEF Personnel confirmé. 180.000/an. 297-49-95.

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e recherche

UN JEUNE ASSISTANT CONTROLEUR

3 ans d'expér. min. exigés. Langues étrangères appréciées.

Adr. C.V. + photo et prétent. nº 39.168 PROJETS Publicité, 12, rue des Pyramides, Paris-1er, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

rech. pr serv. techniques

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Notions climatisation.
Libre rapidement.
Adr. C.V. et prét. AVENIR SERVICE, 37, rue de Dunkerque, 75010 PARIS.

CADRE COMMERCIAL EXPORT

pour voir plus loin

ESSILOR

- No1 *de l'optique lunetterie en Europe,*
- parmi les leaders mondiaux de la profession,
- C.A. 81 : plus de 1,5 milliard de F (dont plus de la moitié à l'export),
- *effectif : 7 700 personnes,*
- 18 filiales à l'étranger,

souhaite s'adjoindre le concours d'un Cadre Commercial au tempérament de pionnier afin d'ouvrir de nouveaux marchés, notamment dans les pays d'Afrique.

Basé à Créteil, il doit prévoir des déplacements fréquents (50 %).
Autonome sur sa zone de prospection, il devra maîtriser également les aspects logistiques et *administratifs inhérents à son activité.*
L'homme de la situation a entre 25 et 30 ans, un niveau d'études supérieures, une première expérience commerciale.
Il est tenace, méthodique, organisé et pratique couramment l'Anglais et l'Espagnol.



Merci d'adresser dossier de candidature (c.v., photo et prétentions) sous réf. 460 à Axial Publ., 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES DONT LE SIÈGE EST A PARIS recherche

pour missions en clientèle et participation aux activités d'une direction technique

DIPLOMÉS (ES) d'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Possédant au moins le D.E.C.S.
2 ans minimum d'expérience pratique comptable.
Qualités de synthèse et de rédaction.
Bonnes connaissances des petits et moyens systèmes informatiques appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions : sous nº T 035.308 M., à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE *CONSTRUCTION ELECTROMECANIQUE* à proximité de la Porte de la Chapelle

recherche pour assurer le suivi et la maintenance d'équipements d'électronique de puissance

Plusieurs AGENTS TECHNIQUES

Titulaires d'un BTS ou DUT en électrotechnique.
Dégagé obligations militaires.

Adresser CV et prétentions sous No 45.577 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa filiale chargée des instruments de paiements

INGENIEURS ANALYSTES

Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.
Ecoles d'Ingénieurs ou MIAGE et 3 à 5 ans d'expérience.

Adr. CV, phot., sal. et prét. s/réf. 5628 à CNCA Gestion des personnes - 75710 Paris Brune

OFFRES D'EMPLOIS

Université PARIS-XIII
I.U.T. de Villetaneuse
recherche

INGÉNIEUR

en organ. et informatique

pour cours d'organisation des entreprises
3 h groupées par semaine (sur 10 semaines à partir du 20-9-82).

Env. très rapid. C.V. à : Monsieur le chef du départ Informatique, I.U.T., av. J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
rech. pour Longjumeau
(15 km porte d'Orléans par autoroute du Sud)

TECHNICIENNE CHIMISTE

DIPLOMÉE BTS ou DUT pour mise au point analytique

Remplacement 9 mois

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Facilités de transport depuis la Place d'Italie.

Env. C.V. et prét. ss nº 45621 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Le Centre de Recherches pharmaceutiques

SEARLE

situé à Sophia Antipolis (06)
recherche pour
son département
DÉVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUE

PHARMACIEN

OPTION INDUSTRIE

même débutant ou ayant une première expérience pour assurer, après formation, la gestion automatisée des matières premières et produits finis pharmaceutiques.

Adresser candidature, C.V., photo, souhaits à SEARLE, réf. 94-1, B.P. 23, 06562 VALBONNE Cedex.

Centre formation professionnelle rech. MONITEUR FROID Niveau BP + 5 ans expérience. Ecr. avec C.V. à ORT, 43, rue Raspail, 93100 MONTREUIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche

ASSISTANT (e) JURIDIQUE

chargé (e) du secrétariat des Sociétés de son groupe

Capacité en droit et expérience gestion de titres et tenue d'Assemblées et de Conseils indispensables.

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions nº 45.478 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

TÉLÉPHONIE :

PARIS/BRETAGNE
conditions avantageuses à :
INGENIEUR
LOGICIEL
Renseignements au
563-17-27 poste 256.

Organisme de formation recherche URGENT

PROFESSEUR D'ITALIEN

avec véhicule personnel.
Contacter Isabelle DECRE
261-04-14.

ADMINISTRATION COMMERCIALE

Sté leader dans le domaine des loisirs, recherche pour son département commercial
LE OU LA

RESPONSABLE DE SON ADMINISTRATION COMMERCIALE

(Age minimum 30 ans)
Il (elle) devra avoir le goût de l'organisation et des chiffres, aimer les contacts et savoir régler les litiges commerciaux.

Ecr. avec C.V., photo, prét. nº 45.837 Contesse publicité, 20, av. de l'opéra, PARIS-1er.

CENTRE
DE PRÉFORMATION
Banlieue de TROYES (10)
adolescents cas sociaux
recherche

ÉDUCATEURS (trices) DIPLOMÉS (ées)

ÉLECTRICIEN
pour enseignement.

Ecrire avec C.V. et photo à J.C.L.T.
17, rue Gerbert,
75015 PARIS.

secrétaires

Filiale française groupe suédois recherche URGENT pour remplacement minimum 6 mois une :

SECRÉTAIRE

parf. bilingue anglais. Lieu de trav. Aulnay-sous-Bois.
Ecrire à TRELLEBORG
Z.I. les Mardelles,
50, rue Henri-Becquerel,
93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

représentation offres

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent

UN REPRESENTANT

pour un secteur ouest de la France.
Expérience du livre nécessaire.

Écrire avec C.V. manuscrit et photo à :
Éditions du Seuil
Service Commercial
27, rue Jacob, 75006 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 27 ans, Technicocommerc. BTS BE, exp. pompe Hydraulique ch. poste Paris ou Banl. Ouest, ultérieurement province. Ecr. s/nº 6333 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille célibataire, 20 ans, DUT relat. pub. Attaché presse, école d'Etat. Dispon. tous sect. Conn. nomb. sports et pratique, cherche emploi PARIS-1er. Ecr. s/nº 6.347 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Succ. de DG ou DGA

Contrat solidarité par EX

H.E.C.

37 ans, expérience réussie redressement et direction générale, entreprise de services de 145 personn., dont 50 cadres, financier, gestionnaire, expér. export et gestion personnel haut niveau, anglais total, opérationnel, disponible rapidement province ou Paris.
Ecr. s/nº 2.973 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., Eco. Po., stat. angl. cherche poste secteur banque.
Ecr. s/nº 3.000 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 24 ans, titulaire d'une maîtrise de télécommunications, anglais-allemand cherche poste dans la région Provence-Côte d'Azur.
Ecrire Mme Schnall,
route de Rocbaron, Puget Ville, 83290 Cuers.

Etudiante, 5e année pharmacie cherche emploi officine 5 matinées par semaine toute l'année. Tél. : 588-26-83 après 20 h.

Prof. d'espagnol et philosophie ch. poste école privée. Donnerait aussi des cours particuliers. Tél. : 526-21-73 ou écrire M. MALVERDE – 17, rue de Caumartin, 75009 PARIS.

F., cinquantaine, haute commercialité, rech. collab. Sicob. Ecrire sous le nº T 035.499 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Fme, licenciée langue russe, anglais parlé et écrit couramment, 2 a. Sciences Po, relations internationales, rech. emploi sect. ccial et de développem. (relations extérieures, rédaction, presse, publicité). Ecrire Mme de Rouilhac, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17e ou téléphone : 380-09-20.

Cadre export, 33 ans, marié, parfaitement quadrilingue (all., anglais, italien) rech. poste respons. étudie toutes proposit. Ecrire sous le nº T 035.497 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Manager français, 37 ans, généraliste, formé aux méthodes américaines de gestion et direction P.M.E.
– Diplômé enseignement supérieur.
– Polyvalent commercial finances.
– Anglais courant.
– Déplacements étranger.

RECHERCHE
Responsabilités région sud.

Je suis actuellement D.G.A. Demain, je serai votre D.G. si vous le voulez.
Me contacter
s/nº T 035.528 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme disponible et très dynamique, décoratrice d'intérieur, recherche emploi salarié sur région parisienne.
Ecrire sous le nº T 035.520 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire instrumentiste, 7 a. expér., ch. emploi conseiller technique dans maison matériel médico-chirurgical.
Téléphone : (75) 42-61-19.

URBANISTE AMÉNAGEUR

(B.T.S. + M.S.T. + DESS)
29 ans, trilingue (anglais-arabe) ttes propositions bienvenues. Accepte mission longue durée à l'étranger. M. Omnès, 1 bis, rue de Quatrefages, Paris 75005.
Téléphone : 337-89-00.

J. F. japonaise, interprète, traductrice diplômée, expérimentée, formation scientifique.
Téléphone : 524.45.89.

INGÉNIEUR
INFORMATIQUE
17 ans d'expérience :
Constructeur, société service, industrie en logiciel et application industrielle temps réel. Etudie toutes propositions, région Paris.
Ecrire sous le nº T 035.305 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journal. prof., 34 ans, exp. presse éco. et industr. étudie ttes propos. Ecrire Offer Yves, résid. du Stade, bât. T2, 95250 Beauchamp. Tél. : 414-32-77.

H., 49 ans, esprit décision, initiatives, volonté créatr., sens relat., prend aff. en mains.
Ecr. s/nº 2.988 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 34 a., enseign. ch. donner cours form. prof. franç. Ecr. Hurion, 11, r. Augereau, Paris-7e.

Cherche emploi, 27 ans, célibataire, double nationalité, trois années Sciences politiques aux Etats-Unis, expér. commerciale import-export, bilingue.
Téléphone : 357-90-55.

J.H., 30 ans, CADRE TECHNIQUE expér. 8 ans construction fours, rech. place même domaine (machines caractère thermique). Libre sous 3 mois. Ecrire sous nº 9684 LTP 31, boulev. Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

JEUNE FEMME

JURISTE

DEBUTANTE
possédant MAITRISE EN DROIT PRIVE rech. poste stable au sein d'un service juridique.
Ecr. nº 6432 sur enveloppe JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL
indépendant 35 ans. Réussite pendant 15 ans dans la vente (salaire 200.000/an) rech. place stable soit pour créer réseau commercial, soit pour animer réseau existant.
Libre de tous déplacements.
Salaire à négocier.
Ecr. à nº 592 Publ. MURATET, 15, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

Etudiante donne cours d'anglais niveau petites classes jusqu'à la 3e. Tél. 579-18-81.

Jeune Fille 21 ans, DUT, carrières de l'information, option documentation (1982 – Dijon), cherche place stable ou remplacem. France. Mlle Nathalie Changarnier, rue du Temple, 07140 LES VANS. Tél. 16 (75) 37-32-67.

Cherche tous travaux
Copies, thèses, rapports, etc.
Téléphone : 306-08-88.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,

ou assimilés
ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

L'APRODI organise la FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION

pour les
petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I. S'adresse également aux Repreneurs d'entreprises.

OBJECTIFS :
- connaitre, savoir utiliser et mettre en place les techniques de gestion,
- acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
- 24 semaines dont 9 semaines en entreprises.
- Session débutant le 11 octobre 1982.

Indemnité de formation de l'Assedic et possibilité de rémunération de l'Etat.
Envoyer CV sous réf. 706 M.
Réunion d'information 23 septembre 1982 sur convocation

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

STAGE GRATUIT RÉMUNÉRÉ

Prépar. au B.T. n. F6 CHIMIE 900 heures à temps plein. Deux années minim. d'expérience professionnelle. Niv. 1re terminale de sections scientifiques.

Téléphone : 586-27-41.

capitaux propositions commerciales

ENTREPRISES EN PÉRIL

ASSISTANCE-SOCIÉTÉS trouve toujours la solution à vos problèmes.

TÉL. : 240-27-27.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

9, RUE MONTORGUEIL
Beau dble liv., 2 chbres, 2 bns, 100 m², 950.000. Jeudi, 13 h 30-16 h. DORESSAY 624-93-33.

ST-EUSTACHE

charmant appt de caractère, 105 m², gd liv. + 2 chbres, calme, tt cft. 1.480.000 F. Serge KAYSER, 329-60-60.

2e arrdt

R 9 GTL, 82, 5 vitesses, gris métal, faible kilométrage, révisée, GARANTIE, prix 42.000 F. Hertz 259-62-90.

3e arrdt

R. MONTMARTRE

Dble liv. + 3 chbres, 2 bns, 4e, asc., ch. centr., ref. nf, 130 m². 950.000 F. Tél. : 526-54-61.

MARAIS ARCHIVES
BEAUX livings + 2 chambres aménagés ou non. Vue dégagée, rénové. Tél. : 272-40-19.

5e arrdt

PROX. JARDIN

LUXEMBOURG
250 m², dernier étage.
Vue tout Paris.
Serge Kayser, 329-60-60.

62, RUE MONGE

dernier ét. living + chambre, état parfait, tout cft, soleil, étage élevé. Px 590.000 F.
Visite jeudi, de 10 à 15 h.

6e arrdt

Mº NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Bel appt bourgeois, bon plan étage élevé 182 m². Gde récept. + 4 chbres + service. S/pl. les 16 et 18 13/16 h. 129, bd Raspail – 633-29-17.

8e arrdt

Placement d'avenir
RUE DE MOSCOU
dans immeuble pierre de taille beaux 4 P. OCCUPES par personnes âgées.
Renseignements 260-30-15.

10e arrdt

J.-BONSERGENT

6 P., 250 m², refait neuf, bel imm. pierre de taille, ét. élevé, asc., plein soleil, balcon, faibles charges, poss. serv. + parking. Idéal prof. libérale. 7.400 F/m²
TIL'S – 806-19-64.

12e arrdt

PORTE DOREE beau 2/3 P. refait neuf, 2e ét. Sur place les 15 et 16 de 14 h à 18 h 18, rue CL-Oudot ou 257-03-03

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS
45, av. Jean-Jaurès
GENTILLY
3, 4 et 5 pièces
SERCO

546-07-73 – 723-72-00

TOLBIAC

BEAU 3 P.

dans immeuble de qualité 6e ét. ensoleillé, cft. commerces.

SINVIM 501-78-67.

Ravis. duplex. 110 m², liv. + 3 chbres + terrasse 45 m², calme et soleil. 370.16.96.

14e arrdt

Denfert, 70 m², 3 P. 364-42-70.

PARC PRIVÉ 1.000 m².

15e arrdt

PASTEUR, plein ciel, séj. + chambre, 56 m² + terrasse, 30 m² sud, box. 370-16-96.

16e arrdt

EYLAU

3 P.

80 m² + gde terrasse s/jardin. Service jour et nuit.

SINVIM 501-78-67.

VILLA MONTMORENCY

à saisir entièrement à aménager duplex 154 m² + terrasse sud.
SANTANDREA
260-67-36/66.

18e arrdt

Mº CHATEAU-ROUGE
2 P., cft, 32 m², 2e ét., soleil, 155.000 F. Tél. : 600-78-65.

19e arrdt

FLANDRES

2 P.

5e ét. dans petite résidence, calme.

SINVIM 501-78-67.

73, BOULEVARD SÉRURIER
Mº Porte-des-Lilas
ou Pré-Saint-Gervais
PARTICULIER VEND

2 PIÈCES 37 m²

comprenant chambre + salle à manger, cuisine + cabinet toilette + w.-c. indépendant. 7e étage avec ascenseur. Vue imprenable. 250.000 F. Tél. heures bureau 236-75-42 pour rendez-vous.

Mº LAUMIERE
Bel imm. ravalé 3 P. s/r., cuis., w.-c., bains, chff. centr. à repeindre, soleil, 55 m². Prix 255.000 F. Vr pptaire : jeudi 14 h 30 à 19 h, 58, r. de Meaux.

20e arrdt

TELEGRAPHE

4 P.

84 m², 6e ét. ensoleillé, jard.

SINVIM 501-78-67.

RUE DES PYRÉNÉES
part., 2 P., 36 m², refait neuf, tt cft. 230.000 F. à débattre. Tél. : 986-65-63, ap. 20 h.

77 Seine-et-Marne

Part. vend appt. 4 pièces, entièrement décoré, près gare, face à forêt dans petite résidence, 87 m². Px 400.000 F.
Téléphone : 283-63-18 ou 883-04-02.

78-Yvelines

ELYSEES II

4 P.

78 m², vue sur bois
Soleil. Commerces. Ecoles.
500.000 F.

SINVIM 501-78-67.

Vélizy, part. vds appt stand., ing., 72 m², + loggia vitr. 11 m², parking, cave, cadre agréab. 570.000. T. 946-22-37.

VERSAILLES
Rive droite, près bassin de Neptune, imm. ancien, beau 200 m², vue exceptionnelle. Tél. : 953-75-27.

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend directement

PUTEAUX-DÉFENSE

Appartement 4 pièces, 107 m². Aménagements importants. Tél. : 775-26-47.

ASNIERES

2 P.

très bien aménagé
Chauffage individuel
165.000 F

LA GARENNE-COLOMBES

3 P.

Gd séj. + 2 chbres. Soleil. Vue. Prox. gare Saint-Lazare en 8'

LEVALLOIS

BEAU 3 P.

dans immeuble 1970
état exceptionnel

SINVIM 501-78-67.

BOULOGNE

(Près bois) 3 P. à aménager, 65 m², bel imm. pierre. Vue imprenable. Bas prix. 280-26-23.

SEVRES

71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces
507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

Clichy « Résidence l'Olympe » 13e ÉT. VUE PANORAMIQUE 2 ravissants appts 70 et 48 m². Visite jeudi de 13 h à 17 h. 10, rue des Cailloux (escalier Zeus) Clichy.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL

4 P.

85 m² dans imm. 1976, stand.

SINVIM 501-78-67.

Province

Vends 3 p., 2 salles eau, 2 cuis., 76 m², + 8 m² privatifs, 2 caves, tt conf., raval. récent, rés. 3e âge : rest., sce paramédical, tête ligne autobus, amén. int. possibles. 450.000 F. Ecr. Barthès, appt 1116, Arcadie, 64600 ANGLET, près Biarritz. Tél. : (59) 24-52-65, p. 228.

PAR PROPRIETAIRE
CANNES PRES CROISETTE
Grand 2 pièces, cave, garage, terrasse, 820.000 F.
Téléphone : (94) 76-12-44.

Part. DEAUVILLE except. 2 pces, vue panor. sur plages Trouville et Deauville, sud, cft, ascenseur, 40 m² + terrasse. 320.000 F. Tél. : 347-09-27.

appartements achats

URGENT, Journaliste cherche 2 pièces, confort, Paris tous arrondissements sauf 12e et 20e. Ecr. s/nº 6.349 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche 1 à 3 pièces, Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Urgent avant le 15-10, achète comptant 1 à 4 pièces PARIS. Tél. : 504-25-04.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

Rech. APPTS PARIS de 2 à 5 Pces, tous arrondis. STE GERARD – 905-33-97.

hôtels particuliers

NEUILLY PRES BOIS

CHARMANTE MAISON
8 P., 2 BAINS, 250 m²
GAR., JARDIN, SOLEIL, ENVIRONNEMENT, VERDURE.
SOGEVIM 293-36-82.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES LOUEZ

chbres studios 2 P., 3 P., etc. sous 48 h. SANS FRAIS par sélection directe.

206-00-47.

THE CHEASE MANHATTAN BANK
recherche
pour un de ses directeurs, appartement standing, meublé, 3/4 pièces pour 3 mois.
Faire offre au 260-33-80, P. 334.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement – clientèle assurée, Service gratuit – 770-88-65.

Urgent. J.F. Doc. de Presse, rech de part. à part. 2 pces très claires, cuis., s. de bns à PARIS, 1.700 F maxim. charges comprises.
Tél. 583-04-16, hres rep. soir.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES
LOYER GARANTIE

TEL. 359-64-00

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

maisons de campagne

Hte-Provence. Prox. Sisteron à 2 pas terr. Vol. à voile de village de Thèze, appt. 2 p. S. d'eau b. état, idéal pied à terre 90.000 F.

Entre Nyons et Serres dans site except. ferme entièr. restaurée 130 m² tt. conf. + 230 m² dépend. sur 3.7 ha terr. cultiv. Vue imprenable 800.000 F.

Sud Sisteron. Propriété caractère 5 pièces, nomb. dépend. voûtes, four à pain, 4 ha terr. 1.000.000 F.

Choix important maisons, fermettes, terrains, villas 04-05.

LOGINTER S.A. 26, rue Pousterle, 04200 SISTERON. Tél. : (92) 61-14-18.

propriétés

GRANDE URGENCE

Particulier vend

NORMANDIE près mer

18 KM HONFLEUR
Chaumière parfait état et cft vendue avec tt mobilier et équipement. Séj. 45 m², s. à mang. 20 m², cuis., 2 sanitaires, 2 chbres + 3 chbres à terminer 2 dépend., 17.000 m² verger. 600.000 F.
Tél. 785-60-09 ou du samedi 18 au samedi 25 sur place. 16 (32) 57-74-75.

PART. VD GRANDE MAISON
neuve, tt cft, excellente isolation, architecture moderne, 6 chbres, bureau, bibliothèque, séjour, salon 2 niveaux, 2 salles de bns, cheminée, poutres, garage 2 voit., jardin planté, bassin, terrain 1.500 m².
PRIX : 800.000 F
Tél. : (16-48) 50-17-24.

terrains

EN PROVENCE A 8 KM FAYENCE

LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique
face au soleil du midi

Terrains à bât. boisés

3.157 m² à 6.130 m².
Px 151.000 à 163.000 F H.T.
Documentation gratuite sur demande.
Tél. (38) 95-00-24
ou (94) 76-21-59.

SAINT-TROPEZ

A vendre, à hôtelier ou investisseur, terrain centre de Saint-Tropez, à 300 m. environ de la place des Lices, de 2.700 m², COS 0,25, surface constructible 730 m² avec permis de construire pour un hôtel★★★★ de 20 chambres, avec piscine et parking.
Tél. le matin au (94) 97-33-20.

viagers

Etude LODEL, 35, Bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Mº Sèvres-Lecourbe. Gd 2 P., 65 m², tout cft, 2e ét., asc. 185.000 F. + 3.200 F. Femme 73 ans, appt loué 1.850 F. mens. loyer pour acquéreur. 266-19-00.

BOULOGNE. Gd 2 P., tt cft, occupé femme 86 ans. 190.000 + 2.800 F. CRUZ. 266-19-00.

maisons individuelles

GORDES, village classé, particulier vend 2 maisons caractère : 740.000 F et 820.000 F. M. MARTIN, route de Murs, 84220 GORDES.
Téléphone : (90) 72-04-09.

villas

FINISTÈRE

PRESQU'ILE DE CROZON : LANVEOC Splendide villa 200 m². Terrain 13.000 m². 980.000 F – 526-92-13.

immeubles

POUR MIEUX VENDRE VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman – Le spécialiste 21, rue Le Peletier, Paris-9e. Tél. au 747-42-97 le matin.
ÉSTIMATION GRATUITE.

bureaux

Locations

Ttes domiciliations immédiates 11e-18e ou 20e. L.I.V. 38, rue Servan-11e, 357-21-51.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.

355-17-50

MEMBRE F.F.E.D.

AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Disp. : 1 à 3 BUREAUX, grand standing, meublé, telex.
Téléphone : 723-62-16.

locaux commerciaux

Loue 144.000 F hors taxes par an, entrepôt 500 m² + 100 m² bureaux, s/terrain 1.600 m² à La Queue-en-Brie, bord R.N. 4, accès direct A4.
Libre le 1/11/82.
Téléphone : 576-03-49.

fonds de commerce

A VENDRE CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES

Commission 280.000 F, incendie 75 %, au R.d.C. s/bd grande façade, prix 700.000 F.

Ecrire sous référence 3.999 à PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris, qui trans.

BANLIEUE LYONNAISE
BAR PUR EN S.A.R.L.
Emplacement 1er ordre, terrasse, salle au 1er, studio au 2e, loyer 800 F par mois. Bail sera neuf. Prix : 550.000 F.
Traitant avec 350.000 F.
Ecrire sous le nº T 035.309 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 9 GTL, 82, 5 vitesses, gris métal., faible kilométrage, révisée, GARANTIE. Prix 42.000 F. HERTZ, 259-62-90.

de 8 à 11 C.V.

Gérant société vend :
R. 30 TURBO DIESEL 1982, 14.000 km. Prix : 85.000 F.
Téléphone : (16-20) 73-15-12.

PART. VEND FORD TAUNUS 1600 GL gris métallisé, int. noir, bon état, modèle 79. Prix 15.000 F à débattre. Tél. bur. 739-33-93 poste 1828 ou dom. 020-46-46 après 20 h.

de 12 à 16 C.V.

BMW 318 injection 1982
Gris métal. Options
GARANTIE. 83.400 F.
HERTZ Courbevoie 334-02-00.

Vend BMW 728 année 1980, 80.000 km, options, jantes en alliage, air conditionné. Vendue 75.000 F – (16-20) 73-15-12.

plus de 16 C.V.

Vend BMW 733 I 1978, moteur neuf, options : toit ouvrant, boîte automatique, jantes alliage. Prix : 65.000 F.
Téléphone : (16-20) 73-15-12.

BMW 520, 1982, bronze métal, 14.000 km, toute beauté, révisée, préparée, garantie, 80.000 F. Hertz 259-62-90.

locations

LOCATION DE VÉHICULES

PRIX SAUVAGES

EXPRESS ASSISTANCE
65, r. Lauriston, 75116 PARIS.

TÉL. : 504-01-50.

128, av. Malakoff, 75116 PARIS.

TÉL. : 502-19-19.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Vends collection
« le Monde » 1969-1982
PARFAIT ETAT
André LOUAT, 1, quai Rambaud, 69002 LYON
Téléphone : 16 (7) 837-71-67.

Particulier vend
VIOLON ITALIEN XVIIIe
Tél. : (16.40) 23-04-29

Billards

BILLARDS

Vente exceptionnelle

Du 4 au 18 septembre

Economisez de 1.500 F à 11.000 F sur un billard venez directement au magasin le samedi :

LEISCO R.N. 12 78760 Pontchartrain ou téléphonez : (3) 489-41-10.

Bijoux

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets d'or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris.
Métro : S-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi, 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Vente. Occasions/Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT TRÈS CHER

Brillants, pierres couleur or 50 à 100 F le gramme.
REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e (Mº Brochant).
Ouvert lundi à vendredi.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.400 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Cours

Apprenez l'anglais cours intensifs « Regency School » (Ramsgate). Rens. : BOUILLON 4, rue de la Persévérance, 95600 EAUBONNE.
Tél. : 959-26-33.

MATH. PHYSIQUE

par polytechniciens. 261-14-69.

Préparation à l'épreuve de français de première anticipée. Progrès immédiat, succès assuré. Tél. : 962-96-31.

Enseignement des langues, pour Français et étrangers par professeurs français, Allemand, Espagnol, Anglais méthodes adaptées aux besoins, âges et aspirations.
Téléphone : 277-65-56 et 833-84-23.

Répondeurs Téléphoniques

TÉLÉPHONES

– SANS FIL et RÉPONDEURS
– posés à votre domicile

IMMÉDIAT 296-58-58.

Décoration

PAILLE JAPONAISE

VÉRITABLE 14 F le m²

MOQUETTE SOLDE

Laine de 40 à 70 F le m².
Artisans. Récupérateurs.
8-10, impasse Saint-Sébastien, Paris-1er. Tél. : 355-66-50.
Fermeture exceptionnelle le 27 septembre tte la journée.

Literie

MATELAS DES PRIX DE TOUT REPOS

Pour acheter un très bon matelas de grand luxe garanti cinq ans, il faut compter 2.500 à 3.000 F pour un 2 places en 140 cm.
Maintenant CAP, spécialiste des prix directs, vous propose son matelas catégorie grand luxe pour 1.590 F (en 140 cm)
GARANTI 8 ANS
Version normale ou ferme, toutes les dimensions de largeur et longueur.
Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Citeaux 75012 PARIS
Tél. : 307-24-01.

Enseignement

Apprendre l'américain à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS

633-67-28

- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre pour
  - Gens pressés
  - Lycéens en mal d'anglais
  - Touristes
  Méthode orale cours dans la journée et le soir. Inscriptions à partir du 1er septembre.
- Session normale du 27 sept. au 18 décembre Inscript. à part. du 13 septembre.

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE

– MODÈLE DÉPOSÉ DE FABRICATION ARTISANALE
– RESTAURATION GRANDES MARQUES, DEVIS GRATUIT
Tél. : 840-89-52.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
consulte à Paris sur R.-V.
MORTIER. Tél. : 086-29-67.

Voiture de collection

MOD. COLLECTION
Cabriol. FIAT 500. Gamine 68.
Tél. : 587-11-48 (soir).

Vacances Tourisme Loisirs

LOUE GUADELOUPE
APPARTS. ET STUDIOS
15 j. 2.000 F. Doc. s/demande. Tél. : (16.49) 46-02-92.

Le Monde

économie

SOCIAL

Point de vue

Pour la démocratie par délégation

par ANDRÉ BERGERON (*)

DANS un récent article publié par *le Monde* (1), M. Jean Auroux rappelle qu'il appartient au législatif et à l'exécutif — et à eux seuls — de définir en dernier ressort les intérêts de la nation et de mettre en œuvre les moyens de les satisfaire. Nous nous permettrons de lui rappeler que c'est très exactement ce que Force ouvrière ne cesse de répéter depuis toujours et, en particulier, depuis le changement politique de mai de l'an dernier. Or, si la Confédération a jugé nécessaire de *réaffirmer sa conception du rôle du mouvement syndical dans la société républicaine, c'est précisément parce que certains des amis du ministre du travail développent des thèses qui vont à l'inverse de ce qu'il a, à juste titre, rappelé.*

Un peu plus loin, M. Jean Auroux réaffirme l'attachement du gouvernement aux libertés et à la politique conventionnelle et exprime sa conviction que la vie sociale ne peut que reposer sur le contrat. C'est notre avis. Combien de fois, en effet, avons-nous autrefois opposé l'idée du contrat aux théories associatives ou participationnistes !

Le ministre du travail admet donc — ce qui est l'évidence — que les organisations professionnelles et syndicales sont les porte-parole et les défenseurs naturels et légitimes des « agents économiques ». Mais il considère que les difficultés actuelles exigent qu'ils transforment profondé*ment leur comportement.* Mais il ajoute — et c'est là que nous voulons en venir — qu' *« il n'est d'ailleurs par certain que cette transformation ne se produise pas plus vite chez les salariés eux-mêmes que dans les organisations (ou qu'à certains niveaux de celles-ci) ».*

Cette affirmation du ministre du travail nous paraît dangereuse à tous égards. Sans lui faire de procès d'intention nous lui rappellerons que d'autres avant lui, et qui n'étaient pas socialistes, ont soutenu des thèses identiques. Même si tel n'est pas son objectif — et nous sommes persuadés que ce n'est pas, en effet, ce qu'il recherche, — son raisonnement conduit à *« couper »* les dirigeants syndicaux de ceux dont ils défendent les intérêts. Cela n'est bon pour personne, même pas pour les gouvernements, celui de maintenant ou ceux d'avant. Il est injuste et faux *d'accréditer l'idée que « les permanents syndicaux »* pourraient obéir — pour toutes sortes de raison — à des préoccupations étrangères à celles *des salariés. Pour ce qui est de Force ouvrière,* il y a bien longtemps que nous expliquons à nos militants, parfois non sans difficulté, les origines, la dimension et les conséquences de la crise économique actuelle, alors que d'autres, il est vrai, et plus souvent qu'à leur tour, racontaient n'importe quoi.

Des interlocuteurs conscients de leurs responsabilités

L'histoire politique et sociale de la France a été marquée quelquefois par des « explosions » que personne ne contrôlait vraiment. Ce fut le cas, par exemple, en mai-juin 1968. Mais, pour en sortir, c'est finalement avec les responsables des organisations *syndicales et professionnelles* que les gouvernements ont dû négocier en vue de résoudre les problèmes qui se posaient et surmonter les crises qui pouvaient tout mettre en cause, y compris la démocratie.

En fait, ce sont les leçons de l'expérience, à travers les événements que nous avons vécus, qui expliquent pourquoi nous ne cessons d'affirmer notre attachement à la « démocratie par délégation ». C'est ce qui motive notre méfiance — pour ne pas dire plus — pour les méthodes autogestionnaires et autres.

Tout cela ayant été dit, nous *sommes, autant que quiconque,* conscients des insuffisances des structures conventionnelles et de ce qui en est la cause. Nous sommes *bien d'accord pour agir en vue* d'améliorer ce qui doit l'être, mais nous ne voulons pas nous engager dans la voie qui, tôt ou tard, condui*rait à l'inverse de ce que l'on souhaite.*

M. Auroux doit se persuader qu'au-delà des comportements provoqués par la concurrence intersyndicale ou quelquefois, pour certains, par des préoccupations politiques les responsables des organisations syndicales et professionnelles sont finalement des interlocuteurs très conscients de leurs responsabilités. Qu'il pardonne la vivacité de cette réaction, mais elle était, selon nous, nécessaire. Il y a toujours eu, il y aura toujours des gens pour considérer que les « appareils » sont les écrans déformants des préoccupations réelles des salariés et que, par conséquent, il faut *« passer par-dessus eux ».* D'autres ont été, comme on sait, beaucoup plus loin encore.

Et, par enchaînement, c'est la même chose pour les partis. C'est donc bien de la démocratie véritable qu'il s'agit.

(*) Secrétaire général de la C.G.T.-Force ouvrière.

(1) *Le Monde* du 2 septembre.

LE PLAN EMPLOI-FORMATION DE 100 000 JEUNES DE 16 A 18 ANS

Un tiers des contrats sont déjà signés

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a donné, mardi 14 septembre, le coup d'envoi de la campagne nationale « Un métier pour réussir », destinée aux jeunes de seize à dix-huit ans dépourvus de diplômes ou de qualifications *professionnelles.* L'objectif : accueillir avant le 1er janvier 100 000 jeunes en formation alternée — stages théoriques et stages *pratiques en entreprise* — dans le secteur privé aussi bien que dans le secteur nationalisé (*le Monde* des 4 et 5 août).

Depuis le 26 mars, date de l'ordonnance sur la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans, l'essentiel du dispositif a déjà été mis en place. Mardi, se sont ouverts officiellement 874 lieux d'accueil et d'information dans l'ensemble de l'Hexagone : 689 permanences, déjà mises en place par les municipalités avec 59 missions locales dès le début d'avril, et *105 antennes fixes* et 21 antennes itinérantes pour les zones rurales, établies plus récemment.

« *D'ici fin septembre,* a déclaré M. Rigout, *plus d'un millier de lieux d'accueil seront opérationnels et le pari de 100 000 jeunes en formation alternée sera tenu.* » Un tiers des contrats prévus sont déjà signés pour octobre et de plusieurs grandes *entreprises nationalisées* — fait nouveau — ont déjà pris l'engagement d'accueillir un nombre important de jeunes : Rhône-Poulenc, S.N.C.F., Pechiney-Ugine-Kuhlmann, les Charbonnages de France, E.D.F., Sacilor, Thomson, C.G.E.

Ces mesures seront soutenues ces prochains jours par une vaste campagne d'information. Le centre INFFO (Association pour l'information sur la formation) (1), a préparé une série d'outils — films, dossiers, expositions — à l'usage des jeunes et des divers partenaires *concernés : collectivités locales,* responsables d'entreprises, formateurs. Tous les jeunes de seize à dix-huit ans, sortis de l'école sans diplômes, *qui n'ont pas d'emploi et ne sont pas* sous contrat d'apprentissage, pourront ainsi bénéficier des nouvelles formations professionnelles qui leur permettront d'accéder à une qualification reconnue (et sanctionnée par un diplôme d'Etat), à un métier et à une première insertion sociale. Il leur suffit de s'adresser à leur mairie qui les dirigera sur un conseiller des métiers. Si le candidat n'est pas décidé sur une formation, il pourra faire un bref séjour dans une entreprise pour fixer son choix, puis partagera son temps entre des périodes d'enseignement théorique dispensé par un organisme de formation et l'acquisition d'un métier en entreprise. La durée du stage varie de six mois à deux ans, au cours desquels le bénéficiaire recevra une rémunération modeste : 500 F pendant les six premiers mois et 700 F à partir du septième mois.

M. Rigout s'est félicité que la formation professionnelle soit devenue l'un des grands axes de la stratégie antichômage du gouvernement avec un budget en augmentation de 65 % en deux ans. La priorité est donnée aux jeunes cette année avec 100 000 contrats emploi-formation, 20 000 places supplémentaires créées à l'AFPA, 100 000 actions pour les jeunes de seize à dix-huit ans, 35 000 pour les dix-huit - vingt et un ans, tandis que 125 000 jeunes entrent en apprentissage.

Dans les *semaines à venir,* M. Rigout présentera trois communications au conseil des ministres. Elles concerneront, fin septembre, *les nouvelles orientations* pédagogiques en matière d'apprentissage ; courant novembre, les grands axes de la réforme de la formation profes*sionnelle* ; en décembre, la présentation des résultats de l'implantation du dispositif 16-18. *« Toutes ces actions,* a conclu le ministre, *participent d'une volonté déterminée de donner à chacun un métier pour réussir. »*

D'autre part, M. Rigout a mis l'accent sur le développement de la politique sectorielle en matière de formation. Dans la filière électroni*que et informatique* notamment, un plan de rattrapage est prévu pour 1 100 ingénieurs et 3 000 techniciens supérieurs. Enfin, le ministre a rappelé qu'une loi incorporera prochainement les améliorations apportées par la voie contractuelle au système du congé individuel de formation. – J. B.

(1) Tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris la Défense. Tél. : 778-13-50.

● ERRATUM. – Dans l'article sur le rassemblement du patronat indépendant (première édition du *Monde* du 15 septembre, page 44), *nous avons écrit par erreur que* M. Jean-Marie Le Pen était président du Parti des forces nouvelles ; il est président du Front national.

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Nouveau retard dans le vote sur l'obligation des multinationales d'informer les salariés

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'Assemblée européenne a reporté, le 14 septembre, à la session d'octobre le vote sur la directive *communautaire contraignant* les sociétés multinationales à consulter et informer les travailleurs sur les décisions des directions centrales. Sur proposition du parti populaire européen (P.P.E.), une faible majorité (168 voix contre 161) s'est dégagée pour repousser le scrutin. Les démocrates-chrétiens ont trouvé l'appui des conservateurs, des démocrates européens de progrès (*DEP, gaullistes*) et de huit libéraux, dont MM. Poniatowsky, Galland et Nordmann.

La liberté prise par les membres du groupe libéral – dont la plupart d'entre eux se sont prononcée contre le report – a permis la réussite de l'opération menée par le P.P.E. C'est sans doute ce qui explique l'irritation de Mme Veil (membre du groupe libéral et ancien président de l'Assemblée), qui a déclaré après le vote : *« A chaque fois qu'il faut prendre position, on trouve des arguments de procédure. C'est l'image du Parlement qui en souffre, et cela est regrettable. »*

L'argumentation développée par les démocrates-chétiens – selon laquelle le dossier n'a pas été suffisamment préparé – n'est pas, en effet, très convaincante. La Commission européenne a élaboré la « directive Vredeling », du nom du responsable *des affaires sociales* de l'époque, en septembre 1980, et le Comité économique et social de la C.E.E. l'a adoptée en janvier 1982.

Le texte qui était soumis au vote concerne les sociétés transnationales et également les entreprises à *« structure complexe »*, c'est-à-dire celles qui exercent leur activité dans un seul Etat, mais qui ont des filiales sur le territoire national. Le siège central de la société doit, de façon impérative, informer, au moins une fois par an, les filiales employant plus de cinquante travailleurs sur la situation du groupe (effectif, situation économique et financière, prévisions sur la production, les ventes et l'emploi et investissements) et consulter les représentants des salariés sur les décisions envisagées (fermetures ou extension d'établissements, modifications dans l'organisation de l'entreprise, coopération avec d'autres sociétés). La directive demande enfin aux pays membres de prévoir des sanctions contre les firmes qui ne respecteraient pas les dispositions de l'action communautaire.

MARCEL SCOTTO.

SOCIAL

La perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires dépassera 1,6 % en 1982,

admet M. Anicet Le Pors

On peut être ministre de la fonction publique et penser que « *le gouvernement doit s'exprimer d'une même voix* » sans se priver pour autant de développer publiquement ses propres idées sur des sujets aussi divers que les « *sept causes structurelles de l'inflation* », le commerce extérieur, le système monétaire européen, la reconquête du marché intérieur, l'épargne ou la préparation du IXe Plan...

C'est à cet exercice — difficile mais brillant — que M. Anicet Le Pors s'est livré le 14 septembre devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF). Dressant le bilan de son action au ministère (1), il a axé son intervention sur l'ardente obligation pour la fonction publique d'« *apporter une contribution plus importante à l'effort de redressement national* », ce qui signifie notamment que « *les fonctionnaires doivent travailler beaucoup et travailler bien* ».

C'est cependant sur le chapitre salarial que le ministre était le plus attendu. En juillet, le gouvernement avait visiblement l'espoir de donner un caractère exemplaire à la sortie du blocage des salaires dans la fonction publique, laissant même entendre que cette sortie pourrait être anticipée au 1er octobre au lieu du 1er novembre... Visiblement, il n'en est plus question, les négociations avec les fédérations de fonctionnaires ne devant s'engager qu'à la fin du mois de septembre. Des discussions qui s'annoncent d'autant plus difficiles — F.O. et la C.G.C., signataires du relevé de conclusions salariales du 10 mars 1982, rejetant à l'avance tout nouvel accord pour cette année — que pour une large part les jeux semblent joués.

Pour 1982, la marge de négociation apparaît bien étroite. Les fonctionnaires ont, depuis le début de l'année, bénéficié de deux relèvements de leurs traitements, l'un de 0,3 % au 1er janvier, l'autre de 2,8 % au 1er avril. S'il n'y avait pas eu le blocage, une augmentation de 3 % aurait dû intervenir au 1er juillet, des relèvements de 2,5 % au 1er septembre et de 2,4 % au 1er décembre, suivant le système Delors, étant ensuite envisagés, soit 11 % pour l'année. Le blocage a tout remis en question : au 1er novembre, les fonctionnaires auront les 3 % qui étaient prévus pour le 1er juillet, ce qui portera l'augmentation générale pour l'année à 6,1 %... On est loin du compte, même en retenant les 10 % d'inflation que M. Delors se fixe comme objectif. Outre que l'annonce d'un tel relèvement risque de heurter les syndicats avant la reprise des discussions, les fonctionnaires vont se sentir pénalisés par rapport à des entreprises publiques comme la R.A.T.P. et la S.N.C.F., dont les agents ont eu respectivement 6 % et 5,5 % d'augmentation salariale avant le blocage...

Un autre relèvement pourrait-il être accordé au 1er décembre ? M. Le Pors ne semble pas l'envisager, reconnaissant même que pour 1982 « *la perte de pouvoir d'achat en masse sera supérieure à 1,6 %* » et que, pour l'essentiel, la négociation va concerner 1983. Mais là aussi la marge de manœuvre est étroite, les relèvements salariaux devant être calculés sur une hypothèse de 8 % de hausse des prix, l'objectif étant cependant le maintien moyen du pouvoir d'achat à la fin 1983. Une « clause de sauvegarde », pour le cas où l'inflation serait supérieure, sera-t-elle prévue ? Ce sera l'objet de la négociation. « *A défaut de pouvoir faire une politique salariale répondant aux souhaits des organisations syndicales*, a souligné M. Le Pors, *on fera plus pour les bas salaires.* » Et les « *quelques centaines* » de fonctionnaires qui gagnent plus de 250 000 F par an verront la partie de leur rémunération supérieure à cette somme gelée.

Apparemment encore réservé, mais se félicitant de voir que la cotisation-chômage des fonctionnaires est devenue une « *contribution de solidarité* », M. Le Pors a insisté sur son caractère « *provisoire* », jugeant ainsi « *prématurée* » l'idée de M. Bérégovoy de la pérenniser en l'affectant à l'assurance-maladie ou à l'assurance-vieillesse.

(1) *Le Monde* daté 3-4 septembre.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

AU MEXIQUE

Le gouvernement a mis au point un contrôle des changes très complexe

De notre correspondant

Mexico. — Le décret sur les « *règles générales pour le contrôle des changes* », publié le 14 septembre, est un monument de complexité qui fait penser à une grammaire japonaise : les exceptions y sont aussi nombreuses que les règles. Il aura d'ailleurs fallu deux semaines au gouvernement pour mettre au point ce texte long de quatre-vingt-quinze articles.

Une innovation historique qui s'efforce de prévoir tous les cas de figure possibles. Ils sont innombrables dans un pays qui a, par exemple, une zone libre de 20 kilomètres de profondeur tout au long des 3 000 kilomètres de frontière commune avec les Etats-Unis. Autre difficulté : une partie des devises proviennent des usines « *maquiladoras* » (de sous-traitance). Comme à Singapour, les Mexicains apportent essentiellement de la main-d'œuvre, alors que les capitaux et les machines viennent, pour l'essentiel, de l'étranger.

Autre exemple de complication : il n'est pas de Mexicain riche qui se fasse opérer dans son pays. Le moindre traitement un peu compliqué se fait à Houston, Los Angeles, Miami ou New-York. Appliquer le contrôle des changes, c'est donc bouleverser un très grand nombre d'habitudes dans bien des domaines.

Le texte s'efforce de faire face. Il confirme l'existence de deux taux de change : le « préférentiel », à 50 pesos pour un dollar, s'applique essentiellement aux produits de première nécessité et au paiement des dettes antérieures à son établissement ; pour toutes les autres transactions, le taux ordinaire est de 70 pesos pour un dollar. Des taux de change spéciaux pourront être appliqués, si les autorités le jugent nécessaire. Il est également prévu que la vente des devises est, en tout état de cause, du ressort du Banco de Mexico (banque centrale), sous l'égide de qui se feront toutes les opérations en monnaies étrangères.

Les importations sont soumises à autorisation du ministère du commerce. L'importation ou la location de machines ou d'équipements dépendent de la démonstration qu'il n'en existe pas de comparables en territoire mexicain. Les exportations sont évidemment « *encouragées* », mais les devises acquises dans ces conditions devront être rapatriées et échangées au cours ordinaire auprès de la Banque centrale. L'exportateur aura droit à des compensations pour les importations dont il aurait besoin et pour les paiements qu'il devrait effectuer à l'étranger.

Le président Lopez Portillo avait, dans son discours du 1er septembre, donné un mois aux « *sacadolares* » — ceux qui sortent des dollars, — pour les rapatrier. Les mécanismes nécessaires à la réalisation de cette opération sont mis en place. Les dollars seront convertis en pesos au taux officiel, ce qui représente un gain sensible pour ceux qui les ont sortis, avant le mois de janvier, au taux de 25 pesos pour 1 dollar, ou, même, avant août, au taux de 50 pesos.

La zone libre le long de la frontière bénéficiera de certaines conditions particulières ; mais — bouleversement des habitudes — les magasins devront afficher leurs prix en pesos, puisque la monnaie mexicaine est désormais la seule autorisée sur le territoire national. Les fameuses « *maquiladoras* » devront déposer leur argent en territoire mexicain et la sortie des bénéfices s'effectuera en fonction de la participation du capital étranger.

Les Mexicains désireux de sortir du pays auront le droit à 6 000 dollars par an, s'il le faut, pour suivre un traitement à l'extérieur. La somme est de 3 000 dollars quand il s'agit de voyages de travail ou d'affaire, et de 1 500 dollars pour le tourisme. Pour leur part, les touristes étrangers devront déclarer, à l'entrée au Mexique, le montant de devises avec lequel ils voyagent.

FRANCIS PISANI.

MONNAIES

GAGNER DU TEMPS

(Suite de la première page.)

Dévaluer une troisième fois en onze mois : inconcevable pour un ensemble de raisons facile à percevoir, et notamment le renchérissement du dollar — et donc des achats de matière première. Au surplus, les Allemands s'y seraient vraisemblablement opposés. Sortir du Système monétaire européen (S.M.E.) et laisser flotter le franc : ce dernier se serait trouvé, immédiatement, dévalué d'au moins 10 %, et l'on était ramené au schéma précédent. Elargir les marges de fluctuation du franc au Système monétaire en le faisant passer de 4,5 % à 12 % par exemple, comme pour l'Italie : c'était également une dévaluation déguisée. Instituer un double marché du franc, le premier réservé aux opérations commerciales et le second aux opérations financières, comme entre 1971 et 1974 : compliqué, inopérant, inefficace et de nature à faire apparaître immédiatement une décote du franc financier.

La seule possibilité véritablement ouverte restait donc l'emprunt : auprès de nos partenaires du S.M.E. d'abord (les 36 milliards de dollars de « facilités » du FECOM), auprès de la C.E.E. directement et à long terme (les fameux 2 milliards de dollars périodiquement évoqués) et, enfin, auprès de la communauté internationale, comme M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, l'avait fait, à hauteur de 1,5 milliard de dollars, en février 1974, au lendemain du premier « choc » pétrolier. Cette dernière formule a été retenue, non sans quelque difficulté, car le climat régnant après la défaillance du Mexique, sans compter les autres, n'y est guère propice.

Casser la spéculation

L'objectif est clair : il s'agit de « casser » la spéculation contre le franc en persuadant les milieux financiers internationaux, et même nationaux, que le franc sera énergiquement défendu en renforçant et en étoffant les lignes de défense. En premier lieu viennent les réserves de la Banque de France, qui vont être pratiquement doublées par l'emprunt international, et s'élèveront à plus de 7 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs). En second lieu, viennent les possibilités d'emprunt à court terme à l'extérieur (SWAPS) d'au moins 2 milliards de dollars (14 milliards de francs), les tirages éventuels sur le Fonds communautaire (FECOM) puis, enfin, l'or, réserve suprême qui sert à gager les emprunts.

A l'abri de ce matelas épais, M. Delors veut attendre que les effets bénéfiques des mesures énergiques prises à la fin du mois dernier commencent à agir et s'étonne de la défiance. « *Comment, nous sommes en train de faire tout ce qu'on nous reprochait de ne pas avoir fait auparavant, nous avons bloqué les salaires et les prix, nous nous résignons à faire baisser temporairement le pouvoir d'achat pour freiner l'inflation, et, à l'étranger, on continuent à se défier de nous ?* » C'est qu'au-delà de nos frontières, les griefs et les inquiétudes ont changé.

Tout en reconnaissant l'effort indéniable et courageux fait sur l'inflation, on redoute l'augmentation rapide du déficit commercial, que certains voient passer de 60 milliards de francs à, peut-être, 100 milliards de francs en 1982, du déficit de la balance des paiements courants (éventuellement plus de 80 milliards de francs contre 100 milliards) et de l'endettement extérieur de la France.

Erreur, réplique-t-on rue de Rivoli, où l'on énumère les facteurs de redressement en 1983. Le freinage de l'inflation et la diminution de l'écart avec l'Allemagne (8 % chez nous et 5 % là-bas) permettra d'obtenir une réduction de 30 milliards du déficit commercial, ramené à 80 milliards de francs à 50 milliards de francs. En ce qui concerne la balance des paiements (5 à 7 milliards de francs pour indemniser les porteurs étrangers d'actions des sociétés nationalisées). Enfin, il est permis d'espérer une baisse du dollar, dont l'envolée à coûté à la France 20 milliards de francs sur les achats de matières premières et 3 milliards de francs sur le service de la dette étrangère.

Fort bien, répliquent les milieux financiers internationaux, mais, à leurs yeux, le « poison » injecté depuis un an (largesses sociales et budgétaires, augmentation des coûts salariaux) va contribuer à agir, malgré les remèdes de cheval administrés depuis le début de l'été. De plus — grave question — le déficit de la balance commerciale, dont le gonflement remonte déjà à 1980 (40 milliards de francs) n'est-il pas devenu structurel ? Certains experts mettent en doute la possibilité de réduire de 30 milliards de francs le déficit commercial. Quant au dollar, personne ne sait quel sera son prix l'année prochaine. Il n'est jusqu'à la sincérité du budget 1983 (3 % du P.N.B.) qui ne soit mise en doute *(voir l'article d'Alain Vernholes)*.

Tels sont les problèmes de ces prochains mois, et les enjeux de la véritable bataille engagée par le gouvernement sur le plan de la crédibilité (la thèse du « complot » n'est pas véritablement soutenue en haut lieu). Pour l'instant, il se donne du temps et des moyens pour traverser la tornade des rumeurs à l'intérieur, et les écueils de la crise internationale (l'affaire du Mexique). Si, dans les premiers mois de 1983, les premiers signes d'une amélioration n'apparaissent pas, le franc serait soumis à de nouvelles attaques.

FRANÇOIS RENARD.

Faits et chiffres

Affaires

● *Création d'emplois dans une papeterie en Bretagne.* — Le groupe Bolloré, spécialisé dans la fabrication de papier mince, va investir 40 millions de francs, pour moitié dans trois usines bretonnes de la région de Quimper où seront créés cinquante emplois nouveaux s'ajoutant aux sept cent cinquante existant. L'autre moitié servira la construction d'une usine de métallisation de film plastique aux Etats-Unis. Le groupe compte développer sa production de film polypropylène, utilisé dans les condensateurs et de papiers à « longues fibres » servant à la fabrication des sachets de thé et de filtres à cigarettes notamment.

● **International Harvester**, constructeur américain de matériel agricole, est parvenu à un accord de principe avec huit banques qui représentent ses principaux créanciers. Aux termes de l'accord, la dette du groupe (4,2 milliards de dollars, soit 29 milliards de francs environ) va être réaménagée. Une partie sera convertie en actions si les quelque deux cents banques créditrices du groupe signent cet accord, elles détiendront une partie du capital d'International Harvester, qui pourrait atteindre 30 %.

Les actionnaires d'I.H. se réuniront le 28 octobre prochain pour se prononcer sur l'augmentation de capital envisagée par la société.

● **Manifestation d'artisans et de commerçants à Colmar (Haut-Rhin).** — Peu avant 4 heures ce mercredi matin 15 septembre, à Colmar, environ quatre cents artisans et commerçants ont bloqué avec de grosses chaînes les portes de huit bâtiments administratifs. Cette manifestation, lancée par l'Union des groupements artisanaux, le Groupement commercial et l'Association des femmes d'artisans de Colmar et des environs, avait pour but de dénoncer les « *entraves menant les petites entreprises à la faillite* ». Les portes des immeubles ont été dégagées avant l'ouverture des bureaux.

Agriculture

● *Cinq cents agriculteurs ont manifesté* mardi 14 septembre au Puy (Haute-Loire) pour réclamer des aides plus substantielles à la suite de la sécheresse qui a touché le département en mai et en juin derniers. Ils se sont dispersés sans incident après avoir déposé à la préfecture une motion demandant notamment un report d'échéances pour leurs emprunts.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **La confiance des consommateurs américains** en l'économie, de même que leurs intentions d'achats se sont inscrites en baisse en août, selon les indices publiés le 14 septembre par le *Conference Board*. L'institut d'étude du monde des affaires annonce que l'indice est tombé de 61,6 en juillet à 53,7 en août (base 100 en 1969-1970). L'indice des intentions d'achats (même base) a, dans le même temps, reculé de 92 à 87,9. — *(A.F.P.)*

Social

● *Syndicat des chômeurs : dix mesures pour l'emploi.* — Créé en février, ce syndicat a présenté, mardi 14 septembre, dix mesures pour « *résoudre la crise du système d'indemnisation du chômage et mettre en œuvre une nouvelle politique de l'emploi* » : relèvement des cotisations à l'assurance chômage, extension de ces cotisations aux non salariés et aux fonctionnaires, plafonnement à quatre fois le SMIC des indemnités, semaine de trente-cinq heures immédiatement avec une réduction des revenus correspondants, sauf pour les plus bas revenus...

A long terme, le syndicat estime que « *seul un partage radical et plus égalitaire du travail et des revenus peut permettre de vaincre le chômage* ».

Le syndicat, qui doit être reçu, jeudi 16 septembre, par le ministre de l'emploi, a également demandé à être reçu par le chef de l'Etat, et à « *être représenté dans toutes les instances où se discutent les intérêts et l'avenir des chômeurs* ».

MARCUS WALLENGERG EST MORT

Le magnat de la banque et de l'industrie, Marcus Wallenberg, l'un des hommes les plus puissants de Suède, est décédé le 13 septembre à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec son frère Jacob, mort en 1980, Marcus Wallenberg était à la tête d'un empire qui dominait le monde des affaires en Suède depuis plus d'un siècle. Après avoir siégé au conseil d'administration d'une soixantaine de sociétés, il avait pris une semi-retraite en 1976.

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE S'EST REDRESSÉE EN JUILLET

Londres *(A.F.P.)*. — L'indice officiel de la production industrielle britannique s'est redressée de 1,1 % en juillet, après avoir baissé de 1,5 % en juin. Toutefois, selon l'office central de la statistique, la tendance reste fondamentalement stationnaire, la reprise annoncée par le gouvernement ne se manifestant toujours pas. L'amélioration de juillet résulte principalement de l'essor de la production de pétrole en Mer du Nord qui a atteint un niveau record de 8,8 millions de tonnes, supérieur de 20 % environ à celui de juillet 1981, et aussi au fait que la régression de juin avait été exagérée par l'incidence de jours fériés.

L'indice général de la production (base de 100 en 1975) s'établit ainsi à 101,2 en juillet contre 100,1 en juin et 101,6 en mai. Il ne dépasse que 0,6 % le niveau de juillet 1981 et ce progrès est dû entièrement au pétrole. L'indice de la seule production manufacturière (même base) n'atteint en effet que 89 en juillet contre 88,1 en juin et 89,6 en mai. Il reste en baisse de 0,8 % par rapport à juillet 1981. Si l'on élimine les fluctuations d'un mois à l'autre, la tendance reste à peu près stationnaire depuis le début de 1982. L'indice moyen de la production totale se maintient ainsi pour le trimestre mai/juin/juillet au même niveau que pour les trois mois précédents, une amélioration de 4 % de la production pétrolière ayant compensé une baisse de 0,5 % de la production manufacturière.

● *Aqua Velva devient britannique.* — Williams, le fabriquant américain de produits destinés à la toilette (plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires), dont Aqua Velva est la marque la plus connue, passe sous le contrôle du groupe britannique Beecham, un des plus importants du Royaume-Uni dans l'industrie pharmaceutique, mais aussi dans les secteurs de la diététique et de l'esthétique (environ 16 milliards de francs de chiffre d'affaires). Ce dernier a racheté pour 100 millions de dollars (710 millions de francs) la participation majoritaire (100 %) que le conglomérat américain Nabisco Brands (biscuiterie, articles ménagers, médicaments, alimentation animale) possédait depuis 1971 dans Williams, opération encore soumise à l'approbation des autorités américaines.

CONJONCTURE

La production industrielle a recommencé à baisser

L'indice trimestriel de la production industrielle est retombé, après correction des variations saisonnières, à 131 au premier trimestre 1982 contre 134 au quatrième trimestre 1981 (base 100 en 1970), soit une baisse de 2,2 %. En un an (premier trimestre 1982 comparé au premier trimestre 1981), la production industrielle est restée exactement au même niveau.

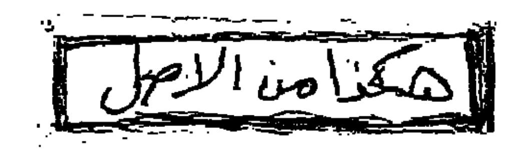
L'indice trimestriel, qui est beaucoup plus fiable que l'indice mensuel — parce qu'il prend en compte une partie plus importante de la production industrielle, notamment celle des biens d'équipement, — montre que, après un tassement au premier trimestre 1981 (— 1,5 % par rapport au quatrième trimestre 1980), la production industrielle était repartie au deuxième trimestre (+ 1,5 % par rapport au premier trimestre) puis s'était étouffée très vite (+ 0,7 % seulement au troisième trimestre 1981, stagnation au quatrième) avant de décroître assez nettement au début de 1982.

Une analyse des résultats par secteurs d'activités fournit des indications intéressantes : elle montre que les industries de biens de consommation n'ont que peu bénéficié de la relance de la consommation du printemps 1981, mais que ses effets, pour faibles qu'ils soient, durent encore : ces industries ne progressent que de 0,7 % au deuxième trimestre, plafonnent au troisième, progressent de 0,7 % au quatrième trimestre 1981 puis encore au premier trimestre 1982. Cette évolution confirme en grande partie l'analyse de l'INSEE qui avait montré que la reprise de la demande intérieure en 1981 avait surtout profité aux industries étrangères.

En revanche, la production des biens d'équipement progresse nettement au deuxième trimestre 1981 (+ 4,7 % par rapport au premier trimestre), plafonne au troisième trimestre, puis amorce un net recul en fin d'année : — 3,2 % au quatrième trimestre, — 1,3 % au premier trimestre 1982.

Une mention particulière doit être faite pour l'automobile dont la production progresse de 2,2 % au premier trimestre et retrouve son niveau du premier trimestre 1981.

[Pour médiocres qu'ils soient, ces résultats ne doivent pas faire oublier qu'aucune reprise ne s'était produite à l'étranger en 1981 et que, au premier semestre 1982, la conjoncture industrielle est mauvaise en R.F.A. et aux Etats-Unis, pays où la production baisse. *Grosso modo* la France a une activité plus soutenue que la plupart des grands pays industrialisés.]



Le pouvoir et la rigueur

(Suite de la première page.)

● *Une première observation doit être faite :* une politique ne se juge pas seulement sur ses effets d'annonce *mais aussi — mais surtout —* sur ses résultats. De ce point de vue, il faudra attendre encore quelques mois pour voir si la hausse des prix se ralentit durablement et dans *quelle proportion ; pour voir aussi* comment évolueront les déficits — actuellement importants — de la balance commerciale et des paiements extérieurs. Il est beaucoup trop tôt pour *prévoir ce que seront les chiffres* à venir dans ces deux domaines essentiels.

● *Reste l'effet d'annonce.* — Le gouvernement a beaucoup fait pour vendre à *l'opinion publique* française et internationale une image de sérieux et pour amplifier celle-ci au maximun : annonce d'un blocage très strict des prix et des revenus jusqu'à *fin* octobre, suivie d'une assez longue période de contrôle ; annonce d'une baisse implicite du pouvoir d'achat moyen jusqu'à fin 1983 ; préparation dans le plus grand secret du budget de rigueur rendu public dès le 1er septembre, c'est-à-dire plus tôt que les autres années. A l'inverse, les réformes étaient plus ou moins mise en panne : pas de bouleversement fiscal, l'alourdissement de l'impôt sur les hauts revenus étant compensé par des allègements pour les bas et les moyens revenus ; assouplissement de la taxation des plus-values ; encouragements fiscaux à l'épargne.

Tout cela, incontestablement, a rassuré ceux que le changement inquiétait — idéologiquement — mais aussi beaucoup plus nombreux ceux qui, à gauche comme au centre et à droite, voyaient grandir avec inquiétude les déficits de tous ordres : du commerce extérieur, de l'Etat, de la Sécurité sociale, des assurances-chômage, des entreprises publiques et des firmes privées... S'il fallait une preuve de la rigueur gouvernementale dans la gestion de l'économie, de sa modération dans les réformes, on la trouverait dans le peu d'enthousiasme avec lequel le *budget de 1983 a été accueilli par* l'aile pure et dure du parti socialiste. Christian Goux a exprimé dans ces colonnes plus que de la réserve : une réelle deception (1).

Nombreux sont en *fait* ceux qui, depuis trois mois, critiquent au sein du parti socialiste la nouvelle politique économique du gouvernement à laquelle ils reprochent de n'être plus que du « barrisme » de gauche. Et il est vrai que, du strict point de vue de la politique conjoncturelle, les ressemblances sont de plus en plus nombreuses avec l'ancienne politique. Sur un point fondamental cependant — celui du chômage — l'approche restait jusqu'à maintenant opposée : MM. Mauroy et Delors *s'étaient engagés à fond sur la* voie du partage du travail alors que l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing avait toujours soutenu que le problème de l'emploi ne trouverait sa solution qu'au terme d'un long chemin qui — selon lui — aurait mené nos entreprises au niveau de compétitivité de leurs concurrentes étrangères. Depuis sa dernière intervention (2), le premier ministre a encore réduit la marge qui *séparait* sa politique de celle de M. Barre, déclarant qu'on ne reprendrait le chemin de la semaine de trente-cinq heures, à partir de 1984, que si les travailleurs en étaient d'accord. Sous-entendu : si les Français disposant d'un emploi n'acceptent pas de perdre une part de leur revenu en travaillant moins longtemps pour créer des emplois, nous n'imposerons pas notre projet.

● *D'où vient alors que cette politique n'arrive pas à convaincre les milieux bancaires et financiers internationaux, si prompts à bien accueillir, il y a quelques années encore, les gages de rigueur que donnait M. Barre ?*

Plusieurs explications peuvent être fournies en dehors même de la personnalité de l'ancien premier ministre qui, incontestablement, rassurait les milieu d'affaires. La première est que l'équipe au pouvoir a tort de répéter que la politique menée par le gouvernement n'a pas changé. Les Français savent bien ce qu'il en est avec le blocage des revenus. Mais les observateurs étrangers peuvent tirer du discours officiel l'impression que le changement de cap qui a été pris en juin n'est pas définitif. Dicté par les pressions qui s'exerçaient sur le franc, ce cap pourrait à nouveau être corrigé si une occasion favorable se présentait, l'analyse socialiste et ses objectifs restant fondamentalement les mêmes. Plus profondément, les places financières étrangères ne sont pas convaincues que l'aile modérée du parti socialiste l'ait définitivement emporté sur les « idéologues », pour lesquels l'économie n'a finalement qu'une importance secondaire par rapport au social et au culturel, qui doivent imposer leur loi.

Une autre explication — complémentaire — peut être avancée : le gouvernement n'a-t-il pas trop misé sur l'effet de sérieux que produirait sa nouvelle politique, en particulier sa politique budgétaire pour 1983 ? *Le chef de l'Etat, puis le premier* ministre et enfin le ministre du budget ont répété à l'envi que le déficit budgétaire de la France resterait limité à 3 % du produit national, chiffre donné comme *le plus bas des* pays occidentaux. De même a-t-il été répété que la pression fiscale n'augmenterait pas l'année prochaine, ce tour de force étant rendu possible par une compression extrêmement sévère des dépenses publiques.

Les inconnues du budget

Certes, tous ces objectifs annoncés depuis des mois sont bien repris dans *le budget pour 1983*, qui incontestablement marque le retour à une certaine rigueur (3). Mais outre que les déficits des entreprises publiques demeurent considérables (4) et que dix-sept mille emplois de fonctionnaires ont encore été créés, toute la cohérence du projet gouvernemental repose sur un formidable pari : celui d'un très net recul de l'inflation en France. Si celui-ci n'était pas gagné, toute la construction imaginée par le gouvernement pour 1983 devrait être revue : *les augmentations prévues* pour les salaires de la fonction publique (310 milliards de francs environ), les concours de l'Etat aux entreprises publiques, la charge de la dette publique (58,4 milliards de francs). Sur ce dernier point, le ministre du budget a retenu pour 1983 une augmentation de 8,75 % seulement, chiffre dont nous avions souligné l'excessif optimisme. En dehors d'une modification du régime des bons du Trésor, dont on sait qu'ils financent une partie très importante du déficit budgétaire (5), ce faible pourcentage s'explique par l'hypothèse retenue d'une baisse très nette des taux d'intérêt, ceux-ci revenant des quelque 14 % à 15 % autour desquels ils oscillent depuis des mois à 11 %. Pour un encours de bons du Trésor, qui avoisine actuellement 200 milliards de francs et dépassera largement ce chiffre l'année prochaine, toute erreur a point sur la baisse des taux d'intérêt se traduirait — y compris la dette en obligations — *par une charge supplémentaire* de quelque 3 milliards de francs. On voit quelle fragilité révèlent les chiffres avancés dans le budget de 1983.

Sur plusieurs points, cette fragilité ne tient pas au pari effectué sur l'inflation, mais à une présentation biaisée des dépenses et des recettes. Il en va ainsi, notamment, pour les *sommes que l'Etat verse aux collectivités* locales, depuis quelques années, afin de leur rembourser la T.V.A., payée sur leurs travaux, ainsi que pour la taxe sur les salaires que l'Etat se verse à lui-même, au titre des fonctionnaires qu'il emploie. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces sommes figuraient, jusqu'à présent, en recettes (l'Etat touche la T.V.A.) *et en dépenses* (l'Etat reverse une partie de ses recettes de T.V.A. aux collectivités locales), ce qui gonflait les unes et les autres. En 1983, ce double mouvement est *supprimé et fait place à un prélèvement* sur recettes. C'est dire que n'apparaît plus au budget, qu'une moindre rentrée fiscale. Même chose pour la taxe sur salaires. De *telles « simplifications » — pour ne* pas dire plus — ont le double avantage de réduire les dépenses publiques — et donc leur progression — ainsi que la masse des impôts *prélevés et donc la pression fiscale*. En d'autres termes, tel qu'il est présenté, le budget de 1983 n'est plus vraiment comparable à celui de 1982.

On peut estimer également — et l'opposition ne se privera pas de le souligner — que le fonds pour les grands travaux, financé en partie par une taxe spéciale sur les produits pétroliers, est un essai de débudgétisation (6). Les socialistes ont assez critiqué cette méthode d'escamotage des dépenses quand ils étaient dans l'opposition pour accepter qu'on les critique d'en faire autant maintenant. Certes, les maquillages budgétaires ont une longue histoire. Ils ont souvent permis aux *gouvernements de présenter* les comptes de Etat sous un jour qui leur était favorable. Mais ces méthodes jettent un doute quand elles sont découvertes sur la réalité de la *politique annoncée. M. Bernard* Pons, secrétaire général du R.P.R., a été plus loin, puisqu'il assure que le projet de budget pour 1983 ne marque en rien un retour à la rigueur et qu'il va au contraire stimuler l'inflation.

Ce genre de critique a déjà produit des effets négatifs et va continuer d'en produire malgré son caractère excessif. Le gouvernement pourra toujours faire remarquer — et à juste raison que l'Etat a pris à sa charge, dans le budget de 1983, *quelque 7 milliards* et demi de francs d'allocations aux adultes handicapés, jusqu'à présent financés par la Sécurité sociale. Ce sera peine perdue. Faute d'avoir rigoureusement *présenter leurs comptes* et parce qu'ils avaient imprudemment attiré l'attention sur leur rigueur exemplaire, les pouvoirs publics se privent d'un atout psychologique important dans leur *lutte* pour *la* défense du franc.

● *Reste alors à savoir pour quelle raison la Rue de Rivoli a jugé tellement important d'annoncer une progression des dépenses publiques de 11,8 %,* alors que le chiffre réel doit être voisin de 14 %. Important, aussi, de savoir s'il était essentiel d'annoncer que le déficit ne dépasserait pas 3 % du produit intérieur brut et que la pression fiscale n'augmenterait pas.

Sans doute, certains chiffres ont-ils des résonances magiques. L'idée d'être, en matière de déficit budgétaire, le plus rigoureux des pays *occidentaux pouvait sembler essentielle.* Encore ne fallait-il pas trop miser sur l'ignorance des milieux internationaux, qui savent parfaitement que la façon de financer une impasse — par de l'épargne véritable, c'est-à-dire de la non-consommation, ou par la création monétaire, c'est-à-dire par l'inflation — est au moins aussi importante que le montant de celle-ci. Et, sur ce point, la France peut difficilement se donner en exemple.

De même, pouvait-il sembler essentiel d'annoncer un chiffre de progression *des dépenses publiques* à peu près équivalant à celui du produit intérieur brut en valeur. Mais ne suffisait-il pas de rappeler que la progression des dépenses dans le *budget initial de 1982 était de 27,7 % pour qu'un chiffre de 14 %* ou 15 % dans le compte de 1983 apparaisse comme un signe suffisant de retour à la rigueur ?

Quant à la pression fiscale, le président de la République s'était engagé à la maintenir à son niveau actuel. Il y parviendra peut-être, mais sans que la politique du gouvernement y soit pour grand-chose, donc sans convaincre. Il est probable, en effet, que la croissance économique ne dépassera pas cette année 1,5 % au lieu des 3,3 % prévus il y a un an. Dans ces conditions, la pression fiscale de l'Etat, qui ne devait pas dépasser 18,4 % du PIB en 1982, risque d'augmenter très sensiblement pour égaler, voire dépasser, les pourcentages atteints en 1981 (18,5 %) ou 1980 (18,6 %). De cette façon, avec un taux de croissance économique qui pourrait à nouveau avoisiner 1,5 % en 1983, la pression fiscale pourrait rester à peu près constante l'année prochaine. Consolation d'autant plus maigre que le problème n'est pas seulement pour la France l'équilibre des comptes de l'Etat, mais également celui de ses dépenses sociales et le poids des prélèvements de la Sécurité sociale et des *caisses de chômage.*

Le poids des dépenses sociales

Là encore, il est un peu naïf de *penser que les cambistes, qui, tous* les jours, font et défont les monnaies, ignorent la véritable nature de nos problèmes et leurs dimensions. Les chiffres sont connus. Il faudra *trouver d'ici à la fin de 1983 entre* 70 et 85 milliards de francs pour financer les déficits de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage. Ces besoins ne peuvent être comblés ou effacés que par des prélèvements plus lourds et des économies draconiennes sur les prestations. De ce point de vue, il aurait été beaucoup plus utile, pour mettre le franc à l'abri de nouvelles attaques et accréditer l'idée que le gouvernement mène bien maintenant une politique de rigueur, d'insister sur la détermination des pouvoirs publics à réaliser des économies.

Malheureusement, si le budget de l'État a été présenté avec quinze jours d'avance sur les autres années, les comptes de la Sécurité sociale et *des caisses-chômage restent à faire*. On en connaîtra le résultat à la fin du mois seulement. Il aura fallu attendre le dimanche 12 septembre pour que M. Bérégovoy apporte quelques éclaircissements sur le sujet. Malgré la promesse faite par le ministre des affaires sociales de ne pas augmenter les cotisations des salariés jusqu'à juillet 1983, le poids des prélèvements obligatoires devrait dépasser l'année prochaine le niveau qu'il avait atteint en 1980 et 1981 (42,5 % du PIB) très probablement même celui qu'il attendra cette année (43,3 % environ).

On aurait tort de voir dans l'alourdissement des prélèvements obligatoires le seul fruit de la gestion socialiste. Dans tous les pays industrialisés, l'arrêt de la croissance économique pose de gigantesques problèmes de financement, qui ne peuvent être résolus que par un alourdissement des impôts et des cotisations, ainsi que par des économies sur les dépenses.

Bien évidemment, ces solutions sont mal acceptées parce qu'elles impliquent une baisse du niveau de vie, un recul de la protection sociale, le déclin du rôle joué par l'État-providence depuis une quarantaine d'années. Raison de plus pour poser ces problèmes à l'opinion publique au lieu de les aborder furtivement et avec retard.

Pour toutes ces raisons — vraies et fausses, importantes et secondaires, — *le gouvernement gaspille depuis* des semaines les atouts réels que lui avait donnés le plan de redressement mis en œuvre à la mi-juin.

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* du 11 septembre.

(2) Déclaration faite le dimanche 5 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1 à Lille.

(3) *Le Monde* du 3 septembre.

(4) Les concours budgétaires sous forme de contribution à l'exploitation représentent, par exemple, dans le projet de budget pour 1983 la somme de 14,5 milliards de francs pour la S.N.C.F. (+ 10 % par rapport à 1982), 2,9 milliards pour la R.A.T.P. (+ 23 %), 5,2 milliards de francs pour C.D.F. (+ 26 %). A ces sommes s'ajoutent les dotations en capital. Au total, les concours de l'Etat aux entreprises nationales représentent 56,8 milliards de francs dans le projet de budget 1983.

(5) Les obligations (10,4 %) et les autre formes de financement de caractère non monétaire ont couvert 41,6 % du déficit budgétaire de 1981.

(6) 1,4 centime par litre sur le super, l'essence et le gazole à partir du 1er novembre ; 2,7 centimes à partir de janvier 1983. Ce prélèvement, qui rapporte 365 millions de francs par centime (soit 1 milliard de franc environ à partir de l'année prochaine), n'est pas retenu pour le calcul de la pression fiscale de l'Etat...

AFFAIRES

DÉPUTÉ P.S. DE PARIS

M. Michel Charzat est nommé président du Haut Conseil du secteur public

Créé par la loi de nationalisation du 11 février 1982, le Haut Conseil du secteur public a été officiellement installé mardi 14 septembre par M. Mauroy. M. Michel Charzat, député de Paris (P.S.), qui avait été le rapporteur spécial à l'Assemblée nationale du projet de loi sur les nationalisations, a été élu président de ce Haut Conseil.

« Instance d'analyse, de réflexion et de recommandation », ce Haut Conseil, a rappelé le premier ministre, n'est *« ni l'autorité de tutelle, ni la Cour des comptes, ni la Commission de contrôle parlementaire. Il n'est pas non plus une instance de recours, d'arbitrage ou de décision sur les affaires ponctuelles. »*

Pour le premier ministre, ce Haut Conseil a une double mission. D'une part, une mission générale : veiller à l'application des règles propres au secteur public. Ainsi, il rassemblera *« les informations utiles, énoncera dans ses rapports périodiques, ou par des recommandations spécifiques, les analyses et les jugements d'ordre général que lui suggère l'application des textes »*. Il aura également une mission plus prospective, *« de réflexion et de proposition »*, qui doit tendre à insuffler au secteur public élargi *« l'esprit nouveau qui doit désormais présider à son action et à sa gestion »*.

Régulateur du fonctionnement du secteur public et gardien de ses principes, le Haut Conseil doit également, pour M. Charzat, exercer un rôle *« d'autorité morale vis-à-vis de tous les pouvoirs constitués »*.

D'ores et déjà, cette instance va s'intéresser à divers projets de loi en préparation sur la démocratisation du secteur public et les transferts de propriété d'entreprises entre secteur public et secteur privé.

Le Haut Conseil est composé de six députés et quatre sénateurs désignés par leurs assemblées respectives, cinq représentants de l'État, nommés par leurs ministres, et cinq représentants des organisations syndicales les plus représentatives, et cinq personnes cooptées par les vingt autres membres, en raison de leur compétence particulière dans les secteurs d'activités concernés.

Le Haut Conseil a ainsi coopté M. Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes, M. Georges Besse, de Pechiney - Ugine-Kuhlmann, M. Albert Gazier, ancien ministre, M. Jean Thomas, administrateur d'E.D.F., et M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social.

M. François Morin, trente-sept ans, professeur d'université, ancien conseiller technique de M. Le Garrec, a été nommé secrétaire général du Haut Conseil.

EN R.F.A.

Les banques vont accorder un crédit de 1,1 milliard de DM à A.E.G-Telefunken

Le consortium bancaire (rassemblant vingt-deux établissements financiers d'Allemagne fédérale) qui soutient A.E.G.-Telefunken, a finalement décidé, mardi 14 septembre, d'accorder un nouveau crédit de 1,1 milliard de DM (3 milliards de francs) à la seconde société d'électronique allemande. Jusqu'à présent, les banques ne souhaitaient pas dépasser le chiffre de 700 millions de DM.

La décision du consortium devrait débloquer la situation et entraîner le versement d'un autre crédit de 1,1 milliard de DM garanti par le gouvernement fédéral.

Les conversations se poursuivent, par ailleurs, entre A.E.G. et le groupe suédois Electrolux pour une prise de participation par ce dernier dans cinq filiales d'A.E.G. spécialisées dans l'électroménager. Un tel accord, qui pourrait être conclu dans les prochains jours, permettrait à Electrolux de faire une entrée en force sur le marché allemand, et de s'affirmer ainsi comme un des « grands » de l'électroménager, aux côtés de Philips et de Thomson.

Apparemment, le groupe français Thomson ne s'est pas mis sur les rangs. Une « absence » qui s'expliquerait notamment par le manque de disponibilités financières.

Le groupe Thomson, comme la plupart des autres nationalisés, ne souhaiterait pas prendre d'initiatives audacieuses tant qu'il n'aura pas obtenu d'assurances concrètes de la part de l'État-actionnaire sur un plan de financement précis.

Faut-il le rappeler ! Les groupes nationalisés ne pourront jouer ce *« rôle de fer de lance de l'industrie »* que s'ils ont les moyens financiers de leur développement. Ce n'est toujours pas le cas, notamment pour l'électronique. En attendant, les trains passent et la concurrence agit ! – J.-M. Q.

SOUS L'IMPULSION DES POUVOIRS PUBLICS

P.L.M. et la Compagnie des wagons-lits étudient une éventuelle association commerciale

A l'initiative des pouvoirs publics, via la chambre syndicale des agents de change, la cotation des actions de la société P.L.M. a été suspendue lundi 13 septembre à la Bourse de Paris *« jusqu'à nouvel avis »*.

Cette décision, qui, selon les autorités boursières, est motivée par l'*« éventualité d'une opération financière »*, intervient au moment où le cours de l'action P.L.M. était passé en quelques jours de 72 F à 86 F, atteignant ainsi son plus haut niveau de l'année, tandis que le volume des échanges sur le titre était pratiquement décuplé par rapport à la normale.

Filiale à environ 37 % (directement ou indirectement) de l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild, nationalisée en février dernier), la société P.L.M. avait été créée à l'origine pour l'exploitation des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Transformée en société financière en 1937, elle se consacre depuis plusieurs années à l'immobilier, mais l'essentiel de son activité reste le secteur du tourisme hôtelier, un domaine qui intéresse également la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, une société de droit belge.

Sans aller jusqu'à parler de « rapprochement » entre les deux entreprises, il est certain que des discussions, purement commerciales pour l'instant, se déroulent actuellement entre P.L.M. et la Compagnie des wagons-lits.

L'« association » à laquelle parviendront peut-être, sous la houlette des pouvoirs publics, P.L.M. et la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme présenterait la particularité de donner à l'hôtelier le plus petit – C.I.W.L.T. – barre sur le plus important, P.L.M.

En effet, P.L.M., la plus ancienne chaîne française, est, de loin, la mieux implantée. Selon le classement le plus sérieux, celui de la revue américaine *Hôtels et Restaurants International*, la filiale hôtelière de l'ancien groupe Rothschild se plaçait à la 50e place dans la liste des chaînes disposant d'établissement à l'échelle mondiale, avec soixante-dix hôtels (4 et 3 étoiles) et 8 000 chambres. Après plusieurs années « noires » dues, notamment, à des déconvenues en Iran, le groupe avait retrouvé une rentabilité, en 1979, et son bénéfice s'est élevé, en 1981, à 11,2 millions de francs.

Les Wagons-lits, eux, possèdent la chaîne Etap-Hôtels, classée au 71e rang mondial, avec quarante établissements (3 étoiles) et 5 350 chambres, ainsi que la petite chaîne Arcade (2 étoiles), qui gère neuf hôtels et 1 900 chambres.

Depuis plusieurs années, C.I.W.L.T. cherchait à élargir la gamme de ses produits hôteliers. Elle avait, pour cela, pris langue avec Frantel et U.T.H.-Sofitel, mais sans conclure d'accord. La concurrence que se livrent P.L.M. et Etap dans le domaine des « 3 étoiles » serait compensée par une complémentarité géographique, si l'on en croit les spécialistes. En cas d'accord, C.I.W.L.T. renforcerait encore sa position sur le marché mondial du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. En effet, elle détient dans chacun de ces domaines des atouts-maîtres : wagons-lits, couchettes et restauration dans le domaine ferroviaire ; voyagistes et agences de voyages en Europe, en Amérique latine, en Tunisie et en Turquie, hôtellerie internationale ; restauration de collectivités, restauration publique et d'aéroport avec Eurest et émission de chèques-restaurants au Mexique et en Italie.

JEUMONT-SCHNEIDER S'ATTAQUE AU MARCHÉ DE LA BUREAUTIQUE

Jeumont-Schneider, groupe français qui exerce ses activités dans le secteur de l'énergie nucléaire et dans l'électronique industrielle, se lance dans la bureautique, extension logique, selon lui, de ses compétences en *téléphonie* privée.

Pour mener à bien cette stratégie industrielle, Jeumont-Schneider vient de conclure un accord avec une petite société de « matière grise » américaine, installée en Californie, Microfive, spécialisée dans la fabrication de micro-ordinateurs professionnels à logiciel avancé.

L'objectif de Jeumont-Schneider est de détenir d'ici quelques années 50 % du marché français de la bureautique, et de commercialiser ses produits bureautiques aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Pour devenir *« un constructeur ensemblier de bureautique »*, ainsi que le précise le président de Jeumont-Schneider, M. Christian Devin, il manquait à sa société un maillon essentiel : des terminaux intelligents, intégrables à ses autocommutateurs privés. C'est le but de l'accord avec Microfive, aux termes duquel le groupe français devient propriétaire des nouveaux produits de bureau conçus en commun par les deux sociétés.

La prise de participation de Jeumont-Schneider dans Microfive est de 18 %, mais elle pourra atteindre 51 %. 100 millions de francs d'investissements sur trois ans sont prévus pour fabriquer et commercialiser les futurs matériels, qui seront fabriqués à Soissons. Aux Etats-Unis, un assemblage est prévu dans quelque temps.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0725	7,0750	+ 145	+ 185	+ 275	+ 330	+ 580	+ 700
$ can.	5,7365	5,7405	+ 15	+ 60	+ 65	+ 120	+ 110	+ 225
Yen (100)	2,6850	2,6870	+ 150	+ 175	+ 310	+ 340	+ 965	+1025
DM	2,8180	2,8305	+ 145	+ 165	+ 300	+ 330	+ 860	+ 925
Florin	2,5720	2,5735	+ 130	+ 150	+ 255	+ 290	+ 770	+ 820
F.B. (100)	14,6715	14,6815	+ 105	+ 270	+ 255	+ 480	+ 365	+ 790
F.S.	3,3025	3,3065	+ 275	+ 305	+ 560	+ 600	+1520	+1615
L (1 000)	5,0065	5,0095	– 235	– 165	– 510	– 415	–1700	–1545
£	12,0785	12,0865	+ 310	+ 395	+ 675	+ 790	+2145	+2375

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	11 1/8	11 1/4	11 5/8	11 5/8	12	12 7/8	13 1/4
DM	6 3/4	7 3/8	7 7/16	7 13/16	7 1/2	7 7/8	8 1/8	8 1/2
Florin	7 1/2	8 1/4	7 9/16	8 3/16	7 5/8	8 1/4	8 1/16	8 11/16
F.B. (100)	10 1/4	12 1/4	12 1/8	13 1/8	12 1/4	13 1/8	13 1/2	14 3/8
F.S.	2 7/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/16	3 13/16	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	16 1/2	18 1/4	18 1/8	19 1/8	19 1/8	20 3/8	21	21 7/8
£	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 3/8
F. français	14 3/4	16 1/4	16 1/2	18	17 1/4	18 3/4	18 1/8	19 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1982

Le montant des émissions de **valeurs mobilières** en France pour le premier semestre de 1982 a été, selon les statistiques élaborées par le Crédit lyonnais, de 91 milliards de francs : ce total est en progression sensible par rapport à celui du premier semestre de 1981 (59,4 milliards). On doit toutefois rappeler que cette période-là avait été exceptionnellement marquée par une suspension temporaire du lancement d'émissions au cours du mois de mai. La comparaison avec les années antérieures se révèle néanmoins favorable : 74,9 milliards au premier semestre de 1980 et 38,4 milliards au premier semestre de 1979.

∴

Le **marché obligataire** a connu un rythme élevé d'émissions au premier trimestre (34 milliards), puis, en avril, dans un environnement toujours incertain quant à l'évolution des taux d'intérêt, un mois d'hésitation et de réticence des souscripteurs. Les investisseurs institutionnels, encore timides en mai, réservaient en juin un accueil satisfaisant à tous les types d'émissions, tout en restant toujours plus intéressés par les opérations à modalités particulières ou à revenu variable. Pour leur part, les particuliers souscrivaient à une cadence convenable. Ce contexte favorable permettait une accélération du rythme des émissions, qui atteignaient, fin juin, 70,2 milliards de francs contre 46,7 milliards en 1981, soit + 50,3 %.

Il rendait possible une nouvelle baisse des taux nominaux, ramenés de 16,90 % à 16,70 % pour les emprunts garantis par l'État et assimilés et de 17,10 % à 16,90 % pour les émissions du secteur concurrentiel.

Il convient de signaler un deuxième emprunt d'État de 10 milliards de francs au taux nominal de 16 % (amortissable en totalité à la fin de la huitième année), les volumes importants collectés par le Crédit foncier de France et la Caisse nationale de crédit agricole (3 milliards chacun) et l'opération originale du Crédit foncier de France offrant le choix au souscripteur entre une émission classique à 16,70 % sur douze ans et un emprunt à 16,90 % sur dix-huit ans à sorties optionnelles. On notera aussi le nouveau développement des emprunts à taux variable représentant plus de 25 % du total émis en 1982 contre 18 % au cours de la même période de 1981.

Les **émissions convertibles** sont restées marginales : une seule opération a été réalisée en 1982 pour un montant de 4,5 millions contre trois en 1981 et un total de 143,6 millions.

∴

Le **marché des actions** a continué de bénéficier d'une bonne situation technique : abondance des liquidités, besoins de ventes faibles, choix limité de valeurs après les nationalisations et moindre attrait des placements concurrents (or, immobilier, placements liquides). Résistant jusqu'au début juin, il s'est rapidement dégradé ensuite sous l'effet des réajustements monétaires du 12 juin et des mesures d'accompagnement (blocage des prix et des revenus, gel des dividendes). Ainsi, l'indice INSEE des valeurs françaises (base 100 fin décembre 1981), après être passé de 105,7 fin mars à 113,4 le 12 mai, chutait après le 11 juin (109,7) pour s'établir à 100,6 fin juin.

A la fin du premier semestre, les émissions d'actions s'élèvent à 20,7 milliards. Toutefois, mises à part les contributions de l'État aux augmentations de capital (7,2 milliards), elles varient peu par rapport à 1981 (12,7 milliards).

Parmi les émissions les plus importantes publiées au *BALO* figurent celles du Club méditerranée (244,2 millions), d'Imétal (298,9 millions) et d'Alsthom Atlantique (365 millions).

SOCANTAR

S.A. au capital de 164 686 000 F.
S.S. : 7, rue Nélaton, 75015 PARIS.
R.C.S. PARIS B 542 046 446.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mise en nominatif obligatoire des actions de la société.

L'article 94-1 de la loi de finances n° 81-1160 du 30 décembre 1981 impose la mise au **nominatif – pour le 1er octobre 1982 au plus tard** – des actions de la société.

Cette obligation est assortie de sanctions à l'encontre des détenteurs d'actions au porteur qui n'auront pas présenté leurs titres à la conversion :

– **à compter du 1er octobre 1982**, privation des droits attachés aux actions ;
– à partir d'une date fixée par un décret à venir, vente par la société des droits correspondant aux actions et consignation du produit de la vente.

L'attention des actionnaires est attirée sur le caractère rigoureux de ces actions, qui, découlant d'une loi impérative, ne pourront qu'être effectivement appliquées.

C'est pourquoi, afin que la conversion puisse intervenir avant **le 1er octobre 1982**, les détenteurs d'actions au porteur sont priés de présenter dans les meilleurs délais leurs titres aux guichets en France de la banque Worms, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur banque ou de leur agent de change habituel.

Le président-directeur général.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 septembre

Hausse des actions françaises et de l'or Repli du dollar

Alors que la séance s'annonçait légèrement baissière en fin de matinée, les valeurs françaises se sont au contraire affermies en cours de séance et l'indicateur instantané enregistrait finalement une hausse de 1 % environ mardi, alors qu'il en perdait 0,6 % la veille.

Les « gendarmes » ont une fois de plus fait fonctionner le marché au sifflet et les transactions, toujours aussi peu étoffées, (un peu moins de 40 millions de francs ont été négociés lundi sur le marché à terme en valeurs françaises) ont été exécutées en un tour de main à la corbeille.

Au fil des tableaux de cotation, les écarts restent modérés, témoin Thomson, C.S.F. et Moulinex qui figurent en tête des hausses les plus importantes avec des progressions de 4,8 % et 8,3 % respectivement. Europe 1, Presses de la Cité, Pollet et U.C.B. font également preuve de bonnes dispositions avec des hausses voisines de 4 %.

Métallurgique navale Dunkerque, qui a perdu près de 54 % pour les huit premiers mois de 1982, perd à nouveau 6,4 % mardi, suivie, à quelque distance, par Jeumont Industrie (— 5 %), Colas (— 4,2 %) Alsacienne de supermarchés (— 3,3 %) et O.F.P. (— 2,6 %).

Aux valeurs étrangères, les américaines s'inscrivent en hausse, à l'instar de Wall Street (en progrès de douze points la veille au soir) et les mines d'or s'identifient au progrès du métal fin. A 452 dollars l'once à Londres, le cours de l'or gagne 12 dollars sur lundi midi. Le lingot, lui, est en hausse de 2 300 F, à 97 900 F, mais le napoléon cède 5 F, à 651 F.

Repli du dollar, à 7,1145 F au « fixing » mais le mark franchit la barre de 2,83 F pour s'établir à 2,8325 F. Le dollar-titre se négocie à 8,25/27 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Réamorcé en début de semaine, le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi à Wall Street, mais en dents de scie, des ventes bénéficiaires faisant reculer les cours après chaque avance. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 923,01, soit à 4,33 points au-dessus de son niveau précédent. Au plus haut de la journée, il avait atteint 933,13 et au plus bas 914,92.

En fait, par solde, le bilan de la séance s'est révélé beaucoup plus positif que le Dow ne le laissait apparaître. Sur 1 943 valeurs traitées, 1 085 ont monté alors que 476 ont baissé.

L'activité a fortement augmenté : 83,07 millions de titres ont changé de mains contre 59,50 millions la veille.

D'importants achats pour le compte d'investisseurs institutionnels ont été enregistrés.

Selon de nombreux analystes, ces grands établissements ne veulent pas rater le train de la plus fantastique reprise que le marché ait connue de toute son histoire, reprise, qui, malgré les récents signes d'essoufflement, ne serait pas finie. Il reste, que, autour du Big Board, les problèmes monétaires faisaient l'objet de toutes les conversations, avivant les appréhensions du monde boursier rendu déjà inquiet par une situation économique qui tarde un peu trop à s'améliorer.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Alcoa	29 3/8	29 3/4
A.T.T.	55 7/8	56 3/8
Boeing	23 3/8	23 7/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	36 3/4
Du Pont de Nemours	36 1/8	36 1/2
Eastman Kodak	85	85 1/4
Exxon	29 1/4	28 5/8
Ford	27	27 7/8
General Electric	78 1/2	78 3/8
General Foods	38 3/4	39 3/4
General Motors	49 3/8	49 5/8
Goodyear	25 7/8	26 1/4
I.B.M.	73	72 1/2
I.T.T.	27 1/8	27
Mobil Oil	25 5/8	25 1/2
Pfizer	65 1/8	65 1/4
Schlumberger	37 3/4	38 3/8
Texaco	30 1/8	29 1/2
U.A.L. Inc.	22 7/8	22 5/8
Union Carbide	50 1/2	50 1/2
U.S. Steel	19 1/8	19
Westinghouse	32 3/4	32 3/4
Xerox Corp.	34 3/4	35 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL. — La société immobilière pour le commerce et l'industrie créée par le Crédit commercial de France (C.C.F.) va absorber les deux autres Sicomi Actibail et Sicomur, cette fusion débouchant sur la constitution d'un groupe disposant d'un bilan de près de 2 300 millions de francs. Cette opération s'effectuerait sur une parité d'échange de vingt actions Actibail ou Sicomur pour treize actions Interbail.

NOVOTEL-S.I.E.H. — Le groupe annonce pour le premier semestre un chiffre d'affaires de 1 465,7 millions de francs (+ 23,5 %).

SFERNICE. — Le résultat d'exploitation consolidé au 30 juin s'établit à 16 millions de francs contre 25,4 millions en 1981 à pareille époque. Cette forte baisse (— 37 %) est imputable à la trop lente progression des facturations.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Pour l'exercice clos le 30 juin, le groupe minier annonce une diminution de moitié de son bénéfice avant impôts : 96,8 millions de livres contre 186,3 millions. Le résultat net attribuable ressort à 72,9 milliards de livres (— 33,8 %). Le dividende final est fixé à 16 pence, faisant un total de 24,5 pence pour l'année (inchangé). Le groupe a pâti de la baisse des cours de l'or et des autres métaux, mais aussi de la récession américaine.

GENCOR. — Le bénéfice net pour le premier semestre baisse de 11,4 % à 164 millions de rands.

GENERALE D'ENTREPRISES/SAINRAPT ET BRICE. — La Société générale d'entreprises (S.G.E.) et sa filiale à 44,7 %, la société Sainrapt et Brice (toutes deux du groupe de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) doivent concrétiser leur rapprochement en annonçant, jeudi 16 septembre, la fusion des deux entreprises selon des arités qui respecteraient les cours de Bourse (261,50 F pour la Générale d'entreprise et 130 F pour Sainrapt et Brice).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	10 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	102	101 6
Valeurs étrangères	114,5	113 4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 sept.	14 sept.
Indice général	98,5	98,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 sept.	15 sept.
1 dollar (en yens)	236,15	

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	298	....
Mic	244	....
Mors	186	186
Nadella S.A.	6 75	....
Naval Worms	115	116 30
Navig. (Nat. de)	55	55 50
Nicolas	340	341

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	83	91
Akzo	75	73 10
Alcan Alum	177	178
Algemeine Bank	678	702
Am. Petrofina	440	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	62 10	62 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	55 20	54 80
Total C.F.N.	74	....
Ufimex	202	....
Voyer S.A.	1 25	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	180	180
Un. Imm. France	163	162 90
Un. Ind. Crédit	220	220
Union Ind. Ouest	325	327
Unipol	99	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	40 30	40 10
Waterman S.A.	195	181 50 o
Brass. du Maroc	140 10	....
Brass. Ouest-Afr.	22 50	22 50

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cellulose du Pin	18 70	....
Coparex	357	360
F.B.M. (LI)	70	4 o
Insa Industrie	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B.	158	158
Océanic	46	41 o
Petrofigaz	335	335
Pronuptia	120	120
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	505	505
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV

14/9	Émission Frais inclus	Rachat net
Sogister	722 38	689 62
Soleil Investis.	337 63	322 32
U.A.P. Investiss.	236 81	226 07
Unifrance	187 43	178 93
Unifoncier	485 03	463 04
Unigestion	418 04	399 08
Uni-Japon	586	558 97
Unirenta	1434 39	1387 22
Univer	11397 85	11397 85
Valorem	257 53	255 40
Valrel	110612 21	110501 71
Worms Investiss.	485 35	463 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
Vallourec	109 10	109 90	109 90	108 10
V. Clicquot-P.	1203	1220	1220	1200
Viniprix	850	852	852	846
Amax Inc.	186	189 90	187	189 80
Amer. Express	388	395	395	400
Amer. Teleph.	468	475 50	475	475 50
Anglo Amer. C.	95 60	98 95	100	98 05
Arnold	600	620	620	610

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	42 60	43	43	43 40
77	Inco. Limited	83 60	82 80	84	81 20
580	IBM	586	601	604	596
29	Ito-Yokado	29 30	29 80	29 80	29 50
225	ITT	224	225 50	226 50	224 30
34	Matsushita	35	35 30	36 20	36
610	Merck	640	647	650	644

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
186	Gén. Belgique	211	214	214	214
590	Gén. Electr.	620	638	635	628
405	Gen. Motors	394	404	400	401 60
68	Goldfields	64 30	65 20	66 10	64
94	Harmony	109 50	114 40	114 90	112 20
19	Hitachi	19 85	20 55	20 40	20 45
370	Hoechst Akt.	340	348	348	350

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
380	Unit. Techn.	391 50	397 50	397 50	398 50
515	Vaal Reefs	561	576	576	565
245	West Deep	257 50	272	272	266 50
295	West Hold.	310	324 50	324	319 50
280	Xerox Corp.	290	294	294 50	290
2 06	Zambia Corp.	2 08	2 05	2 08	2 06

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 134	7 114	6 930	7 280
Allemagne (100 DM)	282 940	283 260	275	289
Belgique (100 F)	14 735	14 764	13 700	14 900
Pays Bas (100 fl.)	258 370	258 700	251	263
Danemark (100 krd)	79 950	80 080	76	82
Norvège (100 k)	102 440	102 440	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 165	12 160	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	10	10	9	11
Italie (1 000 lires)	5 034	5 037	4 760	5 260
Suisse (100 fr.)	331 550	332 100	320	338
Suède (100 krs)	114 040	114 040	109	116
Autriche (100 sch)	40 295	40 330	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 263	6 277	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 070	8 080	6 700	7 900
Canada ($ can 1)	5 758	5 768	5 590	5 860
Japon (100 yens)	2 707	2 703	2 590	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/9
Or fin (kilo en barre)	97000	99000
Or fin (en lingot)	95600	97900
Pièce française (20 fr)	656	651
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	593	583
Pièce latine (20 fr)	568	564
Souverain	681	690
Pièce de 20 dollars	3100	3035
Pièce de 10 dollars	1582 50	1582 50
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3710	3745
Pièce de 10 florins	599	590

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

Grogne des agents de maîtrise chez Citroën

Une fois de plus, le travail a repris mercredi matin 15 septembre à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) après un nouveau regain de tension observé, la veille au soir, dans l'atelier de montage.

Selon la direction, un nouveau débrayage avait éclaté dans cet atelier employant un millier de personnes, en majorité des immigrés, lorsqu'une dizaine de délégués cégétistes entourant un ouvrier maghrébin menacé de licenciement (*le Monde* du 15 septembre) avaient accompagné cet ouvrier jusqu'à son ancien poste de travail, sous les acclamations de ses camarades. Cet ouvrier fait l'objet d'une mise à pied en attendant une procédure de licenciement : il est accusé d'avoir assomé un contremaître à coups de gourdin. Malgré cette mise à pied « conservatoire », il s'était présenté à l'usine. Aussitôt, les agents de maîtrise, comme ils l'avaient déjà fait précédemment, arrêtaient les chaînes à leur tour. Le calme est revenu après le départ de l'intéressé. Toutefois, la direction craignait le retour d'incidents similaires lors de la prise de poste de l'équipe du soir dont fait partie cet ouvrier.

Dans cette affaire, une certaine *distorsion apparaît entre la relance* de l'agitation observée sur place, sous la pression des militants de base, et le ton modéré adopté, lundi 13 septembre, par M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., qui avait déclaré que son organisation ne souhaitait pas « *envenimer les choses* ».

Aux usines Talbot de Poissy, le climat reste assez tendu. Dans une pétition adressée au ministre du travail, trois cents agents de maîtrise *protestent contre la réintégration* de huit cégétistes licenciés « *dont six pour violences, deux pour refus du travail* » (cf *le Monde* du 10 septembre 1982). Ils demandent au ministre « *de quelle autorité et de quels outils* » ils disposeront désormais « *pour sanctionner des actes de violence, des insultes, des provocations* » et surtout « *en face d'une autorité parallèle non élue, désignée par la C.G.T. comme des délégués de chaîne et dont le pouvoir va croissant sous les pressions permanentes* ». Ces délégués de chaîne mis récemment en place par la C.G.T. sont décidément un sujet d'affrontement, comme le confirme la direction centrale du personnel d'« Automobiles Peugeot » dont dépend l'usine Talbot.

Devant la presse sociale invitée à Biarritz les 13 et 14 septembre pour la présentation de la nouvelle Peugeot 305, M. Jacques Delubac, directeur central du personnel, a évoqué ce problème des délégués de chaîne, « *une invention diabolique* » qui n'a pas de base légale. « *Nous n'avons pas l'intention de les reconnaître* », a affirmé M. Delubac. Qu'il y ait un problème des libertés chez Talbot, le directeur ne le nie pas. Mais il espère le résoudre par la « *méthode Peugeot* », faire disparaître la dissociation regrettable entre fonction de production et fonction personnel existant dans l'encadrement Talbot. En bref, il s'agit de consolider le pouvoir d'une maîtrise *perturbée par* les récents conflits.

ACCORD SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE POLONAISE POUR 1982

La Pologne s'est mise d'accord avec les grandes banques occidentales sur les principes de base réglant le rééchelonnement de la dette commerciale du pays pour l'exercice 1982, apprend-on à Francfort. 95 % de l'endettement en principal de 2,3 milliards de dollars arrivant à échéance, cette année, seront rééchelonnés sur une période de huit ans, comportant un délai de grâce de quatre ans.

La Pologne remboursera cette année les 5 % non inclus dans le contrat. En outre, ce pays versera les deux tiers des intérêts de 1,1 milliard de dollars dus cette année, dont un tiers sera reprêté au pays sous forme de « revolving credit » pour une période de trois ans. En résumé, la Pologne remboursera cette année *330 millions de dollars* d'intérêt plus 5 % en principal, au lieu des 3,4 milliards de dollars de dettes venant à échéance. — (Agefi)

AU COURS D'UN DÉJEUNER A L'ÉLYSÉE

M. Mitterrand a discuté avec un groupe d'intellectuels du conflit israélo-palestinien

La conversation s'est déroulée « *dans la tolérance* », a dit M. Maxime Rodinson après le déjeuner auquel M. Mitterrand avait convié mardi 14 septembre, autour de Mme Simone de Beauvoir, un groupe d'intellectuels pour parler du conflit israélo-palestinien.

« *La discussion a été vraiment fructueuse et sympathique* », a déclaré M. Régis Debray, chargé de misison à l'Élysée, qui, avec M. Attali, conseiller spécial du président, et M. Hubert Vedrine, conseiller technique, assistait au déjeuner.

Outre Mme de Beauvoir et M. Rodinson, avaient été invités par le président de la République l'écrivain Alain Finkielkraut, auteur du *Juif imaginaire* et de *l'Avenir d'une négociation*, réflexion sur le génocide ; l'écrivain et cinéaste Claude Lanzmann, responsable, en 1967, d'un numéro spécial des *Temps modernes* sur le conflit israélo-arabe ; l'historien Pierre Vidal-Naquet, qui a publié un ouvrage sur *les Juifs, la Mémoire et le Présent* ; M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, le philosophe Michel Foucault et M. Pierre Nora, responsable de la revue *le Débat*, publiée par Gallimard.

En dépit d'un éventail d'opinion, très large, la discussion est restée constamment courtoise entre des interlocuteurs qui, pour la plupart se connaissent de longue date. Elle s'est animée surtout orsque les convives se sont interrogés sur les effets de l'antisémitisme, en se demandant s'il ne consolidait pas ce que certains dénoncent comme l'intransigeance de M. Begrin.

Un consensus s'est dégagé pour approuver les grandes orientations de la politique française aujourd'hui.

La conversation ne s'est écartée du conflit israélo-arabe proprement dit que pour évoquer le conflit Irak-Iran, et l'incertitude chiite qui pèse peut-être plus que tout sur la situation au Proche-Orient. On s'est interrogé également sur l'immobilisme soviétique au Proche-Orient, que certains expliquent par l'atmosphère de «fin de règne» en U.R.S.S., mais aussi et surtout — c'est, semble-t-il, l'avis de M. Mitterrand — par la priorité que le Kremlin donnerait aux conversations soviéto-américaines sur le contrôle des armements. — M. D.

MORT DE L'ÉCRIVAIN AMÉRICAIN JOHN GARDNER

L'écrivain américain John Gardner est mort mardi 14 septembre en Pennsylvanie, à la suite d'un accident de moto. Il était âgé de quarante-neuf ans et était considéré comme un des écrivains contemporains les plus originaux.

● *Suicide d'un frère d'Ernest Hemingway.* — Leicester Hemingway, frère cadet d'Ernest Hemingway, s'est donné la mort, lundi 13 septembre, dans sa maison de Miami-Beach en se tirant une balle dans la tête. Agé de soixante-sept ans, il avait parlé plusieurs fois de suicide quand les médecins lui avaient annoncé qu'il faudrait l'amputer des deux jambes. Sans avoir jamais atteint la notoriété de son frère, Leicester Hemingway était aussi écrivain. Il était l'auteur de cinq romans et d'une biographie intitulée *Mon frère, Ernest Hemingway*.

Ernest Hemingway, prix Nobel 1954, avait soixante-deux ans quand, en 1961, il avait mis fin à ses jours d'un coup de fusil de chasse. Clarence, le père des deux frères romanciers, s'était aussi donné la mort.

La biographie signée de Pierre Sipriot viole-t-elle les dernières volontés de Montherlant ?

Le Montherlant sans masque de Pierre Sipriot, monumentale biographie dont le premier volume vient de sortir (1), a obtenu le mardi 14 septembre la bourse Goncourt de la biographie qui sera remise à l'auteur, samedi prochain à Nancy. Le même jour, cet ouvrage se voyait mis en cause par Claude Gallimard, à cause des inédits qu'il contient. Les éditions Gallimard ont remis à la presse et à l'A.F.P. le communiqué suivant :

« *Claude Gallimard se référant aux volontés confirmées par Montherlant dans des lettres et documents qui lui furent adressés par l'écrivain et dans le dernier livre de celui ci*, la Marée du soir *(p. 139-140), publié en 1977, quelques mois avant sa mort, a décidé d'engager un procès. Le tribunal devra juger si la publication de textes et correspondances inédits dans l'ouvrage de Pierre Sipriot* Montherlant sans masque *(R. Laffont) n'est pas une trahison des volontés formelles de l'écrivain.* »

L'affaire a été confiée à Mᵉ Kiejman, qui désignera la ou les personnes à assigner.

Les pages de *la Marée du soir*, auxquelles se réfère le communiqué, énumèrent les œuvres que Montherlant voulait voir publier : 1) *la Tragédie sans masque* ; 2) la *Marée du soir*, « comme quatre de mes carnets des années 68, 69, 70 et 71 » ; 3) *le Petit Paris* ; 4) *Carnets sans dates*, « y compris les *Carnets* des années 65, 66 et 67 » ; 5) *Textes de critique* (« essais non mis à jour, mais qui peuvent être édités en annonçant leur caractère inachevé » ; 6) *Lettres à une fiancée*, texte, précisait Montherlant, qui a été déposé chez trois notaires dont celui de Claude Gallimard.

Après avoir établi le plan des tomes à venir dans la Pléiade, Montherlant clôturait son énumération sur cette phrase : « *Tous autres textes de moi qui seraient publiés le seraient contre ma volonté.* » Claude Gallimard avait déjà manifesté son intention de faire respecter ces volontés de Montherlant. A la suite d'un article de Roger Peyrefitte dans le *Figaro* du 16 juin, où celui-ci laissait entendre que sa correspondance avec Montherlant pourrait être publiée dans un tome III de la biographie signée de Pierre Sipriot, Claude Gallimard avait écrit à André Brincourt en invoquant le « testament spirituel » de l'écrivain qu'il avait entre les mains. Cette lettre a été publiée dans *le Figaro* du 8 juillet.

Pierre Sipriot ne s'émeut guère de l'attaque lancée contre son ouvrage : les inédits dont il a donné de larges extraits lui ont été remis par Jean-Claude Barrat, que Montherlant a choisi comme exécuteur testamentaire. Il ajoute ce commentaire : « *J'estime qu'on doit tout publier d'un écrivain si les inédits sont intéressants et s'ils éclairent l'œuvre. A-t-on gelé le* Journal *des Goncourt, qui a d'ailleurs été l'occasion d'un procès, les journaux de Tolstoï et de sa femme, les œuvres que Kafka avait demandé à Max Brod de brûler ? Cette dernière affaire aussi a suscité un procès. Il vient de se terminer à Prague au bénéfice des exécuteurs testamentaires.* »

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 3 septembre et l'extrait de *Moustique* que nous avons présenté.

● *M. Maurice Séveno*, directeur de Soir 3, a été agressé, mardi soir 14 septembre, dans le neuvième arrondissement de Paris, par deux inconnus, qui l'ont dévalisé. M. Séveno souffre d'une fracture du nez.

● *Un avion Jaguar*, de la base de Toul (Meurthe-et-Moselle), en mission d'entrainement, s'est écrasé, mardi 14 septembre, dans un champ proche de Rolampont (Haute-Marne). Le pilote, le capitaine Jean Rault, quarante-deux ans, qui n'a pas fait fonctionner son siège éjectable, a été tué.

M. MAUROY A L'ASSEMBLÉE DE L'ONU

M. Mauroy « *prononcera le discours de la France devant l'Assemblée générale des Nations unies* », déclare un communiqué publié, mardi 14 septembre, par l'hôtel Matignon. M. Mauroy a annoncé son intention, lundi, en recevant M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, précise le communiqué.

Traditionnellement, chaque délégation fait un discours de politique générale en ouvrant les débats de l'Assemblée annuelle, qui débutera mardi 21 septembre.

Le numéro du « Monde » daté 15 septembre 1982 a été tiré à 521 661 exemplaires.

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE BOLOGNE

M. Olivier Danet proclame son innocence

Le magistrat italien chargé de l'attentat de Bologne, M. Aldo Gentile, aurait adressé, mardi 14 septembre, une commission rogatoire internationale, à la justice française, visant Olivier Danet, le jeune mercenaire détenu à la prison de Fleury-Mérogis pour une affaire de trafic d'armes, soupçonné en Italie d'avoir participé à l'action terroriste qui avait causé la mort de quatre-vingt-cinq personnes le 2 août 1980 à Bologne. Toutefois, aucune notification officielle n'était encore parvenue à la justice française, le mercredi 15 septembre en fin de matinée.

Inculpé par un juge italien, Olivier Danet, qui est Français, ne peut pas être extradé. Une enquête parallèle sera donc menée en France sous la conduite d'un juge d'instruction qui aura accès au dossier du tribunal de Bologne. Si l'inculpation est maintenue, Olivier Danet sera jugée en France.

Il est encore trop tôt pour savoir sur quelles charges repose l'accusation retenue par la justice italienne. M. Gentile a simplement annoncé, le 11 septembre, que des mandats d'arrêt internationaux avaient été lancés contre trois Italiens, Stefano delle Chiaie, ancien chef du groupe néo-nazi Avanguardia Nazionale, réfugié depuis 1976 en Amérique du Sud, Maurizio Giorgi, Pier-Luigi Pagliai, un Allemand de l'Ouest, Joachim Fiebelkorn et Olivier Danet.

Ce mandat d'arrêt était inutile puisque le jeune Français est détenu, depuis octobre 1981, pour un trafic d'armes, découvert entre Bruxelles et Paris, qu'avaient mis sur pied des extrémistes de droite.

Dès l'annonce de son inculpation par le juge italien, Olivier Danet, de sa cellule, a protesté de son innocence. Par l'intermédiaire de sa famille et de son avocat, Mᵉ René Nicolas, du barreau de Paris, il affirme s'être trouvé à Libreville employé par la compagnie Air-Gabon, au moment des faits qui lui sont reprochés en Italie.

Il appartiendra sans doute à M. Gilles Bouloque, le juge d'instruction du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) chargé du dossier du trafic d'armes, de notifier à Olivier Danet son inculpation et de l'entendre dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Bologne. — Ph. Bg.

هكذا من الاصل